



The
Robert E. Gross
Collection

A Memorial to the Founder
of the

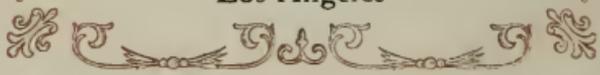
*Lockheed Aircraft
Corporation*



Business Administration Library

University of California

Los Angeles





KNOX, R. - Relation ou voyage de l'Isle de Ceylan, dans
tales. Trad. de l'Anglois. Amst., P. Marret, 1693; 2 pa
(XXII) - 218, (VI) - 180, (28) pp.; with front., fold. map
(folding) plates; sm. in - 8; contemp. marbled calf (back d
coat of arms on the sides; light waterstains; map and a fe

This is the only non-Dutch voice that comes out of Ceylon
which may serve to correct certain factual distortions fou
sources. It is very comprehensive' in its scope and deals v
economic, social as well as religious aspects of life in the
dom. The author, captain of a ship of the English East Ind
prisoner at Ceylon for 20 years. This rare French transla
tioned by Tiele.

9024

B1-1

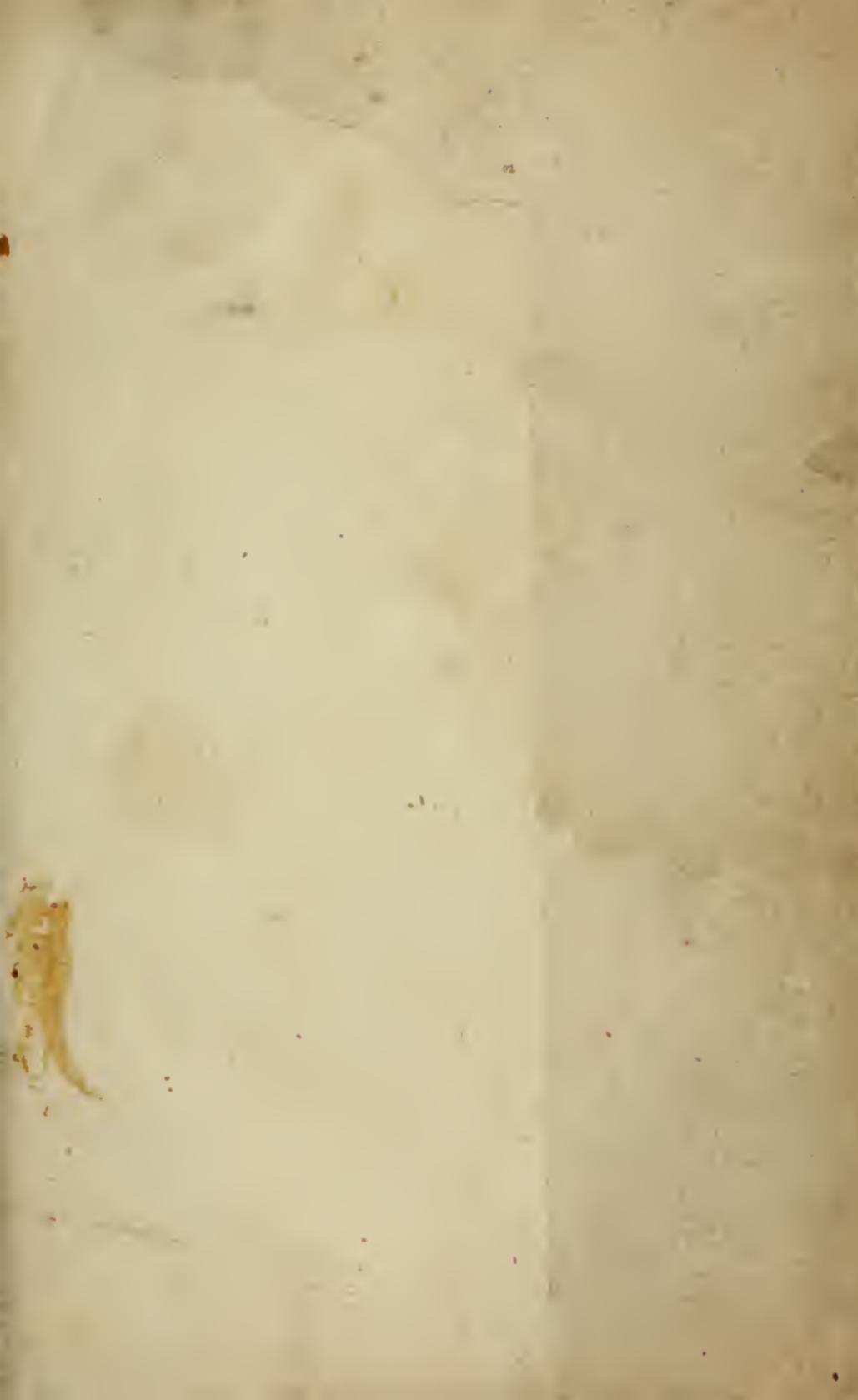
a

cc

~~B1~~

2 vols. 1

2 parts, 1 vol.
with front,
1 fold. map
and 17 fold. pl.





RELATION
DE
CEYLAN.

RELATION
O U
VOYAGE
DE L'ISLE
DE CEYLAN,

Dans les Indes Orientales.

*Contenant une Description exacte de cette Isle;
la forme de son Gouvernement, le Commerce,
les Mœurs, les Coûtumes, & la Religion de
ses Habitans: Avec un recit de la Captivité
de l'Auteur & de divers autres Anglois,
& de sa delivrance après vingt années d'Escla-
vage.*

Par ROBERT KNOX.

Traduit de l'Anglois.

Enrichi de Figures, avec la Carte de l'Isle.

TOME I.



A AMSTERDAM,
Chez PAUL MARRET, dans le Beursstraat,
près le Dam, à la Renommée,

M. DC. LXXXIII.





P R E F A C E.

SI l'on compare avec ce que les Anciens ont dit des Parties du monde ce que nous en ont appris les Modernes; on reconnoîtra sans doute que nous sommes extrêmement redevables aux nouvelles découvertes. Il pourroit bien pourtant être arrivé que dans les premiers siècles on eût écrit, ou laissé à la posterité plusieurs Histoires considérables, qui se soient ensuite perduës, sur tout si ces Histoires avoient été rapportées de vive voix avant qu'on scût l'art d'écrire, ou avoient été mises par écrit lors que cet art n'étoit connu & pratiqué que de peu de personnes. D'ailleurs, il est certain qu'en général les Ecrits des Anciens demeuroient renfermez dans leurs Cabinets, n'étoient vûs dans les Bibliothèques que de peu de gens, & venoient par ce moyen à se perdre & à périr, quand il arrivoit quelque changement considérable aux lieux dans lesquels ils étoient contenus; que les Auteurs & les Possesseurs tomboient dans quelque disgrâce, ou qu'ils venoient à mourir. Cela est assez évident par la perte de tant de livres dont Pline fait mention, & de plusieurs autres Ecrits des

P R E F A C E.

Anciens. La perte seroit bien plus grande encore à nôtre égard , si l'art d'imprimer , qui a été inventé , il y a environ deux cens quarante ans , ne nous en avoit conservé un grand nombre , qui sont parvenus jusques à nous. Depuis cette admirable invention même , la perte qu'on avoit faite auparavant a été heureusement réparée par une infinité de nouveaux Ouvrages , qui ou-
 tre la satisfaction qu'ils ont donnée aux curieux , & les belles connoissances qu'ils ont procurées , ont excité bien des gens à servir le public par la même voye , à faire des découvertes , & à les mettre en lumiere. Je n'ignore pas pourtant qu'encore que par là un tres-grand nombre de belles decouvertes ayent été conservées , il y en a eû beaucoup qui n'ont pas laissé de périr , au grand préjudice du public. Il seroit à souhaiter sans doute qu'on connût les causes de ces sortes de malheurs , afin qu'on pût y apporter les remédes nécessaires , & qu'à l'avenir l'on ne fût pas exposé à de semblables pertes.

Je conçois que les principales causes de ces sortes des pertes sont celles-cy. I. On ne donne pas aux Voyageurs des instructions assez amples & assez exactes, des instructions qui leur apprennent ce qu'il est à propos de remarquer dans leurs Voyages , & de quelle manière ils doivent faire leurs observations & les coucher par écrit II. Ceux qui pourroient donner de très bonnes instructions sont negligez , & l'on ne fait nul cas
 des

P R E F A C E.

des services qu'ils sont capables de rendre au Public. III. Il se trouve peu de gens qui soient propres à faire valoir, à dispenser, à communiquer ces sortes d'instructions à ceux qui peuvent entreprendre des voyages & qui ont coutume de marquer dans des Journaux ce qu'ils jugent nécessaire. Il y a peu de gens aussi qui soient capables de se servir comme il faut de ces Mémoires pour en composer des histoires exactes, en interrogeant les Auteurs des Mémoires sur certains articles qui peuvent n'être pas couchés assez nettement & assez au long, en distinguant ce qui mérite d'être marqué d'avec ce qui ne le mérite pas, & rejetant tout ce que l'on sentiroit avoir été rapporté par passion, par préjugé, par intérêt. IV. Il n'y a pas de moyen facile & fixe pour imprimer les Relations curieuses. Cependant, il faudroit qu'on ne manquât point de les imprimer premièrement chacune à part, & ensuite plusieurs ensemble: car l'expérience ne nous a que trop appris qu'un grand nombre de petits Traitez se sont perdus peu de temps après avoir vû le jour, & n'ont plus paru, comme s'ils n'avoient jamais été imprimez. De sorte qu'on ne sçauroit assez reconnoître les obligations que le public a à Mr. *Haclute* & à Mr. *Purchas*, de ce qu'ils ont inseré dans leurs œuvres quantité de Pièces volantes & de petits Ouvrages considérables. V. On n'a pas soin de recueillir toutes les Relations des Voyages & des Païs éloignez écrites en des Langues étrangères,

P R E F A C E.

res, & de les traduire en Anglois, ou plutôt en Latin, la Langue Latine étant d'un plus grand usage, qu'aucune autre, & devant être regardée comme la Langue maternelle des Sçavans de l'Europe.

Il n'est pas aussi mal-aisé qu'on pourroit croire de remedier à tout ce que je viens de marquer en peu de mots. La chose ne seroit pas même au dessus des forces des particuliers, si des personnes publiques & puissantes vouloient employer leur autorité pour appuyer un si beau dessein, & sur tout si elles promettoient des recompenses à ceux qui s'y appliqueroient.

La Societé Royale de Londres, qui travaille avec tant d'ardeur à perfectionner les connoissances naturelles, n'a pas manqué de preparer & de disperser de ces sortes d'instructions que j'ay dit être très-nécessaires; & elle sera toujours prête à employer tous ses soins & toutes ses lumières à cet égard, si le Public seconde ses bonnes intentions, & accorde des récompenses à ceux qui entreprendront de le servir. J'espère qu'un desir ardent de voir entreprendre comme il faut ce grand Oeuvre, & la facilité qu'il y a d'y réussir, fourniront, en peu de temps, assez d'expediens pour l'amener à sa perfection. Cependant il faut tâcher, par toutes sortes de moyens raisonnables, d'obtenir de la generosité de ceux qui ont voyagé dans les Païs étrangers & éloignez, & qui les connoissent bien, tous les Mémoires & toutes les Relations qu'ils peuvent communiquer.

P R E F A C E.

Il y a des gens qui sçavent des choses très-curieuses, mais qui croyent pourtant qu'elles ne meritent pas d'être communiquées ; se figurant que comme elles leur sont parfaitement connuës, les autres en sont aussi bien instruits qu'ils le sont. Cela a été d'un grand prejudice au regard de la matière dont il s'agit icy, aussi bien qu'au regard de plusieurs autres ; tellement qu'on ne sçauroit prendre trop de soin d'y apporter du remede. Il y a d'autres personnes qui sont persuadées qu'elles sçavent des choses dignes d'être publiées ; mais faute d'avoir le talent de bien écrire & l'usage de la composition, soit manque de temps & de loisir, ou bien par des sentimens de modestie, qui leur font apprehender que leurs Ouvrages n'ayent pas un bon succès, soit parce qu'ils croyent ne sçavoir pas assez de particularitez pour composer un Volume raisonnable, ou parce qu'ils ne sont pas sollicités d'en faire part au public, ils négligent une occupation si utile & si importante. Quelques-uns aussi different tant de communiquer ce qu'ils sçavent, qu'enfin ils viennent eux-mêmes à oublier ce qu'ils avoient vû & appris de curieux. Il faudroit donc que des gens d'esprit tâchassent d'arracher à toutes ces personnes ce qu'elles ne communiquent point ; qu'ils s'entretinssent souvent avec elles ; qu'ils leur fissent demandes sur demandes ; qu'ils recueillissent avec soin toutes leurs réponses & tout ce qu'elles auroient dit de considerable dans

P R E F A C E.

la conversation, & en composassent des Relations, ou des Histoires. C'est par cette voye que depuis peu le Dr. *Fogelius de Hambourgh* a composé en Allemand & a donné au public l'Histoire de Groenlande, après s'être exactement informé de toutes choses, par les conversations qu'il a euës avec *Frederic Martin*, qui a fait divers Voyages en ce País-là, & qui y avoit pratiqué les instructions que la Societé Royale luy avoit données.

Il est surprenant qu'on n'ait vû jusques icy aucune bonne Histoire ou Relation de la plûpart de nos Colonies des Indes Occidentales. A la verité *Ligon* en a donné une des Barbades, & quelque autre en a écrit une de la Virginie & de quelques autres Isles semblables: mais il s'en faut beaucoup que ces Relations instruisent suffisamment des choses principales qui concernent les Isles Occidentales. Ainsi, pour suppléer aux defauts des Relations dont nous parlons, il faudroit consulter plusieurs de ceux qui ont été sur les lieux, qui connoissent bien l'état de nos Colonies, & qui resident maintenant à Londres. Il seroit encore à souhaiter que les gens d'esprit qui se trouvent aujourd'huy dans les Isles Occidentales couchassent par écrit tout ce qui merite d'être sçû de ce País-là; & que pour les engager à l'entreprendre, on promet de récompenser leurs soins & leurs peines.

Quoy qu'il en soit, j'espère que le bon accueil que le Public fera à l'Ouvrage qu'on luy

P R E F A C E.

luy donne aujourd'huy, excitera plusieurs autres personnes à suivre le généreux exemple du Capitaine *Knox*, qui sans s'être proposé aucun gain considerable, a eu soin de ranger dans sa mémoire tout ce qui pouvoit donner une parfaite connoissance du Royaume de Cande-Uda, de coucher ensuite tout par écrit, de le publier, & d'en faire un present gratuit à sa Patrie. J'avouë que ce n'a été qu'avec peine qu'il s'est déterminé à publier cette Histoire, & après en avoir été fortement sollicité par moy & par ses autres amis: mais ce n'est pas manque de generosité ni de hardiesse à rapporter les choses avec liberté & sans flatterie, qu'il s'est rendu si difficilement; c'est par un effet de cette modestie qui en ces rencontres est souvent si préjudiciable au public: car il se desioit de ses propres lumières, & ne se croyoit pas assez habile pour produire quelque Ouvrage qui fût digne de voir le jour. Certainement, si dans la composition de celui-cy il avoit eû plus de loisir qu'il n'en a eû, il auroit pû produire un Volume beaucoup plus grand, rempli d'observations tres-importantes, très-utiles, & très-curieuses. Il l'auroit enrichi de descriptions plus particulières & mieux circonstanciées. Il se seroit étendu sur la nature des plantes, des fruits, des oiseaux, des poissons, des insectes, des mineraux, des pierres curieuses du País, sur la manière dont les peuples qui l'habitent exercent la Medecine, sur leurs medicamens, sur tout

P R E F A C E.

ce qu'ils ont coûtume de pratiquer à l'égard du negoce & des Manufactures. Il auroit pû y ajoûter un Dictionnaire complet de la Langue de ces peuples ; car il l'entend & la parle auffi bien que sa Langue maternelle. Mais il n'a pas eû le temps de faire autre chose que ce qu'il a fait dans cet Ouvrage. Au reste, j'espère que les liaisons étroites qu'il a contractées avec ses compatriotes l'engageront à leur faire part des belles découvertes qu'il fera à l'avenir dans ses Voyages, & de tout ce qu'il remarquera de curieux dans les Païs étrangers.

Les Lecteurs peuvent juger, par cette Histoire, du bon goût de l'Auteur & de la solidité de son jugement. J'ose assurer qu'elle plaira à toutes sortes de personnes, & que chacun y trouvera de quoy se satisfaire. Hommes d'Etat, Theologiens, Philosophes, Medecins, Jurisconsultes, Historiens, Marchands, gens qui entendent la mechanicque, ou qui se plaisent à l'agriculture, tout le monde y trouvera de quoy contenter son goût particulier, principalement les Philosophes & les Historiens. Je suis du moins persuadé que tous ceux qui aiment la verité & la bonne foy seront fort satisfaits. Outre que la sincerité se fait sentir dans l'Ouvrage par tout, j'ay remarqué dans les conversations que j'ay euës avec l'Auteur, qu'il n'étoit nullement prevenu de préjugés, ni poussé par l'interêt, par l'affection, par la haine, par la crainte, par l'esperance, par la vaine gloire, par l'en-

vie.

vic de dire des choses extraordinaires, à affurer avec serment des choses qui sont de purs faits. Quant aux moyens qu'il a eû de s'instruire bien de tout, on ne sçauroit qu'être content sur ce sujet, si l'on considère qu'il a demeuré près de vingt ans dans le País qu'il décrit. Le soin qu'il a eû d'apprendre parfaitement la Langue & les coutumes de ce país-là, la nature de son employ, qui la obligé de voyager & de négocier dans tous les lieux du Royaume, son éducation jusqu'à l'âge de dix-neuf ans sous son Pere qui étoit Capitaine & au service de la Compagnie des Indes Orientales, ses qualitez naturelles & acquises, sa grande réputation; tout cela répond de sa capacité, de son habileté, & de sa bonne foy, aussi bien que le glorieux employ que cette illustre Compagnie dont je viens de parler, luy a donné depuis peu, l'ayant créé Commandant du Tarquin-Marchand, & luy ayant conféré l'autorité & le pouvoir nécessaires pour faire un voyage à Tarquin. Qu'on lise son Livre, & je m'assure qu'on demeurera d'accord que je n'ay rien exagéré en parlant de l'Auteur.

Après avoir donné une idée générale des Côtes de la Mer du País, il conduit ses Lecteurs peu à peu dans le País même, les fait passer à travers des sentiers épineux, les fait monter sur de hautes montagnes qui environnent tout le Royaume & forment comme des fortifications naturelles, & les mene au sommet de *Hommalet*, ou de la

P R E F A C E.

Pointe d'Adam. Il fait ensuite descendre d'un lieu si élevé, & montre les principales villes, & les principaux lieux, en conduisant de Province en Province, & discourant de l'Agriculture du País. Puis, il parle des fruits, des fleurs, des herbes, des racines, des plantes, des arbres, & met à couvert du Soleil, & de la pluye, par le moyen d'une espece d'écran fait de feuille très-curieuses. Après, il montre les bêtes, les oiseaux, les poissons, les serpens, les insectes, & tout ce qu'il y a de commode. Ensuite, il mene à la Cour, fait voir le Roy dans les differens états de sa vie, discours de sa manière de gouverner, de ses revenus, de ses tresors, de ses Officiers de ses Gouverneurs, de ses forces, de ses guerres, & prend de là occasion de rapporter ce qui concerne la dernière rebellion suscitée contre ce Souverain. Après quoy, il fait discourir les habitans mêmes, afin que l'on puisse mieux connoître leurs humeurs, leurs rangs, & leurs qualitez différentes. Puis l'on peut contempler les Temples de ces peuples, voir la sottise des opinions & des pratiques de leurs Prêtres au sujet de la Religion, tant dans le service ordinaire, que dans les jours de Fête; ensuite entrer dans les maisons particulieres, converser avec ceux qui y logent, voir leur menage, leurs meubles, leurs ornemens, apprendre de leur bouche, comment ils elevent leurs enfans, de quelle manière ils en usent envers eux lorsqu'ils les marient,

P R E F A C E.

rient, & en quelle sorte de recreations ils passent le temps. On peut, si l'on veut, s'instruire de leur Langue, de leur Doctrine, de leur sçavoir, de leurs loix, & même de leur Magic, & de leurs tours de passe-passe. Enfin, l'on peut connoître leurs indispositions, leurs maladies, la manière dont ils meurent, & ce qui se pratique à leurs funerailles.

L'Auteur rapporte aussi assez au long les raisons qui l'obligerent d'entreprendre ce Voyage; son emprisonnement dans l'Isle de Ceylan & dans le Royaume de Candé-Uda; les états différens dans lesquels il se trouva, & les accidens qui leur arriverent parmy les peuples de ces Païs là durant dix-neuf ans & demy; & les moyens par lesquels il échapa enfin & retourna en Angleterre, où il arriva au mois de Septembre dernier, mil six cens quatre-vingts.

Le 1. d'Août
1681.

ROBERT HOOKE.

*A la Cour des Committez de la Compagnie des Indes Orientales, le 10.
Août, 1681.*

Nous tenons le Capitaine *Knox* pour homme de foy & d'integrité, & regardons sa Relation de l'Isle de Ceylan, que quelques-uns de nous avons lûe d'un bout à l'autre en manuscrit, comme un Ouvrage digne de creance & très-utile : c'est pourquoy il nous fera plaisir de le rendre public.

ROBERT BLACKBOURNE,
Secretaire.

Par ordre de ladite Cour.

Le 8 Août 1681.

MR. GHISWELL.

J'ay lû la Description que le Capitaine *Knox* a faite de l'Isle de Ceylan. Elle me paroît être écrite avec beaucoup de bonne foy & d'integrité. Le sujet étant d'ailleurs nouveau, & l'Auteur parlant d'un Peuple & d'un País qui nous sont peu connus, je croy que cet Ouvrage peut donner bien de la satisfaction aux curieux, & mérite de voir le jour.

CHR. WREN.



T A B L E

*Des Chapitres contenus dans
la Premiere & Seconde
Partie de cette Relation.*

C H A P. I.	<i>Contenant une Description generale de cette Isle.</i>	I.
C H A P. II.	<i>Des Villes & des Bourgs de l'Isle de Ceylan.</i>	II
C H A P. III.	<i>De leurs grains & de leur agriculture.</i>	18
C H A P. IV.	<i>De leurs Fruits & de leurs Arbres.</i>	31
C H A P. V.	<i>Des Racines, des Plantes, & des Fleurs.</i>	47
C H A P. VI.	<i>De leurs Animaux, soit Domestiques, soit Sauvages, & de leurs Insectes.</i>	52
C H A P.		

T A B L E

CHAP. VII. *De leurs Oiseaux , de leurs Serpens, de leurs Poisons, & de quelques autres choses dont ils trafiquent.* 69

SECONDE PARTIE.

- CHAP. I. *Occasion du voyage de l'Auteur en l'Isle de Ceylan & leur emprisonnement en ce Pais-là.* 83
- CHAP. II. *Comme ils furent menez & dispersez à la campagne & y tombèrent presque tous malades. Mort du Capitaine.* 90
- CHAP. III. *Comme l'Auteur vécut depuis la mort de son Pere. Etat du reste des Anglois, ce qui leur arriva & leur entrevüe.* 100
- CHAP. IV. *De certains autres Anglois*

DES CHAPITRES.

*glois prisonniers dans
le même País.* III

CHAP. V. *Des voyes employées pour
leur delivrance, d'une
rebellion dans l'Isle,
& comme ils s'établi-
rent à la campagne.*

120

CHAP. VI. *Suite de ce que fit l'Au-
teur après la rebellion
& comme il acheta
une terre.* 128

CHAP. VII. *Où il est parlé des autres
Anglois & de diver-
ses choses qui regardent
l'Auteur.* 138

CHAP. VIII. *On propose à l'Auteur
d'entrer au service du
Roy. Il trouve les
moyens de s'en excu-
ser. Il entreprend de
s'enfuir mais il en est
empêché.* 146

CHAP. IX. *Comme l'Auteur s'échap-
pa pour la dernière
fois & fit cent milles
de chemin dans le País*

156

CHAP. X. *L'Auteur s'enfuit d'A-*

na-

*narogdburro dans les
bois, par où il se rend
dans le País des Ma-
labares. 168*

CHAP. XI. *Ils entrent dans les ter-
res des Malabares.
Ils y rencontrent deux
hommes. Leur entre-
tien avec eux. Ils ar-
rivent heureusement au
Fort des Hollandois.
Ils y sont reçûs &
aussi dans l'Isle de
Manaar. Ils s'em-
barquent pour Colum-
bo. 177*

CHAP. XII. *Arrivée de l'Auteur à
Columbo, & la re-
ception qui luy fut fai-
te. Il part de là &
s'en va à Batavia, &
de Batavia à Bantam,
où il s'embarque pour
retourner en Angleter-
re. 183*

CHAP. XIII. *Où il est traité des autres
Nations, & parti-
culièrement des Euro-
peens qui sont dans le
Royaum.*

DES CHAPITRES.

*Royaume de Ceylan,
des Portugais, & des
Hollandois. 191.*

CHAP. XIV. *Où il est parlé des Fran-
çois & des raisons
pour lesquelles le Roy
retient les hommes
blancs dans ses Etats.
Et de l'exercice de la
Religion Chrétienne,
entre les Chrétiens.
207.*

Fin de la Table des Chapitres.



CATALOGUE

Des Livres qui se trouvent chez

P A U L M A R R E T.

- A** Gamemnon, Tragedie, 12.
Agrémens & Chagrins du Mariage
Augm. 12.
Brantome, Memoires des Grands Capitaines François de son temps, 12. 4 vol.
----- Memoires des Grands Capitaines
Etrangers de son temps, 12. 2 vol.
----- Memoires des Dames Illustres de
son temps, 12
----- Memoires des Dames Galantes de
son temps, 12. 2 vol.
Caracteres de Theophraste, avec les mœurs
de ce Siécle, 12.
----- Naturels des hommes, 12.
Conseils d'Ariste & Celimene sur les
moyens de conserver sa reputation, 12.
Compas de Proportion par Ozanam, 12.
Delices de la Hollande, 12. avec figures.
Dialogues sur les affaires de l'Europe, 12.
Dictionnaire Chrétien sur differens Ta-
bleaux de la Nature, 8. 2 vol.
Elemens de Geometrie du P. Royal, 12.
----- de Mathematique, ou Traité de la
Grandeur, par le P. Lamy, 12.
----- de Geometrie, par le P. Lamy, 12.
Entretiens d'Ariste & d'Eugene, par le P.
Bouhours, 12.
Essais de Lettres, par l'Abbé Furretière, 12.
Fables

CATALOGUE.

- Fables Choisies, par la Fontaine en Vers,
8. 4 vol. avec figures.
- Fortifications de Vauban, 8.
----- de Dechaies, 12.
----- de Fournier, 12.
- Histoire des Princes d'Orange de la Mai-
son de Nassau, 12. avec figures.
----- de l'Eglise & de l'Empire, par le
Sueur, 12. 8 vol.
----- de la Reformation en Angleterre,
12. 4 vol.
----- de l'Academie Françoise, 12.
----- de la Transsubstantiation par l'Evê-
que de Durham, 12.
----- de Jean de Bourbon, Prince de Ca-
rency, 12.
----- de ce Siècle de Fer, 12. 5 vol.
- Horoscope des Jesuites où l'on découvre
combien ils doivent durer, 12.
- Huygens Traité de la Lumiere, 4.
- Introduction à l'Histoire de l'Europe, par
Pufendorf, 12. 4 vol.
- Journal du Siège de Londonderry, 12.
- L'Amy, Elemens de Mathematique, 12.
----- Elemens de Geometrie, 12.
- Lettres & autres Oeuvres de Voiture, 12.
----- d'une Religieuse Portugaise, 12.
----- de Furretiere, 12.
- Maréchal parfait de Soleisel, 4.
- Maximes sur la Cour, sur les Voyages, &c. 12.
- Memoires de Brantome, 12. 9 vol. compl.
----- de Bassompierre, 12. 2 vol.
----- du Duc de Rohan, 12.
----- du Duc de Bouillon, 12.

Nou-

CATALOGUE.

- Nouvelles Conversations, par Mad. Stude-
ri, 12.
- Oeuvres Posthumes de M. Claude, 8. 5 vol.
---- idem Tome 1. 4. & 5 à part.
- Mêlées du Chev. Temple, 12 2 vol.
- de François Rabelais; 12. 2 vol.
- Pastor Fido, Italien & François, 12 fig.
- Phœdri Fabulæ, cum Not. Fabri, 12 La-
tin & François.
- Presages de la Décadence des Empires, 12.
- Reflexions sur l'Écriture Sainte, par Mr.
Alix, 8. 2 vol.
- Rohault Oeuvres Posthumes, 12. 2 vol.
---- Physique, 12. 2 vol.
- Recueil des Secrets & Curiositez, par
Emery, 12. 2 vol. avec figures.
- des Pièces Nouvelles & Galantes tant
en Prose qu'en Vers, 12. 2 vol.
- Tacite de la Traduction d'Ablanc. 8. 2 vol.
- Tresors des trois Langues Françoises, Ita-
liennes & Espagnoles, 4.
- Traité de la Lumière, par Huygens, 4.
- Voyages de Thevenot, 12. 5 vol. avec fig.
---- de Siam, 12. 3 vol. avec figures.
- d'Espagne par Mad d'Aunoy, 12.
- Vie des Princes d'Orange de la Maison de
Nassau, 12. avec figures.
- du Pape Sixte V. 12. 2 vol. en Franç.

*On trouve aussi dans la même Boutique toutes
sortes de Livres nouveaux qui paroissent jour-
nellement & autres, le tout à juste prix.*





RELATION

O U

VOYAGE

DE L'ISLE

DE CEYLAN.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.

*Contenant une description générale de
cette Isle.*

DAns le dessein, où je suis de donner une nouvelle Relation de l'Isle de Zeilan, ou Ceilan, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de marquer des choses que l'on peut voir

ailleurs , telle qu'est sa situation à l'égard des Etats voisins : on la peut voir dans les Cartes ordinaires de ce païs-là. Je parleray même tres-peu des terres qui sont sur la côte, que possèdent presentement les Hollandois : mon but n'étant que de rapporter ce qui n'est pas encore venu à la connoissance des peuples de l'Europe.

C'est donc principalement du dedans de l'Isle que je fais la description , c'est à dire d'un Royaume jusqu'ici inconnu , même aux Hollandois qui en habitent les parties les plus proches de la Mer. J'ay veu entre leurs mains une grande Carte de ce païs-là : mais bien qu'elle soit beaucoup meilleure que toutes celles qui ont encore esté faites, elle est néanmoins fort defectueuse : j'en ay dressé une nouvelle , aussi juste & aussi exacte qu'il m'a esté possible , & je ne crois pas que l'on doive mépriser icy le rapport & le jugement d'un homme qui a voyagé dans cette Ile pendant vingt ans , & qui en a presque visité tous les recoins , principalement dans les lieux dont la connoissance est plus nécessaire.

Je commenceray par les Côtes : elles sont toutes en la puissance des Hollandois : les Places considerables sont disposées diversement.

Au Nord , *Jasnipatan* & l'Isle de *Manaur* ; à l'Est , *Trinkimalay* & *Batticalon* ; au Sud , la ville de *Point de Galle* ; & à l'Oüest *Columbo* , Place ainsi dite du nom d'un arbre que ceux du païs appellent *Ambo* , & qui fournit le fruit qu'on nomme

Man-

Mango, lequel croît en ce lieu-là. Mais l'arbre *Ambo* n'a jamais de fruit & ne porte que des feuilles qui en leur langue sont dites *Cola*, d'où l'arbre tire le nom de *Columbo*; mais les Chrétiens pour honorer *Christophle Colomb* ont changé ce nom en celui de *Columbo*. C'est la Capitale du païs des Côtes, lequel regne le long de la Mer, s'étendant fort loin & appartenant aux *Hollandois*. C'est aussi là que le Gouverneur fait sa résidence du même côté. L'on voit encore deux bonnes villes, *Negumbo* & *Colpentine*. Toutes celles dont je viens de parler, sont des Places bien fortifiées, outre lesquelles il y a aussi plusieurs Forts.

Le dedans de l'Isle est presentement au Roy Division générale de l'Isle. de *Cande*: il est divisé en grandes & en petites parties. Celles-là répondent à nos Provinces & celle-cy à des Bailliages. La Province de *Nourecalava* divisée en cinq Bailliages, & la Province de *Hotcourly*, à cause de ses sept Bailliages sont au Nord. La Province de *Mautaly* & celle d'*Ouvah* qui ont chacune trois Bailliages sont situées à l'Est, de même que quatre Bailliages particuliers qui n'ont point esté réduits en Provinces, lesquels sont *Tammanquod*, *Bintana*, *Vellas*, *Paunoa*. Trente deux Capitaines qui dépendent entierement du Roy sont logez avec leurs Compagnies dans la Province d'*Ouvah*. Les Bailliages qui suivent sont renfermez dans le cœur du même païs: le Bailliage de *Wal-laponahoy*, ce mot signifie cinquante trous ou vallées & exprime la nature du terrain qui

est fort coupé de montagnes & de vallées. Le Bailliage de *Pontipot* ou des cinq cens soldats. Celuy de *Goddaponaboy* ou de cinquante pieces de terre seche ; celuy de *Hevoihattay* ou de soixante soldats ; celuy de *Cote-Mul*, *Horsepot*, ou de quatre cens soldats ; celuy de *Tunponaboy*, ou de trois cinquantaines ; celuy d'*Oudanour* qui signifie la plus haute ville, & est le dernier lieu où j'ay demeuré & dans lequel je possédois quelques terres : celuy de *Tattanour* ou ville Basse, dans lequel est située la ville Royale de *Cande* Capitale de l'Isle. Ces deux derniers Bailliages sont meilleurs, beaucoup plus peuplez & plus fertiles que le reste ; aussi leurs Habitans sont les principaux de l'Isle. C'est pour cette cause, que l'on dit ordinairement en ce païs-là ; *que si toute la famille Royale venoit à manquer, on pourroit prendre quelque homme que ce fust de ces deux Bailliages, le tirer de la charruë & le nettoyer, & qu'alors il ne manqueroit ni de naissance ni de qualité pour être Roy.* Un de leurs grands privileges est, qu'ils ne peuvent avoir de Gouverneur qui ne soit né dans le Bailliage même. Pour continuer nostre description Géographique, les autres Provinces que voici, sont situées à l'Oüest ; *Oudipollat*, *Dolusbaug*, *Horteraocurly*, *Portaloon*, *Tuncourly*, *Cuttiar* : les trois premieres ont chacune quatre Bailliages ; les deux suivantes en ont chacune trois : la Province de *Cuttiar* fut prise par les Hollandois durant mon séjour en ce païs-là. La Province de *Bateicalam* & une partie de

Tuncourly passerent aussi en leur puissance. Il y a encore sur la Côte dix ou douze Provinces que je ne nomme point, qui sont de la conquête des Hollandois. La plûpart des Provinces & des Bailliages dont j'ay parlé ne sont que de fertiles côteaux & de belles montagnes: on y a l'eau en grande abondance: c'est aussi pour cette raison, qu'on les appelle en un mot **Conde-Uda**, qui signifie *sur le haut des montagnes*. De là vient, que le Roy porte le titre de Roy de **Cande Uda**. Trois Provinces & trois Bailliages seulement ont une autre situation, à sçavoir *Nourecalava, Hotcourly, Hotteracourly, Tammaquod, Vellas & Paunoa*. Tous les Bailliages sont séparés les uns des autres par de grands bois, que personne ne peut vendre, parce qu'ils sont destinez aux Fortifications. En temps de trouble ou de guerre, on fait garde continuellement dans tous ces Bailliages, au lieu que durant la paix, il n'y en a que quelques-uns, où l'on en use de la sorte.

Chaque Bailliage divisé par de grands bois.

Le país est montagneux, mais arrosé de belles Rivieres, lesquelles tombant des montagnes, font beaucoup de bien aux terres pour le ris qui est la principale subsistance des Habitans. La plûpart de ces Rivieres ne sont pas navigeables à cause des rochers dont elles sont pleines, en recompense on y a beaucoup de poissons & d'autant plus que ces peuples ne sont pas adroits à la pêche. La principale Riviere est appelée *Marclagongue*, qui prend sa source sur la montagne que les Chrétiens du país nomment *pointe d'Adam*, dont

Le país est montagneux, mais abondant en belles rivieres.

La *Marclagongue* grande riviere de Ceylan.

je parleray cy-après , qui de là traverse toute l'Isle ayant son cours vers le Nord & ensuite se jette dans la Mer à *Trinkimalay* : elle est large de la portée d'un trait d'Arbaleste, & ce seroit une tres-belle riviere , si les rochers qui la coupent & les grandes chutes d'eau qui s'y rencontrent n'empêchoient pas qu'elle ne fust navigeable. Elle fournit vers son embouchure quantité d'*Alligators*, bien qu'elle n'en ait point du tout sur les montagnes. Joignez à cela , une bonne profondeur qu'elle a par tout, hormis vers sa source, tellement qu'on ne la sçauroit passer à guay si ce n'est durant une extrême secheresse pour la traverser. On se sert de petits canots, car elle n'a point de ponts, tant à cause de sa largeur, qu'à cause de la rapidité avec laquelle on la voit couler durant les pluyes qui sont fort grandes en ce pais-là. Et quand même l'on pourroit la couvrir de quelques ponts, ce qui néanmoins seroit difficile, le Roy s'y opposeroit, ne voulant point qu'il soit facile de voyager en son pais, & aimant mieux que les chemins en soient fort embarrassés. Cette riviere passe à environ un quart de lieue de la ville de *Cande*; elle est pleine de rochers en quelques endroits; en d'autres elle coule l'espace d'une lieue & davantage, sans que son lit soit ainsi coupé.

Une autre riviere assez belle & assez large mouille la ville de *Cotemul*, & se jette dans la *Mavelagongue*. Il y en a plusieurs autres, dont nous ne parlerons point à present, elles sont belles, mais de peu d'usage, pour le transport

transport des denrées, nous en avons dit la raison.

Toute l'Isle est très-couverte de bois, hors-
 mis dans la Province d'*Ouvah* & dans le Le pays est fort couvert.
 Bailliage d'*Oudipollat* & de *Dolupbaug*, qui
 en manquent d'ordinaire.

Elle est bien peuplée vers le milieu, mais En quel-
 les parties il est
 peuplé
 & sain.
 elle l'est moins vers les côtes. Je ne sçais pas
 si les terres des Hollandois le sont beaucoup
 ou ne le sont gueres. Les parties Septentri-
 onales ne sont pas saines, à cause de la tempe-
 rature de l'air, mais tout le reste ailleurs est
 très-sain.

Les vallées que renferment les montagnes Nature
 du ter-
 roir.
 sont d'ordinaire marécageuses & remplies
 pour la plûpart de fort belles sources; cette
 espece de vallées est estimée le meilleur ter-
 roir, parce que leurs grains demandent beau-
 coup d'humidité, ainsi que nous le dirons en
 son lieu.

Il y a au Sud de *Cande-Uda* une monta-
 gne que l'on croit estre la plus haute de tou-
 tel'Isle, & que l'on appelle en Chingulay Pointe
 d'Adam.
Hamalel. Les Portugais & les autres Na-
 tions Européennes la nomment Pointe d'A-
 dam, à cause de sa figure pyramydale; & en
 effet, elle ressemble à un pain de sucre. On
 trouve au sommet de cette montagne une
 pierre plate, sur laquelle est l'empreinte d'un
 pied humain, quoy que plus gros qu'un pied
 ordinaire, & deux fois plus long. Les ha-
 bitans des environs croyent que c'est une œu-
 vre meritoire que d'aller adorer ce pied; aussi
 le premier jour de l'année, qui en ce pais-

là est au mois de Mars, on voit aller en procession sur cette montagne, hommes, femmes & enfans: mais je parleray de cette partie de leurs devotions, lorsque mon sujet m'engagera à traiter de leur Religion. Il sort de la Pointe d'Adam de belles rivières qui prennent leur cours, les unes du côté du Sud & la principale du côté du Nord: c'est la *Mavelagongue* de laquelle nous avons déjà parlé.

Que ce
pays est
naturel-
lement
fort.

Le Royaume de Conde-Uda est fort naturellement. Du moment qu'on y entre, on va presque toujours en montant, & l'on ne trouve que de hautes & de grandes montagnes, dont l'accès n'est pas aisé. Les chemins même bien qu'en grande quantité, y sont si étroits, qu'un voyageur les prendroit plutôt pour des défilez que pour des routes publiques: une personne seulement y passe de front. Davantage, ces montagnes sont toutes couvertes ou coupées de grands rochers; tellement qu'il est difficile d'en gagner le sommet, & l'accès est ouvert seulement par de fort petits sentiers, à l'entrée & à la sortie desquels il y a des barrières de pines défendues chacune par deux ou trois gardes qui examinent tous ceux qui vont & qui viennent, & voyent ce qu'ils portent, afin qu'ils ne fassent point entrer de lettres, & que les prisonniers ou les esclaves ne puissent prendre la fuite. Ces gardes doivent en cas qu'on leur résiste envoyer querir de l'assistance dans les villages voisins, qui sont obligés de les secourir. Ils n'ont la plupart du temps aucunes.

cunes armes, & ce ne font que des Habitans des lieux circonvoisins. La seule arme avec laquelle ils se sçavent faire obéir est le nom du Roy : car si un homme refusoit de se soumettre à un garde qui luy commanderoit quelque chose de la part du Roy, il seroit puni avec tant de sévérité, que cet exemple épouvanteroit quiconque auroit une semblable disposition à la desobéissance. Ces gardes ne sont pourtant, à la rigueur, que des sentinelles qui donnent avis de ce qui se passe, mais en temps de guerre, & lors que l'on craint quelque surprise, le Roy envoie des Officiers & des soldats occuper ces postes. Nous en dirons davantage sur ce sujet, quand nous ferons voir en quoi consiste le Gouvernement & la force de ce Royaume.

L'air & le terroir ne sont pas également bons par toute l'Isle. Quand les vents d'Oüest soufflent, les parties Occidentales du Royaume ont de la pluye; & c'est là le temps de remuer la terre & de labourer. Cependant cette partie de la même Isle qui est exposée à l'Est, jouit d'un temps beau & sec; & c'est alors que l'on y fait la moisson. Au contraire, quand le vent d'Orient regne, on laboure les parties Orientales de l'Isle, & on recueille les grains dans la partie exposée à l'Occident. La moisson & le labourage occupent donc toute l'année dans l'Isle de Ceylan, quoi que durant des saisons opposées. Les pluies d'un côté & la secheresse de l'autre, se partagent d'ordinaire au milieu de l'Isle; & il m'est arrivé souvent d'avoir de la

Diffé-
rence des
saisons
dans le
païs.

pluye à un côté de la montagne *Cauragahing*, tandis qu'il faisoit & très sec & très chaud de l'autre côté de cette même montagne. Encore la difference n'étoit-elle pas légère, puis que passant d'un lieu tout mouillé, j'avois à marcher sur un terrain qui me brûloit les pieds, car on n'y marche point chauffé.

Endroits
les plus
sujets
aux
pluyes.

Il pleut beaucoup davantage sur les terres hautes de Conde-Uda, que sur celles qui sont au dessus des montagnes. La partie Septentrionale de l'Isle n'est pas sujette à la même humidité, j'y ay veu durant trois ou quatre années entieres, une si grande secheresse, que l'on ne pouvoit ni labourer ni semer faute d'eau. Car il n'y a dans tout cet espace de terre que trois sources d'eau, & on ne compte pour le reste que sur les pluyes. Il étoit même difficile d'y faire des puits assez profonds, pour en tirer de l'eau bonne à boire; & avec cela, elle gardoit encore une acrimonie considerable. Ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'au même temps on avoit assez de pluyes en d'autres Provinces, où le peuple des premieres étoit contraint de se pourvoir de vivres.

Ce que nous venons de dire suffira pour ce qui regarde la description Geographique de l'Isle, la nature de son air & la qualité de son terroir. Passons maintenant à la description des lieux habitez de cette même Isle.

CHAPITRE II.

Des Villes & des Bourgs de l'Isle de Ceylan.

ON montre dans l'Isle de Ceylan plusieurs endroits, où le peuple du país prétend, qu'il y avoit autrefois des villes : ils assurent même, que les noms que portent présentement ces lieux-là, sont les anciens noms des villes qui y étoient. Mais pour en dire la vérité, il y reste à peine quelques vestiges de bâtimens, nous n'avons donc à parler que de cinq principales dans lesquelles le Roy a des Palais meublez, mais qui tombent tous en ruine, hormis celui dans lequel il fait sa residence.

La premiere ville est communement appelée Candy, mot dérivé apparemment de celui de Conde qui en Chingulay signifie montagnes : & en effet, elle est située entre des montagnes. Les originaires du país la nomment *Hingodagul-Neure*, ou la ville du peuple de Chingulay. *Moneur* signifie ville principale ou Royale. Aussi est-ce la capitale. Elle est dans le cœur de l'Isle au país de *Yattanour*. Son affiette est avantageuse ; toutes choses y peuvent aborder également, & on n'y manque aucunement d'eau. Elle est en triangle, & à l'une des pointes, c'est celle de l'Est, est bâti selon la coûtume du país

païs le Palais du Roy. Au reste, il n'y a ici aucunes Fortifications, si ce n'est du côté du Sud : car comme de ce côté-là, les avenues étoient beaucoup plus aisées & plus ouvertes qu'ailleurs, ils y ont fait depuis assez longtemps une espece de rempart de terre, lequel traverse la vallée d'une montagne à l'autre, & qui néanmoins n'est ni assez haut, ni assez rude, pour empêcher qu'on ne passe par dessus en quelque endroit que ce soit ; il a environ vingt pieds de haut. Les avenues de cette ville sont toutes fermées à deux ou trois miles de distance, par des barrières d'épines, lesquelles sont deffendues par des gardes placées-là, pour examiner ceux qui vont & ceux qui viennent. La grande riviere qui descend de la Pointe d'Adam, est à environ un quart de lieuë de cette Place vers le Sud, que les Portugais ont brûlé à diverses fois, du temps qu'ils faisoient de frequentes irruptions dans l'Isle ; de sorte que le Palais & les Temples ayant tous été reduits en cendres, le Roy fut contraint de payer aux Portugais un tribut de trois Elephans par an. Il y a environ vingt ans que ce Prince a abandonné cette ville, sans y jamais revenir, ce qui fait qu'elle est presque tout à fait ruinée.

Nellemby.

Une autre ville est *Nellemby-Neur*, dans la Province d'*Oudipallar* ou Sud de Conde & à douze miles de distance. C'est là, que le Roy fit d'abord sa résidence lorsqu'il quitta Conde.

Allout Neur.

Allout-Neur a sa situation au Nord-Est de

de Conde. Le Roy qui regne aujourd'huy y est né ; & il y tient de grands magazins de bled & de sel qu'il reserve pour des temps de guerre & de trouble. Cette ville est située au pais de *Bintan*, où je n'ay jamais esté, mais je l'ay veu du sommet d'une montagne ; & à mon avis, c'est un pais tout uni & peu embarassé de montagnes. La grande riviere le traverse : on y voit de grandes forests qui fournissent quantité de Daims, mais aussi l'air en est sec & mal sain. Les bois dont il est couvert sont la demeure d'une espece de Sauvages dont nous parlerons cy-aprés.

Descrip-
tion du
pais de
Bintan.

Badoula quatrième ville de l'Isle est à deux journées de Cande vers l'Est de la Province d'*Ouvah*. Cette Place fut brûlée jusques aux fondemens par les Portugais durant la guerre. Le Palais en est tout ruiné, & il n'y a que les Pagodes qui soient assez bien entretenues.

Badou-

Le pais d'*Ouvah* est bien arrosé, & quoi qu'il soit rabotteux, il n'a point de montagnes fort élevées. Le bois y est rare, & on n'en trouve que tres peu, si ce n'est autour des maisons ; mais il y a grande quantité de bestiaux, parce que le terroir est bon pour les pâturages ; & il faut que ces pâturages ayent quelque chose de particulier, car le bestail qu'ils nourrissent étant transporté ailleurs ne sçauroit vivre long temps : on n'en sçait point la raison ; mais on conjecture que cela vient d'un arbrisseau que l'on trouve dans toutes les autres Pro-

Province
d'Ou-
vah.

vin-

vinces & qui ne croît point en *Ouvah* ; on s'imagine que bien que cet arbrisseau ne fasse aucun mal aux bestiaux des lieux où il croît, néanmoins le bétail d'*Ouvah* ne peut le sentir ou le toucher, sans en être empoisonné. A la vérité cet arbrisseau a une certaine odeur médicale qui n'est pas fort agreable, mais aucune sorte de bestes n'en mange. C'est dans la même Province que l'on trouve le meilleur tabac de l'Isle ; & le ris y est en plus grande abondance qu'aucune autre chose.

Digligy
résiden-
ce ordi-
naire du
Prince.

La cinquième ville est *Digligy - Neur*, située aussi à l'Est de Conde, au païs de *Hevahatt*. C'est en cette ville que le Roy a tenu sa Cour, depuis sa déroutte en 1664. lors que ses sujets révoltez le chassèrent de *Nellemy*. Le païs des environs est plein de montagnes & de rochers, le terroir en est fort sterile, & c'est le plus méchant Canton de toute l'Isle. Cependant le Roy l'a choisie pour le lieu de sa résidence, tant afin d'être dans le cœur de ses Etats, que pour n'avoir rien à craindre, si ses sujets se revoltoient. En effet, il a une fort bonne retraite derriere son Palais. C'est la haute montagne de *Gauluda*, où l'on peut recueillir assez de bled, pour entretenir les garnisons de trois Forts qui y sont bâtis. Elle est escarpée de tous côtez : des rochers, des bois & des précipices la deffendent si bien, qu'une poignée de gens est capable de résister à une grande Armée.

Monta-
gne de
Gaulu-
da.

Villes
ruinées.

Il y a outre les villes que nous venons de
nom-

nommer, plusieurs autres Places ruinées, qui conservent jusques à present le nom de villes, & dans lesquelles des Rois ont regné; toutefois il en reste peu de traces.

Telle est la ville d'*Anurodgburro* dans les parties Septentrionales du Royaume. On

Anu-
rodgbur-
ro.

asseure, que quatrevingt-dix Rois y ont regné, & le peuple croit que les esprits de ces Rois sont autant de Saints élevez en gloire, à cause qu'ils ont érigé plusieurs Pagodes & qu'ils ont tous élevé à leurs Dieux des monumens & des images. On trouve encore aujourd'huy plusieurs de ces Idoles auxquelles le peuple rend un culte superstitieux dans la pensée que c'est le plus court chemin pour aller au Ciel. Prés de cette ville est une riviere que nous suivimes dans nôtre fuite, sur les bords de laquelle on voit quantité de pierres toutes taillées, dont les unes sont longues & propres à faire des Colomnes, & les autres quarrées; ces dernieres sont destinées pour paver. Il y a eu trois ponts de pierres appuyez au lieu de pilotis, sur des piliers de pierre, mais aujourd'huy ils sont tombez. Le pais en est tout desert. On fait garde à cette ville d'*Anurodgburro*, parce que c'est de ce côté-là une Place frontiere. Elle est à plus de trente lieuës de Conde, au côté du Nord. Il n'y a point de montagnes dans ces parties Septentrionales du Royaume, & on n'y trouve que deux ou trois sources d'eau; de sorte que les grains n'y meurissent que par l'aide de la pluye.

La

Port de
Porta-
loon qui
fournit
de sel.

La Province de *Portaloon* située au couchant de l'Isle a un port de Mer d'où une partie du Royaume tire du sel & du poisson. C'est de là, qu'ils entretiennent quelque commerce avec les Hollandois qui ont un Fort à la pointe de terre, pour empêcher les batteaux d'approcher. Les parties Orientales du Royaume qui ne pourroient tirer du sel de ce port, tant à cause de l'éloignement, qu'à cause de la difficulté qu'il y a de conduire du bétail au travers de tant de montagnes, sont soulagés d'une autre maniere, dans laquelle on peut remarquer un effet de la providence divine. Quand le vent d'Est regne, il fait entrer l'eau de la Mer dans le port de *Leawava*. Et ensuite, lors que le vent d'Oüest amene le beau temps, cette eau se congéie & fournit aux habitans du païs plus de sel qu'il ne leur en faut. Cè qu'il y a encore de remarquable, c'est que la ville de *Leawava* est située de telle maniere que les Portugais ni les Hollandois n'ont jamais pû ôter aux Chingulais ce sel-là, dont ils font un si grand cas, qu'ils le mettent entre les principales provisions que l'on doit faire pour les temps de troubles; aussi la plûpart de ceux cy en ont de petits magazins. Cette place est entourée de montagnes du côté de la terre; & du côté de la Mer, il n'est pas seur pour les vaisseaux de s'y mettre à l'ancre. Au reste, le païs est mal sain: ce qu'ils attribuent à la puissance d'un grand Dieu, qui se tient sur le grand chemin d'un

Leawava
produit
quantité
de sel.

Descrip-
tion de
Leawa-
va.

vil-

village des environs appellé *Coteragom* : tous ceux qui vont se pourvoir de ce sel , grands & petits , sont obligez de faire quelque offrande à ce Dieu : sa puissance & même son nom jettent la terreur dans l'esprit de ces Idolatres ; jusques-là , que ceux du païs qui ont trahi leur propre Prince & ont servi les Portugais & les Hollandois contre luy n'ont jamais voulu se joindre aux uns & aux autres , pour faire une irruption du côté où ce Dieu se tient.

Ce sont là les grandes villes du Royaume ; il reste que nous parlions de leurs Bourgs ou de leurs villages. Les meilleurs sont ceux qu'ils ont consacré à leurs Idoles, dans lesquels ils leur ont dédié des *Dewals* ou des Temples. Ils ne songent point à tirer des ruës au cordeau , ni à bâtir leurs maisons les unes auprès des autres , ou avec quelque regularité. Chaque famille vit en son particulier dans une maison , autour de laquelle il y a le plus souvent une haye & un fossé , à cause de leurs bestiaux. Jamais ils ne bâtissent sur le grand chemin , & ils ne veulent point avoir de villages trop passans , ne se souciant de voir que ceux avec qui ils peuvent avoir quelque affaire. Leurs villages ne sont pas fort grands : dans les uns il n'y aura que quarante maisons , quelquefois cinquante ; dans les autres on en verra jusques à cent , & d'autres n'en ont que huit ou dix.

Com-
ment
leurs
Bourgs
sont bâ-
tis.

On peut dire de leurs Bourgs , ce qui a déjà esté dit , de leurs grandes villes , qu'il y en a une bon-
en

ne partie
qui tom-
bent en
ruine.

en a plusieurs de ruinez , à cause que d'ordinaire ils les abandonnent quand ils y voyent des maladies un peu frequentes & que deux ou trois personnes meurent en peu de temps ; car alors ils se persuadent que le Diable les attaque , & pour éviter sa fureur , ils vont peupler en un autre village , laissant là & leurs maisons & leurs terres. Quelque temps après , lorsqu'ils s'imaginent que le Demon s'est retiré , ils reprennent possession de ce qu'ils avoient abandonné , ce qui néanmoins n'arrive qu'à ceux qui sont moins scrupuleux ou plus interessés que les autres , & ils reprennent les maisons & les terres qu'ils avoient laissées.

CHAPITRE III.

De leurs Grains & de leur Agriculture.

-Produ-
ctions
du pais.

AYant ainsi jusqu'ici parlé du pais , l'ordre que nous nous sommes proposé , veut que nous parlions de ce qu'il produit , de ses fruits , de ses plantes , de ses animaux , de ses oiseaux , de ses mineraux , & de plusieurs autres choses de cette nature. Et à cet égard , je déclare une fois pour toutes , que l'on ne doit point attendre de moi une Histoire exacte ou parfaite , le peu de temps que j'ay à donner ne me permettant que
d'é-

d'écrire une Relation de ce qu'il y a de plus remarquable dans tout cela. Je commenceray par leurs grains qui sont comme le soutien du païs.

Ils en ont de diverses sortes, toutes différentes des nôtres; le ris est la principale, & il y en a plusieurs especes, qu'ils nomment différemment, selon le temps qu'il leur faut pour meurir, bien qu'il n'y ait pas beaucoup de difference pour le goût. C'est pour cela, qu'ils appellent *Mauvi* celuy qui meurit en sept mois; *Hauteal* celuy qui est bon à manger au bout de six; *Honorowal* celuy qui vient en cinq; *Henit* celuy qui est en maturité en quatre; & *Aulfancol* celuy qui meurit en trois. Le prix de toutes ces especes de ris est le même; celuy qui est plutôt meur a meilleur goût, mais il ne rapporte pas tant: sur cela on peut demander pourquoi donc iis en sement d'autre que celuy qui est le plus long temps à meurir, puis qu'il rapporte plus de profit? Je répons, qu'il faut remarquer ici, que l'eau est absolument necessaire, pour faire croître toutes ces sortes de ris, & qu'ils veulent en être toujous couverts, de sorte que les habitans prennent des peines incroyables, pour garder l'eau, & pour la faire venir sur leurs terres, par le moyen de leurs reservoirs & de leurs canaux. Ils la tirent des rivieres & des étangs avec beaucoup d'industrie, & aplanissent avec la même adresse, les terres où croissent leurs graines, aussi unies qu'un jeu de boules, afin que l'eau

Grains
de divers
sortes.

Ris.

Il croît
dans
l'eau.

les

les couvre entierement. Il n'y a pas jusqu'au terroir raboteux & coupé de Colines qu'ils ne sçachent mettre sous l'eau ; & voicy comment ils s'y prennent.

Ils applanissent ces Colines en façon d'Amphitéatre , dont les sieges ont trois pieds de large le moins & huit au plus : de sorte qu'ils sont les uns plus bas que les autres , à proportion que la Coline est plus ou moins roide : on les unit & on les fait un peu creux ; & c'est comme une espede d'escalier par lequel on peut aller au haut de la Coline ou de la montagne. Les reservoirs d'eau sont tout en haut ; delà on fait tomber l'eau sur les premiers rangs qui en recevant ce qu'il leur en faut , la laissent couler par degréz aux autres rangs. De cette maniere tout est arrosé ; d'abord les morceaux de terre les plus élevez , & ensuite ceux qui sont vers le pied de la montagne. La provision d'eau dure quelquefois plus , quelquefois moins , deux , trois , quatre ou cinq mois ; & c'est là dessus qu'ils se réglent pour l'espede de ris qu'ils semeront ; car le temps que le ris doit être à meurir doit répondre au temps que l'eau demeurera sur le terroir ; autrement le ris seroit gasté si la terre se trouvoit seche avant qu'il fust tout à fait meur. Sur ce fondement lors qu'ils prévoient que leur eau durera long temps , ils sement le meilleur ris , c'est à dire , celui qui meurit le plus lentement. Au contraire , s'ils n'ont que peu d'eau , ils se contentent de semer le moindre ris ,
c'est

c'est à dire, celui qui meûrit le plus promptement. Outre cela ils sont souvent obligez de mettre en terre ce dernier ris, pour éviter une perte plus considerable. Car leurs terres sont d'ordinaire en commun; & aussitôt qu'ils les ont ensemencées, ils les enferment de hayes; & quand la premiere sorte de grains est meure, celui à qui elle appartient fait moisson, & ensuite il luy est permis de rompre le haye & d'engraisser son bétail dans ce champ-là, ce qui causeroit un grand dommage à un autre, dont les grains demanderoient d'être un mois ou deux plus long temps en terre. C'est pourquoy lors que par necessité, ou par paresse, ou pour d'autres raisons, quelques-uns sont obligez de semer plus tard que les autres, ils sement la moindre sorte de ris, qui doit être meur aussitôt que le premier semé. De cette maniere ils moissonnent tous ensemble, & leur grain ne sçauroit être mangé ou foulé par les bestiaux, la difference dans la semaille n'emportant point une difference pour le temps de la recolte, ce qui néanmoins n'a pas de lieu pour quelques personnes qui ont des terres en propre, lesquelles sont entourées de hayes.

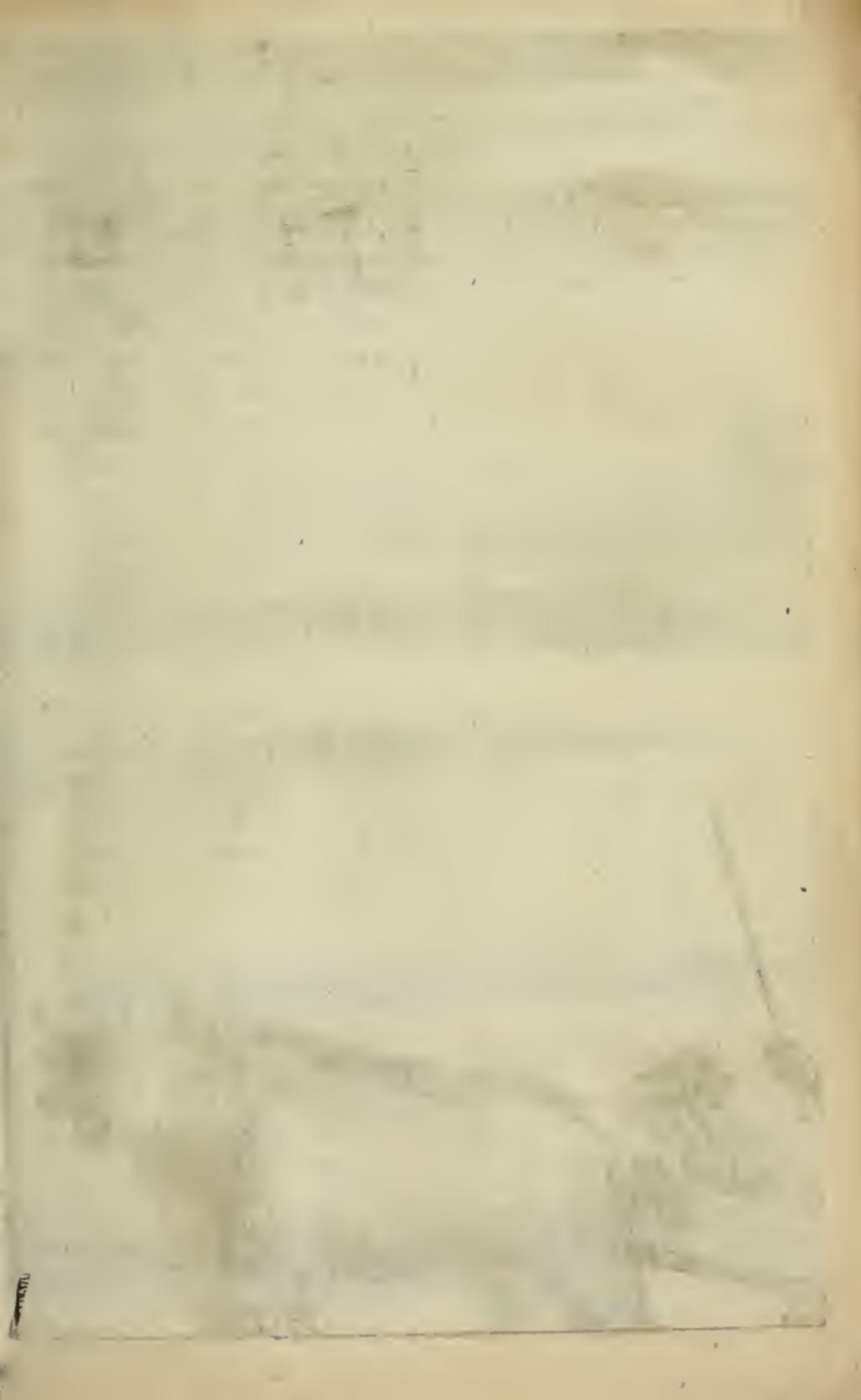
Il sement en divers temps & recueillent tous ensemble.

Les lieux où il n'y a point de rivieres ni de sources, comme dans les parties Septentrionales du Royaume, qui n'ont en tout que deux ou trois fontaines, ces lieux là, dis-je, ont recours à l'eau de la pluye, qu'ils arrêtent & qu'ils conservent par le moyen de certains reservoirs coupez dans la terre, d'où

Leurs reservoirs d'eau

d'où ils peuvent la distribuer sur leurs terres. Ces sortes de reservoirs ont la figure d'un croissant: chaque village en a un, & lorsqu'ils sont bien pleins d'eau, on compte que le grain est presque déjà dans la grange. Ce n'a pas esté un petit ouvrage que de faire ces reservoirs & il y en a un tres-grand nombre; leur grandeur est differente. Ils ont jusqu'à deux & trois brasses de profondeur, & un quart de lieuë, & même une demie lieuë de long. A présent qu'ils sont tout ombragez d'arbres, on les prendroit pour de veritables côteaux. Lorsqu'ils veulent se servir de l'eau qu'ils ont ainsi conservée, ils font une ouverture à l'un des bouts du reservoir & en tirent l'eau peu à peu. Ces sortes d'étangs sont tout à fait à sec dans les temps de secheresse, & l'on n'oseroit faire les reservoirs plus profonds, parce qu'encore que l'on püst y avoir beaucoup plus d'eau, ils ne seroient pas si commodes, & ne se déchargeroient pas si bien dans les champs. On trouve dans ces étangs des *Alligators* qui lorsqu'ils commencent à manquer d'eau se retirent dans les bois, & de là dans les rivieres, & ensuite la pluye les ramene à ces reservoirs. Ils sont petits & ne font point de mal aux hommes qui ne laissent pas de les craindre. Dans ces parties Septentrionales on seme la moindre sorte de ris, parce que l'on apprehende toujours une trop grande secheresse. A mesure que l'eau sort des reservoirs & qu'ils se dessé-

chent





Maniere de Labourer

chent on en tire un autre usage. On en fait fouler la bourbe par des Buffles, & après cela, on y sème du ris que l'on arrose souvent.

Ils sèment du ris dans de la bourbe.

Jusques ici, nous n'avons parlé que d'une espèce de ris qui croît dans l'eau : il y en a une autre sorte qui ne laisse point de mourir, quoi qu'il soit à sec. On le sème dans les lieux où l'on ne sçauroit faire venir l'eau; celui là se nourrit de la pluye, mais il n'est pas si estimé que l'autre, dont il diffère, & pour le goût & pour l'odeur.

Ris qui croît hors de l'eau.

Le temps que l'on sème d'ordinaire en ce pais-là, est durant les mois de Juillet & d'Aoust; la moisson se fait communement en Fevrier, ou à peu près. Mais ils n'observent aucun temps pour les terres qui sont bien arrosées. Ils les ensemencent toute l'année, soit qu'il faille labourer, ou bien faire la recolte. Toute une ville ou tout un village travaille conjointement; ils s'aident les uns les autres à la pareille, chacun étant obligé de travailler pour son voisin autant de jours que son voisin aura travaillé pour luy; ce qu'ils ne manquent jamais d'exécuter à point nommé.

Saisons pour les semailles & pour la moisson.

Leur maniere de travailler à la terre.

Leur maniere de labourer ayant quelque chose de peu commun, il ne sera pas inutile d'en parler ici. Pour commencer il faut parler des instrumens dont ils se servent pour cet usage. Leur charuë est d'un morceau de bois fait en coude & gros environ comme le bras. Elle a deux extremités comme l'on void; l'une est toujours en la main

Description de leurs charuës & autres instrumens.

du

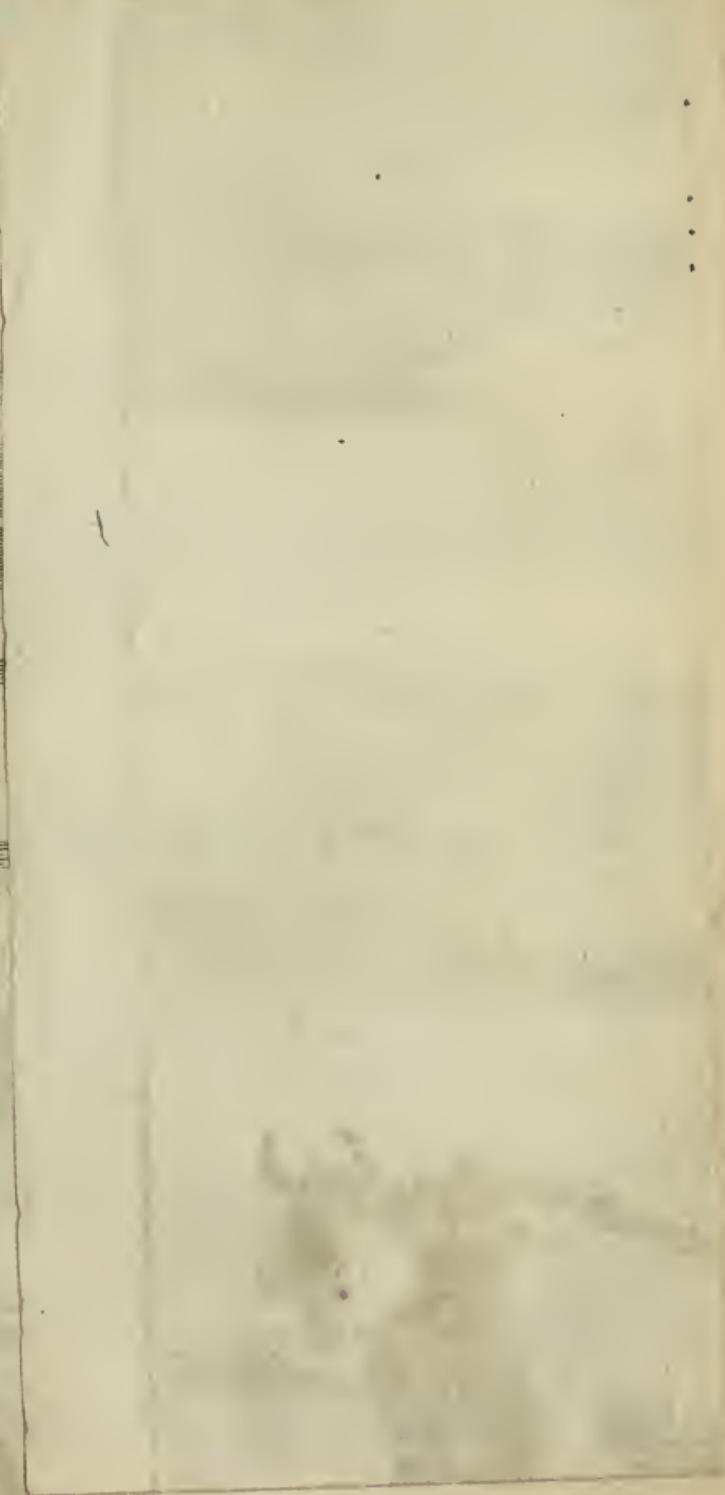
du labourer, & l'autre remuë la terre quoi qu'avec beaucoup d'inégalité. Vers cette partie qui forme le coude est un autre morceau de bois qui a trois ou quatre pouces d'épaisseur, & joint les deux côtez de la charuë, au bout de laquelle est une plaque de fer, pour empêcher que le bois ne s'use.

Commodité de ces charuës.

Il y a aussi au bout que tient le labourer, un timon où l'on attelle des buffes qui doivent labourer. Ces sortes de charuës sont propres pour le païs, à cause de leur légèreté, qui fait qu'on les tourne aisément; car les champs sont si petits, qu'on auroit assez de peine à les tourner avec de longues charuës: & si elles étoient plus pesantes, elles enfonceroient dans la bourbe & ne pourroient être facilement gouvernées. Elles n'enterrent point l'herbe comme les nôtres & cela n'est pas nécessaire; ils n'ont dessein que de remuër la terre, & après ils la couvrent d'eau, ce qui arrache les herbes. On ne sème point ici, que l'on n'ait labouré deux fois; & avant que de commencer à labourer, on arrose le champ, pour faciliter ce travail. Quand le premier labourage est achevé, on fait les réservoirs d'eau, autrement la terre ne seroit plus assez dure pour servir à cet usage. Et ces réservoirs sont nécessaires, en premier lieu, parce qu'ils sont fermés de bonnes digues qui servent de sentiers, sans lesquels on s'enfonceroit dans la bourbe jusqu'au genouil: en second lieu, pour garder les eaux, dont ils doivent ensuite arroser leurs terres.

Leur premier labourage.

Les





Comme ils rendent leurs Champs Unis.

Les bords de ces réservoirs n'ont d'ordinaire qu'un pied de large, ils sont unis, & on les polit, comme nous faisons nos murailles avec la truelle.

Dés que le premier labourage est fait & que les réservoirs sont achevez on met la terre sous l'eau jusqu'au second labourage, & alors elle est fort bourbeuse; de sorte que les bêtes qui labourent luy font autant de bien en la foulant aux pieds, que la charuë même. Car plus la terre est bourbeuse, & plus on en est content. Quelquefois même on n'employe point la charuë pour ce second labourage; il suffit que les bestiaux en foulant la terre, la rendent encore plus bourbeuse. Quand cela est fait, il faut la couvrir d'eau une autre fois, afin que pendant qu'ils préparent les grains, l'herbe se pourrisse. Le grain qu'on sème doit tremper en l'eau toute une nuit, après quoi on le met en un monceau qu'on couvre de feuilles vertes, & on le laisse en cet état, cinq ou six jours, afin qu'il pousse. On le remet ensuite tremper; on le rassemble en un monceau, on le recouvre de feuilles, & il pousse de petites barbes & de petites racines. Tandis qu'ils apprêtent ainsi leurs grains, ils préparent aussi leurs terres. Ils prennent une planche longue d'environ quatre pieds, qu'ils font traîner sur leurs terres par des Buffles, non pas sur le plat de l'ais, mais sur le côté, & leur dessein en cela est de mêler la terre & les herbes ensemble, afin de faire un fond uni, que l'eau

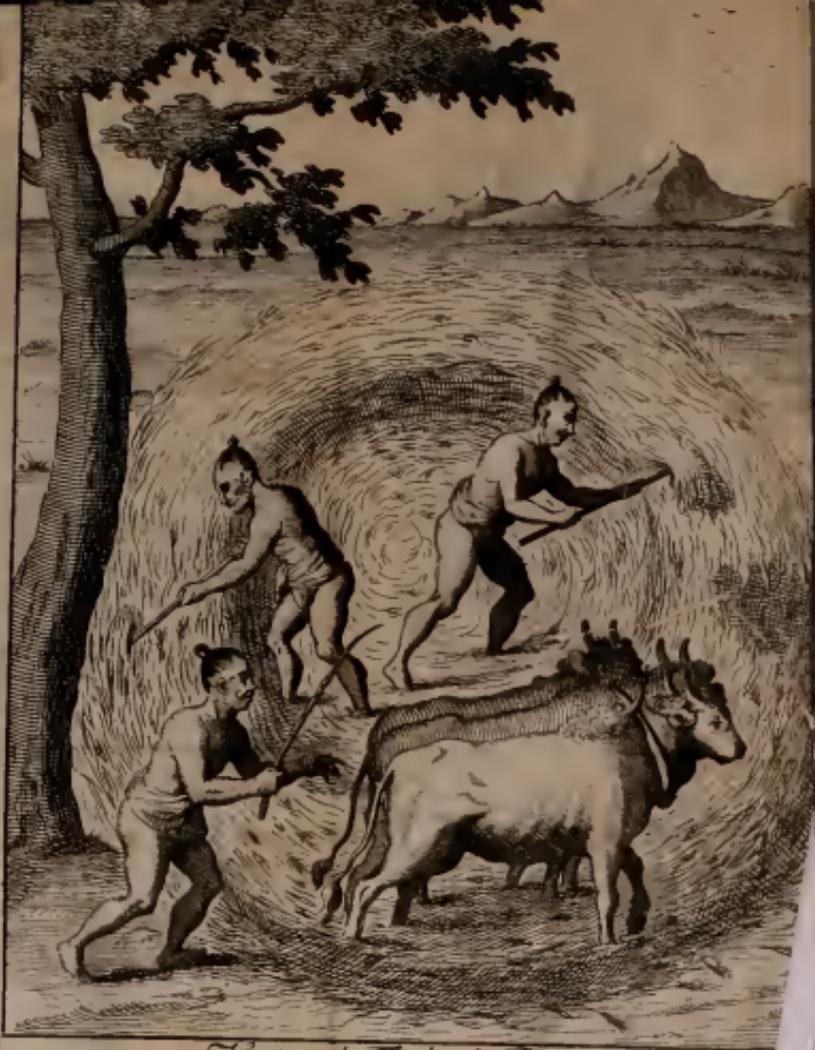
Leur second labourage.

Comme ils préparent le grain qu'ils veulent semer, & la terre, après qu'elle a été labourée.

couvre par tout également : & s'il reste quelque brind'herbe hors de l'eau, ce qui se peut facilement voir, ils le rompent avec cette planche. On voit de là, que leur terre est toujours sous l'eau, pendant qu'ils apprêtent la semence laquelle ils peuvent jeter huit jours après qu'elle a esté trempée. Quand il est question de semer, on fait écouler toute l'eau, & on unit encore la terre avec des planches longues d'un pied & demi, que l'on attache à de longues perches, avec lesquelles on trace de petits sillons d'espace en espace, pour écouler la pluye : car le grain pourriroit s'il avoit trop d'eau. On sème ce grain avec grand soin, & on l'unit avec la main, à peu près comme nous faisons lors que nous falons de la viande.

Leur
maniere
de se-
mer.

La semence demeure ainsi à sec, jusqu'à ce qu'elle pousse hors de la terre, environ quatre ou cinq doigts. Après cela, il est temps qu'elle soit couverte d'eau, non seulement afin qu'elle se nourrisse par ce moyen, mais aussi afin que les mauvaises herbes meurent par trop d'humidité, car ils arrachent de leurs champs ces mauvaises herbes, avec autant de soin que nous les arrachons de nos jardins. Et lors que le grain est à la hauteur d'un demi pied ou davantage, les paisannes le vont sarcler; elles l'arrachent aux endroits où il est trop épais, & le replantent dans ceux où il est plus clair semé; & l'eau dont il avoit toujours été couvert, jusqu'à sa maturité, étant enfin



Maniere de Fouler le Ris.

enfin écoulée, on le laisse sécher avant que de le couper. Ils ne se servent jamais de fumier, car leur maniere de labourer & de noyer la terre tient lieu de tout.

Ils moissonnent de même que les Anglois. Et comme j'ay dit cy-dessus, que les villes entieres se joignent ensemble pour labourer, aussi font-elles la même chose, lors que l'on va à la recolte. Ils travaillent à faucher un seul champ, ensuite ils passent à un autre, jusqu'à ce que le grain de tous les habitans soit coupé. Aussi la coutume est établie parmi eux, que celui pour qui on fait la moisson nourrisse cette foule de moissonneurs. L'ouvrage des femmes est de ramasser le grain qu'on vient de couper; & elles le portent dans le lieu où l'on doit le séparer d'avec la paille.

Ils ne battent point leurs grains, mais ils les font fouler aux pieds par des bestiaux, ce qui est beaucoup plus prompt & plus aisé: car de cette sorte on en fait, jusqu'à quarante ou cinquante boisseaux par jour. Pour cela, ils prennent auprès du champ un lieu commode de vingt ou vingt-cinq pieds en quarré: ils en coupent le gazon, & ne commencent à travailler que quand la cérémonie suivante les y a préparez. Premièrement, on seme le lieu de cendres, sur lesquelles on trace des fleurs & des branches renfermées dans autant de ronds. Ils mettent ensuite au milieu de cet espace de terre plusieurs coquilles extraordinaires, des morceaux de fer, & du bois de plusieurs

Leur maniere de fouler le bled.

Cérémonie qu'ils pratiquent en cette rencontre.

fortes, qu'ils gardent exprés pour cela. Une grosse pierre est enfin mise là dessus, après quoi, les femmes ayant chacune sa gerbe de bled sur la tête, font trois fois le tour du lieu, dans lequel ils jettent enfin leur gerbe. Au même temps on y porte en diligence le reste des grains. Il est deu aux femmes un certain tribut pour ce travail & pour avoir sarclé le champ; elles appellent ce tribut *Warapol*, c'est à dire, qu'elles doivent avoir autant de grain, qu'il en peut tenir sur la pierre & sur les autres choses dont ils se servent pour la cérémonie & qu'ils posent au milieu de cet espace de terre dont nous avons parlé.

Lorsqu'il y a lieu de craindre la pluye, soit à cause du temps, ou de la situation du país, on foule le grain dès qu'il est coupé, car comme ils n'ont point de granges assez pour cela, ils faut qu'ils se servent d'un champ fort souvent: mais quand ils ne craignent point la pluye, ils amassent souvent leurs grains en un monceau, & les laissent exposés à l'air durant plusieurs mois

Quelquefois le ris perd sa peau lors qu'on le pelle dans un mortier, ou qu'on le bat plusieurs fois sur la terre: mais il y en a qu'il faut premierement faire bouillir, autrement il se reduiroit en poudre en le battant. Le dernier ris est estimé le meilleur & j'ay experimenté que c'est le plus sain de tous. On le bat encore une fois, pour en ôter une pellicule qui se reduiroit en son, après quoi il devient blanc,

Le païs outre le ris fournit plusieurs autres fortes de grains, mais qui n'en approchent pas en bonté, & c'est ce que les pauvres gens mangent quand le ris leur manque; ce qui arrive ordinairement au bout de six mois. Ils ont, par exemple, le *Coracan*, petite graine semblable à la graine de moutarde: elle leur fournit de la farine, soit qu'ils la battent dans un mortier, ou bien qu'ils la fassent moudre, comme du bled. Et cette farine leur sert à faire des gâteaux qu'ils cuisent sur de la braïse ou à quelque autre usage: mais pour peu que l'on n'y soit pas accoutumé il donne des trenchées. Pour le moudre, on prend deux pierres rondes, qu'on tourne avec la main, par le moyen d'un bâton. Il y a plusieurs especes de ce grain-là, dont l'une meurt en trois mois & l'autre en quatre, & le reste à proportion. Le *Coracan* rapporte beaucoup, lorsqu'il est semé en bonne terre, & il croît sur les montagnes de même que dans les plaines.

Autres fortes de grains.

Le *Coracan*.

Il y a encore une autre sorte de grain, qu'ils nomment *Tanna*, dont ils se servent beaucoup vers le Nord de l'Isle, mais on n'en sème que très rarement à Cande Uda. Cette graine est aussi petite que l'autre, mais elle profite encore beaucoup davantage, un seul grain portant d'ordinaire, deux, trois, quatre & jusques à cinq tiges, se!on la terre où on la sème; & sur chaque tige est un épïc qui porte jusqu'à mille grains. Je ne crois pas qu'il y ait aucune sorte de graine

Tanna.

qui rapporte davantage. Chaque païsan n'en sème pas plus de deux litrons à chaque saison. Ce *Tanna* fort deux pieds ou deux pieds & demi hors de terre : & lorsqu'il est meur ils le recueillent de cette maniere. Les femmes vont arracher les épics & les apportent à la maison dans des paniers. On coupe de même façon les épics du *Coracan*, si ce n'est que comme ils sont fort durs, on est contraint de se servir de coûteaux. Ils sont secher cette graine dans une poëlle, après quoi ils la battent dans un mortier pour l'égrainer. Il peut être bouilli comme le ris, mais il s'enfle beaucoup davantage & est estimé fort sain, quoi qu'il laisse de la sécheresse dans la bouche. Il est plat & jaune, fort agréable à la veuë, & croît en quatre mois, quelquefois en trois. On en trouve diverses sortes, dont quelques-unes viennent bien dans des terres sèches, comme

Moung. les autres, & tel est le *Moung*, graine semblable à celle des Vesses, qui croît dans une

Omb. cossé. Tel est aussi l'*Omb*, autre petite graine qu'on fait bouillir & qu'on mange comme le ris. Cette dernière graine produit quelquefois un effet assez étrange, c'est que si on vient à la manger lorsqu'elle est encore nouvelle, elle rend semblable à un homme yvre & excite des maux de cœur & des vomissemens, ce qui n'arrive néanmoins que quand on la prend en certaine terre, car toutes sortes de terroirs ne luy donnent pas cette mauvaise qualité. Du reste, personne n'en veut lorsqu'elle est

vieille.

vielle. *Minere*, *Boumas* & *Tolla*, sont encore de petites graines. La seconde est appelée *Garavances*. Le *Tolla* leur donne de l'huile de laquelle ils ont accoutumé de s'oindre le corps. Quelquefois même, ils le font secher, & le mangent avec du *Jag-gory* ou avec de la *Cassonade* noire.

CHAPITRE IV.

De leurs Fruits, & de leurs Arbres.

IL y a dans cette Isle une grande quantité de fruits de plusieurs sortes : & il y en auroit beaucoup davantage, s'ils les estimoient, ou qu'ils les voulussent faire croître. Ils ne soucient point des fruits dont le goût est agréable & ne recherchent que ceux qui les peuvent nourrir & appaiser leur faim, lorsqu'ils commencent à manquer de grain, ou lorsqu'ils songent à ménager ce qui leur en reste. Ils ne plantent donc que les arbres qui rapportent ces fruits rasiâsians; & ceux dont le fruit est plus délicat viennent d'eux-mêmes: parce que le fruit meur tombant, sa semence reprend dans la terre & produit naturellement un autre arbre. Ils ont de toutes sortes de fruits qui croissent aux Indes. Ils cueillent la plupart des fruits délicats avant qu'ils soient meurs, & ils les mettent bouillir. C'est de cette sorte qu'ils font le *Carrée*, comme

ils ont une grande diversité de fruits délicats.

Les
meil-
leurs
fruits
appari-
ennent
au Roy.

l'appellent les Portugais, c'est à dire, une espece de haut goût pour leur ris. Il faut remarquer que par tout où il se rencontre quelques fruits plus délicats qu'à l'ordinaire, les *Ponudecars* ou Officiers du pais attachent une feuille autour de l'arbre au nom du Roy, & font trois nœuds au bout de la feuille. Dés ce temps là, qui que ce soit, non pas même le maître de l'arbre n'ose y toucher; autrement il s'exposeroit à un sévère châtement, qui va quelquefois jusqu'à la mort. Lors que le fruit de cet arbre ainsi lié est meur, on le met dans un linge blanc, & on le porte au Gouverneur de la Province dans laquelle il croît. Que si ce fruit est parfait sans aucune tache, il le remet dans un autre linge blanc & l'envoie au Roy, & il ne revient jamais rien au propriétaire pour un si beau fruit. Il est même fort heureux si on ne l'oblige pas à l'aller porter au Monarque, quelque éloignée que soit la Cour. Voilà ce qui fait que le peuple ne plante des arbres fruitiers que ce qu'il en faut pour aider à le nourrir.

Leurs
Noix.

Entre les fruits dont ils font le plus de cas, est celuy qu'ils nomment Noix de Betel, qui ne croissent que dans les parties Méridionales & Occidentales de l'Isle. Ces sortes de Noix ne viennent point dans les champs, mais seulement dans les villages, où les Noyers font comme un bois sans aucun enclos, pour distinguer les arbres de l'un d'avec les arbres de l'autre. Mais ils ont de certaines marques, ou aux arbres
mê-

mêmes, ou auprès des arbres, auxquelles ils reconnoissent ce qui appartient à chacun. Ils ne plantent point ces arbres, mais lors que la noix est meure elle tombe sur l'herbe & y prend bien-tôt racine. Ces arbres sont ^{Les Ar-} hauts & droits, mais il y en a peu qui soient ^{bres.} plus gros que le gras de la jambe. Les noix croissent au haut de l'arbre par pelotons : & étant meures, elles sont d'une couleur rougeâtre & fort agréables à la veüe. D'abord qu'elles sont cueillies on les met par monceaux, jusqu'à ce que la coquille soit un peu pourrie, après quoi ils les font secher au soleil, & puis ils en raclent la coquille avec une espece de couteau de bois, les accommodant toutes de cette maniere l'une après l'autre. Ces arbres portent quelquefois cinq cents noix, quelquefois mille, & quelquefois jusqu'à quinze cents, mais il y en a d'autres aussi qui n'en portent que trois ou quatre cents. D'ordinaire ils n'ont du fruit qu'une fois l'an ; mais aussi le peuple peut avoir des noix vertes pour toute l'année. La feuille de ce Noyer ressemble en quelque ^{Feuilles} façon à celle de l'arbre qui porte le Coco. ^{de No-} Elle est longue de cinq ou six pieds, & à ^{yer.} chaque côté sont d'autres petites feuilles qui produisent quelque chose de semblable aux barbes d'une plume. Les Chingulays appellent les grandes feuilles branches, & pour les petites ils les nomment feuilles. Elles tombent tous les ans, aussi bien qu'une espece de pellicule à quoi elles tiennent & laquelle est ^{sa pelli-} étendue sur le corps de l'arbre comme une ^{cule.}

écorce. Ils battent de tous côtez le bouton qui porte ensuite la noix, & à mesure qu'il grossit, la pellicule dont je parle s'ouvre & tombe enfin tout à fait avec la grande feuille.

A quoi
elle sert.

Cette pellicule est forte & ressemble à du cuir, & les païsans s'en servent beaucoup. Ils en font des vaisseaux dans lesquels ils mangent & où ils enveloppent leurs provisions quand ils voyagent: car ils peuvent mettre dans ces feuilles toutes sortes de choses liquides, comme de l'huile & de l'eau, les pliant par le milieu, & en roulant les deux côtez de telle sorte, qu'elles font une maniere de bourse. Pour ce qui est de leur grandeur, elle dépend presque de la grosseur de l'arbre, mais d'ordinaire elles ont deux pieds de long sur un pied & demy de large. Il n'y a point d'Hostelleries en ce païs-là pour les voyageurs, c'est pourquoi ils ont coûtume d'envelopper dans ces feuilles leurs provisions toutes apprestées.

Le Bois.

L'Arbre est fort moëlleux dans le cœur; quelquefois il s'éclatera d'un bout à l'autre. Le bois en est pourtant dur & fort: ils s'en servent à lasser leurs maisons, & ils en font des palissades pour leurs champs. Ces hayes ou ces palissades sont doubles, étant traversées par plusieurs barres du même bois. Il n'y a pas beaucoup d'argent dans le païs, mais on s'y fournit de tout ce qui est nécessaire par le moyen de ces noix-là. C'est une fort bonne denrée, qu'ils peuvent porter aux Côtes de *Coromandel*. Le prix ordinaire de ces noix, lorsqu'on en faisoit encore trafic, au temps que j'arrivay dans
cette

cette Isle, étoit un écu pour vingt milliers : mais à present on en fait si peu d'état, qu'on les laisse tomber & pourrir à terre sous les arbres, où quelquefois aussi elles rejettent. Il se trouve une espece de ces noix qu'on ne peut manger vertes sans s'exposer à des étourdissemens & à un flux de ventre.

Entre les divers fruits dont le païs abonde, il y a le *Jacks*, que les habitans de l'Isle appellent *Polos*, lorsqu'il ne fait que pousser, *Cose* quand il est tout vert, & *Waracha*, ou *Vellas* quand il est meur : mais il y a cette difference que les *Varachas* sont durs, & les *Vellas* sont comme de la bouïllie. A les voir on ne les distingueroit pas, bien qu'ils viennent de deux arbres differens. Ce fruit est d'un grand secours au peuple, dont il fait une partie de la nourriture. Il croît sur un fort grand arbre, il est aussi gros qu'un pain de dix-huit livres, il a la couleur verdâtre & est tout hérissé de pointes. Sa graine que ceux du païs appellent des œufs, est toute éparse dans ce fruit, comme les pepins d'une citrouille. Pour le cueillir, on n'attend pas qu'il soit meur ; on souhaite seulement que la graine le soit assez, ce que l'on sent par un petit trou qu'ils font au fruit. Après cela ils le coupent par morceaux qu'ils font bouïllir & qu'ils mangent pour épargner leurs ris, aussi bien que pour se remplir. On mange ce fruit comme nous mangeons des navets ou des choux ; aussi a-t'il à peu près le goût des derniers. Il ne faut qu'un] de ces derniers pour rassasier six ou

sept personnes. Lors qu'ils sont meurs ils sont doux , & alors on les peut manger cruds. Les pepins de ce fruit ressemblent assez à des Chataignes , soit en couleur , soit en gouft , & sont presque aussi bons. Les pauvres les font bouïllir , ou cuire dans les cendres & en ont touïjours un morceau au coin de leur feu ; & lors qu'ils vont voyager ils en portent dans un sac pour leur provision. Un de ces fruits aura quelquefois trois chopines ou deux pintes de ces graines. Il en sort lors qu'on les coupe une substance blanche & épaisse comme du Goudron , qui s'attache comme de la glu. Ils l'appellent *Cola* , ou sang de *Cos*. Quelques uns mêlent cette substance avec de la fleur de ris , & en font comme un plat d'œufs.

Jombo.

Il y a encore une autre sorte de fruit qu'ils appellent *Jombo* , & que je n'ay jamais veu en aucun autre endroit des Indes. Il a le gouft d'une pomme , & est plein de jus , fort agréable au palais , & aussi très-sain : c'est un des plus beaux fruits que l'on voye , car il est d'un blanc mêlé de rouge , comme s'il avoit été peint.

Autres
fruits

quicroit-
sent dans
les bois

Il y a plusieurs autres sortes de fruits sauvages qui viennent dans les bois , comme des *Muvros* qui sont ronds , de la grosseur d'une cerise & qui sont doux & agréables ; des *Dongs* qui ressemblent à une Cerise noire : des *Ambellos* qui sont comme des groseilles. Il y a enfin des *Carollas* , des *Cabellas* , des *Cabela* , des *Pookes* & des *Pollas* ,
qui

ruits
n-
ns
cles
res
ies
in-

le
:



Chingulay à couvert de la Pluie sous la feuille de Tolipat.

qui sont tous comme de petites prunes & ont fort bon goust. Outre cela, on y voit des *Paragiddes*, qui ressemblent à nos poires; & plusieurs autres fruits de cette nature.

Ils ont aussi dans cette Isle quelques-uns des fruits qu'on a ailleurs aux Indes, comme *des Noix de Coco*, des *Plantins*, des *Bananas* de plusieurs sortes, que l'on distingue par le goust, aussi bien que par leurs différens noms. Ils ont aussi de très-bonnes *Oranges douces & aigres*, de petits *Limons*, point de gros. Ils ont des *Paurarings* qui ont tout à fait le goust du Citron & qui sont plus gros que les deux poings. On y trouve de véritables *Citrons*, & de petites *Oranges douces*. Il y a plusieurs autres sortes de *Limons & d'Oranges*, des *Mangos* de plusieurs especes, dont les uns sont fort doux & bons à manger. Le Roi aime passionnement ces fruits, & il s'en fait apporter de tous les endroits de l'Isle. Les *Pins* y croissent aussi, les canes de sucre, les *Melons d'eau*, les *pommes de Grenade*, le *raisin noir & blanc*, les *Mirabolans*, les *Codjeux* & plusieurs autres.

On y voit trois autres arbres qu'il ne faut pas passer sous silence. A la vérité, ils n'ont point de fruits propres à manger, néanmoins les feuilles de l'un, le jus de l'autre, & l'écorce du troisième sont fort recommandables pour leur utilité.

Le premier se nomme le *Tallipot*. Il est fort droit & aussi haut & gros qu'un *mât*

Fruits
com-
muns
avec les
autres
parties
des In-
des.

Le Talli-
pot. L'ade-
mirable

usage de
la feuille.
le.

mât de vaisseau. Ses feuilles sont d'une telle grandeur , qu'une seule peut couvrir quinze ou vingt hommes , & les défendre de la pluye. Quand on a seché ces feuilles elles sont fortes , mais maniables. On diroit qu'elles sont faites presque par miracle pour l'usage de ce pais-là. Ils les portent avec eux : car bien que cette feuille étant ouverte soit grande , elle se peut néanmoins resserrer , comme un évantail , & alors elle n'est pas plus grosse que le bras , & est extraordinairement légère. Ils la coupent par morceaux & la portent à la main. Elle est ronde naturellement , mais ils la coupent en triangle. Ils s'en couvrent en voyageant , & mettent le bout pointu par devant , ce qui leur sert pour s'ouvrir le passage à travers des buissons. Cela les garentit de la pluye & du soleil. Tous les Soldats en portent avec eux , non seulement pour ces usages , mais encore pour en faire des Tentes , ce qui est d'un grand secours à ce peuple qui marche nud , & qui se trouve dans un pais sujet à la pluye. J'ay apporté en Angleterre une de ces feuilles & en voici la figure. Toutes ces feuilles croissent au sommet de l'arbre , comme celle du Coko. Il ne porte point de fruit que l'année qu'il meurt , & alors il est au haut de l'arbre qui pousse de grandes branches , toutes chargées de fleurs jaunes très-belles & très agréables , mais dont l'odeur est trop forte. Cette fleur se tourne après en un fruit rond & dur de la grosseur de nos plus belles cerises ,

cerises, mais qui n'est bon que pour semer. Le *Tallipot* ne porte donc qu'une seule fois, mais en recompense il est si chargé de fruit & de graine, qu'un seul arbre en a assez pour toute une Province. D'autre part, l'odeur de ce fruit est insupportable, & on ne manque jamais d'abattre ces sortes d'arbres qui sont auprès des maisons, d'abord qu'ils ont des boutons : car on préfère la commodité à l'usage qu'on pourroit tirer de cette semence. Si on coupe l'arbre avant qu'il porte du fruit, on y trouvera une moëlle bonne à manger. On bat cette moëlle dans un mortier, & après l'avoir re-

La moëlle bonne à manger.

duite en fleur, on en fait des gâteaux qui ont le goût du pain blanc & qui nourrissent les habitans, un peu avant la moisson.

Le second arbre dont nous avons à parler est le *Ketule*. Il est droit, mais il n'est ni aussi haut, ni aussi gros que l'arbre qui porte la noix de Coco. Il n'a en dedans qu'une moëlle blanche comme le *Tallipot*. Il porte une espece de liqueur qu'ils appellent *Tellegie*, qui est extrêmement douce, très-agréable & très-saine, mais sans aucune force. Ils la ramassent deux fois par jour, & des meilleurs arbres trois fois. Les arbres communs en rendent douze pintes par jour; quelques-uns plus, & d'autres moins. Ils font bouillir cette liqueur, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à une certaine consistance, & alors c'est une espece de Cassonade noire, qu'ils appellent *Faggory* : mais s'ils veulent y prendre un peu plus de

Le *Ketule* rend un jus délicieux.

peine,

peine, ils peuvent la rendre aussi blanche que nôtre sucre ordinaire, auquel il ne cede ni en utilité ni en bonté. Voici comment ils tirent cette liqueur. Lors que l'arbre est venu à maturité, il pousse vers sa pointe un bouton qui avec le temps se change en un fruit rond, & c'est là sa semence qui n'est bonne que pour semer. On coupe & on apprête ce bouton en y mettant quantité de choses, comme du sel, du poivre, du Citron, de l'Ail, des feuilles & autres choses semblables: ces ingrediens le conservent verd & l'empêchent de meurir. Ils en coupent tous les jours un petit morceau vers le bout & la liqueur en tombe. Cet arbre porte une feuille semblable à celle de l'arbre de Coco, qui tient à une écorce, comme les feuilles des Noyers de Betel: mais cette écorce est dure comme du bois, & elle est pleine de filets aussi forts que du fil d'Archal, & ils s'en servent pour faire de la corde. Les feuilles de cet arbre tombent pendant tout le temps qu'il croît, mais lors qu'il est arrivé à sa grosseur, elles demeurent plusieurs années sur l'arbre sans tomber, & lors qu'elles tombent il n'en revient point d'autres. A mesure que ce bourgeon qui croît au haut de l'arbre se meurit & se fanne, il en croît d'autres plus bas tous les ans, jusqu'à ce qu'ils gagnent la teste des branches, & alors l'arbre ne porte plus, mais il meurt, après avoir subsisté huit ou dix ans en cet état là. Le bois de cet arbre n'a pas plus de trois pouces d'é-

Son
écorce
propre
à faire
des Cor-
des.

Propriété
& usage

paisseur.

païffeur. Il est extrêmement dur & difficile à couper, mais fort sujet à se fendre de soi-même, depuis le haut jusques au bas; c'est un bois fort lourd. Ils en font des pilons pour battre leur ris: la couleur en est noire, & ce bois ne paroît pas être naturel & semble composé de plusieurs pièces de rapport. Les Boutons de cet arbre aussi bien que ceux des Noyers de Betel, & de Coco sont bons à manger & ressemblent à nos noix & à nos amandes.

Le troisième arbre est celui qui porte la Canelle & qu'ils appellent *Corunda Gauhab*. Il croît dans les bois, comme les autres arbres, & ils n'en font pas plus de cas. On en trouve davantage à l'Ouest de la grande *Maxcla-Gongue*, qu'en aucun autre lieu, & il est aussi commun que les noisetiers d'Angleterre. Il y en a beaucoup en de certains païs, en d'autres fort peu, & en d'autres point du tout. Cet arbre n'est pas fort haut mais il est d'une grandeur raisonnable. La Canelle que nous avons est l'écorce de cet arbre; elle paroît blanche étant sur l'arbre; on l'enleve & puis on la fait sécher au soleil; ils ne la prennent que sur les petits arbres, bien que l'écorce des plus grands ait une odeur aussi douce, & que le goût en soit aussi fort que des autres. Le bois de cet arbre ne sent point. Il est blanc & n'est pas plus dur que le sapin; ils s'en servent à toutes sortes d'usages & ne l'épargnent pas plus que tout autre bois. Sa feuille ressemble fort à celle du Laurier, tant pour la couleur

ge de ce bois.

L'arbre qui porte la Canelle.

Son écorce.

Son bois.

leur que pour l'épaisseur : toute la différence qu'il y a , c'est qu'au lieu que le Laurier n'a qu'une coste droite, sur laquelle le verd s'étend des deux costez , la feuille de Cannelle en a trois , par le moyen desquelles elles s'élargit. Quand les feuilles commencent à pousser , elles sont rouges comme de l'écarlate. Si vous les frotez entre vos mains , vous trouverez qu'elles ont plus l'odeur du Cloud de Geroffle que de Canelle. L'arbre porte un fruit qui est ordinairement meur au mois de Septembre , & qui ressemble au gland , mais il est plus petit.

Son
fruit.

Ce fruit n'a pas tant d'odeur ni de gouft que l'écorce. Etant bouilli dans l'eau, il jette une huyle qui nage sur l'eau , & quand cette huyle s'est congelée , elle est aussi dure & aussi blanche que du suif , & a une odeur fort agréable ; outre qu'on l'applique au Corps dans l'occasion, on la brûle aussi dans les lampes , mais on n'en fait point des chandelles , si ce n'est pour le Roi.

Il y a dans cette Isle plusieurs sortes d'arbres , tant dans les bois que dans les jardins , qui portent des bayes ou de petits fruits qui ne sont pas bons à manger, & dont on ne se sert que dans les Lampes.

Il y a aussi d'autres arbres qui méritent d'être remarquez , soit pour leur figure étrange , ou pour leur usage , & j'en marqueray quelques-uns.

Le fruit
de l'*Oru-*
la est un

L'Orula est aussi gros qu'un pommier qui porte un petit fruit assez semblable à une Olive , hormis qu'il est plus pointu des deux bouts.

bouts. La peau en est d'un verd rougeâtre, & couvre un noyau fort dur, dont ils se servent pour se purger & pour teindre en noir; voici comment. L'ayant pilé ils le mettent infuser dans de l'eau, pendant un jour ou deux, & il la rend semblable à la biere. Ils trempent ensuite leur drap, ou ce qu'ils ont dessein de teindre dans cette eau, & puis le font sécher au Soleil. Dès qu'il est sec, ils le plongent dans une bourbe noire & l'y laissent une heure après cela, ils le lavent dans de l'eau: alors il est d'un noir un peu enfoncé, & pour achever ils le remettent encore une fois dans la teinture, où il devient absolument noir.

Cette eau a encore une autre usage, elle emporte en une nuit de temps la plus forte rouille du fer, & prend cependant une telle noirceur, qu'on pourroit s'en servir au lieu d'encre. Ces arbres ne croissent qu'en quelques endroits de l'Isle, & ne sont pas à beaucoup près si fertiles que l'arbre qui porte la Cannelle. Les Droguistes de ces païs là en vendent les fruits.

On y voit encore le *Donnekaia Gauhab*, arbrisseau qui porte des feuilles larges de deux doigts & longues de sept ou huit pieds, qui ont des épines des deux côtes, & un rang d'épines au milieu. Ils fendent ces feuilles pour en faire des nattes. Cet arbrisseau porte un Bourgeon fort long, & qui a la forme d'un pain de Sucre. Ce Bourgeon est couvert de feuilles qui l'enveloppent, comme les feuilles font un chou.

Elles

purgatif,
& sert à
la tein-
ture.

Cette
eau ôte
la rouil-
lure du
fer &
peut ser-
vir d'en-
cre.

Le *Don-
nekaia.*

Elles ont une excellente odeur & sont jaunes comme de l'or. Ce bouton s'épanouit en plusieurs bouquets de fleurs, & s'étend en s'ouvrant comme un bouquet de plumes : toutes les fleurs en sont blanches, mais fort petites. On se sert des racines de cet arbrisseau pour faire des cordes, en les fendant en courroyes, & en les entortillant ensemble.

Le *Capita*
ra.

Le *Capita Gauhab*, autre arbrisseau qui n'est pas plus gros que le bras d'un homme, a un bois, une écorce, & des feuilles qui ont une odeur de médecine : aussi s'en sert on quelque-fois comme d'un remède. La feuille en est d'un beau verd, ronde, mal unie & de la grandeur de la paume de la main. Il n'y a point de bestes qui en veuillent manger, non pas même les Chèvres qui broutent quelquefois du pur poison. On rencontre une grande quantité de ces arbres, & ils croissent par tout, excepté en *Ouvah*. On croit que c'est l'odeur de cet arbre qui fait mourir le bétail d'*Ouvah*, quand on le mene en d'autres Provinces : Aussi quand ils sont incommodés des puces, ils nettoient leurs maisons avec des balais faits de cet arbre. Il est admirable pour faire du feu, & brûle bien quoi qu'il soit verd. Les Orphèvres ne se servent point d'autre charbon, que de celui qui est fait du bois de cet arbre.

Le *Rat*
tan.

Les *Rattans* croissent par tout en abondance dans cette Isle. Ils s'étendent sur la terre, ou le long des arbres, à la hauteur d'en-

d'environ vingt brasses. Ils sont couverts d'une écorce qui les défend des injures de l'air, tandis qu'il sont tendres, & ils sont si hérissés d'épines & de pointes, qu'on n'oseroit les toucher. A mesure que l'arbre croît, cette écorce meurt aussi, & tombe ensuite.

Cet arbrisseau porte un fruit fait comme une grappe de raisin & qui est de la même ^{Son fruit.} grosseur. La peau est semblable à celle d'une groseille, & est belle, molle, jaunâtre & écaillée comme le corps d'un poisson. Le fruit est de couleur blanchâtre, & a un noyau autour duquel il y a de quoi manger. Les habitans font de ce fruit un bouillon aigret pour étancher leur soif.

Les Cannes croissent comme les *Ratans* & portent un même fruit. La seule différence qu'il y a, est que les Cannes sont un peu plus grandes. ^{Les Cannes.}

L'Arbre qui porte la feuille de Bétel ^{L'Arbre de Bétel.} qu'on aime & qu'on mange tant en ce pais-là, croît comme le lierre, serpentant autour des arbres ou des bâtons que l'on fiche en terre, pour les faire monter, & à mesure que le Bétel croît, ces bâtons croissent aussi. Cette feuille est d'une forme longue, le bout pointu & plus large vers la queue, d'un verd naissant & unie comme une feuille de Poivrier, dont elle ne diffère qu'en couleur, celle-ci étant d'un verd enfoncé. Elle porte une graine semblable au poivre long; mais qui n'est pas propre à semer, car elle tombe & se pourrit sur la terre.

terre. Quand ils ont envie d'en faire croître, ils en plantent les rejettons qui prennent racine & croissent.

Le *Boga-hab*, ou
Arbre
Dieu.

Je ne parleray plus que d'un arbre qui est aussi fameux & aussi estimé qu'aucun autre, & même davantage, bien qu'il ne porte point de fruit. L'état qu'ils en font vient de ce qu'ils le croient sacré. Ils le nomment *Boga-hab*, & nous l'appellons l'Arbre Dieu. Il est fort grand & s'étend extrêmement : ses feuilles tremblent toujours comme celles du Peuplier. Les habitans de l'Isle ont une grande vénération pour ces arbres & les adorent, fondez sur une tradition, que le *Buddou* avoit accoutumé de s'asseoir sous cet arbre, lors qu'il vivoit ici bas. Il y a grande quantité de ces arbres, car ils en plantent par tout, & ils en ont plus de soin que d'aucun autre : ils payent tout autour, & font comme un Quai qu'ils baleient souvent pour le tenir net. Ils allument des Lampes & mettent leurs images sous cet arbre ; & sous quelques-uns on voit une table de pierre, où ils posent leurs Sacrifices. Ils en plantent dans les Villes & sur les grands chemins, où ils trouvent des endroits commodes, & les voyageurs s'y peuvent reposer à l'ombre. Ils en plantent quelquefois en mémoire des gens décédez, dans les lieux même où leurs corps ont été brûlez. Ils tiennent qu'il y a du mérite à les planter, & ils disent que celui qui le fait meurt peu de temps après, & va droit au Ciel. Mais il n'y a que les vieilles gens, qui selon le cours
de

de la nature sont sur le bord de leur fosse, qui en plantent, les jeunes souhaitant toujours de vivre encore en ce monde, avant que d'aller en l'autre.

CHAPITRE V.

Des Racines, des Plantes, & des Fleurs.

IL y a des Plantes, des racines, des herbes & des fleurs qui sont pour la Medecine. Il y en a d'autres qui servent à la nourriture. Je commenceray par les racines, qui étant en abondance comme les *Faks* dont nous avons parlé, sont d'un grand secours à la nourriture de ce peuple. Les Chingulais les appellent généralement *Alloes*, les Anglois & les Portugais *Inyames*. Il y en a de différentes sortes, dont les unes sont cultivées & les autres croissent d'elles mêmes. Celles-ci qui viennent ordinairement dans les bois sont aussi bonnes que les autres, mais on les trouve plus rarement; & comme elles sont plus avant dans la terre, on a plus de peine à les en tirer. Il est inutile de les nommer toutes, il suffira d'en parler en général. Elles servent tant à manger qu'à faire des sauces, & à rendre leur ris plus delicat. Ils font plusieurs repas de cela seul, afin que leur ris dure plus long-temps, lors qu'ils craignent qu'il leur manque. Ceux qui veulent prendre la peine

de

de les planter, en ont presque toujours assez, & on les donne à bon marché à ceux qui les achettent.

Il y a deux sortes de racines. Les unes qu'il faut planter auprès des arbres, ou des échallas, le long desquels elles montent, & d'autres qui n'ont besoin ni de l'un ni de l'autre. Quelques-unes des premières montent jusqu'au sommet des arbres & s'étendent extrêmement, formant plusieurs branches, & portant de gros floquets de Bourgeons, mais elles ne servent à rien. Les feuilles meurent tous les ans; mais les racines ne laissent pas de croître, & quelques-unes deviennent prodigieusement grosses en un an ou deux, jusqu'à être de la grosseur du corps d'un homme: elles sont rondes, raboteuses & mal-faites, de diverses figures, comme un morceau de bois fendu, & d'un fort bon goût.

Il y a aussi plusieurs sortes de celles qui ne montent point le long des arbres, & elles ont une tige haute, & une feuille fort large. Celles-ci sont en quelque façon rondes & croissent comme les doigts d'un homme, & on les appelle *Angul Alloes*, c'est à dire, racines des doigts. Il y en a de blanches & de rouges. Celles qui croissent dans les bois sont plus avant dans la terre, & montent aussi le long des arbres. Quelques-unes portent des boutons comme du Houblon, & sont aussi grosses que le bras d'un homme.

Ils ont aussi d'excellentes herbes pour
 Herbes à bouillir. bouillir & manger avec du beurre. Il y en a qui sont six mois en terre, avant que d'être me-

meu-

meures & dont la tige est plus haute qu'aucun homme. Lors que ces herbes sont bœuillies leur goût n'est gueres moins bon que celui des asperges : & de celles cy les unes ont les feuilles & la tige aussi rouges que du sang ; il y en a qui sont vertes , & d'autres enfin portent la feuille verte & la tige blanche.

Ils ont plusieurs autres sortes de fruits qu'ils apprêtent & mangent avec leur ris, qui sont excellens & que je ne sçauois comparer à aucun des fruits que nous avons ; tels que sont les *Carowelas* , *Wattaculs* , *Morongus* , *Cacorehouns* , & quelques autres.

Fruits pour des sauces.

Entre nos plantes & nos herbes ils ont celles-cy ; des choux , des carottes , des raves , du fenouil , du baume , du spermint & de la moutarde. Ces herbes , excepté les deux dernières ne croissent pas naturellement dans cette Isle , mais y sont transplantées , ce qui me fait croire que toutes les plantes que nous avons en Europe viendroient bien dans ce païs-là. Ils ont aussi de la fougere , du bled de Turquie , de plusieurs sortes de fèves aussi bonnes que les nôtres. Ils ont de bons concombres , des courges & de plusieurs sortes de citrouilles. Les Hollandois qui habitent dans l'Isle ont dans leurs Jardins du Romarin , des laitues , de la sauge , & plusieurs autres herbes pour des salades que nous avons en ce païs-cy.

Ils ont des herbes & des plantes comme en Europe.

Il n'ont pas moins d'herbes propres à la Medecine que nous. Les bois sont leurs

Herbes Medecinales.

boutiques d'Apotiquaires, & c'est-là qu'ils composent leurs Medecines & leurs emplâtres avec les herbes, les feuilles & l'écorce de bois, & ils font quelquefois de très-belles cures avec cela. Je ne m'arrêteray point à décrire ici la vertu de leurs plantes, dont ils ont des centaines; mais il est juste que j'en touche quelque chose, & que je donne un exemple ou deux de leur industrie en cela. Un Chingulais de mes voisins entreprenoit de guerir une jambe rompuë, ou un bras cassé, en appliquant sur la partie quelques herbes qui croissent dans les bois, & si promptement que l'os rompu se rejoignoit en une heure & demie ou deux heures: & un homme que j'ay connu m'a assuré, qu'il avoit esté guerir de cette maniere. Ils guerissent un Abcez dans la gorge avec l'écorce d'un arbre appellé *Amaranga*, ce que j'ay moy-même expérimenté. Il faut mâcher cette écorce pendant un jour ou deux, & après qu'elle est preparée en avaler la salive; je fus guerir de cette maniere-là en un jour & une nuit, bien que je fusse très-mal & que je ne pusse rien avaler.

Leurs
fleurs.

Ils ont quantité de fleurs, mais sauvages; car ils n'en plantent point. Il y a des roses rouges & blanches, & qui ont l'odeur des nôtres. On y voit plusieurs sortes de fleurs odoriferantes que les jeunes gens, tant hommes que femmes cueillent & mettent dans leurs cheveux pour les parfumer. Ils lient leurs cheveux tout ensemble par derriere, & y enferment ces fleurs.

Ils

Ils ont une fleur qui mérite bien d'être remarquée pour sa rareté & pour l'usage qu'ils en font. Ils l'appellent *Sindrie-Mal*. Il y en a de rouges & de blanches. Elle s'ouvre sur les quatre heures après midy & demeure épanouïe & ouverte toute la nuit, & le matin elle se referme & demeure fermée jusqu'à quatre heures qu'elle se rouvre. Quelques-uns d'eux la transportent des bois dans leurs Jardins, pour leur servir d'horloge lors qu'il fait obscur & qu'ils ne sçauroient voir le soleil.

Fleur
qui sert
d'Hor-
loge.

On trouve en ce païs-là une autre fleur blanche d'une très-bonne odeur qui ressemble au Jasmin, laquelle ils appellent *Picha-Mauls* : on en apporte tous les matins un bouquet au Roy enveloppé dans un linge blanc & qui pend à un bâton porté par des gens qui sont gagez pour cela. Tous ceux qui montrent ces fleurs sçachant que c'est pour le Roy sont obligez de se détourner, afin de les laisser passer ; & il faut faire la même chose à l'égard de tout ce qu'ils voyent porter au Roy & qui est enveloppé dans du linge blanc. Ces Officiers tiennent des terres du Roy pour ce service ; leur charge les oblige aussi de planter ces fleurs, ce qu'ils font ordinairement auprès des rivieres, où elles viennent mieux. Ils ont pouvoir de les planter en quelque lieu que ce soit, sans examiner à qui il appartient, & après cela ils environnent la place d'une haye ou d'un fossé, afin qu'elle ne serve qu'à la production de leurs fleurs

& cette terre où ils les mettent est gardée plusieurs années, jusques à ce que les fleurs n'y puissent plus croître, & alors celuy qui est le maître de cette terre la reprend.

Il y a une fleur, qu'ils appellent *Hop-Mauls*, qui croît sur de grands arbres, lesquels ne portent rien autre chose, mais qui ont une odeur excellente. C'est principalement de cette fleur que les jeunes gens se servent, & c'est celle qu'ils estiment le plus.

CHAPITRE VI.

De leurs Animaux, soit Domestiques, soit Sauvages, & de leurs Insectes.

A Prés avoir parlé des Arbres & des Plantes de cette Isle, nous dirons quelque chose des créatures vivantes qui y sont, de leurs animaux, de leurs insectes, de leurs oiseaux, de leurs poissons, & de leurs serpens, tant de ceux qui sont utiles que de ceux qui nuisent.

Les divers animaux de ce pais.

Nous commencerons par leurs animaux, Ils ont des vaches, des buffles, des cochons, des chèvres, des daims, des lievres, des chiens, des *Jacols*, des singes, des tygres, des ours, des éléphants & quelques autres bêtes fauves. Ils ont encore des lions, des chevaux & des ânes, mais ils n'ont point de brebis. Il y a dans leurs bois une très-grande
de

de quantité de bêtes fauves de plusieurs fortes & de différente grosseur, depuis la grosseur d'une vache ou d'un buffle, jusqu'à celle d'un lièvre. Ils ont entre autres un animal qui n'est pas plus gros qu'un lièvre qu'on appelle *Memima*, mais qui ressemble parfaitement à un daim. Il est gris & tacheté de blanc; & la chair en est excellente. Il y a aussi des buffles sauvages & une sorte de bêtes qu'ils appellent *Gaurera*, qui ont une si grande ressemblance avec le taureau, que je crois véritablement que c'en est une espèce. Il a le dos élevé & l'échine aiguë, les quatre pieds blancs, & la moitié de la jambe de même couleur. Je n'en ay jamais veu qu'un qui étoit gardé parmi les animaux du Roy. Il y avoit aussi un tygre noir, qu'on avoit pris dans les bois, & un daim tout blanc. Le Roy estimoit fort ces deux animaux, ne s'en étant jamais trouvé d'autres en ce pais-là, ni avant, ni depuis ce temps-là.

Voicy de quelle maniere ce daim blanc fut pris. On remarqua qu'il venoit tous les soirs boire avec les autres à un étang. Ceux qui avoient l'ordre de l'attraper firent une haye tout à l'entour de l'étang avec des pieux, & ne laisserent qu'une grande ouverture. Ils se mirent après cela en embuscade, chacun ayant un fagot de pieux tout prêts. Les daims étant venus sur le soir pour boire, ils ne furent pas plutôt entrez dans l'enceinte de l'étang, que les hommes qui étoient couchez travaillerent à

Daims
qui ne
sont pas
plus gros
qu'un
lièvre.

Autre
espèce
d'ani-
maux.

Com-
ment on
prit un
daim
sauvage.

boucher l'ouverture par laquelle les daims étoient entrez, ce qui se fit en un moment, car ils n'étoient gueres moins de mille, & ainsi ils prirent le troupeau entier de daims & celuy-là parmy les autres.

Leurs
ele-
phans.

Le Roy a aussi un éléphant tacheté par tout le corps, qui a été pris depuis; & bien que ce Prince ait plusieurs éléphants & même de fort grands, & qu'il en puisse avoir autant qu'il luy plaît, il ne laisse pas d'estimer celuy-cy plus que tous les autres. Mais puis que nous parlons d'éléphants, dont il y a une plus grande quantité en cette Isle que dans tout le reste des Indes, je m'arrêteray un peu plus long temps sur cette matière.

Comme
on prend
les éle-
phans.

Il faut premièrement dire de quelle manière on les prend, & parler ensuite de leur sagacité, & de leurs autres qualitez dont je me pourray souvenir. Cet animal quoi que gros & assez fin est pourtant pris facilement. Après que le Roy a commandé qu'on prenne des éléphants, on cherche ceux qui sont propres; & ce sont ceux qui ont des dents. Car il faut remarquer que bien qu'il y en ait beaucoup dans les bois, il n'y en a que peu qui ayent des dents, & ce sont seulement les Mâles. On leur meine des femelles, qu'ils n'ont pas plutôt apperceües qu'ils les suivent par tout. Ces femelles sont si accoûtumées à ce jeu-là, qu'elles font précisément tout ce que ceux qui les gardent leur disent ou leur font signe de faire; de sorte qu'elles menent ces éléphants

éléphans à travers les champs & les villes, jusqu'aux portes du Palais du Roy, où ils les prennent quelquefois dans des filets & quelquefois en les poussant dans des manieres d'étangs. L'éléphant qui n'est pas encore pris étant amené en presence du Roy avec la femelle, le Roy commande qu'on le laisse aller, s'il ne luy plaît pas; & s'il luy est agreable, il ordonne qu'on le mette en quelque endroit auprès de la ville, où on le conduit avec les femelles, n'étant pas possible de le faire demeurer sans elles; & on le garde, jusques à ce qu'il plaise à sa Majesté de le faire prendre, ce qui ne sera peut-être, que deux, trois ou quatre ans après, & pendant tout ce temps-là, il y a des personnes considerables ordonnées pour le garder avec des soldats: & s'il arrive qu'il sorte tant soit peu des limites qui luy ont été prescrites par le Roy, ils le font revenir d'abord, craignant d'encourir l'indignation de sa Majesté, qui n'est pas moins à apprehender que la mort même. Ces éléphans peuvent faire là beaucoup de mal au pais, mangeant les grains ou les foulant aux pieds, abattant leurs Noyers de Coco & souvent leurs maisons, & tout cela sans qu'il soit permis de s'opposer, en les repoussant. On croit que le Roy commande ces choses, pour punir ceux qui ont le malheur de luy déplaire. Si on demande ce que deviennent enfin ces éléphans, je répons, qu'après avoir eu des gardes pendant trois ou quatre ans, & avoir ruiné le pais com-

me je viens de dire, le Roy envoie quelquefois ordre de les remener dans les bois & de les laisser aller : car il ne les fait pas prendre pour s'en servir, ni pour aucun avantage qu'il en tire, mais seulement pour son plaisir & son divertissement.

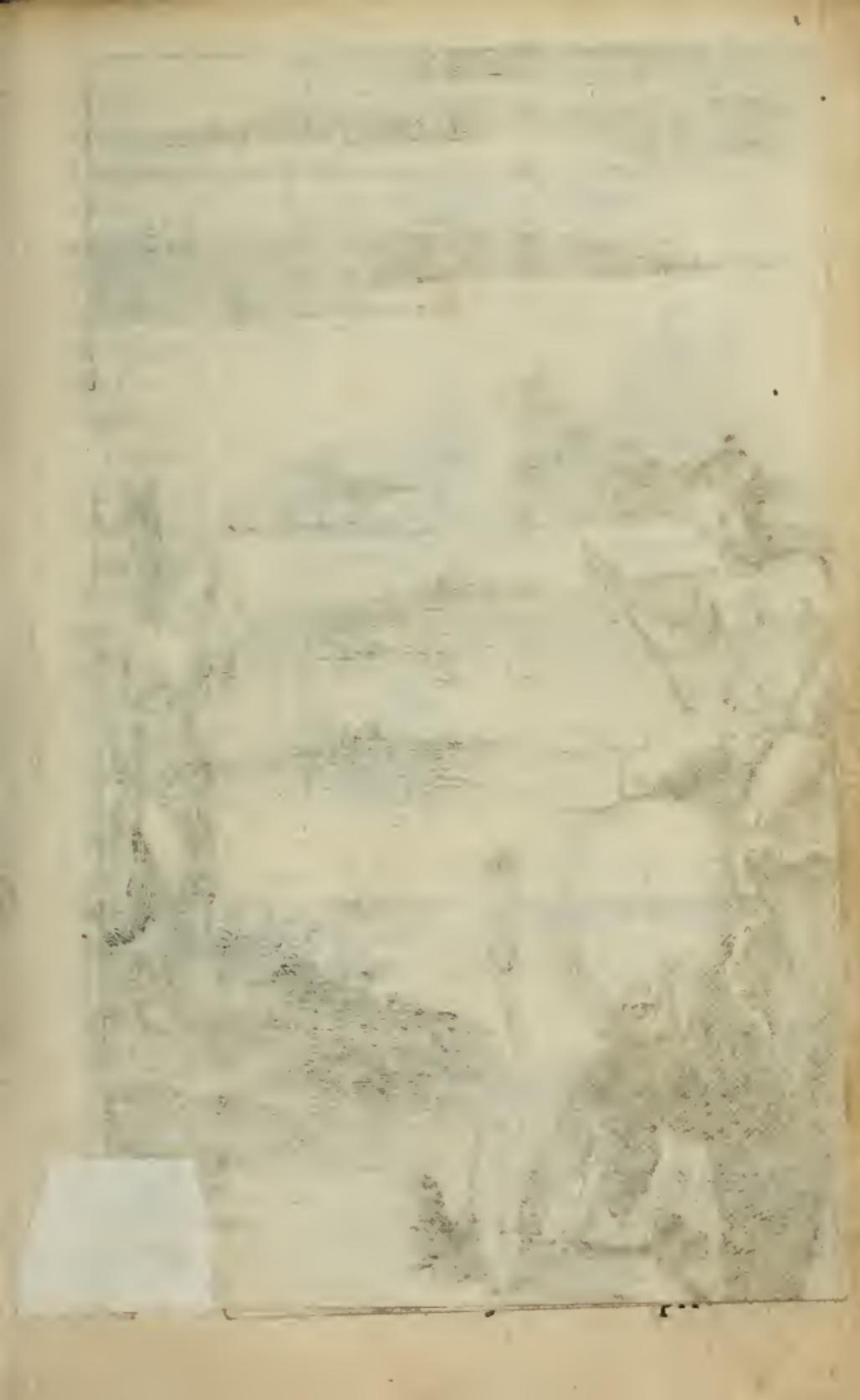
Sagacité
des éle-
phans.

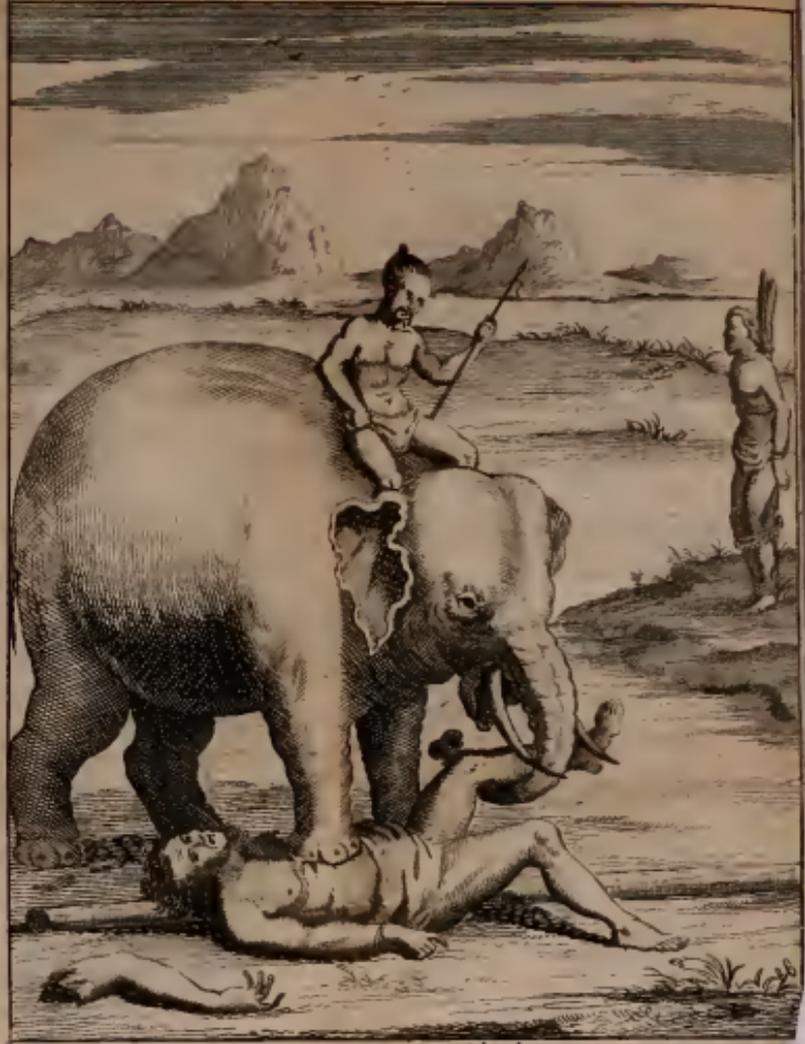
L'éléphant est non seulement le plus grand de tous les animaux, mais aussi le plus intelligent. Il fait tout ce qui luy est commandé par ceux qui le gardent, c'est à dire, tout ce qu'une bête qui n'a point de mains peut faire. Et s'il est vray ce que les Chingulays disent, il n'y a point de créature privée de raison qui aime si fort ses petits que l'éléphant. Lorsqu'il y a plusieurs femelles ensemble, les petits de l'une vont tetter l'autre, aussi bien que leurs propres meres. Et si un petit manque de quelque chose & se met à crier, elles courent toutes ensemble. S'il faut passer une riviere, quelques-unes étant fort larges & fort rapides, toutes les femelles passent les petits avec leurs trompes. Ils se plaisent extrêmement à se coucher dans l'eau & nagent très-bien. Jamais leurs dents ne tombent. On n'éleve point d'éléphants privez avec ceux qui le sont, mais pour s'épargner la peine de leur porter à manger, ils lient les pieds de devant des femelles & les mettent dans les bois, où rencontrant les éléphants sauvages, elles conçoivent & portent un

Le dom- an.

mage
qu'ils
causent.

Lors que l'éléphant veut manger des branches d'arbres, & qu'elles sont trop hau-





Exécution par un Elephant.

hautes il les abbat ordinairement à coups de tête. Ceux qui sont sauvages courent beaucoup plus vite qu'un homme, mais les privez n'ont pas cette adresse. On les craint extrêmement & ils tuent souvent du monde. Ils font aussi beaucoup de dommage dans les champs, car ils viennent la nuit manger les grains & les noyers de Coco, de sorte qu'on garde les grains toute la nuit dans les villes qui sont auprès des bois, où il y a quantité d'éléphants. On est aussi obligé de faire garder les vergers & les Plantations, car lors que les éléphants y sont une fois entrez, ils mangent & foulent tout aux pieds, & y font enfin un très-grand dégât, avant qu'on les en puisse faire sortir. Quand il arrive que ni les illuminations des torches ni les cris du monde ne les peuvent chasser, on leur tire des flèches, mais ce n'est pas sans quelque danger, car quelquefois ces animaux courent sur le monde & font du carnage. Aussi ne les attaque-t'on pas qu'on ne soit à couvert de quelque arbre. Il y a aussi dans ces bois des ours & des tygres, mais qui ne sont pas assez furieux pour attaquer les gens: les voyageurs craignent plus les éléphants que le reste des autres animaux.

Le Roy se sert d'éléphants pour executer la justice. Ils percent le corps d'un homme & le déchirent en pieces, & le jettent de côté & d'autre. On couvre leurs dents pour cet effet, d'un fer bien aiguisé & qui a trois trenchans; car tous ceux qui sont ap-

Les éléphants
exécuent les
malfai-
teurs.

privoïsez ont les dents coupées par le bout, afin qu'elles croissent mieux.

Leurs
mala-
dies.

Il y a des temps, mais qui sont incertains, que les éléphans mâles ont une infirmité qui les rend enragez, de sorte qu'il n'y a personne qui les puisse gouverner. Il arrive souvent alors qu'ils courent de côté & d'autre avec leurs gardes sur le dos, jusqu'à ce qu'enfin ils les jettent par terre & les tuent : mais on en est ordinairement averti auparavant par une sorte d'huyle qui leur coule de la jouë ; & lorsqu'elle paroît, ils les attachent d'abord par les jambes à de gros arbres. Ils ne se servent point de Médecine pour guerir cette infirmité qui ne les rend point malades. Les femelles n'y sont gueres sujettes.

Les di-
vertisse-
mens
auxquels
ils les
appli-
quent.

Ceux qui gardent les éléphans du Roy s'en divertissent quelquefois de cette manière. Ils commandent à cet animal de prendre de l'eau, ce qu'il fait, & la garde dans sa trompe, jusqu'à ce qu'ils luy ordonnent de la jeter sur quelqu'un, à quoi il obéit aussi-tôt, versant quelquefois un seau entier, & la jettant d'une telle force, qu'un homme a souvent de la peine à le souffrir sans en être jetté par terre.

Diverses
sortes de
fourmis.

Il y a des fourmis de plusieurs sortes, & dont quelques-unes meritent d'être remarquées.

Il y en a premièrement qu'on appelle *Coumbias*, qui est une espèce de fourmi rougeâtre, à peu près, comme les nôtres ; il y en a d'autres qu'ils nomment *Tale Coumbias*,

bias, aussi petites que les premières, mais noirâtres; celles-ci vivent dans le creux des arbres pourris & sentent extrêmement mauvais.

Il y en a une troisième sorte qu'on appelle *Dimbios*, qui sont grandes & rouges; elles font leurs nids sur les branches des grands arbres, ramassant des feuilles ensemble, jusqu'à la grosseur de la tête d'un homme, & là elles mettent leurs œufs & les couvent. Il y a quelquefois plusieurs nids sur un même arbre, de sorte que les Indiens n'oseroient y monter pour cueillir le fruit, de peur d'en être piqué.

Coura-Atch est le nom d'une quatrième sorte de fourmis grandes & noires qui vivent dans la terre, où elles font de grands trous, à peu près, comme ceux des Lapins, si ce n'est qu'ils sont plus petits. D'abord ils sont perpendiculaires & ensuite ils se divisent en plusieurs sentiers souterrains. La campagne est tellement remplie de ces trous, que le bétail court risque à toute heure de se casser les jambes. Cette sorte de Fourmis ne sent point mauvais.

On en voit une cinquième, qu'ils appellent *Coddia*, d'un fort beau noir & aussi grande qu'aucune des premières. Elles sont toujours dans la terre, & ont accoutumé de marcher par troupes, mais on ne sçait point ce qu'elles font, ni de quel côté elles vont. On les voit passer & repasser en grand haste, & il semble qu'elles aient de grandes affaires, comme le monde qui marche dans les rues :

ces Fourmis mordent cruellement & de manière qu'on paroît avoir été brûlé. Elles ont un naturel noble & généreux, car elles ne commencent jamais, & l'on peut demeurer auprès d'elles sans crainte d'en être mordu, à moins qu'on ne leur marche sur le corps & qu'on ne les détourne de leur travail. Voici la raison que l'on donne pour-
 Pourquoi leur morsure est si douloureuse. Ils disent qu'autrefois ces Fourmis allèrent à une sorte de serpent qui est extrêmement venimeux & grand, appelé *Noya*, pour lui demander une femme en Mariage, & qu'en considération de cette hardiesse d'avoir souhaité d'être alliées à une créature si noble & si généreuse, on leur donna cette vertu de piquer avec tant de force. On ajoute, que si le *Noya* leur avoit donné une femme en mariage, elles auroient eu le privilège de sentir mauvais comme lui. Ce que je viens de dire est une Fable ordinaire des Chingulais qui ne laissent pas de faire un grand cas du sens qu'elle renferme, ainsi que de tous leurs autres contes.

Pour-
 quoi ces
 Fourmis
 piquent
 si cruel-
 lement.

Il y a une sixième sorte de Fourmis qu'ils appellent *Vaeos*, qui sont en beaucoup plus grand nombre que toutes celles dont nous venons de parler. Toute la terre en fourmille; elles sont de médiocre grandeur, entre les plus grandes & les plus petites: elles ont le corps blanc & la tête rouge; elles devorent tout ce qu'elles peuvent attrâper; & outre toutes sortes de provisions, elles mangent le drap, le bois, la paille qui cou-

Fourmis
 appel-
 lées
Vaeos qui
 font de
 grands
 dégats.

vre les maisons , & enfin toutes sortes de choses , excepté le fer & la pierre , de sorte qu'on n'ose laisser rien à terre dans les maisons , à cause de ces Fourmis. Elles montent le long des murailles , & se font avec de la terre , une manière de voute , qu'elles continuent tout le long de leur chemin , à quelque hauteur qu'elles aillent. Et s'il arrive que cette Arcade rompe en quelque endroit , elles reviennent toutes quelque éloignées qu'elles soyent , pour raccommoder ce qui est rompu , après quoi , elles continuent leur chemin , en mangeant tout ce qu'elles trouvent. Cette vermine fait beaucoup de tort aux Chingulays , qui prennent grand soin d'empêcher qu'elle ne touche à ce qu'ils ont , si c'est quelque chose dont ils fassent le moindre cas. Ils s'apperçoivent facilement si elles fréquentent en quelque endroit , par cette voute ou Arcade de bouë qu'elles bâtissent , car par tout où on en voit , c'est un signe qu'elles y font.

Dans les endroits où il n'y a point de maisons , & où elles ne peuvent rien manger de ce qui appartient aux gens , elles élevent de petites montagnes de terre hautes de quatre , cinq ou six pieds , qui sont si fortes qu'on auroit de la peine à les abattre avec des pieux. Les Chingulays les appellent *Humbosses* ; le dedans de ces petites huttes est plein de voutes ou Arcades . où elles demeurent & engendrent. Leurs nids sont à peu près , comme les ruches à miel , & sont remplis d'œufs & de jeunes fourmis. Ces *Humbosses*

Beauté
de leurs
petites
loges.

bosses sont bastis d'une terre fort fine, & le peuple s'en sert pour faire leurs Dieux de terre, parce que c'est la plus fine & la plus pure terre que l'on puisse trouver.

Comme cette sorte de Fourmi multiplie extrêmement; aussi meurt-elle par pelotons. Car quand elles ont une fois des aïles, elles s'élevent dans l'air vers l'Occident en si grand nombre, qu'on a de la peine à voir le Ciel; & s'élevant à une hauteur qui fait qu'on les perd de veüe, elles ne cessent point de voler qu'elles ne soient épuisées, jusqu'à ce qu'elles tombent mortes par terre d'autre costé, les oiseaux qui se retirent un peu tard, se mêlent parmi ces Fourmis & en font de bons repas; elles servent même de nourriture à la volaille, à laquelle on ne donne jamais autre chose, & qui en trouvant assez parmi les feuilles ou sur la terre, les aiment mieux que le ris, ou les autres grains qu'on pourroit leur donner. Outre les Fourmis dont nous avons parlé, il y en a encore de diverses autres sortes.

Diverses
sortes
d'Abeil-
les.

Nous passerons maintenant à un insecte un peu plus utile, que ceux dont nous avons parlé. Ce sont les Abeilles dont il y a de trois sortes. La première sorte est des *Meemasses* qui sont proprement nos mouches à miel, telles que nous les avons en Angleterre. Elles se nichent dans le creux des arbres ou dans des trous que les *Vaeos* ont fait dans la terre. On n'a pour les en chasser qu'à y souffler avec la bouche, & vous les voyez toutes sortir, après quoi on met la main de-
dans,

dans , & on en tire le miel & la cire qu'ils emportent dans des pots ; on ne craint point d'être piqué de ces mouches , aussi ne se garnit-on de rien pour s'en défendre.

La seconde sorte d'Abeilles est appelée *Bamburos* , qui sont plus grandes & d'une couleur plus vive que nos mouches à miel. Leur miel est clair comme de l'eau ; elles font leurs niches sur les plus hautes branches des arbres , & ne prennent aucun soin de les cacher. En certains temps de l'année , des villes entières , au nombre de quarante ou cinquante à la fois vont dans les bois chercher ce miel , dont elles reviennent chargées.

Abeilles qui font leur miel sur le haut des arbres.

Il y en a une troisième sorte qu'ils appellent *Connameya* , qui signifie Abeille aveugle. Celles-ci ne sont pas plus grosses que nos mouches & sont noires. Elles font leur miel dans le creux des Arbres , & comme elles en font en petite quantité , les Chingulays ne s'en soucient pas. Quelquefois les enfans font un trou , par où ils le prennent.

Lors qu'ils trouvent quelque essain d'Abeilles pendu à un arbre , ils allument des flambeaux ou torches , qu'ils mettent dessous pour les faire tomber , & ainsi ils les prennent & les emportent chez eux , pour les faire bouillir & les manger ensuite ; ils disent que cette sorte de nourriture est excellente.

Ils mangent les Abeilles & le miel.

Ils ont une sorte de sangsüë , de la nature des nôtres , excepté qu'elles sont d'une autre couleur & plus grosses. Elles tirent vers le

Sangsüës qui sont sous le

L'herbe
& qui
s'atta-
chent
aux jam-
bes des
voya-
geurs.

le noirâtre, & sont aussi grosses qu'une grosse plume d'Oye, & longues de deux ou trois pouces. Lors qu'elles sont jeunes elles ne paroissent pas plus grosses qu'un crin de cheval, & il est même difficile de les voir. On n'en voit point en temps de secheresse: mais d'abord qu'il a commencé à pleuvoir, toute la campagne en est couverte. Ces Sangsuës s'attachent aux jambes de ceux qui voyagent: & comme ils marchent pieds nuds, selon la coûtume du païs, ils en ont une quantité prodigieuse qui pendent à leurs jambes & qui leur succent le sang, jusques à ce qu'elles en ayent leur sou, après quoi elles tombent d'elles-mêmes. Elles s'attachent à eux en si grande abondance, qu'on ne les sçauroit faire tomber aussi viste qu'elles montent. On voit le sang couler des jambes des hommes, à mesure qu'ils marchent; ce qui les incommode extrêmement, particulièrement ceux qui ont quelques ulceres aux jambes, car c'est-là où elles s'attachent. Il y a des gens, qui pour s'en défaire prennent un morceau de linge, dans lequel ils noient un peu de Citron & de Sel, & mettent cela au bout d'un bâton, duquel ils se frottent les jambes afin de les faire tomber. Il y en a d'autres qui les raclent avec un Rozeau qu'ils coupent comme le trenchant d'un couteau: mais cela est très-incommode, & elles montent aux jambes en si grande abondance, & si promptement, qu'on perd le temps à les en vouloir oster. C'est pourquoi ils les endurent, & pendant tout le chemin qu'ils ont

Remede
des con-
tre ces
Sang-
suës.





Singe. Appelle. Wanderon.

à faire ils souffrent leurs morsures d'autant plus patiemment , que cela leur est fort sain. Leur voyage étant fait , ils se frottent les jambes avec de la cendre , pour s'en delivrer tout d'un coup : mais cela n'empêche pas que leurs jambes ne saignent encore pendant fort long-temps. Ils en sont davantage incommodés lors qu'ils vont le soir à leurs nécessitez , car comme elles sont petites & de la couleur de leur peau , ils ne les peuvent ni voir ni sentir , pour les oster. Bien qu'il y ait une très-grande quantité de ces Sangsües dans quelques Provinces , il y en a d'autres où il n'y en a point du tout , & où on n'en a jamais veu : outre celles-là , on en voit aussi qui vivent dans l'eau , de même que les nostres.

Il y a une grande abondance de Singes dans les bois , & de diverses sortes. Ils s'en trouve d'aussi grands que nos Espagneuls , le poil gris , le visage noir , & avec de grandes barbes blanches d'une oreille à l'autre , de sorte qu'on les prendroit pour des vieillards. On en voit une autre sorte , de même grosseur , mais d'une couleur différente : car ils ont le corps & le visage blanc , & de longues barbes comme les autres : ceux-ci ne sont pas en si grande quantité que les précédens. Ils ne sont pas beaucoup de mal ni les uns ni les autres , car ils demeurent toujours dans les bois , où ils ne vivent que de feuilles & de Bourgeons d'arbres : mais quand on les prend , ils mangent de tout. On appelle cette sorte de Singes en langue du país , *Wanderous*.

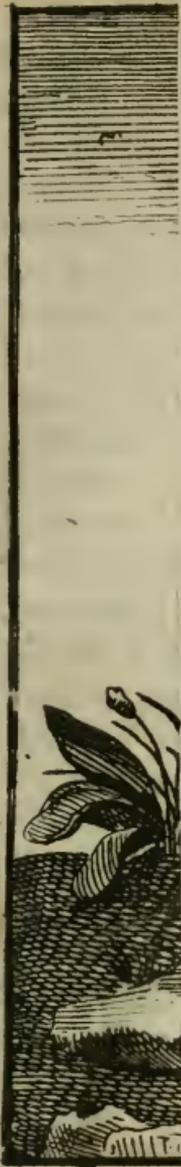
Plusieurs
sortes de
Singes.

derous. Il y en a encore une grande quantité d'une autre sorte & qui ne vont que par troupes , ravageant le grain qui croît dans les bois , de manière qu'on est obligé d'avoir toutes les nuits des personnes sur pied pour les épouvanter : mais il arrive souvent que pendant qu'on les effraye d'un côté, ils rentrent de l'autre , & qu'ainsi , avant que les gardes puissent aller à eux , ils remplissent leur ventre & leurs mains , & emportent autant de grains qu'ils peuvent. Ces Singes sont sans barbe ; mais ils ont le visage blanc & de long cheveux sur la teste , qui se partagent & tombent comme ceux d'un homme. Ils sont si hardis , qu'ils viennent jusques dans les jardins & mangent les fruits qui y croissent. On les appelle *Rillows*. Les Chingulays disent , que la chair de toutes ces especes de Singes est bonne à manger. Ils ont aussi diverses sortes d'Ecureuils , qu'ils mangent lors qu'ils les peuvent attraper.

Comme
ils prennent les
Bêtes
fauves.

Voici la manière dont ils prennent les Bêtes fauves , ce qui ne se pratique que lorsque les nuits sont fort obscures & pluvieuses. Ils ont un panier fait de cannes , comme un Entonnoir , au fond duquel ils mettent un vieux pot cassé , où il y a du feu & une certaine espece de bois qui croît en ce païs-là & qui est plein d'un certain jus comme de la poix & qui brûle comme un baril de Goudran. Ce bois étant allumé rend une très grande clarté ; ils le portent sur leur tête , la flamme la première , & le panier cache celui qui le porte & ceux qui sont derriere.

Il



R. Collins



Autre Appelle Rillon.

Ils ont à la main trois ou quatre petites clochettes qu'ils font sonner, de peur qu'on ne les entende marcher. Il y a des gens avec des Arcs & des flèches derrière celui qui porte la lumière, & ainsi armez ils vont dans les plaines & le long des Etangs, où ils croient trouver des Bêtes fauves. Lors que ces animaux apperçoivent le feu ils ne bougent point, mais s'amuse à le regarder, car ils n'entendent d'autre bruit que celui des clochettes. Les hommes voyent d'abord les yeux du Daim ou de quelque autre beste que ce soit brillans comme des étoiles, ou des diamants, & par une longue pratique ils sçavent distinguer une bête d'une autre par ses yeux. Toutes sortes d'animaux, comme Daims, Lievres, Elephans, Ours & autres, excepté les sangliers, s'arrêtent à la vûë de cette lumière, de sorte qu'ils se laissent approcher tant qu'on veut, après quoi on leur tire, les Chasseurs manquant rarement de faire quelque prise. Le fer de leurs flèches a du moins un pied, ou un pied & demi de long, & le bois est environ de deux Coudées qu'ils appellent un *Rian*.

D'autresfois ils remarquent en quels endroits les Bêtes fauves ont accoûtumé de rompre leurs hayes, pour entrer dans leurs champs de bled, & là ils plantent un bâton ferré semblable à une lance, justement au lieu où elles ont accoûtumé de sauter, de sorte que la Bête ne manque pas de sauter sur la pointe & de se crever le ventre.

Si un Tygre vient dans leurs champs &
leur

leur tuë une Vache , ils remarquent le lieu par où il a passé , & y tendent une Arbalète , & lors que le Tygre vient il touche à quelque chose qu'ils ont attaché au ressort de l'Arbalète qui se débande & perce le Tygre de sa flèche.

Chasse
du Sanglier.

De toutes les Bêtes sauvages le sanglier est le plus difficile à prendre , & même il y a du risque à le vouloir faire. Le peuple de ce pais-là fait consister sa valeur en trois choses. La première à se battre avec les ennemis. La seconde à chasser l'Elephant. Et la troisième à prendre les Sangliers. Lors qu'ils en veulent prendre ils font un trou dans la terre d'une profondeur raisonnable & y fichent plusieurs bâtons ferrez qu'ils couvrent d'un peu de terre & de feuilles , & plantent là dessus quelques racines que ces Sangliers aiment , comme des *Potates* & autres choses de cette nature qui y peuvent croître. Ce trou ainsi préparé demeure en cet état des mois entiers , & quelquefois , jusqu'à un demi an , jusqu'à ce qu'un Sanglier venant pour manger ces racines , son poids le fait tomber dans le trou. Ils se servent encore d'une autre invention qui est une trappe d'un très grand poids , sous laquelle ils plantent des racines & des herbes que le Sanglier aime à manger. Ils mettent quelque chose sous les feuilles , & lors que le Sanglier y touche il fait lâcher la trappe qui tombe sur lui & le tuë. Et ces trappes sont si bien faites , que les hommes mêmes y sont souvent attrapez & assommés. Il me souvient qu'une telle Machine

tom-

tomba une fois sur trois femmes & les écrasa : elles avoient été dérober du Cotton ; & comme elles craignoient d'être veuës , elles voulurent s'aller cacher dans un trou où il y avoit une de ces trapes.

Voilà de quelle manière ils prennent les Bêtes fauves. Ils sçavent aussi fort bien prendre les oiseaux & les reptiles : enfin c'est le plus adroit peuple du monde pour ces sortes d'inventions , qu'ils font sans se servir d'autres instrumens que de leurs Couteaux & de petits bâtons verts qu'ils coupent dans les bois.

CHAPITRE VII.

De leurs Oiseaux , de leurs Serpents , de leurs poissons , & de quelques autres choses dont ils trafiquent.

Pour ce qui regarde les Oiseaux, ils ont des Corbeaux, des Hochequeuës, des Becassines semblables aux nôtres, & même des Ramiers : mais de toutes ces espèces d'Oiseaux, on n'y en voit pas de grandes quantitez à la fois comme ici, excepté les Corbeaux & les pigeons qui vont par bandes. J'y ay veu des Oiseaux qui ressembloient tout à fait à des Becasses & à des perdrix, mais ils y sont rares. Il y a grand nombre de Paons, de petits perroquets verts qui ne sont pas propres à apprendre à parler. On rencontre encore

Leurs
Oiseaux.

Oiseau qu'on peut apprendre à parler. encore chez eux une autre espece d'oiseau qu'ils appellent *Mial-Cowda*, qui parle très-bien, lors qu'il a esté instruit : il est noir, avec des ouïes jaunes, & est de la grosseur d'un Merle. Ils en ont encore une autre sorte de la même grosseur, qu'ils appellent *Cau-Cowda*, qui est jaune comme de l'or & très-beau, & que l'on peut aussi apprendre à parler.

Oiseaux admirables pour leur couleur. Ils ont plusieurs autres sortes de petits oiseaux, qui ne sont pas plus gros que des Moineaux & les plus jolis du monde, mais qui ne sont propres à rien. Il y en a qui sont blancs comme la neige, qui ont la queue longue d'un pied & la tête noire comme du jaiët, sur laquelle paroît une touffe droite comme un bouquet de plumes; il y en a d'autres de la même espece, & qui ne different qu'en couleur, laquelle est rougcâtre comme une orange meure, & qui portent sur la tête des plumes noires toutes droites. Il est à croire, que l'un des deux est le mâle & l'autre la femelle.

Etrange oiseau. Ils ont encore un oiseau qu'ils appellent *Carlo*, qui ne se pose jamais à terre, mais se perche toujours sur les plus hauts arbres. Celuy-cy est aussi gros qu'un cygne, de couleur noire, les jambes courtes, la tête d'une grosseur prodigieuse, le bec rond comme celui d'un oiseau de proie, & qui a du blanc des deux côtez de la tête, comme si c'étoient des oreilles. Il croît sur le haut de sa tête quelque chose de blanc qui ressemble à la crête d'un coq. Ils se tien-
nent

nent ordinairement quatre ou cinq ensemble, qui ne font que sauter de branche en branche. Ils demeurent rarement sans crier, ils font au contraire continuellement un bruit épouvantable, qui ressemble en quelque façon au cry des canards, de sorte qu'on les peut entendre d'un mile. Les Chingulais disent qu'ils crient ainsi pour avoir de l'eau, afin qu'ils puissent boire. Le chair de ces oiseaux est bonne à manger.

On y voit encore une sorte d'oiseau qui ressemble à nos canards, mais le nombre n'en est pas fort grand. Il s'y trouve aussi une espede d'oiseau de riviere, de la grosseur d'un canard, qui est tout noir & qui ne vit que de poisson. C'est une chose admirable de voir combien ces oiseaux peuvent demeurer sous l'eau & à combien loin ils se font voir, du lieu où ils ont plongé. Outre ceux-là, il y a plusieurs autres sortes d'oiseaux plus grands que des cygnes, qui se tiennent ordinairement autour des étangs & des marais pour prendre le poisson, mais on ne le mange pas. La nature les a pourvus de tant d'adresse, que les *Alligators* ne sçauroient les attraper, bien que ces marais & ces étangs en soient remplis.

Pour ce qui regarde les *Paons*, ils les font quelquefois prendre par leurs chiens, particulièrement en temps de pluye, que leurs plumes étant mouillées, ils ne sçauroient voler bien loin.

Le Roy nourrit des oyes, des canards, des

Oiseaux
de rivie-
re sem-
blables
aux ca-
nards &
aux cy-
gnes.

Paons.

Le Roy

fait
nourrir
de la vo-
laille.

des coqs d'Inde & des pigeons privez : mais il n'y a que luy qui puisse en avoir. Il n'aime pas les coqs d'Inde, parce que leur tête change de couleur. Il ne fait point tuer cette volaille pour manger, ni aucuns des animaux qu'il nourrit, bien qu'il en ait beaucoup.

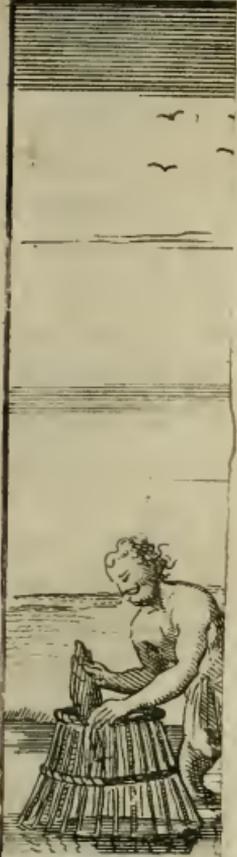
Leur
poisson.

On ne manque point de poisson en ce pais-là, & il y en a même de fort bon. Toutes leurs petites rivieres & leurs ruisseaux sont pleins de petits poissons, que les petits enfans qui n'ont rien pour manger avec leurs ris, prennent avant qu'il soit grand.

Tous leurs étangs sont aussi remplis de poissons ; & quand ils commencent à sécher en Été, ils le pêchent en abondance de cette maniere. Ils prennent une espece de panier fait de petits bâtons si pressez, que le poisson ne sçauroit passer à travers, Ce panier est large au fond & étroit au haut, comme un entonnoir. Le trou est assez grand, de maniere qu'un homme y peut passer le bras, & large de deux ou trois pieds. Ils coulent ce panier dans l'eau, de sorte que l'un des bouts enfonce dans la bouë & souvent sur un poisson, ce qu'ils reconnoissent, parce que le poisson se debat contre les côtes du panier, après quoi, ils mettent leur bras dedans & le tirent, puis ils luy passent une corde, ou un lien à travers les ouïes & le tirent après eux. Enfin, il n'y a point de petit ruisseau ni de fossé qui ne soit plein de poisson.

Comme

La grande riviere de *Mavela-Gonga* est





Maniere de Pescher.

extrêmement poissonneuse , & il y en a ils prennent le poisson dans les rivières.
 d'aussi gros que des saumons , mais on n'a
 pas l'invention de les prendre. Lors qu'il
 fait extrêmement sec , ils mettent un lien à
 travers la riviere & le chargent de branches
 d'arbres pour effrayer le poisson ; après
 cela ils tirent ce lien le long du courant,
 & ayant mis leurs panniers entre les ro-
 chers ils y entraînent le poisson. Ils n'ont
 gueres de filets ni d'autres moyens de pren-
 dre le poisson que celui-là.

Il y a un passage auprès de Cande où on Poissons
 nourrissoit autrefois du poisson par ordre nourris
 du Roy & pour son divertissement ; & il y pour le
 vient encore en abondance malgré les in- divertif-
 ondations & le courant qui est fort rapide sement
 en cet endroit-là. Il est si privé que j'en ay du Roy.
 veu qui prenoient à manger des mains du
 monde , mais celui qui oseroit en emporter
 seroit puni de mort. En passant par là , on
 a accoûtumé de leur jeter à manger du
 ris , & on croit que c'est un acte de charité
 de le faire. On nourrit ainsi du poisson en
 plusieurs autres endroits pour le plaisir du
 Roy , qui ne permet jamais qu'on en pren-
 ne pour son manger.

Voici les especes de serpens qu'il y a dans Leurs
 cette Isle. Il y en a un qu'ils appellent *Pim-* serpens:
berah , dont le corps est aussi gros que celui Le Pim-
 d'un homme & qui est long à proportion. berah
 Comme il ne va pas vite , il use de finesse d'une
 pour prendre des bêtes fauves ou du bétail grosleur
 qui est sa proie ordinaire. Il se tient caché prodi-
 dans les sentiers par lesquels le daim a acou- gieuse.
 tumé

tumé de passer, & il les arrête en passant par le moyen d'une espèce de cheville ou de clou qu'il a à la queuë dont il les frappe. Ce serpent avale quelquefois un chevreuil tout entier avec ses cornes, de sorte qu'il arrive assez souvent qu'elles luy percent le ventre & le tuent. Un cerf ayant été attrapé par un de ces serpens qui l'avoit pris à la fesse de maniere qu'il ne pouvoit se sauver, mais seulement aller quelques pas tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, il arriva un Indien qui voyant ce cerf se tourmenter ainsi crut qu'il étoit pris dans quelque trape, & ayant un fuzil tira dessus. Le cerf se sentant blessé fit un si grand effort, qu'il arracha la tête du serpent & luy laissa la queuë autour d'un arbre, où il s'étoit entortillé, pour tenir le cerf plus ferme.

Le Polong.

Ils ont une autre sorte de serpent fort venimeux, qu'ils appellent *Polonga*: celui-cy est le plus venimeux de tous & tue tout le bétail. J'en ay veu de deux sortes, l'une verte & l'autre d'un gris rougeâtre, avec de petites taches blanches le long du corps; il est long d'environ cinq ou six pieds.

Le Noya.

Il y en a une autre sorte qu'ils appellent *Noya*, qui est grisâtre & de quatre pieds de longueur. Ce serpent se tient quelquefois debout la moitié du corps, pendant deux ou trois heures: il ouvre la gueule toute entiere, de sorte qu'on diroit qu'il y a par dessus une paire de lunettes. Les Indiens l'appellent *Noya Rodgerah*, c'est à dire, serpent Royal qui ne fait point de mal: si celui-cy
ren-

rencontre le *Polonga* dont nous venons de parler, ils se battent jusques à ce que l'un des deux ait tué l'autre.

La raison que les Chingulays donnent de cette haine immortelle que ces deux serpens ont l'un pour l'autre est celle-cy. C'est, disent ils, que s'étant rencontrés en un temps de sécheresse que l'eau étoit fort rare, le *Polonga* mourant de soif demanda au *Noya*, où il en pourroit trouver un peu. Il n'y avoit qu'un moment que celui-cy avoit rencontré un vaisseau plein dans lequel jouoit un enfant. Il est fort ordinaire à ces peuples-là de laver leurs enfans dans de petites cuves d'eau, & ensuite de les y laisser jouer. Le *Noya* étancha donc sa soif dans ce vaisseau d'eau; mais comme il beuvoit, l'enfant en jouant innocemment luy frappa la tête, à quoy le *Noya* ne prit point garde & l'endura patiemment sçachant qu'il ne l'avoit pas fait malicieusement, de sorte qu'après avoir beu son soul, il s'en alla sans faire de mal à cet innocent. Comme il avoit donc envie d'enseigner cette eau au *Polonga*, & que d'ailleurs il souhaittoit de conserver cet enfant, il dit au serpent qu'il sçavoit où il trouveroit de l'eau, mais qu'étant prompt & méchant, il faisoit difficulté de le luy dire de peur qu'il ne luy fist quelque mal. Le *Polonga* luy fit serment qu'il ne toucheroit point l'enfant; & ayant appris du *Noya*, que peut-être cet innocent luy pourroit frapper la tête en jouant, il luy protesta qu'il ne luy

Fable du
Noya &
du Po-
longa.

protesta qu'il ne luy feroit aucun mal. Le *Polonga* ayant sçû où étoit l'eau y courut aussi-tôt : mais le *Noya* connoissant l'humeur de l'autre le suivit, craignant qu'il n'insultast l'enfant, & qu'il ne fust privé d'un tel bien luy-même une autre fois. Ce qu'il apprehendoit arriva. Car pendant que le *Polonga* beuvoit, l'enfant luy donna quelques coups sur la tête, & luy se mettant en colére à son ordinaire luy mordit la main & le tua. Le *Noya* ayant veu cela, resolut d'en tirer vengeance, & luy ayant reproché sa lâcheté, il se battit contre luy, le tua & ensuite le dévora. C'est là, disent les Chingulays, la cause de cette inimitié entre ces serpens qui se battent toutes les fois qu'ils se rencontrent, le vainqueur mangeant le corps du vaincu. C'est delà, que ces mêmes Indiens ont tiré un Proverbe ; car pour exprimer que deux ennemis sont irréconciliables, ils disent qu'ils sont semblables au *Polonga* & au *Noya*.

Serpent
appellé
Carow-
la.

Il y a une autre sorte de serpent qu'ils appellent *Carowla*, long d'environ deux pieds, fort venimeux, qui se cache dans des trous & dans les couvertures des maisons ; les chats prennent ceux-cy & les mangent.

Gerende.

Il se trouve dans cette Isle d'autres serpens qu'on nomme *Gerende*, dont le nombre est grand, mais qui ne sont pas venimeux. Il y a peu de tous ceux dont nous venons de parler, en comparaison de ceux-cy : le plus grand mal qu'ils font, est de tuer les petits oiseaux, de manger leurs œufs,

œufs, & de détruire les levraux. On ne sçauroit avoir des lapins en ce pais-là à la campagne, à cause de ces serpens & de quelques autres bêtes venimeuses, comme des furets, des belettes & quelques autres.

Il y a encore un autre serpent appelé *Hiekanelle*, qui est comme un lézard & est venimeux, mais qui ne mord jamais, à moins que d'être provoqué. Celuy-cy se cache dans le chaume des maisons.

Ils ont une Aragnée, qu'ils appellent *Democulo*, longue, noire & veluë, tachetée & luisante. Elle a le corps de la grosseur du poing & les pieds à proportion. Il n'y a rien de plus venimeux que cet insecte; elle se cache ordinairement dans le creux des arbres & dans les trous. Sa morsure n'est pas mortelle, mais elle rend quelquefois les gens insensés.

Les bestiaux sont souvent mordus de ces serpens, & souvent aussi on les trouve morts, bien qu'il ne paroisse pas, qu'ils en ayent esté piquez; peut-être est-ce pour avoir marché sur eux lorsqu'ils dorment. Les gens qui en sont mordus se guérissent par des enchantemens & par des remedes pourveu qu'on les applique de bonne heure.

Il y a aussi un serpent d'eau qu'ils appellent *Duberria*, qui ne fait point de mal.

Ils ont encore en ce pais-là un animal appelé *Kobbera-Guion*, qui ressemble à un *Alligator*: les plus gros ont bien cinq ou six pieds de longueur; cette bête vit la plûpart du temps sur la terre, bien qu'elle soit

Kobbera-Guion, animal comme un *Alligator*.

quelquefois dans l'eau & qu'elle y plonge. Elle a une langue bleuë & fourchuë, qui ressemble à un aiguillon, laquelle elle tire pour siffler & bailler : elle ne mord ni ne pique, bien qu'à luy voir sortir la langue, elle effraye ceux qui ne la connoïtroient pas. Ce *Kobbera-Guion* n'a point peur du monde, au contraire il siffle à ceux qui passent sans sortir du chemin. Il mange les corps morts, avec les chiens & les oiseaux, sans avoir peur d'eux; mais si les chiens l'approchent de trop près & viennent luy abboyer, ou à dessein de le mordre, il les foïette si bien de sa queue qui est longue d'environ une aune & ressemble à un foïet, qu'il les fait fuir en criant. Cet animal ne vaut rien à manger.

Tolla-
Guion.

Il y a une autre bête appelée *Tolla-Guion*, qui ressemble fort à celle dont nous venons de parler, & qui est fort bonne à manger. Les Chingulays disent que c'est la meilleure sorte de viande, & voici la raison qu'ils en donnent. C'est, disent ils, que si l'on mange quelque autre sorte de viande avec celle-cy & qu'on ait envie de vomir, on ne vomira jamais la chair du *Tolla-Guion*, encore qu'on rejette tout ce qu'on aura mangé. Cette bête ne vit point de carnage comme l'autre, mais d'herbes & de feuilles. Elle n'est pas si grande que le *Kobbera-Guion*; elle est noirâtre & demeure dans les creux des arbres & dans les trous. Je crois que c'est la même qu'on appelle dans les Indes Occidentales *Guiana*.

Cette

Cette Isle a ses vermines comme ailleurs. Il s'y trouve une espèce de rats qu'on appelle Rats de Musque, parce qu'ils sentent le musque: on ne mange point de ceux-cy, mais bien de toutes les autres sortes.

Avant que j'acheve de parler de ce qui croît dans cette Isle, je diray quelque chose en passant des pierres précieuses qui s'y trouvent, des minéraux & autres choses, après quoi je finiray cette première Partie. Leurs pierres précieuses.

On rencontre plusieurs sortes de pierres précieuses dans cette Isle; mais comme le Roy en a suffisamment, il n'est pas bien aisé qu'on en découvre davantage. Car dans les endroits où l'on sçait qu'il y en a, on a mis des pieux pointus plantés dans la terre, pour signifier, que personne, sur peine d'être empalé sur ces pieux, ne prenne la hardiesse d'aller de ce côté-là. Il y a aussi quelques rivières, d'où on dit communément qu'on tire des Rubis, des saphirs & des yeux de chat pour le Roy. J'ay veu moi-même plusieurs petites pierres de diverses couleurs dont quelques unes étoient de la grosseur d'un noyau de cerise, d'autres aussi grosses qu'un bouton & transparentes: mais je ne sçavois point ce que c'estoit. J'y ay veu aussi des rubis & des saphirs.

Il y a dans cette Isle beaucoup de fer & de cristal. On y peut faire du salpêtre. On dit qu'il y a aussi du soufre, mais le Roy ne veut pas qu'on le découvre. Ils peuvent faire de l'acier de leur fer. Ils ont quantité d'ébène, beaucoup de bois à bâtir, des Car-

Mine-
raux &
autres
denrées.

damuns, *Jaggory*, *Rack*, de l'huile, de la mine de plomb, *Turmeric*, du ris, du sel, des noix de betel, du mulque, de la cire & du poivre qui croît fort bien, & il y en auroit grande quantité, si on sçavoit comment s'en défaire. Il y a outre cela, la marchandise particuliere à ce pais-là, comme la canelle, les bêtes fauves, & le miel sauvage qui abonde dans les bois & se trouve dans le creux des arbres, partout ceux qui se veulent donner la peine de l'aller prendre. Il s'y trouve encore des dents d'éléphants & du cotton qui est fort commun & croît dans leurs propres terres. Il y en a assez pour faire de l'étoffe pour des habits & pour en vendre aux habitans du pais d'*Upland* qui n'ont point tant de cotton. Voilà ce que produit ce pais là; & on y verroit une plus grande abondance de toutes choses, si le peuple y étoit laborieux & industriel, & c'est que les *Chingulays* ne sont pas, étant naturellement adonnez à la paresse. Ils abhorrent le travail auquel ils ne s'appliquent que lors que la nécessité les y contraint, & qu'ils ont besoin de nourriture & de vêtemens. Mais il faut aussi que je les excuse un peu & que je les justifie. Car enfin, que feroient-ils d'autre chose que de leur nourriture & de leur vêtement, puis qu'à mesure qu'ils sont à leur aise, on les charge d'impôts & de taxes? Et bien que ces gens-là, soient naturellement avarés, amassant tout ce qu'ils peuvent & ne dépensant presque rien,

rien, ceux qui gouvernent sont si severes, que chacun a peur qu'on ne sçache ce qu'il a, de peur qu'on ne le luy ôte. Il faut ajoûter à cela, qu'ils n'ont point d'encouragement à travailler ni à profiter de leur industrie, ne pouvant faire aucun débit ni commerce de ce qu'ils ont.

Fin de la premiere Partie.





RELATION
 O U
 VOYAGE
 DE L'ISLE
 DE CEYLAN.
 SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

Occasion de nostre voyage en l'Isle de Ceylan, & nostre emprisonnement en ce Pais-là.

Sujet de
 cette
 seconde
 partie.

J'Ay dessein de traiter dans cette seconde Partie, de nôtre Captivité dans cette Isle, du temps qu'elle a duré, de la manière dont nous y avons vécu, & de nôtre fuite

fuite miraculeuse , à quoi j'ajoutérai diverses choses qui regardent les Nations Européennes qui l'habitent. Je ne doute pas que le Lecteur n'y trouve du plaisir , par la diversité des aventures dont je l'entretiendray : & afin de ne le pas tenir plus long-temps en suspens , je commenceray par le sujet de nôtre voyage dans ce País-là.

En 1657. le 20. de Janvier, le Fregatte appelée Anne de Londres mit à la voile, des Dunes, pour le service de la Compagnie des Indes Orientales, commandée par le Capitaine Robert Knox. Elle étoit frettée pour le Fort St George, sur les Costes de *Coromandel*, le long desquelles elle devoit trafiquer, de Port en Port, l'espace d'un an. Après nous être acquitez de cet ordre, un jour que nous chargions des Marchandises à la Rade de *Maslipatan*, afin de retourner en Angleterre, nous fumes accueillis d'une si rude tempeste, que plusieurs vaisseaux y firent naufrage, & nous fumes forcez de couper nôtre grand Mast par le pied. Cet accident nous ayant mis hors d'état de poursuivre nôtre voyage, il fut résolu de tascher de gagner *Cotiar*, Baye commode dans l'Isle de Ceilan. Le Sieur Chambers, Agent du Fort St. George fit prendre cette route à nôtre Vaisseau afin de l'y radouber & d'y trafiquer, pendant qu'on travailleroit à relever son Mast. Nous avions sur nôtre Bord des Marchands Indiens de *Porto Novo*, à qui appartenotent les Marchandises, qui se firent mettre à terre, & nous laissèrent occupez

Occa-
sion de
nôtre
voyage
dans
l'Isle de
Ceilan.

à rétablir le dommage que la tempeste avoit causé dans nôtre vaisseau.

Les habitans ne prennent point d'ombrage de nous.

D'abord que nous y fumes arrivez , nous fimes paroître de la défiance pour les habitans de ce Pais-là , parce que nous n'avions jamais eu de commerce avec eux. Mais au bout de vingt jours que nous vîmes que nous avions la liberté d'aller à terre , & de retourner à bord sans aucun empêchement, & que le Gouverneur de la Place nous assieuroit que nous étions les biens venus , nous ne craignîmes plus & nous commençâmes à nous apprivoiser avec ce peuple , qui pour nôtre argent nous donnoit toutes les provisions & les rafraîchissemens que leur pays fournit.

Lettre supposée du Roi au Capitaine.

Pendant ce temps le Roi de Ceilan apprit nôtre arrivée, dont apparemment il prit quelque soupçon , parce que nous ne la lui avions pas fait sçavoir. Il nous envoya un *Dissauva* , & le Général avec des troupes , ayant dépêché un exprès à nôtre Bord , nous fit entendre son arrivée , & nous fit sentir qu'il étoit à propos que nôtre Capitaine lui allast rendre visite , parce qu'il avoit des Lettres du Roi pour lui. Nous le saluâmes de nôtre Canon , & après l'avoir régalez , mon Pere qui étoit Capitaine du vaisseau nous envoya à terre , le Sieur Loveland & moi faire ses complimens à ce *Dissauva*. Lors que nous parûmes devant lui , il nous demanda *qui nous étions , & combien de temps nous voulions nous arrêter en ce lieu-là ?* Nous lui répondîmes *que nous étions Anglois , & que nous*

nous avions dessein d'y séjourner vint ou trente jours. Sa réponse fut, que le Roi étoit ravi d'apprendre qu'il y eust des Anglois arrivez en son païs; qu'il lui avoit commandé de nous assister en tout ce qu'il seroit possible, & qu'il l'avoit chargé d'une lettre pour le Capitaine, qu'il estoit obligé de lui rendre en main propre.

Ce Général étoit alors éloigné de douze miles de la Mer. Nous lui répondîmes, que le Capitaine ne pouvoit abandonner son bâtiment pour aller si loin, mais que s'il vouloit prendre la peine de se rendre sur le bord de la Mer, il viendroit lui rendre ses respects & recevoir cette lettre. Le *Diffauva* paroissant satisfait de nôtre réponse, nous pria de demeurer ce jour là à terre, & nous promit que le lendemain il l'iroit trouver avec nous; ce que nous lui accordâmes, ne voulant point lui donner sujet de se plaindre de nous.

Le même jour, sur le soir, le *Diffauva* envoya où nous étions logez deux de ses principaux Officiers pour nous dire, qu'on alloit de sa part porter un present au Capitaine, & que si nous voulions lui écrire, ses gens se chargeroient volontiers de nôtre lettre. Ce procédé nous parut suspect, & nous conclûmes d'écrire un mot au Capitaine & de lui conseiller de ne point venir à terre, ni lui ni aucun de son équipage. Nous donnâmes cette lettre aux gens du *Diffauva*, mais elle ne servit de rien, car ils ne la lui rendirent pas.

Le lendemain au matin, le present qui Le Capitaine &

Com-
mence-
ment de
nostre
défian-
ce.

sept autres pris avec lui.

consistoit en bétail & en fruits, fut envoyé au bord de la Mer & délivré au Capitaine. Ceux qui en étoient les porteurs lui dirent que nous venions derrière avec le *Dissauva*, qui le supplioit de l'attendre à terre, où il lui donneroit une Lettre du Roi. Le Capitaine qui ne se défioit de rien alla avec son bateau dans une petite rivière qu'il traversa pour se rendre à terre : mais à peine eut-il été quelque temps sous un Arbre de Tamarin, que des Soldats qui étoient près de là l'environnèrent lui & ceux de sa suite, & se saisirent d'eux avec facilité, car ils étoient sans armes. Il avoit amené avec lui sept personnes qui furent menées au *Dissauva* au lieu où nous étions, sans leur faire de mal ni leur rien oster. Le Capitaine y fut porté sur les épaules dans un *Hammock*, ou lit des Indiens par les Soldats qui l'avoient arrêté.

Les Chingulays s'emparèrent du grand bateau.

Le jour suivant, une partie de l'équipage du grand bateau, qui ne sçavoit rien de notre infortune vint à terre, afin de couper un arbre, pour faire des étambrayes à notre grand Mât. Mais ils n'y furent pas plutôt arrivés, qu'ils se virent arrêter prisonniers & maltraitez, pour avoir voulu faire résistance. D'abord on les garrotta de liens faits de verges torses, faite de cordes, mais étant arrivés à une certaine Place, ils y en trouvèrent, & alors nos gens creurent qu'on les alloit pendre. Cependant ce n'étoit pas leur dessein ; car ils vouloient seulement les lier plus étroitement, de peur qu'ils

ne

ne s'échappassent En cet état, on les conduisit plus avant dans le païs : & lors qu'on les y crut un peu plus en seureté, on les délia & on leur accorda plus de liberté. Jamais les Chingulays ne voulurent se hasarder à les amener dans la maison où nous étions ; mais ils les logèrent aux environs dans le même bourg, ne souffrant pas que nous nous parlâssions les uns aux autres sans permission. Le Capitaine étoit logé dans une maison toute tapissée de toile de Cotton blanche, ce qui est un grand honneur en ce païs-là : mais celle où nos compagnons furent mis étoit toute simple & sans aucun ornement.

Après s'être ainsi emparez de nos Bâtimens & de dix-huit personnes de nostre équipage, ils songèrent en suite à se rendre maîtres du Vaisseau. Dans cette veüe, le *Dissauva* dit au Capitaine que nous étions seulement arrêtez, jusqu'à ce que le présent que le Roi destinoit à la nation Angloise fust prêt à leur estre envoyé ; qu'il le prioit de faire dire à celui qui commandoit sous lui dans le Vaisseau d'attendre encore quelques jours, parce qu'ils pourroient en mettant si-tôt à la voile rencontrer des Hollandois qui les attaqueroient. Le Capitaine qui ne goûtoit pas ses raisons, & qui cependant ne le lui vouloit pas faire paroître, répondit que s'il vouloit lui permettre d'y envoyer deux de ses gens, il leur ordonneroit d'attendre comme il le souhaitoit, & qu'autrement on ne lui obéiroit jamais ; que des ordres sans être signez de sa main & portez
par

Ruse du
Dissauva
pour sur-
prendre
le vais-
seau.

par des personnes du Vaisseau même ne seroient pas reconnus, & qu'enfin le Bâtiment partiroit sans se soucier de lui ni du reste de sa troupe, s'il ne leur faisoit sçavoir promptement de ses nouvelles. Le *Dissaurva* qui craignoit que le vaisseau ne s'en allast y consentit malgré lui, s'imaginant que le Capitaine commanderoit qu'il prit la route de la riviere; mais ce n'étoit pas son dessein.

Ordre
du Capitaine
à
ceux du
vaisseau.

Le Capitaine envoya donc deux hommes au navire, accompagnés de quelques Indiens dans un petit Canot. Il commanda à ses gens de les bien traiter, & qu'après les avoir reconduits à terre, ils retournassent avec le Canot au lieu de leurs deux batteaux & missent le vaisseau en bon état, jusqu'à nouvel ordre.

Au bout de quelque temps, les Indiens étant de retour sans les deux Anglois; le *Dissaurva* demanda au Capitaine, pourquoi ni ses deux hommes, ni le Vaisseau ne paroissent pas? Le Capitaine répondit, qu'on avoit refusé d'obéir à ses commandemens, parce qu'il étoit prisonnier, mais que peut-être, dans un jour ou deux ils se raviseroient. Cette réponse obligea le *Dissaurva* à avoir un peu de patience, mais voyant que personne ne venoit, il proposa au Capitaine de m'envoyer commander de sa part, que le vaisseau se rendit dans la riviere, & qu'il s'engageroit que je retournerois. Mon pere y consentit, & me l'ayant aussi fait promettre, il m'ordonna de dire au Sieur Burford,

Le Capitaine
envoie
son fils
au vaisseau.

ford, Sous-Commandant du vaisseau, de faire redoubler la garde, de charger les Canons, & de ne souffrir qu'aucun batteau les approchast de nuit.

Après m'être acquité de cette commission, j'écrivis une lettre à mon pere, au nom de tout l'équipage, qui lui mandoit; *qu'on ne lui obéiroit ni à lui ni à aucun autre en cette rencontre, & qu'on étoit résolu de se défendre jusqu'à l'extrémité.* Elle fut signée de tout l'équipage; & l'ayant fait voir à mon retour au *Dissawa*, il ne parla plus de cette affaire, & nous laissa la liberté d'écrire à nos amis dans le bâtiment, & d'en faire venir tout ce qui nous étoit nécessaire. Nous demeurâmes deux mois en cet état, attendant en vain les ordres du Roi, pour nostre liberté, & pendant ce temps, on nous fournit tout ce qu'il y avoit de meilleur à manger dans le païs.

Cependant, comme nostre captivité continuoit, & que la saison de voyager étoit fort avancée, mon pere écrivit au Sieur Burford, de retourner avec le vaisseau à *Porto Novo*, & d'y prendre les ordres de l'Agent de nostre Nation.

En partant la premiere fois pour aller à terre, nous avons emporté quelques hardes du vaisseau, prévoyant que nous en aurions besoin; mais ceux qui nous avoient pris nous les firent laisser dans le lieu où les avions mises, sans vouloir souffrir que nous les emportassions; & depuis j'ay appris qu'elles y sont pourries, personne ne les ayant touchées,

L'équipage refuse de faire entrer le vaisseau dans la riviere:

Ordres du Capitaine, pour faire partir le vaisseau.;

On laisse pourrir nos hardes sans les toucher.

chées, depuis le moment de nostre Esclavage.

J'impute la cause de nostre malheur à la négligence que nous eumes de ne pas envoyer des présens au Roi, à nostre arrivée. Ce Prince apparemment se crut méprisé, & il étoit de nostre devoir de lui donner des marques de nostre respect.

Cause probable de nôtre Captivité.

Nous fumes seize personnes abandonnées à la merci de ces Barbares. Le Capitaine, les Sieurs Loveland, Gregory, Beard Gold, Rutland, Mullins, Crutch, Berry, Knight, Winn, Hubbard, Emery, Varnham, Smith & moi.

Retour du *Dissauva* vers le Roi.

Après que le vaisseau fut parti, le Roi, fit revenir le *Dissauva* & toutes ses forces, sans lui donner aucun ordre qui nous regardast, de manière qu'il nous laissa dans le village où nous étions.

CHAPITRE II.

Comme nous fumes menez & dispersez à la campagne & y tombâmes presque tous malades. Mort du Capitaine.

Ils essayent de se sauver, mais en vain.

LE *Dissauva* en partant donna ordre au peuple de nous garder, en attendant qu'il leur mandast ce qu'ils feroient de nous. Mais après qu'il s'en fust allé, ils nous menèrent six miles plus loin dans le païs, &

en-

envoyèrent nostre Grand Batteau dans une autre ville, de peur que nous ne le prissions, pour nous sauver, comme en effet nous l'avions projeté. Il y avoit dans la rivière un petit vaisseau appartenant à des Nègres, dont ils s'étoient saisis. Les gens de l'équipage, environ quarante en tout, quin'étoient pas prisonniers & vivoient en liberté dans le même Bourg que nous, nous proposèrent de nous sauver avec eux, & promirent de nous fournir des armes pour attaquer & reprendre ensemble ce Vaisseau, où l'on ne faisoit pas bonne garde. L'entreprise nous ayant paru facile nous y donnâmes les mains; mais nostre prompt départ la fit avorter.

Nous fumes assez bien traités dans nostre nouvelle demeure, où le peuple compâtit à nostre misère. Ceux de ces quartiers là différencient beaucoup des habitans du haut païs ou des montagnes de Candé; car ayant été autrefois sous la domination des Portugais, ils ont appris d'eux les coûtumes & les manières de vivre des Chrêtiens, auxquelles ils prennent plaisir, à l'égard des Etrangers qu'ils assistent en toutes sortes de rencontres.

Lors que nous étions tous ensemble, quelque grande que fust nostre misère nous la supportions, en nous donnant des consolations les uns aux autres. Mais ce petit avantage ne dura pas long-temps, car on envoya des ordres de nous separer, l'un dans un village, & l'autre dans un autre, ne nous étant plus permis de nous revoir, ni de nous parler.

Néan-

Le peuple a pitié d'eux.

On les separe dans diverses villes.

Néanmoins dans cette affliction j'eus la satisfaction de n'être pas privé de la compagnie de mon pere.

Ordre
du Roi
de les
emmen-
ner vers
Cande.

Avant qu'on nous séparast , le Roi envoya un Officier avec des Soldats pour nous mener tous beaucoup plus avant dans le pais. Nous jugeames par cette démarche , qu'on alloit nous réduire dans une triste Captivité dans les montagnes ; en quoi nous ne fumes pas trompez , car le lendemain de l'arrivée de ces gens , ils nous commandèrent de les suivre. Cependant ils nous firent de belles promesses que nous ne crûmes point , & il nous donnèrent à entendre , que le Roi attendoit seulement quelque autre vaisseau Anglois pour nous renvoyer.

Ils sont
bien trai-
tez dans
leur
marche,
à travers
des bois.

Nous nous imaginâmes pendant nostre marche , qu'on nous osteroit nos habits & tout ce que nous avons ; mais le Capitaine Chingulay nous fit voir une défense qu'il en avoit du Roi ; & en effet , on ne toucha pas à la moindre chose sur nous. Nostre voyage se fit à petites journées , nos Conducteurs ne voulant pas que nous nous fatiguassions à marcher. Nous marchâmes dans de grands bois dont les chemins étoient larges , sans rencontrer des habitans , de sorte que nous passâmes cinq ou six nuits sur la terre , n'ayant que des branches d'arbres qui nous tenoient lieu de chevet pour reposer. Pour ce qui est du manger , on nous en donnoit deux fois le jour : nous ne manquions ni de ris , ni de poisson salé , ni de viande.

viande fumée ; & quelques-fois nos gardes tuoient des daims & tiroient du miel des arbres, dont ils nous faisoient bonne part. Nous trouvions aussi de l'eau en abondance dans des étangs & de petites rivières qui couloient dans ces bois.

Etant sortis des bois & arrivez en des lieux habitez, on nous apporta des vivres Et dans les villes habitées. accommodez à la façon du païs. Le ris ne nous fut pas épargné ; & l'on nous donna outre cela, de la chair, des herbes & diverses sortes de fruits que nous trouvâmes excellents. On nous traita toujours aux dépens de la Province ; & tout le monde accouroit pour nous voir, & étoit étonné de ce que nous mettions nostre manger sur des nattes, & prenions le ris avec des cueilleres : ils ne pouvoient s'imaginer qu'on pût boire & manger autrement qu'eux ; car ils ont accoustumé de prendre le ris dans leurs mains & de le mettre dans leur bouche sans le répandre ; & pour la boisson, ils la versent de haut en bas dans la bouche, sans la toucher. Jamais ils n'avoient veu d'Anglois dans leur Isle, & ils témoignoient beaucoup de joye de nostre arrivée.

Ayant ainsi été amenez près de la ville de Cande, le Roi ordonna qu'on nous séparast, & que nous fussions envoyez, les uns dans une ville, & les autres dans une autre. Ce coup nous fut rude à supporter, mais il le fallut, parce que si l'on nous eût laissés tous ensemble, nous aurions été à charge

On les amene près de Cande où on les sépare.

94 RELATION DE
charge aux habitans de la ville, où l'on
nous auroit mis.

Le Ca- Le Capitaine, les Sieurs Loveland,
pitaine, Gregory & moi, fumes logez ensemble,
son fils près de la ville de Cande, pour être toujours
& deux prêts d'aller trouver le Roy quand il nous
autres manderoit. On envoya le reste de nos gens
font lo- dans une autre ville, avec ordre exprés du
gez en- Roy que nous fussions tous bien traittez.
semble. Deux mois après, comme on vit que le
Roy ne parloit point de nous, les Grands de
la Cour nous ôterent la compagnie de Lo-
veland & de Gregory, commandant cepen-
dant que nous ne manquassions de rien.
On avoit accoûtumé de nous apporter à
manger deux fois par jour, de ce qu'il y
avoit de meilleur dans le país; mais on
n'en ufoit pas de même avec nos compa-
gnons dispersez, car ils étoient obligez d'al-
ler chercher eux-mêmes leurs provisions,
chez ceux qui avoient ordre de leur four-
nir.

On en- Le 16. Septembre 1660. on nous tira
voye le mon pere & moi, du lieu où nous étions,
Capitai- près de Cande, & on nous mena à une ville
ne & son appelée *Bonder Coos-Wat*. La situation en
fils à est agreable & commode, elle est éloignée
Coos-wat. de trente miles de Cande, tirant vers le
Nort, dans la Province de *Hotcourly*, à une
journée de chemin de la ville où étoient nos
camarades. Comme l'air y est extrême-
ment chaud, & les maisons sombres & fort
sales, mon pere en choisit une qui n'avoit
aucune muraille & étoit soutenüe seule-
men

ment d'un toit. On y mit une espece de chalit avec un matelas dessus, ce qui selon eux est un grand honneur; & l'on étendit aussi sur la terre un matelas pour moi, qui me servit de lit.

Cependant nous manquions d'argent; Ils man-
car encore que nous en puissions envoyer querent
querir au Vaisseau, lorsqu'il étoit près de d'argent.
nous, nous n'en tirâmes qu'un oreiller pour mon père, de peur que nous ne fussions exposés à nous voir enlever ce qu'on nous en apporteroit. Car nous tenions pour constant, que ceux qui étoient maîtres de nos corps le voudroient être aussi de nos biens; & mon père ajoûtoit pour son égard, qu'il aimoit mieux que ses autres enfans en jouissent dans leur patrie, que ses ennemis, entre les mains desquels il étoit tombé.

Mais pour remedier à cette incommodité, on nous apportoit nos provisions pour Mais non pas deprovi-
rien, aussi bonnes que le país les produit. sions.
Quand on vouloit nous regaler on nous donnoit un pot de bon ris, & trois autres plats, soit de viande, soit de poisson, soit d'œufs. A la verité cela n'étoit pas ordinaire, mais en recompense, nous avions d'excellentes herbes, que nous accommodions selon nôtre goût.

La premiere année que nous demeurâmes dans cette ville, tout le país fut travaillé de maladies & de fièvres, qui enlevèrent beaucoup de personnes; ce qui fut cause que la faim nous pressa souvent, par-
Maladie & mortalité dans le país.
ce

ce qu'il y avoit peu de personnes en état de bouïllir nôtre ris, & de nous apporter nos vivres.

A quoi nous passions l-temps.

Nous aviens quelques livres de devotion que nous lisions tous les jours au matin, & sur le soir. Après que la chaleur étoit passée, nous prenions le plaisir de la promenade, afin de nous rafraîchir.

Le père & le fils tombent malades.

Après avoir vécu quelque temps en cet état, nous tombâmes malades, mon père & moi de la fièvre qui regnoit par toute la Province: sa veuë me faisoit verser une infinité de larmes, particulièrement parce que je me sentoïis si mal que je ne le pouvois assister, & de son côté, il étoit si affligé qu'il me disoit souvent; *Qu'ai-je fait de t'avoir obligé à me venir retrouver à terre? Ton obéissance t'a plongé dans cette servitude, je suis vieux, & apparemment je ne vivray pas long temps; mais peut-être, verras-tu de malheureux jours: Dieu veuille te les faire passer sous sa protection & répandre sa benediction sur toi.*

Regrers du Capitaine.

La fièvre de mon père ne dura pas long temps; mais il s'abandonna néanmoins tellement au chagrin, qu'à la fin il en fut entierement accablé. *J'ay couru, me disoit-il souvent, j'ay couru long temps les mers & Dieu m'a délivré d'une multitude de perils. Je n'étois jamais tombé entre les mains de mes ennemis; & faut-il qu'à cette heure, je me voye esclave des Infidelles, & que je meure éloigné de ma patrie où j'avois resolu de me retirer après ce voyage, & de vivre le reste de mes jours en repos?*

Pendant un peu plus de trois mois qu'il vécut encore, il ne bougea de son lit, ayant seulement sous luy une natte & un petit matelas, & pour couverture un tapis sur lequel il étoit assis dans le bateau lorsqu'il fut pris; pour moi, comme j'ay déjà dit, je couchois sur une natte étenduë sur le pavé, sans avoir aucune chose pour me couvrir, hormis mes habits. Quand j'avois froid & que le frisson de la fièvre commençoit à me prendre, j'allumois promptement du feu, le bois ne coutant que la peine de l'aller querir.

Leur
maladie
conti-
nuë.

Nous avions un jeune Nègre, que mon père avoit amené de *Porto Novo* pour le servir. Comme il vit que nous étions prisonniers, parmi des gens de son humeur, il ne voulut plus obéir qu'à sa fantaisie, & il nous donna mille sujets d'être mal satisfaits de luy. En ce temps-là, la fièvre dont j'étois travaillé devint régulière, c'est à dire, qu'elle me prenoit une fois en trois jours; & elle ne m'abandonna point durant seize mois.

Deso-
béissance
de leur
Nègre.

Plus le temps s'écouloit, & moins nous voyions de jour à nôtre liberté. Et toutes les fois que mon père faisoit reflexion sur nôtre infortune, il se laissoit aller à des regrets capables de toucher le cœur des plus barbares. Je me souviens qu'il fut une fois neuf jours sans prendre aucune nourriture que de l'eau froide, soupirant sans cesse, & refusant tout ce que je luy presentois à manger.

Il vécut ainsi, jusqu'au neuvième de Février 1661, n'ayant plus que la peau & les os & ne respirant que la liberté, dont la seule pensée, à ce qu'il disoit, étoit cause de ce qu'il étoit encore en vie.

Discours du Capitaine à son fils avant sa mort. La veille de sa mort il me fit asséoir près de son lit, quoi que j'eusse une grosse fièvre. Il me dit, *qu'il sentoit que l'heure de son départ approchoit; qu'il étoit assuré que Dieu cette nuit-là même briserait ses fers, & qu'il ne pouvoit m'exprimer la joye qu'il avoit de quitter cette vie mortelle.* Il ajoûta, *qu'il me parloit pour la dernière fois, & qu'il me conjuroit d'avoir soin de mon frère & de ma sœur, si je retournois en Angleterre, où je trouverois qu'il avoit disposé de ses biens à ma satisfaction, par son Testament.*

Après cela, il me donna sa bénédiction, & me témoigna qu'il mouroit avec joye, puis qu'il étoit assuré que je luy fermerois les yeux; il me dit, que n'ayant point de drap mortuaire pour y être enseveli, il falloit que je couvrissè sa tête de sa chemise, & le reste de son corps de ses habits; & qu'ensuite, je l'enveloppassè de la natte sur laquelle il étoit couché. Ce fut sur les neuf heures du soir, qu'il prononça ces paroles, & le lendemain au matin, entre deux & trois heures, il rendit l'esprit.

Sa mort. Aussi-tôt qu'il fut mort, quoi que je fusse fort foible, je l'ensevelis de la maniere qu'il m'avoit prescrite, & j'envoyay nôtre Nègre demander de l'assistance au peuple de la ville, afin de l'enterrer. Un peu après,

ce garçon revint avec une de ces longues cordes dont on a accoûtumé de lier le bétail, disant qu'on ne me pouvoit aider autrement, à moins que je ne payasse ceux que je voudrois employer. Cette insolence me toucha sensiblement ; car encore qu'à l'aide du Nègre je pusse porter en terre ce corps mort, néanmoins je n'avois aucuns instrumens pour creuser une fosse, & d'ailleurs la terre étoit extrêmement sèche & dure. Cependant je me consolay apprenant que je ne manquerois point de secours pour de l'argent : & ayant donné quelque chose à deux ou trois Chingulays, ils firent une fosse avec moi, dans laquelle nous enterrâmes mon pauvre père. Ce fut dans un bois au Nord d'un champ de Ris, où nous nous promenions souvent, sur le chemin de *Handapoul*, Bourg dépendant de *Bonder-Cooswat*, dans la Province de *Hot-curly*.

Comme
il fut en-
terré, &
où.

De cette manière je fus laissé seul, malade & captif, sans aucune consolation sur la terre que celle de pouvoir jeter les yeux au Ciel & de prier Dieu pour ma délivrance.

La nouvelle de la mort de mon père ayant été portée à la Cour, on m'envoya deux exprés, pour s'informer comment il étoit mort, & s'il n'avoit pas laissé quelque chose ? Il m'avoit donné en mourant un ba-gue d'or, une Pagode & quelques Riche-dalers que je crus que l'on m'ôteroit avec quelques vieux habits ; mais on se contenta

La Cour
apprend
la mort
du Capi-
taine.

feulement de les voir, & on donna des ordres aux habitans de la ville de me traiter mieux qu'auparavant & de ne me laisser manquer de rien.

CHAPITRE III.

Comme je vécus, depuis la mort de mon père. Etat du reste de nos Anglois, ce qui leur arriva, & nôtre entreveuë.

La fièvre le quitte.

MON père étant mort, il ne me resta pour compagnie que nôtre Nègre & la fièvre qui peu à peu diminua & enfin me laissa, après avoir travaillé mon corps pendant seize mois.

Il arriva au bout de ce temps-là, que je manquay de provisions & que je me trouvoy avec peu d'argent pour en acheter. A la verité, j'avois du ris en assez grande quantité, mais il falloit que j'achetasse de la viande, puis que le peuple ne m'en fournissoit pas. Quelquefois je me divertissois à lire sous un arbre, ou à pêcher à la ligne, dans de petits étangs. Un jour que je prenois ce dernier divertissement, un vieillard passa près de moi & demanda à mon valet si je sçavois lire? Cette question me fit tourner la tête, & luy ayant répondu que j'avois cet avantage, il ajouta que si je voulois il me vendroit un livre que des Portugais avoient laissé

Comme il trouva une Bible Angloise.

laissé à Colombo, lorsqu'ils en furent chassés. D'abord je crus que c'étoit quelque livre Portugais dont je ne me souciois pas; néanmoins comme ce Chingulay ne demuroit pas loin du lieu où j'étois, je commanday à mon Nègre d'aller avec luy & de m'apporter ce livre pour voir s'il étoit à mon usage.

Un peu après, j'apperceus qu'il revenoit vers moi, en courant de toutes ses forces, & criant que c'estoit une Bible. Il parloit Anglois, & avoit veu des Bibles entre les mains de plusieurs de nos marchands qu'il avoit servi; ainsi je ne doutay pas que ce n'en fust une; & ayant jetté ma ligne, je courus au devant de luy & luy arrachay ce livre des mains. La premiere ouverture que j'en fis me montra le 30. verset du seizieme chapitre des Actes, où le Géolier demande à Paul; *Que faut-il faire pour être sauvé? A quoi il répond, crois en Jesus Christ, & tu seras sauvé, toi & toute ta famille.*

La veüe de ce sacré livre me combla d'une joye qui fut troublée par la peur de n'avoir pas assez d'argent pour l'acheter. Il ne me restoit plus qu'une Pagode que j'aurois donnée de toute mon ame; mais mon Nègre m'en empêcha, me promettant que si je voulois faire semblant de ne m'en pas soucier, il feroit si bien auprès du bon homme qu'il me la donneroit pour peu de chose.

Ce vieillard estoit revenu avec mon valet, qui comme nous venions de concerter

Sa joye à
la veüe
de ce li-
vre.

luy dit, que je n'avois point affaire de ce livre, mais que néanmoins il iroit le lendemain le trouver pour s'en accommoder avec luy. Le Chingulay qui ne demandoit qu'à s'en défaire luy promit de l'attendre; & nous étant séparés parce qu'il étoit tard, je retournay chez moi, où je ne pus dormir de toute la nuit, songeant incessamment à cette aventure qui me venoit d'arriver.

Le Chingulay le luy donne pour un bonnet fait à l'aiguille.

Le lendemain dès la pointe du jour mon valet alla chez cet homme, des mains duquel il tira cette Bible, pour un Bonnet fait à l'aiguille; & me l'ayant apportée, j'y cherchay & trouvay aussi tôt des consolations propres pour le malheur où j'étois.

Je prie le Lecteur de m'excuser de l'avoir entretenu si long temps sur cette aventure. Je retourne à mes Camarades & je vais raconter ce qui leur arriva, après qu'on les eut séparés de nous.

Ce que devinrent les compagnons.

Ces pauvres gens furent menez dans la Province de *Hotteracourly*, à l'Occident de la ville de *Cande*. On les logea un à un, par ordre du Roy, ainsi que j'ay déjà dit, à une certaine distance l'un de l'autre, l'un à quatre miles, l'autre à six, & de maniere enfin qu'ils ne pouvoient être à charge aux habitans du païs. Les gardes qui leur avoient été donnez les menoient dîner dans un lieu & souper dans l'autre, & ils couchoient ordinairement dans la maison où ils avoient pris le repas du soir, chacun les traitant tour à tour. Leur lit étoit une méchante natte étenduë sur la terre.

Il se passa beaucoup de temps, sans qu'ils sçeuissent qu'ils n'étoient pas loin l'un de l'autre. Mais enfin, quelques-uns de leurs gardes touchés de compassion les menèrent voir leurs amis qui étoient les plus près d'eux. On peut s'imaginer que cette entreveuë leur causa une grande joye ; mais elle fut de peu de durée, car après un court entretien, leurs gardes les séparèrent & les remenèrent chacun chez eux, craignant qu'ils ne prissent ensemble des mesures pour s'enfuir à Columbo, port de Mer éloigné de deux journées du lieu où ils étoient. Mais comme on apprivoise peu à peu les bêtes sauvages aussi trouverent-ils les voyes d'adoucir leurs gardes qui leur permirent de se visiter les uns les autres, jusques là qu'ils ne se mettoient pas en peine d'eux, bien que quelquefois ils s'absentassent durant deux ou trois jours.

Cependant nos Compagnons étoient étonnés de ce qu'on ne les employoit à autre chose qu'à boire & à manger. Ils s'étoient attendus de jour à autre, qu'on les appliqueroit à quelque ouvrage, mais voyant qu'on les laissoit en repos & que personne ne venoit les querir de la part du Roy, comme on le leur avoit promis, ils commencerent à vivre licentieusement, maltraitant leurs hostes, sans considerer les bienfaits qu'ils en recevoient, ni songer que c'étoit d'eux qu'ils tiroient leur nourriture.

Dans cette veuë ils voulurent prendre

un empire sur eux & les obliger à leur donner des vivres, comme il leur plaisoit; souvent ils leur jettoient le pot & le manger à la tête, & ils leur faisoient enfin des indignitez qu'ils souffroient avec beaucoup de patience. Comme depuis long tems ils vivoient dans la servitude, ils apprirent peu à peu quels étoient les privilèges de ceux qui sont regardez comme domestiques du Roi; & ils les firent valoir en diverses occasions, comme nous verrons dans la suite.

Leur industrie pour avoir des habits.

On étoit obligé de leur fournir seulement des vivres & non pas des vestemens, dont pourtant ils avoient grand besoin, parce que les leurs étoient tout usez. Dans cette nécessité ils eurent recours à l'invention & à l'épargne. On ne manquoit pas de leur apporter leur Ris tout cuit sur le pied d'une mesure par jour, ce qui suffisoit pour leur nourriture: mais ayant remarqué que c'étoit une peine au peuple de le cuire & de l'apprêter, ils leur proposèrent que s'ils vouloient leur donner deux mesures au lieu d'une, ils les déchargeroient de cet embarras; & ils sçurent si bien les persuader qu'il leur falloit cette quantité de ris pour leur subsistance, qu'ils y consentirent; ainsi ce surcroist se vendoit & l'argent qui en provenoit étoit épargné pour en acheter des habits. Outre cela, ces Insulaires eurent encore la charité de leur donner du sel, du poivre, des herbes, des Citrons, des Noix de Coco, & quelquefois un peu de chair, avec quoi ils firent un peu meilleure chere.

Ils

Ils vécutent de cette manière quelques années , jusqu'à - ce qu'ils apprirent tous à faire des bonnets à l'aiguille , dont ils trafiquoient. Ils les vendoient neuf sols la piece , & il y entroit pour les faire , environ la valeur de trois sols de fil : mais il arriva enfin qu'ils en firent une si grande quantité , qu'ils ne pûrent plus les vendre si bien qu'auparavant , & que leur étant demeurez sur les bras , il fallut les donner presque pour rien , de sorte qu'au lieu de gagner sur cette marchandise , il se trouva qu'ils y perdirent beaucoup.

A quoi ils s'appliquèrent.

Je viens de dire que nos gens étoient devenus insolens , jusqu'à vouloir maîtriser le peuple ; & en voici quelques preuves. Lors qu'on leur apportoit leur ris crud , ils prenoient garde si les deux mesures étoient entières ; & s'il s'en faloit quelque chose , ils pilloient leurs maisons , d'où ils emportoient tous les meubles qu'ils ne rendoient que lors qu'on leur donnoit ce qui leur étoit nécessaire.

Ils veulent faire les Maîtres.

Un jour un des nostres marchandant un pot chez un Chingulay , & voyant qu'il le vouloit vendre trop cher à son gré , il lui fit querelle , jusqu'à en venir aux mains avec lui. Nostre Anglois qui n'étoit pas le plus fort ayant été battu alla se plaindre au Magistrat , auquel il représenta qu'il étoit domestique du Roi , & qu'ainsi on devoit avoir eu des égards pour lui. Le Juge fit venir le potier & le condamna à recevoir autant de coups qu'il en avoit donné à l'Etranger , &

Satisfaction qu'un potier fit à un des nostres , pour l'astvoir battu.

à lui donner même son pot pour rien. La sentence fut exécutée. L'Anglois assouvit sa vengeance, & outre cela, comme sa loy ordonnoit qu'il fut livré aux Soldats, il falut la subir & souffrir patiemment un certain nombre de coups de bâton.

Batterie
entre les
Anglois
& les
Chin-
gulays.

Il arriva une autrefois, que quelques-uns d'eux manquant de vin à une feste où ils étoient quoi qu'ils en eussent déjà beaucoup bû, ils envoyèrent un des leurs avec de l'argent pour en acheter. Le marchand, je ne sçais pour quelle raison, refusa d'en vendre; ce qui les irrita tellement qu'ils allèrent chez lui & bûrent tout leur saoul, après l'avoir maltraité de paroles & de coups. Les Indiens voyant leur compatriote insulté, voulurent prendre sa défense & se battirent contre nos gens, qui étant armez de gros bâtons, tirèrent bien-tost du sang de la tête de je ne sçai combien d'entre eux & les mirent en fuite. Le lendemain les blesez allèrent faire leurs plaintes aux Grands de la Cour, qui sçachant qu'ils leur avoient autrefois vendu du vin leur demandèrent pourquoi ils leur en avoient refusé pour de l'argent: & les renvoyèrent se moquant d'eux & approuvant le traitement qu'ils s'étoient attiré par leur faute.

L'Au-
teur voit
ses ca-
marades
après un
an de sé-
para-
tion.

Mais je reviens à ce qui me regarde. Depuis un an que mon pere étoit mort, je n'avois veu aucun de mes compagnons. Un jour je fus agréablement surpris de voir entrer le Sieur Grégoire chez moi, qui ayant appris où j'étois, avoit obtenu la liberté de
me

me venir voir. Il me dit que nous étions à une journée de chemin les uns des autres, & il me rendit compte de la manière dont ils vivoient. — Jusques-là j'avois ignoré où ils étoient ; & après que le Sieur Gregoire fut parti, j'importunay tellement le peuple de la ville où je demeurois pour avoir la permission de leur aller rendre vifite, qu'enfin ils me l'accordèrent. Etant arrivé à la plus proche cabanne Angloife, j'y fus parfaitement bien reçu ; & le lendemain fept ou huit de nos Camarades ayant fçu où j'étois me vinrent trouver & fe divertir avec moi. Ils ne paroiffoient plus prifonniers, comme quand je les quittay la premiere fois ; ils avoient des maifons à eux, ils étoient marchands & faifeurs de bonnets à l'aiguille, & portoient enfin des habits à la Chingulayfe, tout de même que les naturels du païs.

En ce temps-là, je vins à manquer d'argent & d'habits, & il me falut songer à en recouvrer. Mes amis me confeillèrent de faire des Bonnets comme eux, puis que j'avois un valet qui entendoit parfaitement bien ce métier. Ils me firent auffi voir le profit que je ferois, fi je pouvois avoir mon ris crud, & l'épargner comme ils faisoient pour fe faire habiller.

Il lui
confeil-
lent de
faire des
Bonnets
à l'ai-
guille,
comme
eux, & à
deman-
der du
Ris crud.

Je demeuray deux ou trois jours avec eux ; & en nous féparant nous réfolumes de faire en forte de nous revoir plus fouvent à l'avenir, puis que nous fçavions où étoient les maifons les uns des autres.

Depuis le temps que j'étois dans cette

E 6

Ille, Lepeine
qu'il a

d'obte-
nir ce
Ris.

Ille, j'en avois appris la langue, de manière que je pouvois me faire entendre de ceux qui m'apportoient des vivres. Je leur proposay de ne me plus envoyer du Ris bouilli, mais de l'avoir crud, & en la même quantité que mes compagnons. Cette demande fit naître une grande contestation entre nous. Ils m'alléguerent pour s'en excuser; qu'il y avoit une grande différence entre moi & eux; que j'étois fils du Capitaine, & que les autres n'étoient considerez, que comme dépendants de moi, puis que j'avois succédé à mon pere; que les grands de la Cour avoient commandé que l'on me fournist mes vivres tout apprêtez; qu'il étoit au dessous de moi d'accommoder mes viandes moi-même, le Roi me connoissant de nom, & me voulant faire l'honneur de m'entretenir à la Cour, où il me donneroit quelque haut Employ; qu'enfin pour ma reputation, je devois souffrir qu'ils me servissent comme auparavant.

Il traite
avec le
peuple
de sa sub-
sistance.

Bien que je fusse Novice au païs & que je ne connusse pas tout à fait ce peuple, je ne laissay pas d'entrevoir à travers leurs discours, que ma réputation leur étoit moins chere que leurs intérêts; ainsi je leur répondis, que si j'étois plus distingué & plus estimé que les autres, il étoit raisonnable que j'eusse quelque chose plus qu'eux; que cependant, je ne leur demandois que ce qu'on donnoit aux autres Anglois; & que pour ce qui étoit de la peine de faire bouillir mon Ris, elle ne me regardoit point, puis que j'avois un valet qui n'avoit rien autre chose à faire.

faire. Après cela je leur representay les inconveniens qu'il y avoit de m'apporter des vivres bouïllis ; que souvent il arrivoit qu'ils n'étoient ni bien accommodés , ni apportez à l'heure qu'il falloit , de sorte que je ne pouvois manger quand j'avois faim ; que de plus , mon dessein étoit d'épargner quelque chose de ces provisions , afin de les revendre au bout d'un temps , & avoir de quoi acheter des habits , & que j'aimois mieux que mon ventre souffrît un peu , que de marcher tout nud & sans vestemens. Enfin , je scûs si bien faire , que j'obtins deux mesures de Ris par jour pour moi , & une pour mon valet. Outre cela ils m'accordèrent des Noix de Coco , des herbes , des Citrons , du Poivre , du sel , & j'eus même quelquefois des poules , des œufs & de la chair par dessus le marché.

Après avoir ainsi pourveu à ma subsistance , je songeay à chercher une maison , parce que la mienne n'étoit point propre pour y tenir ménage. J'avois remarqué dans mon voisinage un Jardin qui appartenoit au Roi , dans lequel étoient plantez quantité d'arbres qui portent la Noix de Coco. Ce fut là que je resolus d'établir ma demeure ; & ayant communiqué mon dessein à mes voisins Chingulays , ils y consentirent & m'aidèrent même à bastir ma maison : mais ils ne la purent achever pour des affaires qu'ils eurent qui les appellèrent ailleurs. Néanmoins , j'en vins à bout avec l'assistance de mon Négre , & j'en blanchis les parois avec de la chaux ,

Il bâtit
une mai-
son.

chaux, comme nous faisons en Europe. Mais en cela je commis un crime punissable, parce que par les loix du païs il n'y a que les Palais des Rois & les Temples qui puissent être blanchis. Cependant le peuple ne fit pas semblant d'en prendre connoissance, à cause que j'étois Etranger & que je l'avois fait par ignorance. Si un Chingulay eust commis cette faute, il lui en auroit courté la tête, ou du moins on lui auroit imposé une grosse amende.

Il s'ap-
plique
au tra-
fic.

Etant ainsi établi je me mis à nourrir des Cochons & des poules qui produisirent si bien, qu'en peu de temps j'en eus un grand nombre. Mon Jardin me fut aussi d'un grand secours, car j'eus la liberté de recueillir toutes les Noix de Coco qui tombent, qui me servirent à faire de l'huyle pour brûler dans la Lampe & pour fricasser des herbes & d'autres choses. Quand cette huyle est nouvelle, elle n'est gueres moins bonne que le Beur-re de ce païs. J'appris aussi en peu de temps à faire des Bonnets à l'aiguille, & j'en fis trafic, comme mes compagnons.

Dessain
de s'en
fuir
avorté.

Pendant que nous vivions de la sorte, nous songions pourtant à nôtre liberté, & nous espérons qu'après avoir un peu mieux connu le païs, nous trouverions les moyens de nous échapper. Quelques gens avant nous, qui ne sçavoient pas les chemins avoient fait cette entreprise, mais toujourns en vain ayant été rattrapez par les Chingulays: car c'est leur coûtume de se défier des hommes Blancs qu'ils rencontrent en voyageant. Ils les exa-
mi-

minent, & lors qu'ils ne leur donnent point de réponse satisfaisante, ils les arrêtent comme des fugitifs, & les mènent à la prochaine ville, où ils sont gardez dans quelque Grange par des Soldats, sans qu'on leur donne que peu ou point à manger.

Ceux qui reprennent ces fugitifs sont obligez de les garder & de les nourrir, jusqu'à ce que le Roi les fasse venir pour les remercier. Lors qu'ils se présentent à lui, il leur fait de magnifiques promesses qu'il ne tient jamais: car souvent il les renvoye pour garder encore les prisonniers, de sorte qu'ils sont autant captifs que les autres, n'osant retourner chez eux, sans la permission du Gouverneur de la Province, auquel il faut faire des presens considerables, pour obtenir cette grace.

CHAPITRE IV.

De certains autres Anglois Prisonniers dans le même país.

Oltre ce que nous étions de Captifs, nous en trouvâmes encore d'autres de nôtre Nation dans la même Isle, qui avoient été pris un an & demi avant nous, en 1658. Ils étoient treize, sçavoir, les Sieurs *Vassal*, *Merginson*, *March*, *Kirby*, *Felf*, *Gardiner*, *Day*, *Stapleton*, *Man*, *Smart*, *Holstein* Hambourgeois, *Gony* & *Bingham*. Ils s'é-

Anglois
du Mar-
chand
de Perse,
captifs,
avant
nous.

s'étoient embarquez dans le Vaisseau appellé le Marchand de Perse , commandé par le Capitaine *Johnson* , qui fit naufrage aux Isles Maldives. Mais s'étant sauvez dans des Chaloupes & passant près de cette Isle ils y relâchèrent pour s'y rafraîchir & furent pris & emmenez dans le cœur du païs comme nous. Les Chingulays leur ostèrent tout , hormis leurs habits , & il n'y eut que le Sieur *Merginson* qui sauva son argent qu'il avoit adroitement caché dans son Justaucorps , & qui depuis lui fut dérobé par ses Camarades qui sçavoient où il l'avoit mis. Mais ils ne le gardèrent pas long-temps , car le Roi en ayant été averti , il envoya des gens qui leur arrachèrent cette injuste proye.

Ils sont
presen-
tez au
Roi.

Après leur prise ils furent presentez à ce Prince , qui leur demanda s'il y avoit guerre entre les Anglois & les Hollandois. Ils lui répondirent que non , & comme ils l'eurent satisfait sur diverses questions qu'il leur fit , il commanda qu'on leur donnast à tous des habits , & que *Vassal* qui étoit regardé comme le premier d'entre eux eust une double portion de Ris. Il avoit remarqué deux jeunes hommes fort bien faits dans cette troupe , qu'il fit mettre à part , afin de le servir à la Cour. Nous parlerons toute à l'heure de la fin qu'ils firent l'un & l'autre. On mit tous ces prisonniers dans la ville de Candé , à chacun desquels on donna une natte toute neuve , & des vivres de la maison du Roi. Quelque temps après , ils eurent encore d'autres habits.

De

De cette manière ces premiers venus remportoient un grand avantage sur nous. Car nous n'avions ni nattes ni habits, ni l'honneur d'être connus du Roi.

Cette favorable réception leur fit esperer que le Roi les mettroit en liberté. Il y avoit en ce temps-là à Candé un Moine Portugais nommé le pere Vergonse, avec qui ils s'entretinrent un jour de l'espoir de leur delivrance. Comme ils avoient fait habitude avec lui, ils lui demandèrent ce qu'il en croyoit, & si les caresses que le Roi leur faisoit n'étoient pas des marques qu'ils étoient dans ses bonnes graces. Mais cet homme qui connoissoit l'humeur du Prince leur dit, que ce n'estoit pas sa coûtume de donner la liberté aux Européens, ce qui les irrita tellement contre lui, qu'ils l'appellèrent *Chien de Jesuite* & lui reprochèrent qu'il souhaitoit qu'il demeurassent éternellement esclaves.

Cependant, ils étoient bien traitez eu égard à la pauvreté du païs & de ses habitans. On leur fournissoit du Ris tant qu'ils en vouloient, & néanmoins ils se plaignoient, comme si on les laissoit mourir de faim. Ayant tué un jour une poule, ils la démembrèrent & en portèrent chacun un morceau à la main dans les ruës, comme pour faire voir aux Principaux de la Cour, qu'on ne leur donnoit que de miserables restes, que des chiens voudroient à peine manger : mais on se moqua d'eux, parce qu'on sçavoit que cette volaille étoit une viande délicate dans les terres de Candé.

Com-

Ils dé-
robent
une Va-
che
qu'ils
tuënt.

Comme ils ne mangeoient pas souvent de la chair & qu'ils manquoient d'argent pour en acheter, il leur prit envie de tuër quelque Vache pour faire quelques bons repas. Mais sur le point d'exécuter leur dessein, ils doutèrent s'il leur étoit permis de prendre ce qui ne leur appartenoit pas. Dans cette incertitude ils s'adressèrent au Pere Vergonse avec qui ils s'étoient racommodez; & ce bon homme leva bien-tôt leur difficulté par la dispense qu'il leur en donna. Il dit, *que puis que leurs ennemis possedoient leurs corps, il étoit juste qu'ils mangeassent leurs biens.* Et afin de les encourager, il leur promit d'en manger le premier. En effet, la bête ayant esté tuée, le Pere Vergonse en eut un morceau qu'il mangea de bon appetit.

Autre
marque
de leur
licence.

Voici encore un autre exemple de la liberté qu'ils se donnoient. Les Officiers du Roi ont le droit de cueillir le fruit qu'on appelle *Jack*, en quelque lieu qu'il croisse, sans la permission de personne, pour le donner à manger aux Elephants. C'est, disent-ils, pour le service du Prince, & on n'oseroit les en empêcher. Un jour que nos gens étoient logez dans une maison qui avoit autrefois appartenu à un grand Seigneur tombé dans la disgrâce du Roi, & où il y avoit un arbre qui porte le *Jack*, quelques Officiers y vinrent demander de ce fruit. Mais nos Anglois, bien qu'ils en eussent plus qu'il ne leur en falloit, refusèrent de les laisser entrer dans le Jardin & les renvoyèrent à vuide. Et comme la plainte en fut faite aux

Grands.

Grands de la Cour, ils ne firent pas semblant sur l'heure d'en prendre connoissance, mais quelque temps après ils les chassèrent de cette maison.

J'ay parlé de deux jeunes hommes que le Roi avoit choisis pour le servir à la Cour. L'un s'appelloit *Smart* & l'autre *Man*. Ils n'y furent pas long-temps, sans gagner les bonnes graces du Prince, qui s'informoit souvent d'eux, de l'état de l'Angleterre, des armées de sa Majesté Britannique, & leur accordoit souvent des faveurs qu'il refusoit à bien des personnes.

Il arriva une fois que *Smart* ayant dessein d'apprendre des nouvelles d'Angleterre alla secrettement chez un Ambassadeur de Hollande qui étoit à Cande. On en avertit le Roi, qui d'abord ne le voulut pas croire: cependant il donna ordre de l'épier & de le prendre s'il étoit possible sur le fait. Comme l'Anglois ne se défioit de rien, il fut facile de l'arrêter, & ayant confessé sa faute, le Roi qui ne pardonne pas à ceux qui voyent les Ministres Etrangers, sans sa permission, se contenta de le releguer dans les montagnes sans chaînes, où il fut bien traité, & épousa une femme dont il eut un garçon. Quelques années après il mourut malheureusement, s'étant rompu le col en tombant d'un arbre où il cueilloit des *Facke*. Si un Chingulay osoit entrer chez un Ambassadeur, il lui en cousteroit la vie.

Durant ce temps-là, son compagnon *Henry Man* se conserva toujours dans la faveur, *Man*.

Ce que devinrent deux jeunes Anglois pris par le Roi, à son service.

Disgrâce de *Smart*.

Fin lamentable de *Man*.

veur, & fut fait le premier de tous les Domestiques du Roy. Un jour ayant rompu un plat de porcelaine il s'enfuit & se refugia dans un *Vchar* ou Temple pour y chercher un Azyle. Cette action ne plut pas au Roy qui crut que *Man* s'étoit imaginé que les Prêtres qui y demeuroient, le pouvoient protéger contre luy. Cependant ne voulant ni offenser les Prêtres ni le tirer de force de ce lieu-là, il luy envoya dire, qu'il ne falloit pas qu'il s'épouvantât d'une si petite faute; qu'il luy pardonnoit, & qu'il retournaft exercer sa charge au Palais. Mais à peine fut-il sorti du Temple, qu'il fut pris: on luy lia les bras au dessus du coude par derriere, selon la coûtume du païs, & en cet état on le laissa toute la nuit, lié si étroitement, que ses bras enflèrent, & que les cordes qui le serroient pénétrèrent jusqu'aux os. Le lendemain le Roy commanda à un des principaux Officiers de sa Cour de le délier, de luy mettre des chaînes aux pieds, de le garder chez luy & d'en avoir un soin tout particulier.

Six mois se passerent avant qu'il pût guerir & recouvrer ses forces, après quoi il fut rétabli dans sa charge & dans son ancienne faveur près du Roy, qui paroissoit avoir pitié de luy, & qui luy auroit sans doute pardonné, s'il ne s'étoit pas jetté imprudemment entre les bras de ces Prêtres.

Quelque temps après, il offensa encore le Roy. Ce Prince vouloit avoir un certain Portugais à son service, qui n'avoit pas beau-

beaucoup envie d'y entrer. Comme il connoissoit nôtre favori Anglois, il luy écrivit, le priant d'employer son crédit, afin d'être dispensé de jouir de ce fatal avantage. La lettre fut renduë à l'Anglois, qui n'entendant pas le Portugais se la fit expliquer par une personne qui sçavoit cette langue. Mais voyant ce qu'elle contenoit il ne jugea pas à propos de se mêler de cette affaire & il garda cette lettre, sans en rien communiquer à personne. Au bout de quelque temps, l'Interprete s'avisa de le dire au Roy qui fut si irrité de n'avoir pas eu plutôt cet avis, qu'il le fit mettre en pieces par les Elephans, avec le Portugais qui n'avoit point fait d'état de l'honneur qu'il luy vouloit faire, & *Man* aussi qui s'étoit contenté de tenir cette affaire secrète.

Après cette execution, le Roy s'imaginant que nous nous abandonnerions à la peur, ou que le peuple nous maltraiteroit, il envoya des ordres particuliers dans tous les lieux où nous étions, afin que nous fussions bien traités & qu'on eût pour nous toutes sortes d'égards.

Le Roy ordonne que les captifs du Marchand de Perse soient bien-traittez.

Le Roy est si jaloux du commerce des lettres, qu'il ne souffre point que personne l'entretienne dans ses États. J'en viens de rapporter une preuve, par la mort tragique de *Man*; mais *Vassal* se tira mieux d'une affaire presque pareille, comme je vais dire.

Cet homme avoit reçu diverses lettres, & beaucoup de personnes le sçavoient. Mais

Prudence de *Vassal*,

à l'occa-
sion de
quel-
ques let-
tres.

Mais craignant enfin que le Roy n'en fust averti, il prit le parti d'aller à la Cour & de les luy présenter. Après avoir été admis devant ce Prince, il confessa que quelques lettres étoient passées par ses mains, & que même il les avoit gardées quelque temps, sans les luy rendre, mais il ajoûta, que lors qu'il les receut, il ne sçavoit pas que la loy & les coûtumes du país déffendoient ce commerce; que l'ayant sçeu il s'étoit adressé à un Prêtre Portugais mort depuis peu, pour le consulter & qu'il l'avoit conseillé d'attendre qu'il se presentast quelque occasion favorable de le faire; & qu'enfin, ayant voulu satisfaire à ce devoir, les gardes du país s'étoient toujourns opposez à son passage, de maniere qu'il n'avoit pû jusqu'à lors, luy rendre compte de sa conduite.

Il les lui
fait lire.

Le Roy après l'avoir écouté ne parut point du tout fâché, & il luy commanda de les lire. *Vassal* les leut en Anglois, comme elles y étoient écrites; & ce Prince fut aussi attentif à cette lecture, que s'il avoit entendu nôtre langue. Après cela le Roy donna à *Vassal* une lettre interceptée, laquelle nous étoit écrite par le Chevalier *Winter*, Gouverneur du Fort S. George. Il luy commanda de l'interpreter, & ayant veu que c'étoit une Relation d'une Bataille, où l'Amiral *Opdam* qui combattoit contre les Anglois étoit mort, il s'en fit lire toutes les particularitez. Ayant aussi appris par la même lettre, que nôtre armée étoit de cent cinquante voiles, il s'infor-

ma du nombre des canons & des personnes qui montoient alors nos vaisseaux. *Vassal* luy répondit, que dans chaque vaisseau l'un portant l'autre, il y avoit environ trois cens hommes; & quand il voulut conter sur le sable, à combien le tout montoit, le Roy luy dit, que cela n'étoit pas nécessaire, & qu'il venoit de supputer par là, que nôtre Flotte étoit forte de quarante cinq mille hommes.

Cette nouvelle de la Bataille contre les Hollandois luy pleut extrêmement. Il dit à *Vassal*, qu'il vouloit écrire aux Anglois, & qu'il luy cherchast parmi ses Camarades quelqu'un qui fût propre à porter sa lettre. *Vassal* luy en nomma un, mais sur de certaines difficultez que firent naître quelques Seigneurs qui étoient avec le Roy, qui le pressoient de jeter les yeux sur une autre personne, il s'apperceut qu'ils cherchoient à découvrir celui qui luy avoit apporté ses lettres, ainsi il se tint dans la suite sur ses gardes, & il leur dit qu'il n'en connoissoit point d'autre.

L'entretien fut long entre le Roy & luy, & toujours en Portugais: mais *Vassal* n'en a jamais voulu dire le sujet à personne, parce que le Roy avoit exigé de luy le secret. Lors que ce Prince le congédia, il luy fit de belles promesses qu'il ne luy tint pas, car depuis ce temps là il ne l'a jamais renvoyé querir. Pour ce qui est de celui que *Vassal* jugoit capable de porter la lettre, le Roy l'envoya prisonnier dans les montagnes

Entretien particulier de Roy avec *Vassal*.

120. RELATION DE
gnes chargé de chaînes , s'étant imaginé
qu'il entretenoit correspondance avec *Vas-*
sal & qu'il luy faisoit tenir des lettres.

CHAPITRE V.

*Des voyes employées pour nous delivrer.
D'une Rebellion dans l'Isle. Et com-
me nous nous établîmes à la Cam-
pagne.*

On parle de notre delivrance.

Nous demeurâmes en cet état, jusqu'à l'année 1694. que le Roy receut une lettre du Chevalier *Winter*, Gouverneur du Fort S. George & Agent de nôtre Nation en ce lieu là. L'Ambassadeur de Hollande prés du Roy de Ceylan avoit aussi eu commission du Gouverneur de Columbo de traiter de nôtre rançon. *Radga Singa* parut satisfait de ce que luy mandoit le Chevalier *Winter*, & l'Ambassadeur de Hollande le sçeut si bien gagner, qu'il luy promit de nous rendre la liberté.

On nous fait ve-nir à la ville.

Dans cette veuë on nous fit tous venir à Cande, où nous eûmes la satisfaction de nous embrasser les uns les autres, ne nous étant point veus depuis fort long^s temps. Nous y trouvâmes aussi les Anglois pris dans le Marchand de Perse, que nous n'avions jamais connus jusques-là, & après avoir compté combien nous étions, on trouva que le nombre étoit de vingt neuf personnes.

Pen-

Peu de jours après nôtre arrivée dans la ville, on nous mena au Palais, où quelques Seigneurs de la Cour nous dirent que le Roy leur avoit commandé de nous assurer de nôtre liberté; qu'il étoit resolu de nous renvoyer en Europe, & que nous ne devions plus nous regarder comme esclaves ou prisonniers. Après que nous eumes remercié sa Majesté par de profondes révérences, ils ajoutèrent que le Roy nous laissoit la liberté de nous retirer avec l'Ambassadeur de Hollande, ou avec le vaisseau que le Chevalier *Winter* avoit envoyé. Nous leur répondîmes que nous nous conformerions en cela à la volonté de sa Majesté, & ils répliquèrent que le Roy pouvoit faire les choses selon son bon plaisir, mais que cependant il vouloit que nous choisissions. Ainsi il faut delibérer entre nous, & un moment après nous leur dîmes, que puis que sa Majesté nous faisoit la grace de s'en rapporter à nôtre choix nous luy étions infiniment obligez & luy demandions la liberté d'aller avec l'Ambassadeur. Nous prenions ce parti, pour diverses raisons. Nous avions remarqué que cette barque Angloise étoit mal équipée & ne valoit pas grand' chose, ayant esté négligée depuis le temps qu'elle étoit abordée dans l'Isle. Nous craignons aussi que sous prétexte de danger qu'il y a d'aller de Ceylan au Fort S. George, on ne rompist nostre voyage, & nous croyions enfin estre engagez d'honneur à suivre les Hollandois de peur de

On nous assure de nôtre liberté.

desobliger leur Ambassadeur qui s'étoit efforcé si généreusement de nous servir, & qui auroit eu droit de nous abandonner dans la fuite, comme des ingrats, si le Roy nous eût retenus.

Nous
refusons
tous de
servir le
Roy.

Les
Grands
de la
Cour
nous or-
donnent
de venir
tous les
jours au
Palais,
pour y
recevoir
les or-
dres du
Roy.

Les
Chingulays
se
revol-
tent.

En suite ils nous firent entendre, que si quelqu'un de nous souhaittoit de demeurer au service du Roy, on luy donneroit des recompenses, des villes, de l'argent, des esclaves & des emplois considérables à la Cour, mais nous refusâmes tous généralement ces offres. On fit aussi cette même proposition à chacun de nous en particulier, & l'on s'informa de nos professions & si nous n'avions personne capable de servir le Roy en qualité de Trompette, mais ce fut en vain qu'on essaya de nous tenter par les promesses. Nous préférâmes le retour en nôtre Patrie aux charges qu'on vouloit nous donner dans un païs étranger; mais ce fut aussi par là que nous attirâmes sur nous l'indignation du Roy.

Quand ils virent qu'ils ne pouvoient rien gagner sur nous, ils nous dirent que le Roy avoit ordonné que nous vinssions tous les jours à la porte de son Palais pour y recevoir ses ordres. Nous obéyimes durant plusieurs jours, mais inutilement, car on ne nous dit plus rien de sa part. Cependant il arriva un malheur, auquel ce Prince ne s'attendoit pas. Tout son peuple généralement se souleva contre luy. On attaqua son Palais de nuit, mais sur le point de l'emporter, le cœur manqua aux Rebel-

belles qui n'osèrent y entrer, & luy donnerent le temps de se retirer le matin dans les montagnes. Ce fut plutôt leur lâcheté que sa valeur qui les sauva, car s'ils eussent eu assez de courage pour entrer dans son Palais, ils se seroient infailliblement emparez de sa personne. Je parlerai ailleurs de cette revolte & j'y renvoye le Lecteur. Je raconteray seulement ici quelques particularitez de cette guerre, dans laquelle nous fumes engagez.

Avant que d'attaquer le Palais Royal, les Rebelles délibérèrent s'ils se saisiroient de nous, craignant que nous ne prissions le parti du Roy. Car bien que nous ne fussions qu'une poignée de gens, en comparaison d'eux, néanmoins nous nous étions rendus redoutables. Leur premier dessein fut de se deffaire de nous & de nous massacrer; mais d'autres plus moderez furent d'avis de nous laisser là. Ils alléguerent, *que puis que nous ne scävions rien de leur projet, & que nous vivions en repos dans nos maisons, apparemment nous ne nous mêlerions de rien: mais que s'ils nous attaquoient, le Roy viendrait bientôt à le scävoir; qu'il se mettroit infailliblement en état de leur résister, & qu'ainsi leurs mesures seroient rompuës.* Nous apprimes ces choses de quelques-uns de leur parti, qui nous le raconterent, après la fin de la guerre. Les habitans de Candeprirent la fuite après le Roy, abandonnant leurs maisons & leurs biens, où nous fimes

Danger
que
nous
couru-
mes
dans ce
souleve-
ment.

grand butin, tout le monde; ayant la liberté de piller & de saccager les terres de ceux qui s'étoient sauvez avec le Roy.

Les re-
voltez
nous en-
trainent
avec eux.

Les Rebelles ayant ainsi chassé le Roy marchèrent vers Cande & nous emmenèrent avec eux. Celuy qui les commandoit nous dit *de prendre courage; qu'ils avoient bien pensé à ce qu'ils venoient de faire; que la mauvaise conduite du Roy en étoit la cause, & que ce Tyran ne s'étoit proposé que leur ruine & celle de tout le pais.* Ils insistèrent particulièrement sur des choses qu'ils crurent paroître plausibles aux étrangers, se plaignant qu'il retenoit les Ambassadeurs, aussi bien que les autres gens malgré eux; qu'il ruïnoit le commerce, & que ses cruautéz & ses injustices étoient si criantes, qu'on ne les pouvoit plus souffrir. Ils ajoûterent qu'il avoit violé les loix du pais, & qu'aussitôt qu'ils auroient rétabli le calme dans l'Isle, ils nous renvoyeroient en nôtre terre natale.

Ils nous
donnent
de l'ar-
gent afin
de les
servir.

Un jour, qui étoit celuy de Noël, & que nous étions à Cande, les Chefs des Rebelles nous firent venir, & nous donnèrent de l'argent, pour nous engager à prendre les armes avec eux, & à aller ensemble attaquer *Radga Singa*, au lieu où il s'étoit retiré. Mais dans ce même moment la nouvelle leur vint que le jeune Prince s'étoit sauvé avec sa Tante, ce qui les épouvanta tellement, qu'ils s'enfuirent, laissant l'argent & les habits qui nous étoient destinez, & se massacrant l'un l'autre, afin
de

de paroître fideles fujets & de fe difculper auprès du Roy du crime de rebellion.

Cependant comme nous étions en grande neceffité, nous nous jettâmes fur cet argent, qui fut bien-tôt enlevé. Depuis les troubles arrivez perfonne ne nous donnoit plus rien, & fans cette proye je ne fçais ce que nous aurions fait pendant plus de trois mois, qu'il falut nous nourrir à nos propres dépens. Après avoir ramaffé ce que nous pûmes du débris de la Cour, nous nous retirâmes à la débandade chacun chez foi, réfolu de ne nous pas mêler davantage de cette affaire, étant étrangers & prifonniers à la merci de nos ennemis.

Nous nous retirons fans plus vouloir prendre part dans ces brouilleries.

L'efpoir de la liberté nous avoit engagé dans le parti des Rebelles qui nous fournirent diverfes chofes dont nous manquions. Comme ils étoient les Maîtres, nous n'avions pû nous difpenfer de leur obéir & de les fuivre à la Cour. Mais la chance étant tournée, nous tombâmes en de mortelles apprehenfions, que le Roy ne fust toft ou tard averti de notre conduite.

Les Rebelles ayant manqué leur coup, apprehendent le Roy.

En effet, à peine fumes nous de retour dans nos maifons, qu'il nous vint un ordre d'un des premiers Seigneurs de la Cour de l'aller trouver. Il s'étoit mis en campagne avec quelques gens, & de la maniere qu'il agiffoit, il fembloit qu'il étoit du parti des Rebelles, & qu'il vouloit fe retirer à Colombo chez les Hollandois. Auffi-tôt que nous fumes arrivez prés de luy, il fe déclara pour le vieux Roy & nous mena au de-

Le Roy nous juftifie de l'accufation, de l'avoir abandonné.

vant des revóltez afin de leur donner bataille ; mais ne les ayant pas rencontrés il alla à Candé , où il nous congédia , nous promettant *de faire sçavoir au Roy , que nous avions pris courageusement les armes pour son service , & qu'il n'avoit pas tenu à nous , que nous n'en fussions venus aux mains avec les ennemis.* Quelques jours après il le dit à *Radga Singa* , qui sçavoit déjà que nous avions touché de l'argent des Rebélles. Dans cette rencontre , il sembloit qu'il deust être fort en colere contre nous , mais il en arriva tout autrement , car il répondit à nos accusateurs que puis que personne ne s'étoit offert à nous nourrir en son absence , nous avions eu raison de prendre ce que la fortune nous presentoit.

Nous
sommes
obligez
de men-
dier.

Le tumulte étant appaisé & la sedition étouffée , le Roy fut rétabli sur le Thrône ; & tout cela en cinq jours de temps. Dans ce desordre , comme j'ay déjà dit , on nous avoit refusé nôtre portion ordinaire , & après cela aucun ordre n'étoit venu de la Cour pour nous faire subsister comme auparavant. Ainsi nous fumes obligez de gueuser sur le grand chemin qui meine à la ville jusqu'à ce que le Roy en fut adverti au bout de quelques mois , & alors il nous renvoya dans nos anciennes demeures , sans plus parler de nôtre liberté , dont nous nous étions flattez.

On

On dispersa à la campagne avec nous les prisonniers du Marchand de Perse, & l'on ordonna à ceux chez qui nous logions de nous traiter le mieux qu'il seroit possible. Nous étions un à un dans chaque maison, & nous fîmes si bien tous, que nous apprîmes le langage & les coutumes du païs, & qu'on nous donna la même quantité de vivres qu'auparavant. Outre cela, les uns s'appliquerent au labourage, les autres au trafic & d'autres à faire des Bonnets à l'aiguille, qu'ils pouvoient vendre par tout, hormis dans les places maritimes. Nous allions aussi loin que nous voulions dans le païs, sans qu'on y prît garde, car le peuple s'étoit insensiblement défait de la peur que nous ne prissions la fuite, particulièrement voyant que nous possédions des maisons, & que quelques-uns des nôtres s'étoient mariez dans l'Isle, & y avoient même beaucoup d'enfans.

On nous renvoye en de nouveaux quartiers, où nous travaillons & vivons avec plus de liberté.

Voilà ce qui regarde tous les Anglois prisonniers en général; je vais à cette heure parler de moi-même.



CHAPITRE VI.

*Suite de ce que fit l'Auteur après la
Rebellion, & comme il acheta
une terre.*

L'Au-
teur bâ-
tit une
maison.

LA fortune voulut que je fusse rélégué dans la Province de *Handapondown*, à l'Occident de la Ville de *Cande*. Elle est passablement agréable, & le lieu où l'on m'envoya me plut d'autant plus qu'il étoit assez près de la Mer, ce qui me fit concevoir l'esperance qu'avec le temps je me pourrois sauver. Cependant pour bannir le soupçon du peuple qui m'observoit jour & nuit & épioit toutes mes actions, je bâtis avec l'assistance de mes voisins une maison sur le bord d'une rivière. Je l'environnay d'un fossé, à l'entour duquel je plantay une haye; & après m'être ainsi logé, je me remis à faire des Bonnets à l'Aiguille, que je vendois çà & là à la campagne.

Le peu-
ple lui
conseil-
le de se
marier.

En ce temps-là, il ne me restoit plus que sept *Shellings* de tout mon argent, que j'avois employé à bâtir ma maison & à d'autres usages nécessaires. Mais Dieu qui ne m'a jamais abandonné dans mes entreprises, benit encore celle-ci, car en peu de temps, je me vis assez à mon aise, & je ne manquay d'aucune des choses que le país produit. Mes voisins en eurent de la joye &

& cessèrent d'apprehender que je ne me fuvasse , & afin de m'attacher plus étroitement à eux , ils me conseillèrent de me marier , me représentant qu'une femme me seroit d'un grand avantage ; qu'ayant donné congé à mon valet depuis quelque temps & étant demeuré seul , il me faloit quelqu'un pour prendre soin de mon ménage pendant mon absence , & qu'à l'âge où j'étois , je ne devois pas passer mes jours seul dans une maison : & ils ajoûtèrent enfin , que si le Roi m'envoyoit querir , je pourrois sans crime me séparer de ma femme , ainsi que je voyois qu'ils faisoient eux mêmes tous les jours.

Comme je voulois leur persuader que je ne songeois plus à retourner en Europe , je fis semblant d'écouter leurs conseils : mais je leur dis , que je ne me sentoie pas encore assez pourveu de toutes choses pour entretenir une femme , & que je jetteroie les yeux sur quelqu'une que je pusse aimer. Néanmoins cette promesse étoit bien éloignée de ma pensée , car j'abhorrois cette sorte d'union avec les Idolâtres.

Je demuray deux ans en ce lieu , sans pouvoir durant tout ce temps - là rencontrer la moindre occasion de prendre la fuite. Car je ne voulois pas me hasarder imprudemment de peur d'être repris & traité de la même manière que divers autres qu'on avoit fait mourir misérables.

En 1666. les Hollandois bâtirent un Fort au dessous de moi , dont je n'étois séparé que

Il fait
sem-
blant
d'écouter leurs
conseils.

Il demeure
deux ans
en ce
lieu là.

Les Hol-
landois
bâtissent

un Fort
près de
lui, que
le Roi
prend
quelque
temps
après.

que par une chaîne de montagnes. Mais bien que je fusse si près d'eux, j'essayay en vain de m'y retirer, & je trouvay les passages trop bien gardez par les Chingulais. Un peu auparavant le Roi avoit envoyé deux Généraux avec des troupes, pour les en chasser, mais n'ayant pû en venir à bout ils se contentèrent de mettre des gardes sur les avenues, pour empêcher les Hollandois de faire des courses. Ce Fort s'appelloit *Arrandery*. Mais quelques années après, le Roi de Cande le reprit, pendant que les Hollandois n'étoient pas sur leurs gardes; & on y fit prisonniers tous ceux qui y estoient, lesquels furent emmenez à Cande, où ils étoient encore presque tous, lors que je me sauvay.

Il est
forcé
d'aban-
donner
sa mai-
son, sui-
vi de
trois de
ses Com-
pagnons
qui
étoient
dans la
même
Provin-
ce avec
lui.

Nous étions quatre Anglois dans cette Province où les Hollandois avoient bâti ce Fort. Mais quelque temps après, le Roi craignant que nous ne nous sauvassions chez eux, il envoya ordre qu'on nous emmenast à Cande Uda, sous prétexte de ne pas vouloir nous exposer aux miseres de cette guerre.

Comme nous fumes forcez de nous retirer à la haste, il falut que j'abandonnasse mon établissement en ce lieu là. J'y laissay quantité de Noix de Betel, dont on fait grand trafic, à la merci de ceux qui les purent emporter; & j'eus assez de peine à sauver mes habits dans la peur que me firent ceux qui nous emmenoient.

On nous conduisit tous quatre dans une
ville

ville sur le haut d'une montagne, appelée *Laggendenny*, & le *Steur Loveland* fut choisi pour demeurer avec moi dans une même maison. Auparavant presque tous nos compagnons désespérant de recouvrer la liberté s'étoient mariés, & on logea mon ami avec moi, parce que nous n'avions point de femmes ni l'un ni l'autre.

Il s'ont
menez
dans une
méchan-
te ville.

A notre arrivée en cette ville-là, nous fumes extrêmement découragés, en la voyant la plus pauvre & la plus misérable de toutes celles du pays. Elle est scituée, comme je viens de dire, sur le sommet d'une montagne, composée seulement de quatre ou cinq maisons, & privée de tout commerce avec les autres villes de la Province, qui en sont fort éloignées. C'est-là que le Roi envoie souvent les criminels dont il se veut défaire. Nous crûmes quand nous nous vîmes en ce lieu-là, que nous avions encouru l'indignation de Sa Majesté, particulièrement lors que nous apprîmes que nous y étions rélégués par son ordre.

Mais nôtre frayeur ne dura qu'un jour, car le Roi prévoyant que nous ne manquions pas de nous abandonner au chagrin, après avoir été tirés de la Province de *Handapondown*, laquelle est fort agréable, pour être confinés dans de tristes montagnes, il envoya le lendemain un des Principaux de la Cour aux habitans de ce lieu-là. Il leur dit de sa part; *Que bien loin que nous fussions criminels, & éloignez des bonnes grâces*

Le Roi
leur en-
voye di-
re de
prendre
courage.

du Roi, Sa Majesté entendoit qu'on nous traitast comme des personnes qu'il estimoit & vouloit employer dans de grandes affaires; qu'il ne nous consideroit pas comme prisonniers, mais comme des Etrangers honorez de sa protection, auxquels il avoit donné la liberté; que si leurs provisions n'étoient pas suffisantes, il vouloit qu'ils vendissent leurs Bestiaux & leurs biens, & même leurs femmes, afin de nous nourrir; & qu'enfin, ils nous cédaissent leurs maisons, si les nostres ne nous plaisoient pas.

On les y met pour châtier le peuple.

Cet ordre auquel nous ne nous attendions pas nous fut extrêmement agréable, & nous jugeâmes par là, que le Roi en nous réléguant en ces lieux écartez n'avoit pas eu dessein de nous châtier, mais de se servir de nous pour ruiner les habitans de cette ville, qui dans la rebellion s'étoient des premiers signalez à piller son Palais, près duquel ils demeuroient la pluspart. Car comme ils étoient employez, tantôt à porter ce Prince dans son Palanquin, tantôt à prendre soin de son Bétail & à envoyer du lait tous les matins à la Cour, ils connoissoient toutes les places où il gardoit les choses qu'il estimoit le plus, & ils n'avoient pas manqué de profiter de l'occasion.

Ils se lassent de cette demeure.

Nous demeurâmes trois ans en cette ville jusqu'à ce qu'enfin nous nous lassâmes de ces gens & eux de nous. Jamais ils n'avoient eu

eu

eu d'hostes plus incommodes. Nous exerçions le pouvoir qui nous estoit donné sur eux dans toute sa rigueur : & bien que nous ne fussions que quatre , néanmoins ils nous étoient aussi soumis , qu'à une Compagnie de Soldats. Mais comme j'ay déjà dit , parce que nous étions dans une chetive ville , nous résolûmes de l'abandonner.

Ce dessein étoit difficile à exécuter , sans le congé du Roi. J'allay à la Cour afin de l'obtenir , mais il me fut refusé , & ceux à qui je m'adressay me dirent que c'étoit une chose dont il ne falloit pas parler , parce que *Radga Singa* ne revoqueroit pas son ordre.

Je retournay donc à *Laggendenny* , où nonobstant la pauvreté de cette ville , nous ne laissâmes pas de nous faire toujours bien traiter. On nous apportoit tous les jours des vivres , & n'ayant rien à faire , nous voulions bien prendre la peine de les accommoder nous mêmes. Cependant pour tuër le temps , nous faisons quelquefois des Bonnets à l'aiguille , qui nous rapportoient quelque chose.

Un jour desespérant de pouvoir jamais sortir du lieu de nôtre exil , avec permission , je m'avisay d'une ruse qui quelque temps après , me retablit dans la Province de *Handapowdn*. On me devoit quelque chose en ces quartiers-là : & sous prétexte d'y aller solliciter le payement de mes dettes , je pris congé de mes voisins , avec un *Chingulay* que je menay avec moi. Ce n'est pas

L'Auteur retourne à son ancienne demeure par adresse.

pas que je ne sçeuſſe fort bien les chemins, mais il m'étoit néceſſaire pour franchir à ſa faveur les paſſages que les gardes occupoient. Durant le voyage, je paſſay pour un priſonnier confié à ſa garde, & j'eus le bonheur de ne trouver aucun obſtacle dans tous les lieux, par où mon guide me conduiſit.

Il s'y ré-
tablit peu
à peu.

Auſſi-tôt que je fus arrivé dans mon ancien établifſement, je fis accroire que cet homme étoit venu par ordre des Magiſtrats, pour faire en forte que je fuſſe payé de ce qui m'étoit deu. Je recouvray par ce moyen quelque choſe, & je ne me mis pas fort en peine du reſte. Avec cela & ce que j'avois apporté, je me rétablis peu à peu, de manière que je me trouvay en aſſez bon état, avant que de quitter cette place-là.

Il réſout
de la
quitter.

Pendant le ſejour que j'y fis, on me parla d'une certaine terre à vendre qui étoit à ma bienſéance. Comme je commençois à me déplaire où j'étois, je réſolus de l'acheter & de m'y retirer, ſans me mettre en peine des ordres du Roi, ayant remarqué que ceux qui en étoient chargez ne les exécutoient pas dans toute leur rigueur.

On lui
veut ven-
dre une
terre.

Bien que je sçeuſſe les coûtumes de l'Iſle, pour y avoir demeuré ſept ou huit années, je ne voulus pas néanmoins m'en fier à mes propres lumières. J'allay voir le Gouverneur de la Province où eſtoit cette terre, & je lui demanday ſ'il me ſeroit permis de l'acheter. Il me demanda d'abord à qui elle appartenoit, & lui ayant dit, qu'elle venoit

venoit d'un Prêtre qui en mourant l'avoit laissée à un de ses petits fils, que la nécessité obligeoit de s'en défaire, il m'encouragea à en faire l'acquisition & me répondit, que c'étoient les seules terres qu'on pouvoit vendre & acheter, & qu'il ne voyoit aucune difficulté en cette affaire.

Avec son consentement & son conseil, je traitay avec celui qui vouloit vendre ce bien. La situation m'en plaisoit. Il étoit sur une langue de terre environné de trois champs de grains, & vis à vis de la porte, il y en avoit encore un petit avec un fossé où couloit une belle source d'eau vive. Outre cela, on y voyoit huit Noyers de Coco & quantité de bons arbres fruitiers, qui ne pouvoient manquer de rapporter beaucoup, étant débarassés des buissons & des épines dont ils étoient presque tous couverts.

Je payay de cette terre vingt cinq *Larées*, c'est à dire, cinq *Dollars*, qui font une somme considérable en ce païs là. Le Contract d'acquisition fut écrit sur une feuille, selon la coutume du païs; sept ou huit des principaux habitans de la ville y signerent comme témoins, & j'en pris enfin possession dans toutes les formes, pour être à moi à perpétuité. Elle est dans la Province d'*Oudaneur*, dans la Ville d'*Elledat* & à dix milles de *Cande*.

A peine en fus-je le Maître, que je travaillay à y bâtir une maison, qui fut bientôt achevée, à l'aide de *Roger Gold*, *Ralph Knight*

Sa situation.

Il l'achette.

Il y bâtit une maison.

Knicht & *Etienne Rutland*, trois de mes camarades qui étoient mes voisins. Cela pleut aux habitans du païs, qui s'imaginèrent que nous n'avions plus aucune pensée de retourner en nôtre terre natale.

Il re-
tourne à
Laggen-
denny,
pour un
peu de
temps,
puis il
revient à
Elledat.

Cependant encore que j'eusse bâti une maison, je n'osois absolument quitter mon ancienne demeure de *Laggendenny*, où je retournay résider quelque temps, laissant mes trois Compatriotes pour avoir soin de celle d'*Elledat*. Mais enfin, ayant trouvé un prétexte favorable de l'abandonner, je revins à mon nouveau domicile, m'étant séparé des Anglois de *Laggendenny*, qui s'allèrent aussi habituër, les uns d'un côté & les autres d'un autre. Mais par là eux & moi nous perdîmes l'avantage d'être nourris aux dépens des gens du païs, qui se crurent dispensés, & avec raison, de nous porter des provisions dans les lieux où nôtre caprice nous portoit.

Il retient
trois de
ses ca-
marades
pour de-
meurer
avec lui.

La première chose que je fis après avoir bâti ma maison, fut de défricher mes terres & d'y planter quantité de jeunes arbres qui avec le temps produisirent assez de fruit pour mon usage & celui de mes Compagnons. Je choisis pour demeurer avec moi ceux à qui je l'avois donnée en garde, en retournant à *Laggendenny*. Ni eux ni moi nous n'étions point mariez, & nous vivions ensemble dans une parfaite union. Comme ils m'aidoient dans toutes les affaires de mon ménage, je crus être obligé de leur faire part de tout ce que ma terre me rapportoit. Outre cela,

la,

là, je les fis convenir avec moi, que celui d'entre eux qui se marieroit seroit banni de nôtre société & ne jouïroit plus des fruits de nos travaux, ayant résolu de vivre dans le Celibat en ce pais là.

J'avois jugé à propos de les faire entrer dans cet engagement avec moi, pour exclure les femmes de nôtre compagnie, à l'occasion desquelles il auroit pû arriver des disputes, capables de nous faire rompre les uns avec les autres.

En cet état nous vécumes tous quatre, deux ans, dans une très étroite intelligence. Nous gardions la maison tour à tour, pendant quoi, ceux qui avoient des affaires sortoient afin d'y vaquer. Le reste de nos Anglois demeuroient aux environs d'*Elledat*, presque tous à cinq ou six Miles de nous, de sorte que nous pouvions nous visiter l'un l'autre, ce qui nous faisoit trouver encore plus agréable nôtre domicile.

Cependant, quelque satisfaits que nous fussions, nous vivions dans des montagnes, environnez de gardes pour nous empêcher d'échapper. C'étoit une chose fort difficile, & plusieurs de nos Compagnons rebutez de l'avoir essayé en vain, s'étant mariez, le peuple crut que nous suivrions cet exemple. Dans cette veüe on nous permit d'aller au Nord de nôtre Province, pour y vendre des merceries, & des Bonnets à l'aiguille; & deux de nôtre Compagnie s'y marierent, desespérant d'obtenir jamais la liberté, renonçant par ce moyen à l'accord fait entre nous

Leur liberté de trafiquer.

Deux de ses Compagnons se marient.

nous & me laissant avec Etienne Rutland, qui comme moi ne témoignoit aucune inclination pour ce mariage.

CHAPITRE VII.

Où il est parlé des autres Anglois, & de diverses choses qui regardent l'Auteur.

Confé-
rence
pour sça-
voir, s'il
est per-
mis aux
Chrê-
tiens,
d'épou-
ser des
Chingu-
laïses.

DANS les differents entretiens que nous avions avec nos Compatriottes lesquels nous visitions souvent, nous en eûmes un jour un au sujet du mariage. Nous disputâmes s'il étoit permis de se marier avec des Idolatres, & s'il ne valoit pas mieux épouser des femmes Chingulaïses, que de vivre dans une sale débauche avec elles. La principale difficulté qui nous arrêta fut que nous n'avions point de Prêtres Chrétiens pour en faire la Cérémonie, ni la liberté de ces Insulaires qui changent de femmes, toutes les fois qu'il leur plaist. Mais l'affirmative l'emporta, ayant fait réflexion sur ce que dit l'Ecriture sainte, qu'il *vaut mieux se marier que de brûler*; Que quand le mariage avec des femmes étrangères est défendu au peuple dans ce Livre sacré, c'est parce qu'il n'y avoit aucune nécessité de s'unir avec elles, & qu'on en pouvoit trouver assez d'autres parmi les personnes qui professoient une même loi; & qu'enfin on ne manquoit pas d'exemples

xemples dans le Vieux Testament, de gens qui s'étoient alliez chez les Infideles, dans l'impossibilité de recouvrer des femmes de leur païs & de leur Religion. Ces raisons ayant levé la difficulté, ceux qui voulurent se marier protestèrent qu'ils n'épouseroient jamais qu'une seule femme, & que ce seroit même à condition qu'elles embrasseroient le Christianisme.

Pour moi, bien que je fusse persuadé que ces mariages étoient permis, je ne laissay pas de m'en abstenir, dans l'esperance que Dieu me feroit la grace de me faire retourner un jour dans ma chere patrie. Je laissay donc faire mes Compagnons, qui presque tous s'unirent avec des femmes de ce Païs-là.

Cependant nos gens, à force de travailler firent tant de ces Bônnetts à l'aiguille, que le trafic en diminua extrêmement, de sorte qu'ils furent la pluspart obligez de s'appliquer à quelque autre métier. Quelques-uns labourèrent la terre, d'autres semèrent du Ris, d'autres nourrirent des bestiaux, & il y en eut enfin qui distillèrent & vendirent du Rack, ou coururent le païs, pour y debiter de la marchandise; car les commoditez qui croissent dans une Province se vendent extrêmement bien dans celles où le terroir ne les produit pas. Par ce moyen ils trouvèrent dequoi subsister doucement; & leurs femmes d'ailleurs filèrent du cotton, qui de temps en temps, leur servoit à faire des habits.

C'est

L'Auteur se détermine à ne se pas marier.

Commerce que font nos gens.

Le respect
qu'on
leur por-
te.

C'est de cette maniere, que vivent nos Anglois qui sont dans ce Royaume-là. Ils y gagnent leur vie honnêtement, & bien qu'ils y soient étrangers, on ne laisse pas de les y considérer, & de leur faire toute sorte de bons traitemens.

Un
Chingulay
puni
pour
avoir
battu un
Anglois.

Un jour, un des nôtres ayant été battu par un Chingulay, nous résolûmes d'en tirer raison, afin de nous faire craindre & respecter à l'avenir. Dans ce dessein, nous allâmes tous à la Cour porter nos plaintes à l'*Adigar*. Ce Magistrat fit venir l'accusé, qui craignant nostre credit, luy fit un présent, & cela fit qu'il refusa de nous faire justice. Ce procédé nous ayant encore irrités d'avantage, nous nous acharnâmes, pendant quelque temps, à suivre l'*Adigar* par tout où il alloit, faisant hautement des plaintes de luy au peuple, & montrant à tout le monde les meurtrissures qui paroïssent encore sur les épaules de nostre Camarade. Cet Officier n'avoit pas crû que nous poufferions les choses si loin, mais voyant nôtre obstination à demander justice, il apprehenda que nous ne nous adressassions au Roy, desorte qu'il fut forcé de punir le Chingulay en le chargeant de fers dans une miserable prison, d'où il ne sortit, qu'après luy avoir payé une grosse amende.

Emplois
d'un An-
glois à la
Cour.

En ce même temps, le Roy donna la charge de grand Maître de son Artillerie à *Richard Varnham*, & le fit Capitaine de neuf cens soixante & dix hommes. Outre cela, il luy donna le gouvernement de plusieurs vil-

vil-

viles, il luy fit présent d'une belle épée d'argent & d'une halebarde, & il l'honora enfin plus qu'il n'avoit jamais fait aucun Européen. Ce poste étoit extrêmement délicat : néanmoins il eut le bonheur de le conserver jusques à sa mort qui ne fut pas violente comme celle des deux Anglois dont j'ay raconté la fin lamentable.

Peu d'années après, quelques-uns de nô-
 tre Nation s'engagerent au service du Roy, Les Anglois s'engagent au service du Roy.
 à l'occasion suivante. Les Hollandois avoient bâti un petit Fort sur les terres du Roy, appelé le Fort de *Bibligom*. Ce Prince s'étant mis en tête de le prendre & de le razer, le fit assiéger par son Armée. Mais comme cette Place étoit bien fortifiée, y ayant une bonne Garnison d'Hollandois & de Nègres, & quatre pieces de canon sur chaque Bastion, quelques-uns des principaux de sa Cour luy persuaderent d'employer des Etrangers pour l'attaquer. Ils luy dirent qu'il avoit dans ses Etats plusieurs deserteurs Hollandois auxquels il pouvoit se fier; que si ces gens étoient assistez des autres Chrétiens des terres de sa domination ils l'en rendroient maître dans peu de temps, & qu'ils ne s'enfueroient point du costé de ses ennemis, parce qu'ils étoient mariez avec des femmes Chingulaises.

Cette proposition fut goustée du Roy, qui fit publier qu'il donneroit de grandes récompenses à tous les Etrangers qui travailleroient à la prise de *Bibligom*. Il déclara

clara qu'il ne vouloit forcer personne & qu'il ne demandoit qu'une assistance volontaire, qu'après qu'il auroit fait la conquête, il feroit libre à tous les Etrangers de retourner vers leurs femmes & enfans, & qu'ils ne manqueroient enfin d'aucune chose pour les encourager dans cette entreprife.

On leur
donne
de l'ar-
gent &
des ha-
bits.

Ces promesses gagnèrent une trentaine de Portugais, de Hollandois & d'Anglois. On leur donna à chacun la valeur de vingt Schellings en argent & trois pieces de toile de cotton, & ils eurent la liberté de porter des habits, comme les Européens, ce qui est en ce païs-là un fort grand honneur. Le Roy voulut leur donner un vieux Domestique Flamand pour Capitaine; mais les Portugais s'excusèrent de luy obéir, & prièrent ce Prince qu'ils pussent être commandez par une personne de leur Nation. Ce qui leur fut accordé en consideration de ce qu'on avoit besoin d'eux; mais comme les Anglois au nombre de six étoient trop peu, pour avoir un Commandant de leur païs, on les obligea de servir les uns les Hollandois & les autres les Portugais. Il ne s'engagea pas davantage d'Anglois, parce que la plûpart aimèrent mieux demeurer chez eux, que de prendre les armes pour des Idolatres contre des Chrétiens.

Le Roy
ne leur
tient pas
parole.

Après avoir esté fournis d'armes & mis en état de partir, *Radga Singa* reçeut la nouvelle que le Fort s'étoit rendu à ses Généraux. Aussi-tôt il le fit sçavoir à ces nouveaux

veaux soldats, qui en témoignèrent beaucoup de joye, s'imaginant qu'il leur seroit permis de retourner chez eux, avec la solde qu'ils venoient de toucher. Mais ils se trouverent éloignez de leur compte, car il les retint pour garder les portes de son Palais, où ils sont encore à cette heure & souffrent de grandes miseres.

Ils vivent miserablement.

Mais je reviens à raconter ce qui me regarde en particulier. J'ay déjà dit, que de tous mes compagnons, il n'en étoit demeuré qu'un avec moi. Nous vivions solitairement & assez satisfaits, établis dans une bonne maison qui m'appartenoit. Comme elle étoit commode, nous resolumes d'y nourrir des chèvres & en ayant acheté deux, elles nous fournirent avec le temps assez de chevreaux qui dans nos repas nous tinrent lieu de moutons. Nous avions aussi des poules & des cochons en bonne quantité: & ne voyans aucun jour à nous enfuir, nous embellîmes nôtre maison le plus proprement qu'il nous fut possible.

L'Auteur retourne à parler de luy même.

Nous l'environnâmes d'une forte haye, qui servit de muraille, & nous y fimes deux portes d'épines, comme c'est la coûtume du pais. Outre cela, nous bâtimes dans la cour une autre maison sans toit pour y recevoir nos voisins, qui ne nous visitoient jamais, que pour emprunter, ou pour demander.

En ce temps-là je me jettay dans un commerce qui me fut extrêmement profitable: c'est celuy de prêter du grain, qui

Il entreprend un nouveau commerce.

rap

rapporte cinquante pour cent tous les ans. J'achetay le plus de grain ou de ris que je pus, que je convertis en semence, & j'en prêtois une certaine quantité à ceux qui en manquoient, à condition qu'à la moisson suivante, ils m'en rendroient non seulement autant qu'ils en avoient reçu de moi, mais encore la moitié davantage. Mais comme le profit est grand, la peine de le recueillir l'est aussi. Car celui qui se mêle de ce négoce doit lors que le champ de son débiteur est meur, demander de bonne heure sa dette, autrement d'autres Créanciers viendront & emporteront toute la récolte: car les personnes qui font des emprunts sur ce pied-là, ne remportent jamais rien chez eux, & ceux à qui ils doivent leur épargnent cette peine, en enlevant tout leur ris aussi-tôt qu'il est meur; de sorte que si on manque à se faire payer cette année-là, il faut attendre jusqu'à la suivante, que la dette est double & prendre deux mesures pour une: mais l'intérêt ne monte jamais plus haut, quand même la dette seroit contractée depuis sept années. Je me trouvay diverses fois dans cet embarras, & frustré de mon espérance, mais l'avantage que je tirois de mes autres prêts, me consolait des petites pertes que je faisois.

Depuis quelques années, que je ne demourois plus à *Laggendenny*, le peuple avoit toujours continué de me fournir ma portion tout de même que quand j'y étois.

Mais

Mais voyant que je vivois à mon aise, ils me dirent ouvertement, qu'ils ne me la donneroient plus, qu'ils avoient plus besoin de mon assistance, que moi de la leur, & que je pouvois prendre si je voulois mes mesures là dessus.

Bien que je fusse convaincu en moi-même de l'injustice que je leur faisois, je ne voulus pourtant pas me dessaisir de cet avantage. Et afin de me le conserver, j'allay à la Cour faire des plaintes de ce refus à l'*Adigar*. Cet homme après m'avoir écouté, me representa la misere de ces pauvres gens; & cependant pour me contenter, il m'ordonna de me rendre tous les mois au Palais du Roy pour y recevoir une portion, qu'il m'assigna sur les provisions de ce Prince.

Il se fait assigner la portion qu'il avoit à Laggen-deny, sur les provisions du Roy.

Mais mon avidité me jetta dans un peril, d'où je ne pûs me tirer, qu'en renonçant à ce bien fait, que je tirois de la Cour, comme je le raconteray, dans le Chapitre suivant.

Ce qui le met en danger.



 CHAPITRE VIII.

On propose à l'Auteur d'entrer au service du Roy. Il trouve les moyens de s'en excuser. Il entreprend de s'enfuir, mais il en est empêché.

TAnt de frequens voyages à la Cour firent que je fus connu des principaux Officiers de la Couronne. Ils s'étonnerent que j'eusse esté oublié si long temps, sans jamais avoir eu l'honneur de faire la reverence au Roy au service duquel ils me jugeoient propre. Quelques-uns me dirent qu'aussitôt que j'aurois salué sa Majesté, il me mettroit en état de ne plus manquer de rien, & il n'y en eut aucun qui ne me promit une fortune considerable.

Jamais je ne fus plus surpris, qu'à une telle proposition. Je craignois mille fois plus que la mort d'être présenté à ce Prince, & elle ne me fut pas plûtôt faite, que je resolus d'abandonner la Cour & de n'y jamais retourner pour y demander ma portion.

Il a ordre d'aller trouver le Roy.

Depuis ce temps-là jusqu'à celuy de ma suite, c'est à dire, cinq ans après, je me garday bien de plus rien demander de cette nature. Cependant, j'étois destiné à avoir presque la peur toute entiere en cette ren-
con-

contre. Car quatre ou cinq jours après mon retour chez moi, l'Adigar y envoya un foldat, qui me presenta cet ordre écrit de sa main : *La presente receüe, ne manquez pas de venir incessamment à la Cour, afin d'y rendre vos respects à sa Majesté.* Outre cela, cet homme portoit encore un commandement à tous les Officiers du pais de luy prêter main forte, en cas que je refusasse de le suivre.

Un Chingulay mon voisin, nommé *Oua Matteral*, étoit la cause innocente de l'infortune qu'on me préparoit. Nous étions amis intimes, & ayant esté engagé dans le service du Roy, il crut qu'il m'obligeroit, s'il pouvoit m'y faire entrer avec luy. Ce fut dans cette veuë qu'il procura cet ordre, ayant fait un portrait de ma personne, dont je me serois fort bien passé.

Comme la chose étoit sans remede il a lut partir, & étant arrivé en Cour, j'allay trouver *Oua Matteral*. Je luy dis, „ qu'ayant esté mandé de la part du Roy, „ je venois sçavoir de luy ce que sa Maje- „ sté exigeoit de moi. Il me répondit, „ que tout alloit bien; Que *Radga Singa* „ desiroit de me voir & de me retenir près „ de luy, & qu'enfin il me destinoit des „ emplois, dont mon ambition auroit su- „ jet d'être satisfaite.

On luy fait entendre que ce Prince luy veut donner de l'employ; & il le refuse.

Toutes ces belles promesses ne m'éblouirent point. Au contraire je luy fis connoître, „ que la Nation Angloise n'avoit „ jamais fait de tort au Roy, ni de paro-

Sa réponse à *Oua Matteral*.

„ les ni d'effet, qu'on ne pouvoit justement
 „ m'acuser d'être entré en ennemi en son
 „ pais, ni comme une personne qui eût
 „ besoin de l'assistance de son Maître, que
 „ je n'étois coupable de desertion ni d'au-
 „ cun crime qui meritât châtement; que
 „ j'y étois venu pour negocier, & que sous
 „ ombre que sa Majesté me vouloit voir,
 „ on m'avoit retenu prisonnier contre le
 „ droit des gens; que depuis ce temps-là,
 „ il sçavoit quelle misere j'endurois pour
 „ gagner ma vie, & qu'à force de fatigues,
 „ ma santé étoit tellement alterée, que je
 „ me trouvois hors d'état de servir le
 „ Roy.

Oua Matteral après m'avoir écouté pai-
 siblement me demanda; si je sçavois lire &
 écrire en Anglois? Sur quoi je luy répondis,
 „ que j'étois venu si jeune dans les Indes
 „ Orientales, & que depuis j'y avois ef-
 „ fuyé tant de traverses, que bien loin de
 „ pouvoir faire ce qu'il me demandoit, le
 „ langage de mon pais m'étoit presque de-
 „ venu barbare; que le Roy trouveroit
 „ dans ses Etats des personnes plus capa-
 „ bles que moi, pour remplir les dignitez
 „ dont il vouloit m'honorer, & que la plus
 „ grande grace que sa Majesté me pouvoit
 „ faire étoit de me laisser achever le reste
 „ de mes jours dans mon petit établisse-
 „ ment.

Il le ren-
 voye à
 un autre
 Officier.

A peine eus-je achevé ce discours, que
 ce Seigneur prenant un air chagrin me
 quitta & me dit, que toutes mes raisons
 étoient

étoient ridicules, & que j'allasse les conter à l'*Adigar*. J'obéis, mais étant arrivé chez luy il ne me regarda pas seulement, tant il étoit empêché.

Ce peu d'état que l'*Adigar* fit de moi me réjouit & me fit prendre la résolution de m'enfuir de la Cour, mais un peu après je changeay de sentiment, considérant que si j'en sortois promptement & sans y avoir demeuré quelque temps, ma condition deviendroit pire & que je serois inmanquablement mis à la chaîne, si j'étois ratrapé.

Après m'être affermi dans cette pensée, je me retiray chez un Anglois qui demeurait dans la ville depuis peu. Tout le temps que j'y fus je me nourris à mes propres dépens, allant tous les jours au Palais en crainte, pour y entendre l'arrêt de ma destinée. Cependant mes amis & mes Compatriotes faisoient ce qu'ils pouvoient, pour me faire résoudre à embrasser les emplois qu'on me presentoit, les uns dans la veüe d'en tirer de l'avantage, & les autres pour la seule affection qu'ils me portoient, s'imaginant que par ce moyen je serois à couvert de toutes necessitez. *Richard Warnham* entre autres, à qui le Roy venoit de donner une belle charge me sollicitoit à toute heure de suivre sa fortune craignant que mon refus ne causast ma perte. Mais je demeuray inébranlable dans ma résolution, & après avoir dépensé mon argent à la Cour, je retournay à ma maison qui

Il demeure chez un Anglois de sa connoissance.

Il re-
tourne
chez lui,
mais il
est enco-
re man-
dé de la
Cour.

n'étoit qu'à une journée de la ville, pour y prendre des provisions, & m'en retourner au plûtôt. A peine y fus je rentré, qu'un Exprés du Roy y arriva aussi avec ordre de me ramener. Je n'eus que le temps de me fournir de vivres, & l'ayant suivi il me conduisit chez mon hôte, où le Roy, à ce qu'il me dit, m'envoyeroit querir. Durant le temps que j'y demeuray je me garday bien de paroître à la Cour, d'où j'aurois voulu être bien loin. Mais enfin ayant mangé toutes mes provisions sans y être mandé, je retournay chez moi, où je n'entendis plus parler de cette affaire, résolu de ne me présenter jamais aux Grands du Royaume.

Voyant
qu'on ne
l'envoye
point
querir il
retourne
chez lui.

Etant de retour à ma maison, je repris ma première manière de vivre. Nous faisons nôtre cuisine nous-mêmes, *Kurland* & moy, & nous allons querir du bois & de l'eau, que nous portons dessus nos épaules. Mais comme cet exercice étoit pénible, & que nous considérons que nous ne le pourrions continuer dans la vieillesse, en vivant toujours dans l'esclavage, nous primes pour nous servir un jeune garçon, fils d'un de nos Compatriotes esclaves, aimans mieux prendre ce party que celui de nous marier, à quoi ni l'un ni l'autre nous ne nous sentions aucun penchant.

Il con-
certe
avec son
amy, les
moyens
de s'en-
fuir.

Depuis seize ans que nous étions prisonniers, nous avions, comme j'ay déjà dit, passé nôtre vie assez doucement. Néanmoins l'envie de revoir nôtre terre natale

ne

ne nous abandonnoit pas. A toutes nos heures de loisir nous faisons des projets de nous échapper , & au commencement de l'année 1673. nous résolûmes absolument de le faire. Comme nous sçavions parfaitement bien la langue du païs, & que nous jouïssions de la liberté d'aller çà & là vendre des Marchandises , nous nous informâmes exactement des chemins , de la quantité des gardes qu'il falloit passer , & des lieux où ils étoient postez. Nous sçûmes où il y avoit le plus & le moins d'habitans , la distance d'une ville à l'autre , & généralement tout ce que nous jugeâmes propre à l'exécution de nôtre dessein.

Bien que nous fissions toutes ces recherches , on ne s'imagina jamais qu'elle en pouvoit être la fin. On crut que c'étoit pour la commodité de nôtre commerce , & pour éviter de nous égarer en allant d'une place à une autre , & il y en eut même d'assez simples pour nous marquer , de quelles sortes de Marchandises nous devions nous munir dans nos voyages.

En nous informant ainsi de l'état du païs , nous jugeâmes que la voyela plus seure pour nous enfuïr , étoit de passer par la Partie Septentrionale du Royaume , parce qu'elle étoit la moins habitée. Nous nous fournîmes donc de toutes les denrées qu'on a coutume de vendre en ces quartiers là , comme de Tabac , de Poivre , d'Ail , de Peignes & de toute sorte de clincaillerie : & nous étant mis en chemin nous entrâmes dans la Partie

Ils con-
cluent
de pren-
dre la
route du
Nord du
païs.

du païs que nous connoissons le moins. Tous les chemins en sont extrêmement difficiles & embarassez. Il n'y a point de grands chemins, mais une multitude de petits sentiers qui conduisent d'une ville ou d'un village à un autre, les uns dans les champs & les autres dans les bois, où on sème le grain. Outre cela, le païs est si couvert de Bois, de Hayes & de Buiffons, qu'à peine un homme peut voir trente pas devant lui. Mais la plus grande difficulté consiste en ce que l'on change de temps en temps les chemins. Il y a des lieux où l'on en pratique de nouveaux, & où on bouche les vieux. Il y en a, où l'on sème du grain, après en avoir abattu le bois que l'on laisse recroître, après qu'on a fait la recolte. Et pour comble de difficulté, il est extrêmement dangereux à un étranger de demander le chemin d'une place à une autre, parce qu'il se rendroit suspect au peuple qui l'arrêteroit & le traitteroit en fugitif. J'ajoute à cela, que les Chingulays eux-mêmes ne voyagent jamais dans les païs dont les routes leur sont inconnuës, à moins qu'ils n'ayent de bons guides, dont nous manquions pour nous conduire jusqu'à la Mer.

Ils marchent
trois
jours du-
rant vers
le Nord.

Mais nonobstant tous ces obstacles, nous poursuivimes nôtre chemin, & marchâmes, de Cande-Uda, de ville en ville & de village en village vers le Nord, jusqu'à ce que nous arrivâmes à un lieu que je connoissois pour y avoir passé en allant de *Coosmat*, à la montagne de *Bocaul*, où on ne met jamais des gardes, hormis en temps de troubles & de guerre.

Après

Après cela , nous entrâmes dans la Province de *Neurecalava* , qui est la plus basse de celles de la Domination du Roi de Ceilan , & environ à trois journées du lieu d'où nous étions partis. Mais il nous fut impossible d'aller plus avant , parce que nous avons Il s'ont obligez des'care-tourner. vendu toutes nos marchandises , & qu'on nous auroit soupçonné de quelque mauvais dessein , en nous obtenant de poursuivre nôtre voyage. Ainsi nous reprîmes nôtre chemin , craignant d'ailleurs que nous ne fussions poursuivis de nos voisins , qui auroient eu sujet de s'étonner de nôtre longue absence.

Nous entreprîmes depuis ce temps-là sept ou huit fois de nous échapper , jusques-là qu'une fois nous allâmes aussi loin qu'*Hourly* aux extrêmités du Royaume : mais ce fut en vain , car comme cette partie Septentrionale est sujette à la secheresse , & manque de fontaines , nous fumes forcez de boire de l'eau de pluye qui croupissoit dans des étangs, où le bétail se va abreuver , ce qui la rendoit si trouble & si bourbeuse , que son limon s'attachoit à nôtre barbe en bûvant. D'ailleurs elle étoit si puante & de si mauvais goût , qu'elle nous causa de violentes fièvres à nôtre retour , toutes les fois que nous tentâmes nôtre fuite. Les habitans même du païs en sont ordinairement incommodés , lors que leurs affaires les obligent d'aller vers le Nord , ce qu'ils ne font que très rarement , & que nous n'aurions pas fait si souvent aux dépens de nôtre vie , si nous n'avoions Il s'ne trouvent que de l'eau puante à boire qui leur cause des fièvres malignes.

154 RELATION DE
vions été animez de l'esper de la liberté &
du desir de voir finir nos malheurs.

La dernière fois que nous revimmes de
ce facheux país , ce fut l'un & l'autre avec
une fièvre qui nous pensa couter la vie. Nous
fumes fort long-temps malades , & nos com-
patriottes qui nous visitoient souvent & qui
ignoroient nôtre dessein nous conjuroient
de n'y plus retourner , quand ce seroit pour
acquérir des sommes d'argent considéra-
bles.

Un jour nous étant rencontrés avec un
Chingulay qui connoissoit ces quartiers-là ,
& la malignité de ces sortes de fièvres , il
nous enseigna un si excellent contre-poison ,
qu'après l'avoir pris , nous n'avions plus rien
à apprehender en buvant cette eau enveni-
mée. Ce remède est composé d'une feuille
que les Portugais appellent *Banga*. On la
met en poudre avec du *Jagory* , & étant
mangée à jeun le matin & le soir elle chasse
toutes les vapeurs malignes que cette bois-
son envoie au cerveau.

Toutes les fois que nous étions allez en ces
quartiers - là nous y avions appris quelque
chose d'utile , & découvert des chemins ,
par où il nous falloit nécessairement passer.
Le bonheur m'y fit même un jour rencon-
trer mon Nègre , que j'avois quelques années
auparavant éloigné de mon service. Il étoit
marié , mais il vivoit pauvrement avec une
femme & je ne sçais combien d'enfans. Cette
connoissance de l'état de sa famille me hazar-
da à lui promettre de le bien recompenser ,
s'il

Il ap-
prennent
un secret
pour em-
pêcher
le mau-
vais effet
de ces
eaux.

L'Au-
teur ren-
contre
son Nè-
gre , qui
s'engage
de le
mener
aux Hol-
landois.

s'il nous vouloit guider dans les terres de la dépendance des Hollandois. La proposition lui plût & il s'engagea de l'exécuter. Mais il nous conseilla d'attendre encore deux mois, parce que le temps de la moisson où nous étions alors seroit passé, & que nous ne serions pas exposés à rencontrer tant de monde dans les champs après la recolte faite.

Il s mar-
quent
un temps
pour
cela.

Cet avis nous sembla fort bon, & nous nous en retournâmes, après lui avoir promis de le revenir trouver dans un certain temps que nous lui marquâmes. Mais la veille que nous devions partir, je fus attaqué d'un si violent mal de costé, que pendant plusieurs jours je fus incapable de me remuer.

Il s en
font em-
pêchez
par une
maladie
de l'Au-
teur.

Après que je fus guéri nous reprîmes nôtre dessein; & afin de l'exécuter plus facilement, nous menâmes avec nous un de nos Compatriottes sans le lui communiquer & nous lui donnâmes à porter une partie de nos marchandises, afin de marcher plus légèrement & plus viste pendant la nuit. Mais étant arrivés au rendez-vous, nous n'y trouvâmes point nôtre guide. Il étoit allé pour des affaires en une autre Province; desorte que ne pouvant rien faire sans lui, & étant hors d'espérance qu'il revinst bien-tôt nous fumes contraints de rebrousser chemin, en vendant çà & là toutes nos merceries.

Il s vont
au ren-
dévous,
après sa
guéri-
son.

Il s n'y
trouvent
point le
Negre,
& s'en
retour-
nent.

Etant de retour chez moi nous satisfimes & congédiâmes l'Anglois qui portoit nôtre bagage, mais nous ne lui dîmes rien de nôtre principale affaire, de peur qu'il ne la decouvrit à sa femme, ou à quelque autre

personne qui auroit pû en donner avis à la Cour.

Plusieurs années se passèrent de la sorte, sans que nous pussions executer nôtre entreprise. Tantôt nous en fumes empêchez par la secheresse, tantôt par la trop grande abondance de pluye, & d'autres fois par divers obstacles qu'il seroit ennuyeux de raconter. Mais enfin le temps heureux de nôtre délivrance arriva, & nous nous échappâmes de la manière que je vay dire dans le Chapitre qui suit.

CHAPITRE IX.

Comme l'Auteurs s'échappa pour la dernière fois & fit cent miles de chemin dans le País.

ENfin, le 22. de Septembre de l'année 1679. Dieu permit que nous nous mis-
 Derniere
 entrepri-
 se de
 s'enfuir,
 qui leur
 réussit.
 sions en chemin pour accomplir nôtre pro-
 jet. Nous nous étions munis secrettement,
 de petites scies, de Haches & de Couteaux,
 outre toutes les autres Marchandises, que
 nous avions à vendre; & pour mieux réus-
 sir, nous prîmes le commencement de la
 Lune, afin qu'elle nous éclairast toutes les
 nuits pendant nôtre voyage. En partant je
 laissay chez moi un vieux homme, à qui je
 donnay quelque argent, pour avoir soin de
 ma maison & de mes cheyres, priant Dieu
 ce-

cependant de me faire la grace de n'y jamais retourner , & de me rendre sain & sauf au sein de ma patrie.

D'abord nous prîmes la route de la Montagne de *Bocaul* , où alors il n'y avoit point de gardes. De là nous nous rendîmes à *Bonder Cooswat* , où mon pere plusieurs années auparavant étoit mort. De *Bonder Cooswat* , nous vimmes à *Nicavar* , dernière ville de la Province de *Hoteurly* , sur le chemin que nous prenions. Depuis cette ville jusques bien avant dans le païs , il se trouve peu d'habitations , car la ville que nous rencontrâmes la plus proche fut *Parroah* , dans la Province de *Neuve Camlava* , éloignée de seize miles , de *Nicavar*. Toute cette étendue de chemin se fait au travers d'un desert , appelé *Parroah Mocolane* , plein d'Elephans , de Tygres , d'Ours & de bêtes sauvages.

Etant à *Parroah* nous résolûmes de gagner *Anarodgburro* , qui est la dernière des Provinces de ce côté-là , des terres du Roi de *Cande*. Il y a ordinairement des gardes , & nous n'avions jamais approché plus près de cette ville là que de treize ou quatorze miles.

Lors que nous fumes au milieu du chemin , nous apprîmes que le Gouverneur de la Province avoit des Officiers en campagne , pour aller recevoir les Revenus du Roy à *Anarodgburro*. Cette nouvelle nous fit extrêmement apprehender d'être rencontrés de ces gens , qui sans doute se seroient saisis de nous. C'est pourquoy afin de les éviter nous nous

dé-

Le chemin qu'ils prirent.

Ils se proposent d'aller à *Anarodgburro*.

Ils se détournent de leur chemin, pour éviter les Officiers du Roi.

d'étournâmes dans la Partie Occidentale d'*Ecpoulpot*, fort éloignée de celle où nous étions alors, & là nous nous amusâmes à tricoter, jusqu'à-ce que nous scûmes qu'ils étoient passez. Nous n'y vendîmes que très-peu de Marchandises, le reste nous étant nécessaire pour nous servir de prétexte à aller plus loin. Nous y achetâmes quantité de fil de Cotton pour faire des Bonnets à l'Aiguille, & fîmes une provision considérable de chair fumée, qui se vend seulement en ces quartiers-là.

Après être rentrez dans nôtre chemin, nous nous trouvâmes dans un autre embarras presque aussi fâcheux que le précédent. Il falloit de nécessité que nous passâssions au travers de la maison du Gouverneur de la Province à *Colliwilla*, où il demeure seulement pour examiner ceux qui vont & viennent. Cela nous mit dans une grande frayeur, parce que nous n'étions point connus de lui, & que selon toutes les apparences, il nous arrêteroit & nous traiteroit en prisonniers fugitifs. Cependant, après y avoir un peu pensé, nous résolûmes d'aller hardiment chez lui, comme des personnes munies d'une pleine autorité de voyager.

Ils se trouvent obligez de passer par la maison du Gouverneur de la Province.

Nous continuâmes donc nôtre chemin, demandans de temps en temps, à ceux que nous rencontrions, quel étoit le plus court, pour aller chez ce Gouverneur. J'avois apporté de fort beaux couteaux dont le manche étoit bien gravé, & un Bonnet rouge de Tunis pour luy en faire present, sachant

chant que nous ferions obliger de passer chez lui.

A mesure que nous avançons chemin nous vendions quelque marchandise à condition d'en être payez à nôtre retour. Nous trouvâmes divers chemins fourchus devant nous & à nos costez , & nous eumes pourtant le bonheur de prendre le veritable, & d'arriver chez ce Seigneur , sans nous être égarez. La première chose que nous fimes étant entrez fut de nous asseoir dans une de ces grandes Salles sans toit bâties selon la coûtume du païs pour y recevoir les Etraangers. Le Gouverneur y entra peu après , & nous étant levez , nous lui fimes présent d'un rouleau de Tabac & de quelques feuilles de Bétel , & avant qu'il nous demandast le sujet de nôtre venue , nous lui montrâmes toutes nos denrées & le fil de Cotton que nous avions acheté dans le païs. Après cela je lui dis ; *que la portion que le Roi nous donnoit ne suffisant pas pour entretenir nos familles qui étoient grosses , nous étions contraints de venir dans la Province y acheter de la chair boucannée ; & que n'en ayant point trouvé cette fois dans les lieux où nous avions accoutumé d'en faire provision , nous étions venus jusques chez lui , croyans que nous y en pourrions recouvrer ; Que s'il vouloit nous faire la grace de nous en fournir , nous la payerions en argent comptant , ou en marchandises , & qu'à l'avenir , nous aurions soin de lui apporter de chez nous , toutes les denrées dont il auroit besoin.*

Il nous repondit , qu'il étoit fâché de ce que nous étions venus dans une si sterile saison ; que la secheresse étoit si grande , qu'on ne pouvoit prendre de Daims , mais que s'il venoit à pleuvoir il nous en donneroit bientôt nôtre charge ; que néanmoins , il nous conseilloit d'aller dans les villages circonvoisins , où il doutoit pourtant que nous en pussions trouver. Cette reponse nous satisfit infiniment , parce que nous jugions par là , qu'il ne nous soupçonnoit de rien , & que ne trouvant point de chair de Daim , où il nous envoyoit , nous aurions prétexte d'aller plus avant & de pousser jusqu'à *Anarodgburro* , qui est à six miles de *Colwilla*.

Danger
qu'il y a
de passer
par le
païs des
Malabares.

Pour aller au Nord d'*Anarodgburro* & trouver des lieux habitez , il faut marcher deux journées entières , dans des deserts affreux , où on ne rencontre personne. Ce chemin étant fait , on entre dans le païs des Malabares , qui sont des peuples qui ne dépendent ni du Roi de Cande , ni des Hollois. Nous appréhendions terriblement de tomber entre leurs mains , & qu'ils ne nous renvoyassent à *Radga Singa* , dont ils étoient alliez ; & nous ne sçavions comment faire pour les éviter. Mais comme nous n'étions pas encore sur leurs terres , nous résolumes de deliberer sur cette affaire , lors que nous serions sur le point d'y entrer , & de travailler auparavant à nous tirer du voisinage de *Colwilla*.

Ils s'ar-
rêtent
encore

Cependant pour faire croire que nous n'étions pas fort pressés , nous demeurâmes en-
core

core quelques jours aux environs de la maison du Gouverneur, faisant semblant de chercher de la Boucanerie & travaillant même quelquefois à des Bonnets à l'aiguille. On nous voulut vendre quantité de poisson salé & séché à petit feu, comme le Harang foret, mais nous refusâmes de nous en accommoder, sous prétexte que ce négoce n'étoit pas si profitable que celui de la chair; ajoûtans, que nous aimions mieux demeurer dix jours davantage en leurs quartiers, & faire nôtre provision, que de nous en retourner promptement avec des commoditez inutiles.

chez le
Gouver-
neur de-
peur de
se faire
soupçon-
ner.

Nous étant donc excusés de la sorte, tout le monde à l'exemple du Gouverneur, nous promit des Daims en abondance aux premières pluies.

Mais ce long séjour nous fit faire une rencontre, qui nous jetta pour quelques momens dans une terrible inquiétude. Le Roi ayant fait arrêter plusieurs Seigneurs de sa Cour, & entre autres mon voisin *Oua Mat-teral*, il envoya des soldats à tous les Gouverneurs des Provinces, portans des ordres de se saisir de tous les amis des prisonniers, qui se trouveroient dans leurs Gouvernemens. Il leur ordonnoit outre cela, de bou-cher tous les passages, de redoubler les gardes des lieux ordinaires, & de ne laisser enfin passer personne qui pût être suspect. D'abord que nous les vîmes, nous crûmes qu'ils se faisoient de nous, & nous renvoyeroient comme des Deserteurs du Royaume; & nous nous confirmâmes d'autant plus dans

Accident
qui leur
cause
beau-
coup de
frayeur.

cette

cette pensée , qu'ils furent long temps à parler en particulier avec le Gouverneur ; mais s'étant rapprochez sans nous témoigner aucune mauvaise volonté , ils nous demanderent fort humainement , si nous voulions retourner de compagnie avec eux étant tous voisins. Nous leur répondîmes que nous étions au desespoir de ne pouvoir jouir de cet avantage-là , mais qu'aussi tôt que nous aurions fait emplette de chair séchée, nous reprendrions la route de nos maisons, les priant cependant de faire nos baise-mains à tous nos amis. Ces bonnes gens reçurent cette excuse & partirent , & de nôtre côté nous résolûmes de faire la même chose le lendemain de grand matin.

Ils se tirent du mauvais pas où ils étoient.

Ils partirent de chez le Gouverneur.

La veille de nôtre départ le Gouverneur envoya querir des Danceurs qui firent devant luy mille tours de souplesse. Nous en fumes témoins mon ami & moi , & le lendemain après avoir déjeuné , nous fîmes deux balots de nos marchandises , à dessein d'en laisser un chez le Gouverneur , pour faire semblant que nous voulions revenir. Nous gardâmes pour nous celui où étoient les meilleures commoditez ; & étant sur le point de partir , nous allâmes demander au Gouverneur la liberté de pouvoir aller jusqu'à *Anarogdburro* , pour y chercher à acheter de la chair fumée. Nous luy donnâmes cinq ou six charges de poudre & de plomb, afin de s'en servir à tuer des Daims , & nous le priâmes de garder jusqu'à nôtre retour, le balot que nous ne voulions pas emporter.

Cet

Cet homme qui ne soupçonnoit rien de nôtre dessein nous accorda la permission que nous demandions, & il nous promit qu'à nôtre retour, pour peu qu'il vint à pleuvoir, il nous fourniroit plus de Daims que nous n'en sçaurions porter.

Quoi que nous n'eussions jamais esté à *Anarodgburro* nous ne laissâmes pas de nous mettre en chemin. Nous passâmes au travers d'une épaisse forest, sans rencontrer aucune personne, & nous eûmes le bonheur de ne nous point du tout écarter.

Pendant ce voyage, nous trouvâmes dans les bois une petite riviere, que les Chingulays appellent *Malwat Oyab*. Nous crumes qu'elle alloit se jetter dans la Mer, & qu'en suivant son cours, nous arriverions aisément sur les Côtes. Mais comme ce chemin étoit long, nous résolûmes de ne le suivre qu'en cas que nous ne pussions trouver celui d'*Anarodgburro*, qui est infiniment plus court : de sorte que nous continuâmes de marcher tant, qu'enfin nous arrivâmes heureusement à cette ville-là.

Ils rencontrent une riviere qu'ils croient propre à favoriser leur fuite.

Anarodgburro que les Chingulays appellent aussi *Neur Waug*, est moins une ville, qu'un territoire. C'est la plus grande plaine de l'Isle de Ceylan. Il y a un Lac au milieu d'environ un mile de longueur : ce n'est pas un ouvrage de la nature, mais de l'art, comme les autres Etangs du Royaume qui servent à arroser les grains. Cette plaine est toute environné de bois & de ha-

Ils arrivent heureusement à Anarodgburro. Description de cette Place.

meaux

meaux de tous les côtez, habitez de Malabares, qui ont un langage different de celuy de Cande; mais on ne sçauroit voir ces habitations, à moins qu'on n'en soit fort près.

Etant entrez dans cette plaine à la sortie des bois, nous fûmes quelque temps en suspens, sur le chemin que nous devions prendre. Mais ayant enfin entendu le chant d'un coq, nous jugeâmes que nous étions près de quelque place habitée, & nous conclûmes d'y aller tout droit, comme si nous eussions connu le païs.

Le peuple est étonné de les voir.

A peine fumes nous arrivez, que nous nous assîmes sous un arbre & deployâmes nos marchandises. Le peuple qui nous apperçeut accourut aussi-tôt, & enfin en peu de temps nous fumes environnez d'une infinité de personnes, sans nous pouvoir entendre les uns les autres. A la fin, il arriva un vieillard qui parloit Chingulay. Il nous demanda d'où nous venions, & nous luy répondîmes que nous venions de Cande Uda. Mais ne vouiant pas nous croire, il nous mena à celuy qui commandoit dans ce lieu. Cet homme pour nous éprouver, s'informa par nôtre Interprete de l'état où nous avions laissé la Cour. Il s'enquit de ce qu'étoient devenus certains Officiers de la Couronne disgraciez, qui étoient les Gouverneurs de diverses Provinces qu'il nous nomma, & à quoi enfin s'appliquoit le peuple qui demeuroit près de la Cour? Nous répondîmes le mieux que nous

Le Gouverneur les interroge.

nous pûmes à ces questions , & nous ayant demandé , de quel droit nous voyagions si avant dans le païs , nous luy dîmes , que le Roy nous avoit accordé ce privilege , depuis quinze ans , dans son Palais de *Nellemby* , lors qu'il nous fit dire que nous n'étions plus prisonniers , & qu'il nous étoit permis de trafiquer dans toutes les terres de sa Domination. Et pour confirmer ce que nous disions , nous alleguâmes que nous avions fait près de cent miles & passé au travers de diverses Provinces , sans avoir esté en aucune maniere inquietez par ceux qui en étoient Gouverneurs , qui sçavoient qu'il nous étoit libre d'aller en quelque lieu du Royaume que ce fût. Nous luy fîmes le portrait des Officiers des lieux d'où nous venions , nous luy dîmes leurs noms , & nous ajoutâmes , que nous avions demeuré trois jours chez le Gouverneur de *Collimilla* , & que nous sçavions les ordres qui luy étoient donnez de faire bonne garde , non pas pour empêcher les Européens de s'enfuir , mais p'ûtôt les Chingulays que le Roy avoit proscrits. Ces raisons jointes à l'étalage de nos marchandises luy firent croire qu'effectivement nous étions marchands , de sorte qu'à son exemple tout le monde nous traita comme tels.

Il est satisfait de leurs réponses.

Dans la joye que ces Malabares faisoient paroître de nôtre venue ils nous donnerent le bout d'une vieille maison , afin d'y coucher , & sur ce que nous leur demandâmes du Daim séché , ils nous dirent qu'ils n'en avoient

avoient point pour l'heure, mais que si nous voulions attendre deux ou trois jours, ils ne manqueroient pas de nous en fournir. Nous consentimes à cette proposition, espérant que pendant ce temps-là, nous nous informerions adroitement des chemins, & des moyens qu'il y avoit à prendre pour ne tomber pas entre les mains des gardes.

Leurs
prepara-
tifs, pour
poursui-
vre leur
voyage.

Et afin de mieux couvrir nôtre jeu, je trouvay à propos que mon ami demeurast au logis, pendant que sous pretexte d'acheter du Daim, j'irois épier le païs, & pourvoir aux choses necessaires, pour favoriser nôtre fuite. J'achetay du ris, un pot de cuivre pour le bouïllir, un peu de chair boucannée, & une peau de Daim que je coupay en morceaux, pour mettre autour de nos pieds en guise de souliers, & je pris enfin mes mesures si secrettement, que personne ne soupçonna rien de nôtre dessein.

Ils pren-
nent la
résolu-
tion d'a-
ler à
Manaur.

Ces trois jours nous suffirent pour apprendre la route de *Jasnapatan*, qui est un Port à la partie Septentrionale du Royaume, qui appartient aux Hollandois. Nous jugeâmes aussi que ce même chemin conduisoit à *Manaur*, autre place maritime de leur dependance, à deux ou trois journées de distance, du lieu où nous étions, & où nous proposions de nous rendre. Mais comme on avoit posé des gardes à un certain endroit dans cette même route, nous résolumes d'aller reconnoître les passages; de les éviter ensuite, en nous glissant dans
les

Les bois, à la faveur de la nuit, & de reprendre le grand chemin, après avoir franchi ce mauvais pas. Néanmoins ce projet ne réussit point, parce que sur le point d'ententer l'exécution, nous considérâmes que nous pouvions percer jusqu'à l'endroit où étoient les Gardes, sans être veus de quelqu'un dans la plaine, qui pourroit prendre ombrage de nous voir aller si avant.

Enfin nous trouvâmes tant d'inconveniens à nous hasarder de ce côté-là, que nous abandonnâmes ce dernier dessein qui nous auroit peut-être été fatal, car si nous nous fussions dérobés la nuit, nous aurions été suivis & rencontrés infailliblement le lendemain au matin. D'ailleurs nous n'étions pas assurés dans les plaines, comme en marchant au travers des bois.

Nous résolûmes donc, de quitter le grand chemin pour nous enfoncer dans les forêts, & de gouverner nos pas par le Soleil & par la Lune. Mais ayant fait reflexion que le terrain dans les bois étoit extrêmement sec & que par conséquent nous y trouverions peu d'eau, nous changeâmes encore de sentiment, & après avoir prié Dieu de nous inspirer ce que nous devions faire, nous conclûmes de retourner à la rivière de *Malmat Oyab* que nous avions en passant remarquée propre à nous conduire vers les Hollandois.

CHAPITRE X.

L' Auteur s'enfuit d' Anarodgburro dans les Bois, par où il se rend dans le pais des Malabares.

Ils re-
brouf-
sent
chemin
vers la
riviere.

A Prés nous être confirmez dans cette resolution, nous songeâmes à l'exécution. La difficulté étoit de sortir d'*Anarodgburro* & de gagner les bois sans être aperçeus. D'ailleurs comme les chemins par tout le pais étoient connus à ces peuples, nous apprehendions que lorsqu'ils ne nous verroient plus, ils ne nous suivissent & ne nous trouvaissent facilement. Afin donc de nous tirer de cet embarras, nous jugeâmes à propos de marcher la nuit, & de faire semblant de retourner à *Collwilla* pour y reprendre nos marchandises.

Ils pren-
nent
congé
du Gou-
verneur.

Dans cette veüe nous allâmes prendre congé du Gouverneur qui nous fit present d'un pot de lait. Nous luy dîmes que nous nous en retournions à *Callowilla*, où nous trouverions des Daims, le Commandant de ce lieu nous ayant promis d'en faire tuer. Ainsi nous nous séparâmes de luy & de nos voisins, qui tous ensemble nous donnerent le *Diabat*, c'est à dire, leur benediction, & nous souhaiterent un bon voyage.

Ils se
mettent
en che-
min. ;

Ce fut un lundy douzième d'Octobre, la Lune étant vieille de dix-huit jours. Nous nous

nous étions munis de toutes les choses nécessaires. Nous avons pris des provisions pour dix jours, du ris, de la chair, du poisson; du poivre, du sel, un bassin pour y faire cuire nôtre viande, deux calebasses pleines d'eau, deux grandes feuilles de *Talipot* qui pouvoient nous servir de tentes & nous mettre à couvert de la pluie, du *Jaggorry*, des confitures, du tabac, du *Bétel*, deux fusils à battre le feu, & une peau de *Daim*, coupée en morceaux pour en envelopper nos pieds & nous garantir des épines en marchant dans les bois. Outre cela nous portions dans la main une petite hache attachée à un long bâton, & un grand couteau pendu à la ceinture, pour nous défendre des tygres ou des ours. Pour ce qui est des éléphants il ne faut point songer à leur résister; le plus seur est de les éviter par la fuite.

Nous partîmes en cet équipage, & étant arrivés sur les quatre heures du soir, à un mile de la riviere qui nous devoit servir de guide, nous apprehendâmes que nous ne fussions suivis de quelqu'un, qui voulût voir si nous retournions à *Collimilla*. Ainsi comme nous étions encore sur la route qui y conduit, nous nous assîmes près d'un rocher sur le grand chemin, en attendant qu'il fust si tard, que personne ne nous pût appercevoir à cette heure-là. Et afin d'avoir quelque excuse en cas que nous fussions rencontrés, l'un de nous devoit faire semblant d'être fort malade, & de ne pou-

Ils arrivent à la riviere, qu'ils le déterminent de suivre.

voir aller plus loin. Mais heureusement pour nous, nous ne fimes aucune mauvaise rencontre, & le soleil étant couché, nous poursuivimes nôtre route vers la riviere, que nous regardions après Dieu comme la seule voye de nous conduire à la mer.

Ils marchent jusques à la nuit.

Etant arrivez près de la riviere nous quittâmes le grand chemin & nous nous jettâmes dans le bois, en marchant le long du bord de l'eau. Et comme nous craignons toujours qu'on ne courût après nous, nous marchions à reculons sur le sable, afin qu'on crût que nos traces étoient celles de personnes qui étoient sorties des bois. Après avoir marché quelque temps en cet état dans la forêt, la nuit & la pluye nous surprirent, de maniere que nous fumes obligez de tendre nos tentes & de faire du feu, afin de nous secher & de réposer jusqu'à ce que la Lune fust levée. Nous mangeâmes cependant quelques morceaux de confitures de Portugal, & ayant attaché à nos pieds du cuir de Daim, au lieu de souliers, nous chargeâmes nos provisions sur nos épaules, & partimes aussi-tôt que la Lune commença à éclairer : mais nous ne pûmes marcher que trois ou quatre heures, & même avec beaucoup de peine, car comme les arbres étoient extrêmement épais, la Lune ne nous fournissoit sa lumiere que très-foiblement.

Ils rencontrent un éléphant.

Pendant que nous marchions nous rencontrâmes un éléphant que nous voulûmes faire fuir, mais ce fut en vain, car il demeura ferme dans nôtre passage. Nous allumâmes

mâmes du feu , & nous étant allés nous prîmes chacun une Pipe de Tabac , jusqu'au lendemain matin que cette beste terrible disparut. Le jour paroissant nous ne vîmes rien à l'entour de nous qu'un affreux desert , ce qui nous fit croire qu'il n'y avoit jamais eu d'habitans en ces lieux-là, & que nous avions laissé à côté de nous ceux que nous craignons tant de rencontrer. Dans cette pensée, nous nous imaginâmes qu'il n'y avoit plus de danger & que nous pouvions marcher seurement de jour. Mais peu de temps après nous nous trouvâmes fort éloignés de nôtre compte ; car comme nous suivions la riviere qui serpenoit du côté du Septentrion , nous nous vîmes tout d'un coup au milieu de je ne sçai combien de hameaux qu'on appelle *Tissea Wava* , nous ayant été impossible de les decouvrir , à cause de l'épaisseur des bois.

On peut aisément s'imaginer , que nous fumés terriblement surpris , lors que nous entendîmes parler des gens autour de nous. Nous ne sçavions comment faire pour nous en éloigner : & dans la crainte où nous étions de tomber en leurs mains , d'être pillés ou de perdre la vie , nous faisons une fort triste figure. Nous aurions bien pû retourner sur nos pas , mais nous ne le voulûmes pas faire , après avoir franchi tant de grandes difficultés. Ainsi nous primes le parti de tâcher à nous cacher durant tout le jour , & de nous esquiver en suite , pendant l'obscurité de la nuit.

Ils se
trou-
vent
dans de
petits
villages.

Ils ont
peur d'être
vus.

Nous étions malheureusement pour nous arrivés dans un endroit , où le bois & les buissons étoient extrêmement clairs , de sorte que nous pouvions être facilement découverts. Nous entendions à tout moment les cris des habitans de ces demeures affreuses , & nous nous voyions sur le point d'être leurs prisonniers & les victimes de leur barbarie.

Ils se cachent
dans le creux
d'un arbre.

Dans cette consternation nous aperçûmes près de nous un grand arbre , qui par sa grosseur , nous fit conjecturer qu'il pouvoit être creux. En effet , nous en étant approchés , nous trouvâmes qu'il étoit comme une cuve , & profond de quatre ou cinq pieds. Nous nous enfonçâmes promptement dedans , bien qu'il fust tout rempli de bouë ; & nous ne songeâmes point à cette incommodité dans la peur qui nous talonnoit.

Ils se tirent
heureusement
de ce peril.

Aussi-tôt que l'obscurité parut nous sortîmes de nôtre trou , & traversâmes un grand chemin , pour regagner le bord de la rivière , le long duquel nous marchâmes , jusqu'à ce que la nuit nous surprit tout à fait. Nous entendions toujours cependant les cris de ces gens , & nous nous imaginions qu'ils nous donnoient la chasse & nous alloient prendre. Mais des Elephans qui rompoient des branches entre eux & nous bannirent nôtre crainte , car nous jugeâmes qu'ils n'oseroient avancer tant qu'ils verroient & entendoient ces fiers animaux devant eux.

Ils soupenent &

Sur cette assurance nous dressâmes nos tentes près du bord de l'eau , & nous fîmes cuire

cuire

cuire du Ris & de la viande pour nôtre souper , que nous mangeâmes de bon appetit. s'endorment.

Ensuite , comme nous étions fatiguez , nous nous endormimes sans nous mettre davantage en peine de ces cris , qui nese faisoient à autre dessein , que pour chasser les bêtes sauvages qui broutoient le grain dans les champs.

Le lendemain au matin dès que la Lune fut levée , nous ramassâmes nôtre bagage & délogeâmes promptement de ce giste. Toute la journée fut employée à sortir des terres des Habitans apprivoisez , comme on les appelle , par opposition aux Sauvages qui demeuroient dans les bois qui nous restoient à passer , & que nous apprehendions bien plus que les autres ; mais la fortune ou pour mieux dire , la providence nous favorisa , car étant arrivez sur les lieux , où nous nous imaginions qu'ils étoient , nous trouvâmes qu'ils en étoient partis quelques jours auparavant. Comme le manque d'eau étoit la cause de leur arrivée sur les bords de la riviere , aussi s'en étoient-ils retournez dans leurs demeures ordinaires , lors que la pluye étoit venuë. Néanmoins , comme ils avoient laissé quelques femmes derriere eux , nous pensâmes les rencontrer : car nous étant assis sur un rocher près du bord de l'eau pour fumer une pipe de Tabac , nous entendimes leurs voix assez près de nous , pour nous faire distinguer leur sexe , qui n'eut pas assez de charmes pour nous arrêter , car nous nous éloignâmes d'elles le plus promptement que nous pûmes. Ils craignent la rencontre des sauvages. Ils entendent les cris de leurs femmes.

Difficul-
tez, qu'ils
trouvent
en mar-
chant
sur le
bord de
l'eau.

Nous marchions tous les jours de cette manière, depuis le matin jusqu'au soir, en suivant la rivière qui tournoyoit extrêmement & nous empêchoit d'avancer beaucoup. Quelquefois nous trouvions d'assez beaux chemins, mais souvent il nous falloit passer à travers des ronces & des épines, de sorte que nous avions les épaules & les bras tout en sang & déchirez à faire pitié : car nous n'étions vêtus que de miserables haillons qui ne couvroient pas même nos épaules, sur lesquelles nous portions nôtre provision de bouche, pendant que nous tenions dans nos mains le *Tallipot* & la hache.

Descri-
ption de
cette ri-
vière.

Plus nous descendions cette rivière, & moins nous y trouvions d'eau. Quelquefois nous allions un mile ou deux sur le sable ; & pour nous embarasser nous rencontrions souvent des rivières sans presque une goutte d'eau, qui s'unifloient à la nôtre, de sorte que nous ne sçavions quel chemin tenir. Nous voyions des *Daims*, des *Ours*, des *Buffles* sauvages, & divers autres animaux de cette nature, qui fuyoient dès qu'ils nous appercevoient. Ce fut là que nous commençâmes à ne plus rencontrer d'*Elephans*. Cette rivière abonde en *Alligators*, & en *Rochers*. On voit çà & là, sur ses bords, quantité de gros piliers de pierre élevez, qui semblent avoir servi à soutenir quelque édifice, & je me souviens d'y avoir aussi remarqué des traces de divers ponts de pierre de taille, dont je ne puis dire quelle a été l'utilité, parce que ce n'est pas là un lieu de passage ni de commerce.

Dans

Dans ces parties Septentrionalles les bois sont pleins d'épines & de ronces, & même sur les bords de la rivière, où l'on a toutes les peines du monde à marcher.

Elle est toute environnée d'épines.

Sur le soir nous dressions nôtre tente, & nous allumions du feu devant & derrière nous, afin d'épouvanter les bêtes sauvages, dont nous entendions les cris durant toute la nuit. Nous prenions cette précaution, à cause que nous en avons été autrefois persécutés. Un jour ayant acheté un Daim, je le fis saler & empaqueter dans sa propre peau, faute de saloir, pour le conserver. Je le mis après sous un banc dans ma chambre, & quoi que nous veillâssions trois ou quatre devant un bon feu, de peur que quelque bête farouche ne nous l'enlevât, un Tygre entra si adroitement dans nôtre maison, qu'il l'emporta sans que nous le vissions. Nous crûmes d'abord que c'étoit un tour de quelque voleur, mais nos voisins nous ayant assuré que ç'avoit été un Tygre, nous sortimes du logis afin de le poursuivre, & nous ne fumes pas long-temps sans rencontrer çà & là des morceaux de nôtre Daim & la peau même à demi mangée.

Comme ils se garantissent des bêtes sauvages.

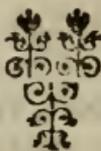
Le Jedy après midy, nous passâmes la rivière appelée *Coronda Oyah*, qui sépare les terres du Roi de Ceylan, de celles des Malabares. En cet endroit il nous fut impossible de percer plus avant dans les bois, à cause des buissons & des épines dont ils sont remplis. Mais la rivière, le long de laquelle on pouvoit marcher à pied sec suppléa

Ils passent la Rivière qui sépare le Royaume de Ceylan, des terres des Malabares.

à cette incommodité , de manière que l'ayant suivie nous avançâmes plus de chemin , ce jour là , que nous n'aurions pû faire dans les bois.

Ils ren-
contrent
des lieux
habitez.

Le Vendredy , entre neuf & dix heures du matin , nous remarquames sur le sable les traces de diverses personnes qui y avoient passé , ce qui nous fit croire que nous allions entrer dans un país habité. Nous sçavions que ces peuples étoient Malabares , Tributaires des Hollandois ; mais nous ne voulions pas nous fier à eux , parce qu'ils aimoient plus le Roi de Ceilan que ces Etrangers , & que nous craignons qu'étant pris , ils ne nous renvoyassent à ce Prince cruel. Nous aurions donc bien voulu trouver les moyens de n'être pas veus , mais la chose étoit comme impossible , parce que comme j'ay déjà dit , nous ne pouvions marcher dans les bois : ainsi il falut continuer nôtre route sur le sable de la rivière , où nous ne rencontrâmes pendant quelques heures , que des Buffles & des Bêtes sauvages qui s'y abreuvoient.



C H A P I T R E X I.

Ils entrent dans les terres des Malabares. Ils y rencontrent deux hommes. Leur entretien avec eux. Ils arrivent heureusement au Fort des Hollandois. Ils y sont reçûs & aussi dans l'Isle de Manaar. Ils s'embarquent pour Columbo.

SUR les trois heures après midy nous rencontrâmes inopinément deux Bramenes dans un détour assis sous un arbre & faisant bouillir du Ris à trente pas de nous. Nous fumes surpris à leur vûë & eux à la nôtre, & nous balançâmes quelque temps si nous ne prendrions pas la fuite. Mais craignant qu'ils ne fussent armez d'arcs & de flèches & qu'ils ne soulevassent le païs contre nous, si nous nous sauvions, nous nous arrêtâmes & nous leur demandâmes en langue Chingulaise la liberté d'approcher & de leur parler. Ces deux hommes qui ne nous entendoient pas s'expliquèrent en Malabare qui nous étoit aussi inconnu, de sorte que nous fûmes dans un grand embarras les uns & les autres. Mais enfin nous étant avisez de parler par signes, ils nous répondirent de même, & ils souffrirent que

Deux
Malabares se
présentent à
eux.

nous approchassions , à condition que nous mettrions bas nos coignées.

Ils les traitent humainement.

Quand nous fumes près d'eux nous levâmes les mains au Ciel , & nous leur montrâmes nos dos déchirez par les épines , & le sang encore tout caillé dans nos playes. Nous leur fîmes aussi entendre d'où nous venions & où nous allions , & nous nous mîmes enfin dans une posture si soumise , que nous attirâmes leur compassion : car de temps en temps haussant leurs mains & les yeux au Ciel , ils s'écrioient *Tombrane* , c'est à dire , ô Dieu , en langue Malabare.

Après nous être un peu apprivoisez les uns avec les autres ils nous firent signe d'aller reprendre nos haches & nôtre sac , & étant revenus , ils nous donnèrent du Ris & des herbes bouïllies , dont nous mangeâmes fort peu , parce qu'il n'y avoit pas long - temps que nous avions dîné. Nous leur donnâmes en échange un morceau de Tabac , dont ils témoignèrent faire beaucoup de cas.

Ils s'excusent de les mener au Fort des Hollandois.

Après que toutes ces civilités se furent passées de part & d'autre , nous leur proposâmes par signes , de nous conduire au Fort des Hollandois. D'abord ils le refusèrent nous faisant entendre , que nous étions hors de danger. Mais ayant montré en argent la valeur de cinq Shellings à un d'eux , il les prit , & ayant laissé son camarade il se mit à marcher devant nous , & nous à le suivre.

Nous nous étions imaginez , que pour nôtre

nôtre argent il nous meneroit où nous sou-
haittions d'aller ; mais nous fumes bien
étonnez , quand au bout d'un mile il se mit
en devoir de nous quitter & de retourner sur
ses pas. Comme nous n'avions plus d'ar-
gent nous lui donnâmes un Bonnet rouge
& un couteau pour lesquels il alla encore
un mile plus loin , en suite de quoi , il nous
laissa , en nous faisant entendre que le dan-
ger n'étoit plus à craindre.

Und'eux
les gui-
de deux
ou trois
miles ,
puis les
laisse là.

Nous aurions bien pû le forcer à nous
rendre ce qu'il avoit reçu de nous , ou à
nous guider jusques dans les terres des Hol-
landois , mais considerant que si nous lui
faisons violence , il pourroit soulever le
voisinage des environs contre nous , nous
aimâmes mieux le laisser retirer & nous lui
dîmes adieu avec toute l'honnêteté imagi-
nable.

Lors qu'il s'en fut allé , nous continuâ-
mes encore de marcher une heure ou deux ,
mais le soir étant venu , nous nous arrêta-
mes & passâmes la nuit sous nos tentes , ayant
allumé un grand feu pour épouvanter les
Elephans , dont on voit une grande quanti-
té dans les bois de ces Malabares.

Le lendemain Samedy à la pointe du
jour , après avoir déjeuné , nous descendi-
mes encore la rivière ; & deux heures après ,
nous rencontrâmes un homme , à qui nous
demandâmes qui il étoit ? Il nous repondit
en Chingulay , qu'il appartenoit aux Hol-
landois , que nous étions sur leurs terres ,
& éloignez seulement de six miles du Fort

Ils ren-
contrent
un autre
homme
qui leur
apprend
qu'ils
sont sur
les ter-
res des
Hollan-
dois.

de *Sarepa*. Cette bonne nouvelle nous réjouit infiniment ; & lui ayant dit que nous nous étions sauvez de *Cande*, nous le priames de nous mener à ce Fort, l'assurant que celui qui y commandoit le recompenseroit de ses peines. Mais il s'en excusa sur des affaires pressantes qu'il avoit, & il nous conseilla de quitter la rivière, parce qu'elle serpenoit trop, & d'aller sans crainte droit aux habitations, où nous trouverions des personnes qui nous conduiroient au Fort.

Ils arrivent au Fort de *Sarepa*.

Sur cet avis nous nous jettames dans la première route qu'il nous montra, laquelle nous suivimes long-temps, sans pouvoir rencontrer aucune maison. Nous trouvâmes plusieurs chemins fourchus, dans lesquels à peine étions nous entrez, que nous en sortions, de crainte de nous égarer. Enfin après avoir long-temps erré çà & là, & nous être extrêmement fatiguez, nous nous assimes sous un arbre, près duquel trois ou quatre Malabares passèrent une demie heure après. Par bonheur un d'entre eux parloit un peu Portugais. Nous lui dimes que nous étions Hollandois, nous imaginans que pour cette raison, il iroit plus volontiers avec nous. Mais ce stratagème ne servit de rien, car il ne voulut jamais marcher, à moins que nous ne lui donnassions un couteau à couper des Noix de Bétel.

Pour cette petite recompense, il nous mena au prochain village, où il nous procura un autre guide, qui nous conduisit
jusqu'au

jusqu'au Fort de *Sarepa*, où nous arrivâmes un Samedi, le dixhuitième d'Octobre de l'année 1679. sur les quatre heures après midy, ayant été prisonniers dix neuf ans & six mois.

Les Hollandois qui n'avoient pas accoutumé de voir sauver chez eux des personnes de Ceilan furent fort surpris de nôtre arrivée. Ils nous receurent parfaitement bien, & le lendemain ils nous envoyèrent à *Maenaar*, escortez d'un Caporal & d'un Nègre, qui portoit nos hardes.

Il y font très bien reçûs. Ils font envoyer à *Maenaar*.

En arrivant on nous presenta au Capitaine du Château, qui commandoit en l'absence du Gouverneur. Il achevoit de dîner, & nous ayant fait asseoir, il nous fit apporter à manger, & nous traitta avec toute la civilité imaginable.

Après dîner il s'entretint avec nous des affaires du Roi & du Royaume de Ceilan, des Ambassadeurs qui resident à Cande, & des peuples qui sont soumis à sa domination. Il nous dit, qu'il devoit envoyer le lendemain un Bâtiment à *Jasnapatan*, & que si nous voulions il nous y donneroit passage, afin de nous rendre de là, au Fort St. George, ou en quelque lieu que nous voudrions sur la côte. Et nous ayant donné quelque argent, nous allâmes par son ordre voir quelques Ecoissois, & Irlandois de la Garnison.

On leur propose de s'embarquer pour *Jasnapatan*.

En arrivant au corps de Garde nous trouvâmes un Ecoissois qui s'appelloit *André Brown*, & un Irlandois nommé François *Hod-*

Ils rencontrent un Ecoissois, & un Irlandois.

Hodges. Ces deux hommes après nous avoir embrassé nous menèrent chez eux au Château, & nous traitèrent le mieux qu'ils pûrent, particulièrement en *Rack* & en Tabac.

Le peuple accourt pour les voir.

En même temps qu'on scût nôtre arrivée dans *Manaar*, le peuple vint nous voir, à troupes : & comme il se trouva parmi eux des personnes qui avoient des amis ou des parents captifs à Ceilan, nous les informâmes de l'état où nous les avions laissez.

Sur le soir un Gentilhomme de la ville nous envoya prier à souper chez lui, où nous fumes régalez & couchez magnifiquement.

Ils ont ordre de demeurer encore quelques jours à *Manaar*.

Le lendemain qui étoit un Lundy, comme nous voulions nous embarquer pour *Jafnapatan*, nous reçûmes ordre du Capitaine & du Conseil de ne pas partir jusqu'à ce que le Gouverneur fût de retour. On ordonna cependant que nous fussions bien traités, & l'Ecossois & l'Irlandois nous tinrent bonne compagnie & ne voulurent jamais souffrir que nous payassions un double, tout le temps que nous fûmes avec eux.

Ils s'embarquent avec le Gouverneur, pour aller à Colombo.

Au bout de dix jours, le Gouverneur revint & nous ayant fait venir devant lui, il nous commanda de nous tenir prêts, pour le suivre le lendemain à Colombo. Nous nous embarquâmes en effet le jour d'après, & bien qu'il y eût long-temps que nous n'eussions été en Mer, nous ne fûmes pas incommodés, & nous nous y portâmes le mieux du monde.

CHA-

CHAPITRE XII.

Arrivée de l'Auteur à Columbo , & la réception qui lui fut faite. Il part de là, & va à Batavia, & de Batavia à Bantam, où il s'embarque pour retourner en Angleterre.

ETant arrivez heureusement à la Rade de Columbo, une Berge vint à nôtre Bord pour y recevoir le Commandant, avant que nous eussions jetté l'ancre. Mais parce qu'il étoit tard, & que mon camarade venoit de tomber malade de la fièvre, nous differâmes d'aller à terre, jusqu'au lendemain.

On s'étonne de les voir à Columbo.

En y abordant, nous allâmes au corps de Garde de la Place, où tout le monde étoit étonné de voir des hommes Blancs, comme on appelle en ces pais là les Européens, habillez à la Chingulaise. Nous nous informâmes s'il n'y avoit point d'Anglois dans la Garnison, & on nous répondit que non, mais que nous en trouverions dans la ville. Il se rencontra là par hazard un Trompette qui avoit autrefois servi sur des vaisseaux Anglois, & qui nous voyant si mal accommodez nous mena chez lui, où il fit mettre mon ami au lit, qui étoit extrêmement travaillé de la fièvre.

La nouvelle de nôtre arrivée de Cande

cou-

courut d'abord par toute la ville, & tous les Anglois qui y demeuroient s'empressèrent à nous venir feliciter sur nôtre heureuse delivrance.

Ils ont
ordre
d'aller
voir le
Gouver-
neur.

Cependant comme il étoit de nôtre devoir de saluër le Gouverneur, nous fimes prier le Capitaine de la Garde de l'avertir que nous étions venus à terre, & s'étant volontiers chargé de cette commission le Gouverneur nous fit dire qu'il seroit bien aise de nous voir le lendemain.

La fièvre ayant quitté mon compagnon, tous nos amis nous invitèrent à les aller voir dans la ville. Mais parce que nous marchions nuds piez, en habits de Chingulays & avec de longues barbes, tout le monde nous suivoit dans les ruës, chacun étant étonné de nous voir en cet équipage. Nos Compatriotes nous donnèrent à dîner chez leurs Hôteffes, & sur le soir nous retournâmes chez nôtre Trompette, où nous rencontrâmes une personne envoyée par le Gouverneur pour nous convier à souper chez lui. Nous reçûmes ce compliment comme nous devons, mais comme il étoit tard, & que nous étions fatiguez d'avoir été par toute la ville, nous nous excusâmes le plus honnêtement que nous pûmes d'y aller, & nous le fimes assureur, que nous serions toujourns prêts à lui rendre nos respects quand il lui plairoit.

Ils y
vont à
l'heure
mar-
quée.

Le lendemain matin, ce Gouverneur qui s'appelloit *Riclos Van Gors*, & qui étoit fils du Général de Batavia nous envoya querir.

Nous

Nous le saluames dans une grande Salle pavée de pierres noires & blanches. Le commandant qui nous avoit amenez de *Manaar* lui tenoit compagnie & étoit venu pour lui succéder. Il y avoit aussi à un des coins de la même Salle trois ou quatre des principaux Officiers de la ville, tête nuë. Après nos complimens, il témoigna beaucoup de joye de nous voir échapper de la servitude, & il nous protesta qu'il avoit fait ses efforts pendant nôtre esclavage, pour nous faire rendre la liberté & qu'il étoit extrêmement fâché, de ce que nous n'en jouissions pas par son moyen.

En suite s'appervant que je parlois Portugais il s'informa particulièrement de l'état du Royaume, qu'il connoissoit pour tant aussi bien que nous, sur quoi je lui donnay toute la satisfaction qu'il pouvoit souhaiter. Il me demanda si le Roi avoit des enfans, & je lui répondis que non. Il voulut sçavoir, quels étoient ses plus proches parens & si le peuple avoit de l'affection pour lui : je l'assurai sur ces deux articles que les premiers avoient été immolez à sa fureur, & que ses sujets le haïssoient à cause de ses cruautés. Le Commandant de *Manaar* me pria de lui dire, quelles Places étoient fortifiées dans l'Isle, & quelle Armée il pourroit lever dans une occasion, à quoi je satisfis en disant, que les montagnes & les bois du Royaume en faisoient toute la force, & qu'il pouvoit mettre sur pied environ trente mille hommes. Sur la que-

Questions
faites
par le
Gouverneur.

tion

stion qu'on me fit , à qui appartiendroit le Royaume après la mort du Roi? Je repliquay que je croyois que les peuples se rendroient aux Hollandois , avec lesquels ils souhaitoient d'avoir commerce; que j'avois remarqué que les Chingulays dans leurs discours louoient leur Justice , leur Police & leur générosité , & qu'enfin ils faisoient paroître pour eux une estime toute particulière. On s'enquit après cela de la manière dont le Roi traitoit les François , & s'ils avoient fait quelques progrès en traitant avec ce Prince ; à quoi je fis réponse , comme on verra dans la suite , en parlant de ceux de cette nation qui sont en ce païs là.

Quelques-uns de ces Officiers qui étoient chez le Gouverneur me témoignèrent qu'ils voudroient bien sçavoir , comment on faisoit mourir les malfaiteurs ; comment nous avions été pris & traitez ; en quelle Province on nous avoit releguez ; à quoi je m'étois attaché pendant le temps de mon esclavage ; quel commerce faisoient les Chingulays ; si je voulois retourner en Angleterre ; combien d'Anglois portoient encore les fers chez *Radga Singa* ; si ce Monarque estimoit les deserteurs Hollandois ; s'il se trouvoit beaucoup de Portugais sur ses terres ; quel chemin nous avions tenu en nous enfuyant ; & si les passages étoient gardez aussi étroitement qu'on le publioit.

Je répondis amplement à toutes ces questions , & le Gouverneur , le Commandant ,
&

& les Officiers me firent connoître qu'ils étoient satisfaits de la conversation qu'ils avoient eüe avec moi.

Cet entretien étant achevé, le Gouverneur me demanda ce que je voulois faire. Je lui repondis que je souhaitois de passer au Fort St. George, à quoi il consentit de bonne grace : mais il ajoûta que puis qu'il n'y avoit pas encore de Vaisseau prest à faire voile de ce côté là, il me conseilloit d'aller avec lui à Batavia, où son pere seroit ravi de me voir.

Le Gouverneur prie l'Auteur d'aller avec lui à Batavia.

Quoi que cette proposition ne me pleust pas, je n'osay pourtant le lui témoigner. Au contraire, je lui dis que je le suivrois où il voudroit, & que je tiendrois à grand honneur de l'accompagner dans son voyage. Il envoya après cela querir un Capitaine Hollandois, chez qui il nous fit loger, lui commandant de nous faire faire des habits, tels que nous les voudrions. Outre cela, sçachant que nous manquions d'argent il nous en donna, & il m'assura que tant que nous serions avec lui il donneroit ordre que nous ne manquassions de rien.

On leur donne des habits neufs & de l'argent.

En effet il nous tint parole, & ma joye auroit été toute pure, si mon compagnon n'étoit pas retombé extrêmement malade de la fièvre. Je crus pendant quelque temps qu'il inouroit, mais sa complexion vigoureuse & les soins & les remedes des Medecins du Gouverneur le tirèrent enfin d'affaire, avant que nous fussions prêts à partir pour Batavia.

Le Compagnon de l'Auteur retombe malade & est enfin guéri de la fièvre.

Durant

L'Au-
teur écrit
aux An-
glois pri-
sonniers
à Can-
de.

Durant nôtre séjour à Columbo j'écrivis à mes amis prisonniers à Ceilan, & je leur marquay particulièrement la route que nous avons tenuë, leur conseillant de la suivre, si jamais ils pouvoient s'échapper. Je laissay ma lettre au nouveau Gouverneur qui me promit de chercher les moyens de la faire tenir, me priant de souffrir qu'il la fist auparavant traduire en Flamand, afin qu'elle pust aussi être utile aux prisonniers de sa Nation. La conversation que nous avons eüe auparavant fut aussi mise en Portugais, & je fus supplié pour sa satisfaction de la signer, à quoi je consentis volontiers.

Il s'em-
barque
pour Ba-
tavia.

Enfin, après avoir demeuré vingt deux jours à Columbo nous nous embarquames pour Batavia, au bruit de toute l'artillerie de la ville. Nous portions le Pavillon au grand Mât, dans un Vaisseau de huit cens tonneaux. Nous faisons tous les jours grand chere à la Table du Gouverneur sur laquelle on servoit dix ou douze plats de viandes excellentes, accompagnées de toutes sortes de vins delicieux. Nous mîmes à la voile à Columbo le vingt-quatrième de Novembre, & nous jettames l'ancre devant Batavia, le cinquième de Janvier suivant, ayant eu le meilleur passage du monde.

Il est
bien re-
çû du
Général.

Jusques-là, nous avons eu tout sujet d'être satisfaits du fils du Général de Batavia, mais son pere encherit encore sur toutes ses honnêtetez à nôtre arrivée. Car lors que nous

nous lui fîmes présentez, il me prit par la main & nous dît que nous étions les très bien venus; qu'il remercioit Dieu de nôtre délivrance miraculeuse; que nous pouvions faire fond sur sa bourse, tout le temps que nous voudrions demeurer chez luy; & qu'il étoit marri de ce que le Roi de Cande avoit refusé de nous mettre en liberté, quoi qu'il l'en eust fait souvent solliciter.

Nous remerciames son Excellence de toutes ses bontez, & je lui dis que nous sçavons les bons offices qu'il avoit voulu nous rendre, & que tant que nous vivrions nous en garderions chèrement la mémoire, & que nous prierions Dieu pour lui.

Le même jour il commanda à son Tailleur de nous faire à chacun une paire d'habits, & il nous donna de l'argent, pour acheter toutes les choses qui nous étoient nécessaires, & même pour nous divertir. On nous logea dans le Château chez le Capitaine, & presque tous les jours le Général nous faisoit venir & manger à sa Table, avec Madame sa femme, qui étoit toute couverte de Perles & de Diamants. Quelquefois son fils, ses Belles filles & les étrangers qu'il considéroit mangeoient avec lui, & cependant les Trompettes, les Tambours & toutes sortes de musique charmoient les oreilles de la compagnie.

On leur
donne à
l'un & à
l'autre
des ha-
bits &
de l'ar-
gent.

On s'étoit informé de moi à Columbo, de l'état du Royaume de Ceilan, & on fit encore la même chose à Batavia. On écrivit tous les Mémoires que je donnay, mais

je refusay de les signer , parce que ceux qui les avoient recueillis de ma bouche , les avoient écrits en Flamand. A la fin , pour satisfaire le Général , je donnay un Certificat sous ma propre main , par lequel j'assureois , que ce que j'avois déclaré du pais de Ceilan étoit veritable , ce qui satisfit entièrement le Général.

L'Amiral leur offre passage dans son Vaisseau pour retourner en Angleterre. Sur ces entrefaites , le plus jeune fils du Général fut nommé Amiral de la Flotte qui devoit retourner cette année là en Hollande. Il eut la bonté de m'offrir passage & sa table dans son Vaisseau , & il me sollicita puissamment de prendre cette occasion de repasser en Angleterre , m'assurant que Mrs. les Etats seroient ravis de conférer avec moi des affaires de Ceilan.

Ils s'embarquent à Bantam dans le Cesar. Je fus quelques jours à balancer si j'embrancherois ce parti ; mais deux Vaisseaux Marchands de nôtre Nation étant arrivez de Bantam à Batavia , je fis nos excuses à Mr. de Ricklof , & je le suppliy de nous permettre de nous retirer à Bantam. Mr. l'Amiral nous accorda civilement cette liberté ; & nous étant embarquez , nous arrivames en cette ville-là , où l'Agent Anglois nous régala parfaitement bien pendant quelques jours , après quoi nous nous embarquames pour Londres dans le Vaisseau appellé le Cesar , où la providence de Dieu nous fit arriver heureusement au mois de Septembre.

CHAPITRE XIII.

Où il est traité des autres Nations, & particulièrement des Européennes, qui sont dans le Royaume de Ceilan. Des Portugais, & des Hollandois.

A Prés avoir parlé des Anglois du Royaume de Cande ou de Ceilan, j'ay dessein de traiter des autres Nations de l'Europe, qui y demeurent volontairement ou par contrainte, & qui se reduisent aux Portugais, aux Hollandois, & aux François. Mais auparavant je prie le Lecteur de me permettre de l'entretenir d'un certain peuple qui habite l'Isle, je veux dire des Malabares, parce qu'ils sont étrangers & originaires d'un autre país, & que j'en ay déjà touché quelque chose.

Ces Malabares sont habitans volontaires du Royaume & vivent dans une petite Province, au Septentrion des Costes qui dépendent du Roi, entre ses Etats & ceux des Hollandois. La Rivière de *Carunda Wy* les separe des Terres de *Radga Singa*, & nous passâmes au travers de ce país-là, en nous enfuyant. Ils ont un langage particulier entre eux, de sorte que les Chingulays & eux ne se peuvent entendre.

Malabares habitans de l'Isle.

Ils ont un Prince appellé *Coilat Wanea*, qui ne dépend ni du Roi de Cande, ni des
 Leur Prince.
 Hol-

Hollandois, & qui paye seulement un espede de tribut d'Elephans à ces derniers. Il y a une grande union entre le Roi & eux ; jusques-là, que la dernière fois que *Radga Singa* envoya une Armée contre les Hollandois, *Coilat Wanea* lui donna passage dans ses Etats, & commanda ses forces en personne, lors qu'elles prirent quelques Forts bastis par ces Européens.

Comment il gouverne ses peuples.

Ses sujets lui sont extrêmement soumis, & ils lui payent plus d'imposts que les Chingulays ne font à leur Roi. Il n'est pas fort cruel, & il entretient à ses dépens ses Soldats, soit en paix, soit en guerre. Il prend une certaine quantité de grain de chaque champ semé, & cela suffit pour la nourriture de ses troupes.

Leurs marchandises & commerce.

Les Commoditez de ce pais-là sont des Elephans, du Miel, du Beurre, du Lait, de la Cire, des Vaches & du bétail sauvage. Ils ont une grande abondance de ces trois dernières choses. Pour ce qui est du grain, il y est un peu plus rare que chez les Chingulays. On ne trouve point de Cotton parmi eux, & tous les ans ils menent du Bétail dans la Province de *Neure Caulava*, qu'ils vendent ou troquent pour du grain, du Cotton, ou de la toile de Cotton dont ils font des habits beaucoup mieux que les Chingulays. Ils tirent des Hollandois du sel, du poisson salé, des Bassins de cuivre & diverses autres denrées qu'ils ont à meilleur compte que dans les terres du Roi de Candé.

Je

Je viens à cette heure aux Nations de l'Europe , & je commence par les Portugais , parce qu'ils font établis en ces quartiers-là , depuis plus long-temps.

Des Portugais & de leur commerce dans ce Royaume-là.

Ils ont autrefois possédé & gouverné toutes les Costes de l'Isle pendant plusieurs années , & fait dans le país beaucoup de Profelytes Chrétiens qui avoient appris la langue Portugaise. Depuis ce temps-là , elle y a presque été par tout en usage , & le Roi lui-même l'entend & la parle admirablement bien. Les Portugais ont souvent fait des courses dans le país , & même jusques à Cande Capitale de l'Isle , qu'ils ont brûlée plus d'une fois , sans épargner ni le Palais du Roi ni les Temples. Ils s'y sont rendus si formidables , que le Roi a été forcé de leur payer un tribut de trois Elephans tous les ans , & d'acheter la paix avec eux , à des conditions désavantageuses. Néanmoins ils n'ont jamais pû se rendre Maîtres du milieu de l'Isle scituée sur des montagnes fortifiées naturellement , & ni eux ni aucune autre Puissance ne les a jamais pû reduire entièrement.

Il y a eu de longues & de furieuses guerres , entre le Roi de Ceilan & les Portugais , & on conserve encore dans le país la mémoire de leurs actions , dont je diray quelque chose en passant. Ils ont souvent incommodé le Roi par les courses qu'ils ont faites sur ses terres , & souvent aussi ils y ont fait de grandes pertes. Mais enfin , après plusieurs batailles données de part & d'au-

Guerres entre les Portugais & le Roi de Ceilan , qui imploré le secours des Hollandois.

tre , le Roi se sentant affoibli , il eut recours aux Hollandois qui ayant joint leurs armes aux siennes , battirent les Portugais , & les chassèrent absolument des Places qu'ils avoient prises , retenant ces conquêtes pour récompense de leurs peines , dans lesquelles il se sont puissamment établis.

Le Roi invite les Portugais à s'établir dans son pais.

Après la réduction de Columbo qui étoit la dernière Place tenuë par les Portugais , le Roi publia , que tous ceux de cette Nation , qui voudroient habiter ses terres y seroient reçûs & traitez mieux que ses propres Sujets. Sur cette assurance plusieurs familles préférans la domination de ce Prince à celle des Hollandois , s'établirent à Cande Uda , où on leur accorda des privilèges considerables. Depuis ce temps-là , ils ont eu la liberté de trafiquer par tout le pais , sans obstacle , & sans payer aucuns droits de Doüanne ; & ils ont été de tous les *Blancs* , ceux que le Roi a le plus favorisez. Il y eut aussi quelques Portugais de qualité qui embrassèrent son service , & dont il s'est défait selon sa coûtume ordinaire de récompenser les Grands. Pour ce qui est des esclaves & de plusieurs du commun peuple que les bons Marchands avoient amenez avec eux , on leur permit aussi de faire ce qu'ils pourroient pour gagner leur vie ; les uns distillèrent du *Rack* , les autres tinrent des Tavernes , & chacun enfin s'attacha au trafic qu'il jugea le plus propre pour gagner sa vie.

Il leur donne de grands privilèges.

Leurs Généraux.

Je viens à cette heure aux Généraux Portugais

tugais dont j'ay promis de parler , & qui ont vécu sous le Roi qui regne aujourd'hui.

Constantin Sa, Général des Armées Portugaises, en entrant dans les terres de Ceylan s'y rendit d'abord redoutable. Con-
stantin
Sa. Tout lui céda, & ne trouvant aucune résistance, il perça jusqu'à la Capitale de l'État, qu'il prit & reduisit en cendres. Le Roi étonné de la rapidité de ses succès, lui fit sçavoir qu'il étoit prest de se rendre son Tributaire, s'il vouloit accorder la paix à ses peuples. Mais Constantin aveuglé de sa bonne fortune répondit que non seulement il faloit qu'il payast tribut, mais qu'il se rendist aussi esclave du Roi de Portugal, son Maître. Cette fiere réponse mit tellement en colere *Radga Singa*, qu'il jura qu'il répandroit jusqu'à la dernière goutte de son sang, plutôt que de faire une telle bassesse. Cependant comme il ne se sentoit pas en état de resister à force ouverte, il gagna divers Officiers Chingulays qui étoient dans l'Armée Portugaise, qui lui promirent de se jeter dans son parti, à la première bataille qu'il faudroit donner. En effet, ils lui tinrent parole, & un jour qu'on étoit sur le point d'en venir aux mains, ils se revoltèrent & tournèrent face contre les Portugais, avec les troupes qu'ils commandoient. *Radga Singa* avoit vingt ou trente mille hommes, qui se voyant renforcez de ce nouveau secours, attaquèrent leurs ennemis, avec tant de courage, qu'ils les défi-

Il est dé-
fait &
perd la
vie.

rent entièrement, sans vouloir donner quartier à personne. Constantin désespéré s'enfuit, mais se voyant poursuivi & sur le point de tomber entre les mains de ses ennemis, il se tua avec un poignard qu'il arracha de la ceinture d'un de ses valets qui s'étoit approché, pour lui donner un verre d'eau qu'il avoit demandé à boire.

Louis
Tissera,
traité
comme
il avoit
menacé
de trai-
ter le
Roi.

Louis Tissera succéda à Constantin Sa. C'étoit un homme vain & entêté de son propre mérite. Un jour marchant pour livrer bataille à *Radga Singa*, il jura qu'il lui feroit manger du *Coracan Tallipa*, qui est le plus amer & le plus mauvais de tous les mets de Ceilan. Mais le Roi l'ayant vaincu il le fit enchaîner dans les prisons ordinaires, où tant qu'il vécut il ne mangea que du *Coracan Tallipa*, recevant le même traitement qu'il avoit voulu faire aux autres.

Simon
Carée,
fort
cruel.

Le troisième Général des Portugais fut Simon Carée, Chingulay, & Chrétien. Il étoit brave, mais cruel particulièrement après la victoire. J'ay ouï dire, qu'il avoit accoustumé de forcer les femmes à tuer leurs enfans, & à les piler en suite dans les mortiers où elles battoient leur grain.

Gaspar
Figari.

Gaspar Figari fut fils d'un Portugais & d'une Chingulaise, & le dernier de leurs Généraux à Ceilan. Son courage étoit au dessus du commun, mais il étoit aussi cruel que Carée son prédécesseur. Il faisoit pendre les prisonniers par un pied, & il commandoit qu'on les tirât par l'autre, afin de les déchi-

rer en deux pieces. Il portoit par tout une hache enveloppée d'un morceau de linge blanc , sous le trenchant de laquelle il faisoit passer ceux qu'il soupçonnoit de ne lui être pas fideles. J'ay vû des personnes à qui il avoit fait couper la main droite pour des choses fort légères & qui s'estimoient heureuses d'être échappées de ses mains à si bon marché.

Un jour ayant appris que le Roi s'avançoit pour le combattre , il alla se camper à *Motaupul* , dans la Province de *Hotteracourli* , à dix ou douze miles du lieu où étoit le Rendez-vous de l'Armée de ce Prince. Ses Espions l'avoient assuré qu'il trouveroit les Chingulays en ce lieu-là , à un certain jour , ce qui lui fit former le dessein de les y aller surprendre. Il se mit donc en chemin , & étant arrivé à *Cotta Copul* où il esperoit rencontrer l'Armée Royale , il apprit qu'elle étoit encore à une journée de la sienne. D'abord il crut qu'il avoit manqué son coup : mais après quelques réflexions , il entreprit de poursuivre sa pointe , & étant parti en diligence , il arriva le lendemain à la pointe du jour , près de l'Armée du Roi qu'il attaqua & défit sans beaucoup de peine. Il n'y eut qu'une Compagnie de Hollandois de la Garde de ce Prince qui fit résistance , & lui donna le temps de s'enfuir , mais bien difficilement , car Figari s'étant rencontré dans le combat près de lui & l'ayant connu , il lui dit en Langue Chingulaise *Heure* , c'est à dire , mon Frere , arrê-

Sa Ruse.

Il défit
l'Armée
du Roi.

te, je te veux parler. Mais le Roy fut sourd à ces paroles, & il ne cessa de courir, jusqu'à ce qu'il fust en lieu de seureté.

Il perd
Columbo & est
fait prisonnier.

Ce vaillant homme si souvent vainqueur des Chingulays n'eut pas le même bonheur, en combattant contre une autre Nation de l'Europe. Lors que les Hollandois assiègerent Columbo, il se mit en campagne, pour leur faire lever le siège. On l'avertit en partant de prendre garde à luy, & de considerer qu'il alloit combattre des soldats, & non pas de miserables Chingulays. Mais se moquant des avis qu'on luy donnoit, il répondit qu'il les traiteroit, comme il avoit fait les autres. Les Hollandois ayant appris son dessein, allèrent au devant de luy & le combattirent. Mais auparavant ils se servirent contre luy d'un stratagème, dont il ne se doutoit pas. Ils placèrent quelques pièces de Campagne à leur Arrièregarde, & après quelques legeres escarmouches ils firent semblant de s'enfuir. Figari les croyant vaincus les poursuivit, jusqu'à ce qu'étant près du Canon, ils s'ouvrirent à droite & à gauche; & alors le Canon tonna furieusement sur son Armé, & les Hollandois l'ayant enveloppé de toutes parts, ils mirent son Armée en déroute & le rechaifèrent dans Columbo, où il fut fait prisonnier, lors que la Place se rendit à eux. Quelque temps après, ils l'envoyerent à Goa, où il mourut.

Les Hollandois ayant pris la Place des Portugais dans l'Isle de Ceilan, s'y trouverent.

rent si bien, qu'ils refuserent d'en sortir, lors que le Roy les en fit prier. Il les avoit fait venir de Batavia, pour l'aider contre les Portugais; mais la guerre étant finie, ils se fortifièrent si bien sur les Côtes, que depuis ce temps-là, jusqu'à présent, ils en sont demeurez possesseurs, quelques efforts qu'il ait fait pour les en chasser.

On ne sçauroit exprimer la haine qu'il porte à cette Nation, & le siege de Columbo en est la cause. En 1655. le Roy ayant fait une ligue avec les Hollandois, il fut resolu que les Chingulays & eux assiègeroient cette ville-là, & qu'après qu'elle seroit prise, elle seroit remise entre les mains du Roy. Ce Prince assista en personne à ce siége, où ses troupes se signalerent particulièrement. Mais après la reddition de la Place, il arriva quelque broüillerie, entre luy & ses Conféderez, jusques-là qu'on en vint aux mains, au lieu de la luy livrer, comme on étoit convenu, & qu'il fut contraint de se retirer avec son Armée, après avoir perdu en combattant contre eux son bagage & son équipage. Depuis ce moment-là il a conçu pour ces voisins une haine mortelle, & il a deffendu à ses sujets sous peine de mort, d'avoir aucun commerce avec eux. Souvent ses troupes les surprennent, & si elles remportent l'avantage, elles ne donnent quartier à personne. Il fait couper les têtes aux morts après le combat, & on les attache à des arbres aux environs de la ville de Candé. S'il fait des prisonniers,

niers, il les retient dans un esclavage perpetuel, sans qu'ils ayent la moindre esperance d'en jamais sortir.

Il prend
le Fort
de Bibli-
gon.

Je ne puis m'empêcher de raconter l'adresse dont il se servit pour se rendre Maître du Fort de *Bibligon*, dans la Province de *Habberagon*. Les Chingulays tenoient ce Fort assiégé, & sçachant que les Hollandois avoient fait un Canal qui aboutissoit à une petite riviere qui s'y degorge, & leur fournissoit de l'eau, il trouva moyen, à la faveur de son canon, de le combler, & de détourner aussi cette riviere, de sorte que dans la suite du siège, ils n'en purent plus recouvrer de ce côté là. Ils firent aussi une grande quantité de fascines qu'ils entassèrent les unes sur les autres, à une certaine distance, à l'entour de la Place. Leur dessein étoit d'en faire un monceau aussi haut que les murailles du Fort qui étoient aussi de bois, & de les en approcher toutes les nuits, jusqu'à ce que ces matieres combustibles étant jointes ensemble, on y pût mettre le feu, & ruiner par cette voye ces deffenses des assiégez. Il y avoit aussi un arbre appelé *Bo-gahah* assez près du Fort, sur lequel ils planterent quelques pieces de canon, qui foudroyoient tout ce que les ennemis leur opposoient. D'ailleurs, comme les toits des maisons étoient couverts de chaume, ils tirèrent tant de flèches enflammées, que la Garnison fut obligée de les découvrir & de souffrir les incommoditez de la pluye & du froid, au milieu de l'hyver,

&c

& de se rendre enfin au Roy, qui leur accorda la vie. Tous ceux qui étoient dans le Fort furent faits prisonniers, sans avoir été pillés, & le Roy ayant fait venir devant luy les Officiers de la Garnison, il leur fit rendre leurs armes; après quoi, on démolit *Bibligon* & il retourna à Cande Uda avec le canon des Hollandois, où il est encore à present monté sur de très-beaux affûts.

Les prisonniers furent menez dans le païs d'*Owab*, à deux ou trois journées du Fort, sous une bonne garde, où après avoir dépensé l'argent qu'on ne leur avoit pas ôté, ils moururent la plûpart de faim, car de quatrevingt-dix qu'ils étoient, il n'en restoit plus que vingt-cinq en vie en un très-pitoyable état, lors que je partis de Ceilan.

Le Roy de Ceilan a plusieurs Ambassadeurs à sa Cour, mais ils y sont traitez en esclaves. Ils ont des Gardes, qui ne leur permettent de parler à personne, parce que c'est la coûtume du païs. On leur apporte à manger de la table du Roy, & toutes les meilleures viandes du païs leur sont présentées. Lors qu'ils ont passé quelques années dans cette espece d'esclavage, leurs Gardes leur donnent un peu plus de liberté, & souffrent qu'ils reçoivent visite. & que quelquefois ils aillent se promener par la ville. Quand le Roy croit qu'ils sont entierement accoûtumés aux manieres du païs, il leur envoie des femmes esclaves pour tâcher de les charmer par leurs caresses & leur faire

Ambassadeurs
chez le
Roi de
Ceilan.

oublier leur patrie. Et je me souviens d'avoir ouï dire, qu'il en gagna une fois une par cette sorte de moyen, comme je raconteray tout à l'heure.

Le Roy
retient
divers
Ambas-
sadeurs.

Depuis le commencement de ma captivité jusqu'à l'heure de ma délivrance, le Roy a detenu cinq Ambassadeurs, sans compter deux autres qu'il a renvoyez, desquels je toucheray deux mots en passant.

Le pre-
mier qui
fut rete-
nu.

Le premier avoit été envoyé par les Hollandois, avant que ses peuples se soulevassent contre luy. Il étoit demeuré dans la ville pendant la rebellion. Mais après qu'elle fut éteinte, le Roy qui étoit dans la montagne de *Gauluda* l'envoya querir, & luy ayant donné des Gardes, pour l'observer dans cet affreux séjour, il en partit pour aller tenir sa Cour à *Digligy*, où elle est encore à present. Durant ce temps-là, une femme Chingulaysé ayant eu querelle avec son mary, elle le quitta & se retira chez cet Ambassadeur. Elle étoit belle & avoit de l'esprit, & il n'en fallut pas davantage au Hollandois pour l'aimer passionnement. Mais comme il vit qu'il ne pouvoit jouir d'elle, il écrivit au Roy, & luy promit d'embrasser son service, s'il vouloit obliger cette femme à luy accorder les dernières faveurs. Ce Prince qui ne demandoit pas mieux que de le retenir, luy envoya la Chingulaysé; & pour montrer l'estime qu'il faisoit de luy, il le fit venir à la Cour avec sa Maîtresse, où en arrivant il fut logé dans une maison magnifique, & regalé aux dé-
pens.

Roy
luy fait
des pre-
sens.

pens de sa Majesté, qui leur fit à l'un & à l'autre de fort riches presens. Mais le lendemain de la jouissance, la belle luy fût ôtée, sans qu'il ait pû jamais la revoir depuis ce temps là. Le Roy luy donna la Charge de Surintendant de ses Charpentes & de ses Forges & luy permit de faire sa residence dans Cande Uda. Quelque temps après, *Radga Singa* ayant resolu d'assiéger le Fort d'*Arundery* bâti & possédé par les Hollandois, cet Ambassadeur en eut le vent, & le fit secrettement sçavoir au Gouverneur de la Place, par une lettre qu'il luy écrivit. La réponse fut interceptée & apportée au Roy, par laquelle il étoit remercié de sa fidelité envers la Nation & exhorté à continuer d'en donner des marques dans les occasions. Le Roy ayant reçu cette lettre, l'envoya querir, & luy commanda de la lire: mais cet homme s'en étant excusé, sous pretexte qu'elle étoit si mal écrite, qu'il ne la pouvoit déchiffrer, on fit venir un Interprete qui l'expliqua & prouva son crime. Après la lecture de cette lettre, le Roy indigné luy reprocha, *qu'il l'avoit servi par crainte, & qu'il avoit servi les Hollandois par affection*; & sans vouloir écouter ses justifications il l'envoya aussi-tôt au supplice.

Il le fait mourir.

Le second Ambassadeur fut *Henry Draak* Henry Draak, second Ambassadeur, & sa mort. honnête homme & ami particulier des Anglois. En 1664, il interceda pour nous auprès du Roy de Ceilan, afin qu'il nous rendit la liberté, dans le même temps que

le Chevalier *Winter* écrivit auffi à ce Prince en nôtre faveur. *Radga Singa* l'estimoit extrêmement & il le retint dans fes Etats, jufqu'à fa mort, après laquelle il renvoya fon corps à Columbo dans un Palankin, avec des perfonnes de fa part, pour faire des complimens de condoléance aux Hollandois, fur la perte qu'ils avoient faite.

Le troi-
fième
fort du
Royau-
me par
une vi-
goureux-
fe réfo-
lution.

Peu de temps après la prife du Fort d'*A-rundery*, en 1670 les Hollandois envoyèrent un autre Ambaffadeur à Cande, pour tâcher d'obtenir la paix. Ce fut le premier qui introduifit la coûtume d'apporter des lettres de créance fur la tête, pour marquer un plus grand refpect. Le Roy le combla d'honneurs & le fit habiller à la Chingulaife, ce qui n'a jamais été pratiqué ni auparavant ni depuis luy. Mais après avoir esté long temps fans rien obtenir, il fit demander fon congé qu'on différa de luy accorder de jour en jour. A la fin voyant que cette affaire traînoit en longueur, il refolut de partir à un certain jour difant, *que fon prédeceffeur étoit mort en femme en ce pais-là, mais qu'on verroit qu'il y mourroit en homme de cœur.* En effet, ce jour étant venu, il mit fon épée au côté, & alla aux portes du Palais Royal, où ayant ôté fon chapeau & fait une reverence, comme fi le Roy étoit devant luy, il fit un compliment & remercia fa Majesté de l'honneur qu'il luy avoit fait. Après cela, il partit courageusement, fuivi de trois Nègres qui
le

le servoient. On croyoit que le Roy le feroit arrêter & le puniroit de cette temerité, mais il en arriva autrement, car soit qu'il admirast son courage où qu'il eust quelques raisons particulieres pour ne luy pas faire de violence, il le laissa aller, & envoya même un Grand de sa Cour pour le conduire jusques dans les terres des Hollandois.

Celuy qui vint ensuite s'appelloit *Jean Baptiste* c'étoit un adroit Courtisan, que le Roy aimoit à cause de sa moderation. Jamais ce Monarque ne montra tant de bonne volonté pour aucun Ministre, que pour celuy-cy. Il luy donna des esclaves de l'un & de l'autre sexe, il fournit sa maison de toutes choses necessaires, & il n'épargna ni soins ni caresses, pour adoucir l'amertume de son honorable captivité, en attendant qu'il luy plût de le renvoyer.

Le dernier Ambassadeur y arriva de mon temps, & fit present au Roy d'un Lion. Il avoit crû qu'il en feroit grand cas, mais il se trompa. Car comme le Roy vit que ce n'étoit qu'un Lionceau qui ne répondoit point à l'idée qu'il s'en étoit formée, il relegua l'Ambassadeur & son Lion dans la Province d'*Ouda-Pollat*, à vingt miles de la Cour. Au bout de quelque temps ce pauvre exilé ennuyé de sa prison & de se voir à toute heure environné de Gardes, entreprit de se sauver, mais ayant été repris, le Roy ordonna qu'on l'amenât à la ville dans une maison éloignée de la Cour, avec promesse qu'il auroit Audience. Mais

il

il ne fut pas long temps sans s'appercevoir qu'on ne songeoit pas à luy, car plus il pressoit qu'on luy tint parole & plus étroitement il étoit empêché de sortir. Enfin, s'étant un jour échappé, il prit le chemin du Palais du Roy, résolu de se presenter devant luy. Un moment après, ses Gardes qui avoient appris où il étoit allé le poursuivirent & l'arrêterent, & le Roy cependant en ayant été averti luy envoya commander sur peine de la vie de retourner promptement chez luy, où il demeura encore durant plusieurs semaines, desespéré du mauvais succès de son Ambassade, qui aboutit enfin à avoir une fois Audience, mais sans jouir de la liberté de retourner à Columbo chez les Hollandois.

Nombre des Hollandois à Ceilan. On peut compter dans l'Isle de Ceilan cinquante ou soixante Hollandois, entre lesquels il y a des Ambassadeurs, des prisonniers de guerre, des fugitifs, & des mal-fauteurs, qui se sont fauvez des mains de la justice. Toutes ces personnes sont entretenues aux dépens du Roy, qui donne moins aux deserteurs qu'aux autres, parce qu'il est persuadé que ce ne sont que des fripons.

Une fois il y eut un Hollandois qui se presenta au Roy si plein de vin, qu'à peine pouvoit-il parler. Il s'étoit auparavant en plusieurs rencontres montré devant luy en cet état; mais comme il l'aimoit il avoit toujours fait semblant de ne pas s'appercevoir de ce defaut. Ce jour-là, soit que ce Prince

Prince fust de mauvaife humeur, ou qu'il ne pût plus souffrir l'action de cet homme, il luy demanda rudement, *pourquoy il se montreroit à luy, si rempli de vin qu'il ne pouvoit luy rendre à cette heure-là le moindre service.* Ces paroles parurent aux assistans le presage de la foudre qui alloit tomber sur luy; mais il en arriva tout autrement, car ce Hollandois ayant répondu hardiment, *qu'aussi-tôt que sa mere luy ôta le lait, elle luy donna du vin, & que depuis cela il n'avoit bu autre chose,* le Roy se prit à rire & le laissa-là, disant qu'il étoit aussi naturel aux Européens de boire du vin, qu'aux enfans de boire du lait.

CHAPITRE XIV.

Où il est parlé des François & des raisons pour lesquelles le Roy retient les hommes blancs dans ses Etats. Et de l'exercice de la Religion Chrétienne, entre les Chrétiens.

EN 1672 ou 1673 quatorze gros vaisseaux François arriverent dans l'Isle de Ceilan, pour y établir un commerce. Monsieur de la Haye Amiral de cette Flotte mouilla au Port de *Cottiar*. De là il envoya trois personnes en Ambassade au Roy de Cande, qui les traita magnifiquement. Il leur

Arrivée
des François avec
une Flotte.

leur fit present à chacun d'une chaîne d'or, d'une épée damasquinée & d'un beau fuzil. Après cela il renvoya un de ces Messieurs à l'Amiral, avec une réponse à ses lettres. Cet heureux commencement encouragea Mr. de *la Haye* à envoyer au Roy un Ambassadeur en Chef, accompagné de six autres François pour resider à sa Cour, jusqu'au retour de la Flotte qui devoit aller trafiquer le long des Côtes.

Le Roy leur donne des provisions & permet qu'ils bâtissent un Fort.

Avant que cette Flotte partit, le Roy la fit pourvoir de toutes les provisions que le païs pouvoit fournir. Il permit aux François, non seulement de bâtir un Fort dans la Baye; mais même il leur donna de ses gens pour les aider. Mais au bout de quelque temps l'Amiral voyant que ses provisions diminuoient, & que celles qu'il tiroit du païs ne suffisoient pas pour nourrir sa Flotte, il resolut de faire route vers les Côtes de *Coromandel*, après avoir promis au Roy par son Ambassadeur, qu'il retourneroit bien-tôt. Cependant il ne tint point parole, car ayant mis des soldats dans le Fort en partant, il n'y est jamais revenu depuis ce temps-là. Quelques-uns croyent qu'il perit dans une tempête, & d'autres, qu'il fut coulé à fond par les Hollandois. En partant l'Amiral envoya de riches presents au Roy, mais il ne voulut point les recevoir pour l'heure, de peur qu'on ne crût qu'il manquoit de quelque chose. Enfin le temps auquel Mr. de *la Haye* avoit promis de retourner étant expiré, & personne n'ayant

n'ayant de ses nouvelles, il refusa avec indignation ces mêmes presens, étant irrité au dernier point, de ce que les François ne revenoient pas. Ce Fort de *Cottiar* fut peu de temps après surpris par les Hollandois.

Mais pour en revenir à l'Ambassadeur & à ses gens, il alla un jour avec eux à cheval, de *Cottiar* à *Cande*, où il vouloit faire sa résidence. Il n'avoit donné avis de son dessein à personne de la Cour. Néanmoins le Roy ayant appris qu'il étoit en chemin, il ordonna qu'on luy préparât promptement une maison, & il envoya au devant de luy quelques-uns de ses principaux Officiers pour l'y conduire. Il avoit apporté des presens pour le Roy, dont il faisoit beaucoup de parade, & étant près de la ville, ses conducteurs le voulurent dissuader de faire son entrée à cheval, parce que ce n'étoit pas la coûtume. On luy representa que le Roy trouveroit son action fort mauvaise; mais plus on voulut l'en détourner, & plus il s'obstina, de sorte qu'on fût contraint de le laisser faire. En cet état, luy & sa suite passerent devant le Palais du Roy qui ne témoigna point pour lors qu'il étoit piqué de ce procédé.

L'Ambassadeur mit pied à terre chez luy, où il fut splendidement traité avec toute sa suite. Pendant quelques jours, on fournit sa maison aux dépens du Roy, de tout ce qui se trouva de meilleur dans le païs: & lorsqu'on le vint prendre pour aller à l'Audience de sa Majesté, il y fut conduit par les

L'Ambassadeur de France
offense le Roy.

On le fait attendre dans une Salle, attendant que le Roy ait le loi-

prin-

fir de lui
donner
audien-
ce.

principaux de la Cour en grande cérémonie. Le Roy ne donne jamais Audience aux Ambassadeurs que de nuit : & avant que d'y être admis, on les conduit dans une Sale, où ils attendent qu'il les envoie querir. Ce nouveau Ministre ayant été traité selon cette coûtume, & obligé d'attendre une heure ou deux sans être introduit, crut qu'on l'avoit amené-là, pour luy faire un affront. Dans cette pensée il sortit brusquement & reprit le chemin de son Hôtel. Mais étant descendu dans la Cour du Palais, quelques gens voulurent le retenir en opposant des Elephans à son passage. Cet obstacle acheva de le mettre en fureur; il mit la main sur la garde de son épée, & il épouvanta tellement par cette action ceux qui vouloient l'arrêter, qu'ils furent contraints de le laisser passer.

Il s'im-
patiente
& se re-
tire sans
voir le
Roy.

Le Roy
irrité le
fait en-
chaîner.

Le Roy ayant esté averti de sa hardiesse, en fut si choqué, qu'il commanda que l'Ambassadeur & tous les autres François fussent battus & enchaînez très étroitement, à l'exception de deux Gentilshommes qui n'étoient point de sa suite. On l'alla prendre aussi-tôt chez luy, où selon l'ordre du Roy il fut désarmé & traité rigoureusement. Pour ce qui est du reste de ceux de sa suite, ils en furent quittes à un peu meilleur marché, car ayant trouvé les moyens de faire représenter au Roy, qu'étant Domestiques de l'Ambassadeur, ils avoient été obligez d'obéir à ses ordres, il commanda qu'on les mît en liberté: mais il ne voulut que six mois

Il fait
sortir de
prison,
tous
ceux de
la suite
de l'Am-
bassa-
deur.

mois après pardonner à leur Maître & le tirer des fers, à l'intercession de quelques uns de ses favoris.

Cependant il ne laissa pas d'être toujours regardé comme prisonnier, & ses gens chagrins de la misère où il les avoit plongez l'abandonnerent & se retirèrent l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. Le Roy leur donna la liberté de demeurer dans la ville, où ils furent nourris à ses frais & dépens. J'ay connu trois de ces Messieurs, l'un s'appelloit *Du Plessis*, l'autre *Blame*, & le nom du troisième est échappé de ma memoire. Ils furent tous trois établis par le Roy pour avoir soin de son meilleur cheval, en qualité de ses Ecuyers; mais quelque temps après, ce cheval étant mort, il se mit en tête, que leur négligence l'avoit fait mourir, & sans vouloir permettre qu'ils se justifiassent, il envoya les Sieurs *Du Plessis* & *Blame* pour être prisonniers & enchaînez dans les montagnes, & il épargna le troisième à cause de sa jeunesse.

Un peu auparavant que je partisse de Ceilan, le Roy entreprit de reconcilier l'Ambassadeur & ses gens. Dans cette vûe, il les envoya querir, & leur dit que l'inimitié qui regnoit entre eux étoit scandaleuse, particulièrement dans un pais étranger, où toutes sortes de raisons les obligoient à vivre ensemble dans une étroite concorde; que s'ils aimoient Dieu, leur Roy, & luy même, ils renonceroient à leurs animositez, & qu'il leur conseilloit

Il tâche de reconcilier l'Ambassadeur & ceux qui étoient venus avec luy.

de

de retourner avec l'Ambassadeur, & de luy donner à l'avenir, tout sujet d'être satisfait de leur conduite.

Cet avis, ou plutôt cet ordre étoit juste, & il fallut y obéir, ou du moins en faire semblant. Ils se retirèrent donc tous ensemble, & étant arrivez chez l'Ambassadeur, ils y furent regalez aux dépens du Roy. Mais après le repas, ils retournerent chacun chez soi, aussi envenimez que jamais contre son Excellence, dont l'humour imperieuse étoit insupportable. On croyoit que ce Prince se vengeroit de cet affront, ou que du moins il leur ôteroit la portion des vivres qu'il leur fait donner tous les jours; mais je ne puis dire, comment il en usa, parce que ce fut en ce temps-là que je me sauvay de Ceilan.

L'Auteur
crit à
Londres
à l'Ambassadeur
de France,
au sujet
des François
prisonniers
à Ceilan.

A mon retour en Angleterre, j'écrivis une lettre à l'Ambassadeur de France à Londres, dans laquelle je luy fis connoître le triste état de ces pauvres gens, pour en avertir leurs parens, & leur faire chercher les moyens de les delivrer. Voicy la copie de cette lettre.

MONSEIGNEUR,

Je prens la liberté de mander à vôtre Excellence, qu'ayant esté prés de vingt ans prisonnier dans l'Isle de Ceilan, j'y ay connu un Ambassadeur de France & quelques personnes de sa suite. Ils sont huit en tout; & Mr. de la Haye.

Haye étant arrivé avec la Floie, dans le Port de Cottiar ou de Triuquemale, en 1672, il envoya ces Messieurs au Roy de ce païs-là, qui depuis ce temps, jusqu'à cette heure, les retient dans un dur esclavage. Et comme je sçais qu'il est impossible de faire tenir des lettres de ces quartiers-là, en aucun lieu de l'Europe, la compassion que j'ay de leur état m'a poussé à vous écrire, & à vous supplier, si cela se peut d'en donner avis à leurs amis. Je ne sçais pas le nom de cet Ambassadeur, mais je connois un de ses parens, nommé de Serle, & Mrs. du Plellis & de la Roche, Gentilshommes de sa suite. Je connois aussi tous les autres de vûë, & je puis assurer vostre Excellence, qu'elle fera une action charitable, en avertissant ceux à qui ils appartiennent, du lieu où ils sont & des maux qu'ils y souffrent. Au reste, si vôtre Excellence veut être informée plus particulièrement de ce qui les regarde, je me donneray l'honneur d'aller recevoir ses commandemens, quand il luy plaira, Je suis,

MONSEIGNEUR,

Vôtre, &c.

L'Ambassadeur ayant reçu cette lettre, & appris où je logeois, m'envoya querir; & dans un entretien que j'eus avec luy, je luy donnay toutes les lumieres dont j'étois capable sur cette affaire.

Je viens maintenant à examiner les raisons qui obligent le Roy de Ceilan à retenir les Européens dans ses Etats. Ce ne peut

Pour-
quoie
Roy de
Ceilan

retient
les Eu-
ropéens.

peut pas être, pour aucun avantage, car ils luy sont à charge, bien loin de luy être utiles, puis qu'il les nourrit à ses frais & dépens, & à ceux de ses peuples qui en sont beaucoup incommodés. Ce n'est pas non plus parce qu'il espere tirer d'eux une rançon considerable, car il ne se soucie ni de l'or ni de l'argent. Il y a apparence, que c'est plutôt parce qu'il les aime & que leur compagnie luy est agréable: & ce qui me confirme dans cette pensée, c'est qu'il ne prend pas garde de si près aux fautes qu'ils commettent, comme à celles dont ses sujets sont coupables envers luy. C'est ce qu'on peut remarquer par sa maniere d'agir avec la Garde Européenne, dont il soutire l'ivrognerie & le relâchement dans son devoir, ce qu'il punit rigoureusement dans les Chingulays. Néanmoins à l'égard des Européens, il employe souvent la ruse pour les rendre plus actifs & plus diligens à le servir.

Sa bonté
pour
eux.

Ils gar-
dent les
Maga-
zins du
Roy.

Cette garde étrangere a pour Commandans un Hollandois & un Portugais. Ils font sentinelle nuit & jour aux portes des Magazins du Roy, qui sont éloignés de la Cour, où ce Prince les fait mettre, afin que personne ne les entende jurer & ne soit témoin des fautes dans lesquelles la boisson les fait tomber.

Son ad-
resse à
les enga-
ger à
mieux

Un jour un jeune Chingulay ayant commis quelque faute, le Roy le leur envoya afin qu'ils le gardassent exactement. Cette confiance qu'il prenoit en eux les obligea à
veil-

veiller de près, de peur que le prisonnier n'échappast ; & durant deux ans qu'il fut entre leurs mains, ils ne le quitterent presque point de vûë, de sorte qu'il apprit le Portugais & le Flamand. Au bout de ce temps-là, le Roy, pour des raisons qu'on n'a jamais sçûës fit mourir ce jeune homme, qui fut tort regretté. Mais on sçut peu après, qu'il leur en avoit confié la garde pour leur donner de l'occupation & les empêcher de boire, leur ayant fait dire, que s'il s'enfuyoit il les feroit tous périr, & il avoit même voulu qu'il n'eust que les mains liées, afin qu'ils fussent plus soigneux & plus circonspects dans leur devoir.

Ce qui fait encore paroître qu'il a de l'inclination pour les Européens, c'est qu'il leur donne des Charges & des Emplois qui sont souvent au dessus de leur capacité & de leur mérite. D'ailleurs, generalement dans tous les Etats les Blancs sont plus estimez que les Nègres ; & le peuple y croit que les Dieux sont blancs, & que lors que les ames des bienheureux ressusciteront, elles seront blanches comme de la neige.

On peut ajoûter pour preuve de sa bonne volonté pour les Blancs, les privilèges qu'il leur accorde, la liberté qu'ils ont de s'habiller comme ils veulent, de mettre sur leurs habits de l'or, de l'argent ou de la soye, d'avoir des bas & des souliers, de porter l'épée au côté, & de blanchir leurs maisons avec de la chaux, n'étant permis à aucun Chingulay de faire la moindre de ces choses.

Il a du penchant pour les Européens.

La couleur blanche est la plus estimée

dans l'Isle.

Privileges des Blancs sur les naturels du païs.

Quel-

Le Roy
aime à
leur par-
ler.

Quelquefois il les fait venir à son Palais, où il a de longs entretiens avec eux, particulièrement avec les Ambassadeurs. A voir de la maniere que les peuples nous traitent, il semble que nous soyions leurs Maîtres & eux nos esclaves. Ils sont obligez de nous fournir à manger, & j'ay vû des Magistrats & des Gouverneurs dire à de pauvres gens, que le Roy vouloit qu'ils vendissent plutôt leurs femmes & leurs enfans pour nous acheter à manger, que de nous laisser manquer de la moindre chose.

Etat du
Chri-
stianif-
me en ce
païs-là.

J'ay remarqué avec un sensible déplaisir, que les Chrétiens, n'ont presque point de Religion en ce païs-là. Ils n'ont ni Temples, ni Prêtres, ni aucun jour particulier pour s'assembler afin de prier Dieu les uns avec les autres. Chacun lit & prie Dieu chez luy, quand il veut & selon qu'il se trouve disposé à s'aquiter de ce devoir. Ils sanctifient le Dimanche seulement en s'abstenant de travailler & d'aller boire dans les Tavernes. Ils retiennent l'usage du Bâptême; & comme ils n'ont point des Prêtres, pour baptizer leurs enfans, ils font cette Cérémonie eux-mêmes avec de l'eau, au nom du Pere, du Fils & du Saint Esprit, leur donnant des noms des Chrétiens. Quand ces enfans commencent à devenir grands, on leur enseigne à lire & à dire quelques mots des prieres, & rien autre chose.

Ils ne sont ni Payens ni Idolâtres; & pour preuve qu'ils adorent Jesus Christ, ils mon-
trent

trent des Chapelets & des Croix, qu'ils ont coûtume de porter pendus à leur cou. J'ay pourtant vû quelques personnes qui étant malades offroient du ris à des Idoles faites de terre & dançoient devant elles, mais c'étoient des Indiens nez en d'autres païs, sans la moindre teinture du Christianisme. Je n'ay jamais oui dire, qu'aucuns Chrétiens ayent fréquenté les Eglises des Idolâtres, pour y faire leurs devotions. Le Je-
 suite *Vergonce* cependant dont j'ay déjà par-
 lé, y alloit souvent, & y mangeoit les restes
 de leurs sacrifices qu'il consideroit, disoit-il,
 comme des viandes communes & des crea-
 tures de Dieu, en quoi tous les Chrétiens
 de l'Isle le blâmoient extrêmement. Néan-
 moins d'ailleurs, il avoit beaucoup d'at-
 tachment à sa Religion, comme il paroît
 par une réponse qu'il fit au Roy, qui le sol-
 licitoit de s'attacher à sa personne & de quit-
 ter la Robbe & le Bonnet de Jesuite, coin-
 me venoient de faire deux Portugais de sa
 Société: car se voyant pressé, il luy dit
 vigoureusement, qu'il se glorifioit plus de
 ce vieux habit & du nom de Jesus Christ,
 que de tous les honneurs qu'il luy pouvoit
 presenter.

Un Je-
 suite
 mange
 des vian-
 des con-
 sacrées
 aux Ido-
 les.

Ce Jesuite mourut fort âgé, & très-esti-
 mé du Roy, & les deux autres qui avoient
 quitté l'habit Ecclesiastique perirent l'un
 d'un Cancer, & l'autre d'une mort violen-
 te. Le plus vieux de ces Prêtres laissa chez
 luy en mourant environ trente ou quarante
 livres, dont le Roy s'empara.

Le Roy
permet
aux Por-
tugais de
bâir une
Eglise.

Il n'y a plus à cette heure de Prêtres Portugais dans l'Isle. On leur permit une fois de bâtir une Eglise dans la ville de Cande, mais le Roy ayant appris qu'ils y commettoient mille infamies, il la fit abattre, & depuis ce temps-là, il n'y en a plus eu du tout.

Les Protestans & les Catholiques Romains y vivent en fort bonne intelligence les uns avec les autres, & il n'y a enfin dans Ceilan, que la Religion des Idolatres & celle des Chrétiens.

F I N.



RE

RELATION
O U
VOYAGE
D E L'ISLE
DE CEYLAN,

Dans les Indes Orientales.

*Contenant une Description exacte de cette Isle,
la forme de son Gouvernement, le Commerce,
les Mœurs, les Coûtumes, & la Religion de
ses Habitans: Avec un recit de la Captivité
de l'Auteur & de divers autres Anglois,
& de sa delivrance après vingt années d'Escla-
vage.*

Par ROBERT KNOX.

Traduit de l'Anglois.

Enrichi de Figure, avec la Carte de l'Isle.

T O M E II.



A AMSTERDAM,
Chez PAUL MARRET, dans le Beursstraat,
proche le Dam, à la Renommée,

M. DC. LXXXIII.

T A B L E

CHAP. V. *Des grands Officiers du
Roy & des Gouver-
neurs de Province.* 37

CHAP. VI. *Des forces du Roy & de
ses guerres.* 48

CHAP. VII. *Relation d'une Revolte
contre le Roy.* 56

QUATRIEME PARTIE.

CHAP. I. *Des Habitans de l'Isle
de Ceylan.* 63

CHAP. II. *De leurs honneurs,
rangs, & qualitez.*
75

CHAP. III. *De leur Religion, de
leurs Dieux, de leurs
Temples, & de leurs
Prêtres.* 88

CHAP. IV. *De leurs Dévotions &
de leurs Fêtes.* 98

CHAP.

DES MATIERES.

- CHAP. V. De leur opinion touchant la Religion, de leur Doctrine, & de leur pratique. 113
- CHAP. VI. De leurs Maisons, de leur boire, & de leur manger, de leur æconomie ou menage de leurs salutations, & de leurs vestemens. 120
- CHAP. VII. De leurs logemens, de leurs lits, de leur concubinage, de leur mariages, & de leurs enfans. 131
- CHAP. VIII. De leurs employs, & de leurs divertissemens. 140
- CHAP. IX. De leurs Loix, & de leur Langage. 152
- CHAP. X. De leur Science, de leur Astronomie, & de leur Art Magique. 164

CHAP.

T A B L E

CHAP. XI. *De leurs maladies, de
leur mort, & de leurs
enterremens.* 172

Fin de la Table des Chapitres.



ver-
ent
cite



Rajah Singah Roy de Ceylan.



RELATION

O U

VOYAGE

DE L'ISLE

DE CEYLAN.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE I.

Du Roi de Cande à present regnant.

JUSQUES-ICI nous avons traité du Païs, de ce qu'il produit, & de l'occasion de nôtre Voyage. Il est temps què nous Parlions du Gouvernement politique; l'ordre de cette Relation veut que nous disions premierement quelque chose du Roi & de ce qui le regarde.

Gouvernement de cette Isle.

Tome II.

A

Cette

Cette Île étoit autrefois divisée en neuf Royaumes qui avoient chacun leur Roi. Mais dans la suite des temps, tous ces Royaumes ont été réduits sous un seul Prince qui est absolu & qui regne plus souverainement qu'aucun Monarque du monde.

Généalogie du Roy.

Radga-Singa est le nom de celui qui est aujourd'huy sur le Thrône ; & ce mot signifie le Roy Lyon. Il ne descend pas en droite ligne du sang Royal, car le dernier Roy laissa en mourant, une veuve & deux jeunes Princes qu'il avoit eus d'elle. Elle étoit Chrétienne & avoit été baptisée par les Portugais & nommée Dona Catharina. Elle se remaria au Grand Pontife que les Chingulays appellent Tirinanxy, de qui elle eut le Roy à present regnant. Ce Tirinanxy gouvernoit durant la minorité des jeunes Princes ; mais lors qu'il se vit avancé en âge, il divisa tout le país aux trois Princes, faisant jetter au sort pour leurs partages, qui ne furent pas faits de bonne foy, car il fit tomber le principal Lot à Radga-Singa son fils : c'étoit celui de *Conde-Uda* qui est la meilleure partie du país. Ces trois Princes se joignirent contre les Portugais, au commencement de leur regne : mais leur bonne intelligence ne dura pas fort long-temps ; ils se battirent, & tout le país demeura à Radga-Singa. Le plus jeune des deux freres nommé Danna Polla Radgerah, Roy de Mautoly étant vaincu, se retira vers les Portugais qui l'envoyèrent à Goa, où il est mort. L'autre appelé Co-
maure

maure Singa , Roy d'Ouvah mourut à Cande.

Le Roi de Ceilan est d'une taille médiocre , mais bien prise : il n'a pas le teint si clair que ceux de ce pais-là l'ont d'ordinaire, ses yeux sont grands , & il les porte de tous côtez avec beaucoup de promptitude. Il a l'air vif, le ventre gros , ce qui ne l'empêche pas d'être fort dispos. Il est presque chauve, & le peu de cheveux qu'il a sont gris. Il porte toujours de grandes moustaches. C'est un homme de bonne mine qui paroît à peine âgé de cinquante ans , quoi qu'il en ait près de quatrevingt. Ses actions même & son port tiennent d'un jeune homme, plus que d'un vieillard. Il s'habille d'une maniere assez surprenante & assez bizarre , ne suivant aucune mode , ni celle de son Royaume , ni celle des autres pais , mais en inventant une toute particuliere. Il porte un Bonnet à quatre cornes , au devant duquel il y a un bouquet de plumes en Aigrette. Son pourpoint est fait d'une fort étrange maniere ; le corps est d'une couleur & les manches d'une autre ; il a un rabat qui lui vient au milieu du dos à la portugaise ; son haut de chauffe lui descend jusque aux talons , & il porte des bas & des fouliers. Il n'est pas toujours habillé de même ; il change de mode , toutes les fois que la fantaisie lui en prend. Il porte toujours l'épée au costé quand il sort , & il n'y a que lui & les Européens qui puissent porter un Baudrier. La garde de son épée est presque toujours d'or

à le fourreau d'or battu. Il tient en sa main ordinairement une petite canne de diverses couleurs, dont la poignée est d'or & enrichie de pierreries par le bout.

De la
Reine &
de ses
enfants.

La Reine est de Malabar, elle lui fut amenée de la Coste : mais elle ne l'a pas veu depuis vingt ans, lors qu'il la laissa dans la ville de Cande où elle demeure. Cette Princeesse ne manque ni d'Officiers, ni d'entretien, mais elle ne sort jamais du Palais. Il y a plusieurs filles de Grands Seigneurs à qui on donne des terres pour les obliger à la servir. Ils ont eu un Prince dont nous raconterons la destinée dans la suite, & nous parlerons dans son lieu de la mort infortunée de leur fille.

De son
Palais &
de sa si-
tuation.

Le Roy tient sa Cour à Digligy-Neur, où il se retira durant la rebellion de ses sujets. Son Palais est près d'une grande montagne, dont on a déjà fait mention. Il n'y a personne qui ose mettre le pied au costé de la montagne, où est son Palais, car il le garde pour se retirer en cas de besoin. Ce Palais est environné d'un rempart de terre, que l'on a couvert de paille, de peur que les pluyes qui sont grandes ne le fassent ébouler. L'enceinte de ce rempart est toute pleine de maisons, la plus part basses & couvertes de chaume, à l'exception de quelques-unes dont les toits sont de tuiles. Ces dernières ont deux étages; & tout à l'entour il y a des galeries ouvertes, pour donner de l'air. Ces galeries sont entourées de Balustres, dont les uns sont d'ébène & les

les autres de bois peint. Elles n'ont pas une fort belle veuë parce qu'elles sont entre deux montagnes ; aussi faut-il avouer que ce Prince n'y fait pas tant sa résidence pour son plaisir que pour sa seureté. Ce Palais a quantité de fort belle portes, dont deux ont des ponts-levis. Ces portes sont fort bien travaillées, & les poteaux auxquels elles sont attachées, sont d'un admirable relief. Il n'y a pas jusques aux verroux & jusqu'aux ferrures qui ne soient bien gravées. Les Fenêtres sont toutes enrichies de plaques d'argent & d'ebeine. Le haut des maisons, tant du Palais que de la Tresorerie est orné de vases de terre, ou de Moresques qui y sont présentement fort à la mode. Il n'y a que ces maisons-là & les Temples qui puissent avoir de ces fortes d'ornemens. Le Palais est comme une espèce de Labyrinthe, ayant plusieurs tours & détours & une grande quantité de portes. Le Roy luy-même a fait bâtir tout cela. On trouve à toutes les portes & à chaque passage des sentinelles qui n'oseroient passer d'un lieu à l'autre, sans un ordre exprés & qui doivent se tenir au poste que le Roy leur a fait donner. Par ce moyen-là, il n'est pas facile de sçavoir en quel'endroit du Palais est ce Prince, qui d'ailleurs n'aime pas trop qu'on le sçache.

Il y a quantité de sentinelles la nuit & le jour : & les grands Seigneurs font eux mêmes la garde, en certains endroits du Palais, selon les ordres qu'ils en reçoivent, de

Il fait
faire
bonne
garde
dans la
Cour.

forte qu'ils n'oseroient quitter leur poste que pour boire & manger, ou pour d'autres nécessitez pressantes. Ils ont pendant la nuit, chacun leur poste au dedans du Palais, & ils n'oseroient se parler, quand même ils seroient près l'un de l'autre & qu'ils se veroient. Tous ces Grands ont des Soldats sous eux, qui sont aussi obligez de monter la garde chez le Roy. Et lors que leurs Maîtres, ou leurs Commandeurs font la garde au dedans du Palais, ils la font au dehors dans les Cours & ils n'oseroient entrer dans le Palais où sont leurs Chefs. Il y a au bout de chaque Corps de Garde quantité de Trompettes & de Tambours, soit par parade, soit pour empêcher par leur bruit, que l'on ne s'endorme: on fait faire aussi la garde à certain nombre d'Elephans, pendant la nuit, car en cas de nécessité, ils pourroient fouler aux pieds ceux qui se souleveroient.

Les Nègres font la Garde auprès de sa personne. Le Roy a enfin une garde de Caffres ou Nègres auxquels il se fie beaucoup plus qu'à ses sujets. Ils se tiennent à la porte de sa Chambre & sont toujours auprès de sa personne.

Il a des Espions la nuit. Il envoie, de temps en temps, des Espions pendant la nuit, pour voir si on fait bonne garde. Un de ces Espions trouvant une fois un Seigneur endormi luy prit son Bonnet, son Epée, & ses autres armes & les porta au Roy, qui en les rendant quelque temps après à celuy à qui on les avoit ostées luy fit des reprimandes & l'exhorta

horta d'en avoir une autre fois plus de soin. Ces espions ont aussi ordre d'écouter ce qui se dit, & de voir ce qui se passe, pour en informer leur Maître. Il avoit autrefois accoutumé d'aller en habit déguisé, pour être témoin de ce qui se faisoit, mais à présent il ne se veut plus tant hazarder.

La plupart de ses Officiers sont de jeunes gens bien faits & de bonne famille. Pour n'en point manquer, il ordonne à ses *Dissavas*, ou aux Gouverneurs des Provinces de luy choisir des enfans bien faits & de bonne maison, afin de les envoyer à la Cour. Ces jeunes gens vont toujours teste nuë, & ont de grands cheveux qui leur tombent sur les épaules. Ce n'est pas pour des fins honteuses, comme en divers lieux de l'Orient, qu'il se fait servir par eux, & je puis dire que je n'ay jamais ouï nommer en ce pais-là un crime qui n'est que trop connu ailleurs.

Pour sa cuisine, il se sert de femmes, les préférant aux hommes. Il envoie souvent des ordres dans les Provinces de luy choisir de jeunes femmes des Chingulays, pour remplir sa cuisine, sans distinguer celles qui sont mariées, d'avec les autres, quoi que celles qui sont choisies pour cela, ne retournent jamais chez elles. J'ay veu une fois envoyer querir toutes les Portugaises qui étoient jeunes & blanches, sans distinction de filles & de femmes: quelques-unes y sont demeurées jusques à cette heure, & d'autres qui ne paroissent pas assez belles furent

Ses Officiers sont tous de jeunes gens.

Il a de jolies femmes dans sa cuisine.

§ RELATION DE

renvoyées. Il y en eut qui pour avoir déplu à ce Prince furent jettées dans la Riviere. C'est de cette maniere-là, qu'il fait mourir les femmes. D'autres furent envoyées prisonnières dans les Provinces, sans que personne les pût voir ni leur parler.

De ses
femmes
& des
privile-
ges des
villes où
elles de-
meu-
rent.

Il n'entretient pas beaucoup de Concubines. Il en a dans son Palais, & on dit, que celles qui travaillent à sa cuisine font de ce nombre. Et cela est assez vray semblable, car il n'en reçoit point à cet employ qui ne soient jeunes & belles. Il y en a encore d'autres de celles qui luy appartiennent qui demeurent dans les Bourgs auprès de la ville; mais il n'est permis à aucun étranger d'aller à ces Bourgs-là, & même il est dangereux d'en approcher. Ces Bourgs ont un privilège, c'est que si un Esclave s'enfait de chez son Maître & s'y retire, il est sauvé, le Maître ne pouvant plus le contraindre d'entrer à son service; mais pourtant il demeure toujours Esclave de ces femmes.

Ses pro-
menades
dedans &
dehors
son
Palais.

Le Roy se promène quelque fois autour de son Palais, où il y a des piédestaux de pierre blanchis avec de la Chaux & frottez d'huyles, ce qui leur donne un grand éclat. Il monte sur un de ces piédestaux pour mieux découvrir ce qui est autour de lui; lors qu'il a envie de sortir de son Palais, quelque peu loin que ce puisse estre, car il ne s'en éloigne jamais gueres, il en fait avertir quelque temps auparavant les Soldats de sa garde, qui sont en grand nombre, comme aussi les Capitaines Hollandois

dois & Portugais avec leurs Drapeaux, leurs Fifres, leurs Tambours, Trompettes, Hautbois, Musiciens & tout ce qui en dépend, faisant aussi tenir prêts les Elephans, les Chevaux, les Fauconniers avec leurs oiseaux de proye & plusieurs autres Officiers, afin que tout cela se trouve à la porte de son Palais disposé à obéir à ses ordres. Et bien que quelquefois il n'ait aucune envie de sortir, tout ce train est pourtant obligé de demeurer-là, jusqu'à ce qu'il commande, qu'on les renvoye chacun chez soi. On a veu cette multitude de monde s'assembler, jusqu'à quatre ou cinq fois, aux portes de son Palais, sans que cependant il en soit sorti une. Il sort aussi fort souvent sans que personne en soit averti; & ainsi il n'est suivi que de sa garde ordinaire dans le Palais. Quand on apprend qu'il est dehors, tout le monde court avec le dernier empressement, se poster à certaine distance, afin de le voir & d'être prest à recevoir ses commandemens. Il y a de certains temps, mais fort rares, où il sort monté sur un cheval, ou sur un éléphant, car il est ordinairement porté sur une sorte de Palanquins qui ne sont pas à beaucoup près si bienfaits que ceux dont on se sert dans le reste des Indes. Les Bouts des Bambous, ou bâtons sur lesquels il est soutenu sont ferrez d'argent & gravez; car il faut sçavoir que ce Prince a beaucoup de bons Graveurs & d'Orfèvres.

Lors qu'il sort, il va ordinairement à une maison de plaisance, auprès d'un Etang

qu'il a fait faire, laquelle n'est pas à plus d'une portée de mousquet de son Palais.

Comme
il reçoit
les Amba-
bassa-
deurs.

La maniere dont il reçoit les Ambassadeurs est une autre marque de sa magnificence & de sa grandeur. Premièrement, il envoie plusieurs Seigneurs avec quantité de Soldats pour les recevoir. Il fait élargir les chemins, & couper l'herbe jusqu'à plusieurs miles de la ville. Il fait marcher devant eux des Trompettes, des Tambours, des Flûtes & divers Officiers; on leur fournit tous les jours toutes sortes de provisions & de rafraichissemens; ce qu'on continuë tout le temps qu'ils demeurent dans son pais, & tout cela, sans qu'il leur en coûte rien; car la coutume de ce pais-là, est que les Ambassadeurs soient entretenus aux dépens du Roy, pendant tout le temps qu'ils sont dans ses Etats. Après qu'ils sont dans la ville, on leur apporte leur viande toute apprêtée, de la cuisine du Palais, les présens, les meubles & les hardes qu'ils ont sont apportez par des gens ordonnez pour cela. Etant arrivez dans la maison qu'on leur a fait préparer, qui est tenduë de toile de Cotton blanche, depuis le haut jusqu'au bas, tant le plancher que les murailles, on leur donne des gardes pour leur seureté, & on nomme des Officiers & des Soldats qui font garde à leur porte, afin de leur faire plus d'honneur. Il n'est pas permis à ces Gardes de laisser parler qu'il que ce soit à ces Ambassadeurs, le Roy ne voulant pas que d'autres que luy s'entretiennent avec eux. Il prend
luy-

luy-même grand plaisir à leur entretien, & les voir venir devant luy (bien vestus, l'épée au côté & avec pompe, afin que ces Etrangers admirent sa grandeur. Après qu'ils ont demeuré quelque temps avec luy, il leur donne des hommes & de belles filles pour les servir. Il les fait souvent venir auprès de luy, pour être témoins de ses divertissemens. Enfin, il les garde aussi long-temps qu'il peut, & aime à discourir familièrement avec eux.

CHAPITRE II.

Des inclinations de ce Roy, de ses vices, de ses divertissemens, & de sa Religion.

DAns cet article, nous avons à louer la moderation de ce Prince dans les plaisirs, & sa temperance; à condamner son ambition, son orgueil, sa dissimulation, son humeur cruelle & sanguinaire; & à parler de sa politique.

Il est fort moderé dans son boire, dans son manger & dans ses plaisirs. J'ay oui dire à ceux qui l'ont servi en son Palais, que bien qu'on serve sur sa table de toutes les viandes qui se trouvent dans son Royaume, il ne mange pourtant presque que des herbes & des fruits, & cela une fois le jour. Tout ce qu'on luy apporte soit pour boire, soit

*Sobriété
du Roy
dans son
boire &
dans son
manger.*

Dequel-
le ma-
niere il
mange.

pour manger est couvert d'un linge blanc ; & ceux qui le portent ont la bouche couverte , de peur que leur haleine n'aille sur la viande du Roy. Lors qu'il mange , il est assis sur un petit siége, devant une table couverte d'une nappe blanche ; il a en guise d'affiette une feuille verte de Plantin qui est dans un bassin d'or. On luy prépare ordinairement vingt ou trente plats , qu'on luy apporte dans la Sale où il mange ; quand il a envie de goûter de quelqu'un de ces plats , il y a un des Grands , nommé exprés pour cela , qui en prend dans une cueillere & la met dans le bassin du Roy , & le Grand la sert comme ceux qui portent la viande , ayant la bouche couverte.

Ce Prin-
ce s'ab-
stient des
femmes,
& veut
que sa
Cour
fassela
même
chose.

Si ce Prince est sobre , il n'est pas moins temperé dans l'usage qu'il fait des femmes : ses plaisirs sont toujours secrets. Il n'a pas veu la Reine son Epouse depuis vingt ans qu'il la laissa à Candé. Il ne souffre ni l'adultère , ni la paillardise à sa Cour. Et s'il apprend que quelques Seigneurs ayent commis quelque debauche , il les fait mourir , & punit severement les femmes, si elles sont connuës. Comme il a quantité d'Espions, il se passe peu de choses qui ne viennent à sa connoissance. Il commande souvent qu'on fasse sortir toutes les femmes de la ville , sans souffrir qu'il y en demeure une seule ; mais quand elles croient que sa colere est appaisée , elles reviennent peu à peu. Cependant celles qui sont de qualité n'oseroient : elles ne peuvent y venir , les Gar-
des.

des ayant des ordres exprés de ne les pas laisser entrer. Quelques unes ont esté prises déguifées en hommes : on peut juger ce qu'elles sont devenuës puis qu'elles ne font jamais retournées chez elles. Enfin ce Prince a une égale averfion & pour les debauches de fes fujets & pour leur revolte. Davantage, quand quelqu'un est admis à le servir, il ne luy est non plus permis de jouïr de fa femme que de celle d'un autre ; & même il y a vingt ans, qu'il n'a accordé à aucunes personnes de qualité la faveur d'avoir leurs femmes dans la ville ; il n'y a que les esclaves & quelques valets qui aient cette liberté. Cependant il fit une fois un enfant à fa propre fille qui mourut en couche avec l'enfant ; mais cet inceste est permis aux Rois du pais, quand ce n'est que pour avoir lignée, & qu'ils ne peuvent s'en procurer que par ce moyen. A toutes sortes d'autres gens l'inceste est abominable & severement puni. Ils ont en ce pais-là un proverbe ordinaire, *qu'on ne fçauroit rien reprocher aux Rois, ni aux Gueux*, les uns étant fi élevez qu'on n'oseroit le faire, & les autres si abjects, qu'il n'y a rien qui leur puisse faire honte.

Il com-
mit in-
ceste,
mais c'é-
toit un
inceste
permis.

Son orgueil & son ambition font au de-là de ce qu'on en peut dire. C'est ce qui paroît dans la maniere dont ses fujets l'approchent : premierement ils ne le font jamais fans son commandement, ou fa permission. De plus, lors qu'ils viennent en fa présence, ils se jettent trois fois le visage contre terre ;

Sa fierté.

Com-
ment ses
fujets l'a-
bordent.

terre ; & durant tout le temps qu'ils sont devant luy , ils sont assis sur leurs jambes croisées ; & quand il leur commande de se retirer , ils s'en vont à reculons , jusqu'à-ce qu'ils soient hors de sa veüe , & fort loin de luy. Pour ce qui est des Chrétiens , il demande seulement qu'ils s'agenouïllent devant luy , la tête nuë. Outre cela , il se fait

Ilz luy
rendent
les hon-
neurs di-
vins.

rendre toutes les marques d'honneur & de respect qu'ils déferent à leurs Dieux , s'imaginant que comme il est présentement leur Roy , il sera quelque jour un de leurs Dieux ; & effectivement ses sujets l'appellent Dieu. Au commencement que j'étois en ce païs-là , il ne fortoit que très-rarement , pour ne point faire de tort à sa grandeur , mais depuis quelque temps , il sort tous les jours. Il se repaît pourtant encore

Il aime
les titres
magnifi-
ques.

de vanité , voulant qu'on luy donne des titres empoulez , comme *Mauhawal* , qui signifie *quelque chose de grand* , *Hondrowné Boudouind* , que vostre Majesté soit un Dieu. Quand il parle à ses sujets , ils luy répondent à chaque période *Oiba* , c'est à dire , *qu'ils luy souhaitent plusieurs vies* , ou *Baula Gaut* , *qu'ils ne sont que les membres d'un chien*. Neanmoins depuis quelques années qu'ils se rebellèrent contre luy il a peur de prendre le titre de Dieu , ayant veu visiblement & presque senti , qu'il y a un pouvoir au dessus du sien qui gouverne le monde , & qui tourne les cœurs des hommes contre luy , de sorte qu'il a commandé de ne plus profaner ce grand nom en le luy attribuant.

En l'an 1675. un des plus illustres Généraux de ce païs-là, qui avoit rendu de grands services contre les Hollandois, donna de l'ombrage à ce Prince qui résolut de se défaire de luy. Ce Général en ayant eu avis prit la fuite, & se retira vers les Hollandois à Colombo, avec sa femme & ses biens. Le Roy fit en luy une très-grande perte; mais sa fierté l'empêcha d'en témoigner aucun regret si tant est qu'il en eust le moins du monde, car il s'imagina peut-être que sa dignité ne souffroit pas, qu'il fût touché d'une telle bagatelle; ainsi sans s'embarasser de cette perte, il envoya un autre Général à sa place, & laissa perir la maison & tout ce que ce Capitaine fugitif n'avoit pû emporter, comme des choses qui ne valoient pas la peine d'être regardées.

Nous donnerons encore un exemple ou deux de l'humeur altérée de ce Prince. Tous ses sujets luy apportent des presens au nouvel an, ou plutôt des taxes, chacun selon son rang. Il n'en refusoit point autrefois: mais depuis quelques années qu'il a de toutes choses en abondance, qu'il remplit à tout moment ses trésors, & qu'il n'en tire presque rien, il croit qu'il est au dessous de luy de recevoir ses revenus, & il apprehende que ses sujets ne s'imaginent, s'il les prenoit, que ce fust par nécessité. Cependant, les Grands apportent leurs présens tous les jours, au temps du nouvel an, & les étalent devant le Roy lors qu'il sort, esperant qu'il aura la bonté de les accepter: mais

Exem-
ples de la
fierté de
ce Prin-
ce.

Il ne se
soucie
pas de la
désér-
tion d'un
de ses
Géné-
raux.

Il dédaigne de
recevoir
ses reve-
nus.

mais il n'en veut plus recevoir. Il est fier, qu'il a peur qu'on ne croye qu'il estime quelque chose au monde. Lors qu'on vient l'avertir que les Hollandois ont fait quelque invasion dans son païs, bien qu'il soit en état de les repousser, il ne s'en met pas autrement en peine.

Le peuple se détourne voyant passer son linge sale. Il veut que le peuple luy rende une telle vénération, qu'elle aille même, jusqu'aux choses qu'on luy apporte, ce qu'on reconnoît par un linge blanc dont elles sont enveloppées. Tous ceux qui les recontrent, sont obligez de se détourner: il n'y a pas jusqu'à son linge sale qu'on envoie laver tous les jours, auquel ils ne rendent honneur; car les plus éminentes personnes se levent quand ils le voyent passer, ceux qui en sont chargez le portant sur la main haut élevée, & couvert d'une toile peinte.

Sa capacité naturelle. Il est rusé, prévoyant, dissimulé & ne manque pas de prudence. Il n'est pas emporté dans la colère, car il ne la fait point paroître; il n'est ni téméraire ni trop prompt dans ses affaires, mais il fait toutes choses avec délibération, bien qu'il ne prenne gueres de conseil, que de luy-même, il fait consister la sagesse & la politique dans le mensonge & dans la dissimulation, mais il abhorre & punit ceux qui luy mentent.

Ce qu'il croit des déserteurs. Quand il parle des déserteurs Hollandois qui sont en grand nombre dans son païs, il dit, *que ce sont des malhonnêtes gens qui ont, ou dérobé ou tué, & qu'ils n'abandonneroyent pas leur nation, s'ils n'avoient commis quelque crime.*

Et

fré-



Homme Impallé à un Picu.

Et bien qu'il leur donne azyle, néanmoins il ne les estime pas.

Il a naturellement du penchant à la cruauté : car il répand beaucoup de sang, sans pouvoir dire pourquoi. Cette malheureuse inclination paroît non seulement par les tortures & les peines de mort qu'il inflige, mais aussi par leur étendue ; des familles entières souffrant pour les fautes d'une seule. Car quand le Roy est en colère contre quelqu'un, il n'ordonne pas qu'on le fasse mourir sur le champ, mais il le fait premièrement tourmenter, en luy coupant & arrachant la chair avec des tenailles, & en le brûlant avec un fer chaud, afin qu'il confesse qui sont ses complices. Des gênes si terribles font souvent confesser plus de crimes qu'on n'en a commis ; en suite après avoir avoué, il fait lier les mains aux criminels autour de leur cou, & les oblige de manger leurs membres. On a veu de cette sorte des meres manger leur propre chair & celle de leurs enfans ; on les fait marcher par la ville, jusques à la place de l'exécution, suivis des chiens dont ils doivent être la proie ; car ils y sont si accoutumés, que lors qu'il voyent qu'on traîne au supplice un prisonnier ils le suivent. On voit ordinairement au lieu de l'exécution plusieurs personnes empalées, & d'autres pendues à des arbres & écartellées. Outre cela, il y en a je ne sçai combien par terre tuez par les Elephans, ou d'une autre maniere. Cette place est toujours dans quelque Carfour

Sa cruauté naturelle.

Les chiens suivent les prisonniers au lieu du supplice.

fré-

fréquenté , afin que tout le monde puisse voir ces executions & tenir par là ses sujets en crainte.

Prison-
niers du
Roy &
leur mi-
sère.

D'ailleurs , il a encore quantité de prisonniers qui sont enchaînés ; les uns dans les prisons ordinaires & les autres sous la garde des Grands. On n'oseroit s'informer pourquoi, ni depuis quel temps ils y sont. On les tient ainsi durant cinq ou six années ; on donne de quoi subsister à quelques-uns , & ceux qui en manquent demandent la permission d'en aller chercher avec un Garde. Quand on les emprisonne, c'est par l'ordre du Roy. Ceux qui sont en nécessité gagnent leur vie à coudre , à faire des bonnets, des pourpoints & des bourses. Un jour , le Roy ayant sçeu à quoi ils s'appliquoient , il dit , *je les envoie pour être châtiés & tourmentés , & non pas pour travailler & être nourris* ; & il commanda qu'on leur ôtât leurs ciseaux & leurs aiguilles. Cette rigueur, ne dure pourtant pas , car au bout de quelque temps , ils reprennent leur ouvrage. On permet à ceux qui ont été long tems prisonniers d'avoir une boutique dans la ruë , vis à vis de la prison , & de sortir de jour , afin de vendre leur ouvrage : mais on les renferme aussitôt que la nuit est venuë.

Quand il faut nettoyer les ruës aux environs du Palais ce sont les prisonniers qui le font , mais ils sont toujourns neanmoins enchaînés.

On les fait mourir , sans aucune forme de procez , non seulement le commun peuple ,
mais

mais aussi les plus Grands du Royaume ; car il punit indifferemment ceux contre qui il est irrité. Bien souvent sa colere ne cesse pas par le supplice des criminels ; ce qui paroist par le châtiment qu'il fait de tous leurs parents , il arrive que quelquefois , il les fait tous mourir , ou qu'il les envoie en esclavage.

Il punit toute une race pour la faute d'un seul.

C'est ainsi qu'il en use avec ceux dont les enfans sont à son service. J'ay déjà dit , qu'il fait chercher de jeunes gens des meilleures maisons du Royaume , pour le servir à la Cour. Quelquefois après avoir servi peu de temps , avant qu'ils ayent connoissance de sa maniere d'agir , il ordonne qu'on leur coupe la tête , & qu'elle soit mise dans leurs ventres sans qu'on sçache quelle faute ils ont commise. On dit , qu'il n'étoit pas autrefois si cruel , mais aucun à cette heure de ceux qui le servent ne luy échappe. Après leur mort il ordonne à ses *Dissawas* ou Gouverneurs de Provinces de luy en chercher d'autres qui tost ou tard ont le même destin. Les pères & mères de ces pauvres enfans voyent bien les malheurs dont ils sont menacés, mais il n'y a aucun remede ; ils sont même obligez de les entretenir à la Cour , jusqu'à ce que le Roy les admette à son service , ce qui le plus souvent n'arrive qu'au bout de quelques années ; quelquefois il se trouve que ces enfans sont devenus trop grands , en attendant qu'il les attache à sa personne , ce qui est cause qu'ils en échappent & sont renvoyez. Cependant, ceux qui sont employez au Palais ont cet avantage , que leurs pères sont exempts de

Triste état des jeunes gens à son service.

toutes sortes de Taxes & d'Impôts, jusqu'à ce qu'ils soyent éloignez du service du Roy, ce qui se fait, ou en les punissant de mort, ou en les donnant à quelqu'un, afin d'être éternellement esclaves. Pendant qu'ils sont dans les bonnes graces du Roy, ils n'ont pas la liberté d'aller voir leurs amis: il n'est permis à aucune femme de les voir, quand ce seroit leurs propres mères. Après avoir esté sacrifié, bien souvent pour rien, ils sont traitez de rebelles & de criminels de Leze Majesté; & les biens de leurs pères & mères sont confisquez au profit du Roy, lesquels peuvent être rachetez en faisant des presens considerables aux Grands de la Cour.

Sa maison de plaisance.

Il a une maison de plaisance, à une portée de mousquet de son Palais, où il va quelquefois à cheval, ou se fait porter. Elle est bâtie sur une petité éminence, où avec beaucoup de peine & de temps on a pratiqué une plaine longue d'un demy-mile & un peu moins large, avec un bel Etang remply de poissons. Il y a fait faire aussi plusieurs fort belles maisons, de son invention, élevées sur des piliers gravez & peints, & des Barrieres qui les environnent, faites au tour, en forme de Balcons; les unes peintes & les autres d'ivoire. On voit au haut de la muraille une terrasse, avec des bancs pour s'asseoir, & voir les Elephans & les autres bêtes & toute la campagne aux environs. Il a fait aussi mettre des bancs de distance en distance à l'entour de l'Etang sur lesquels étant assis il donne du Ris, des fruits & des confitures à manger aux poissons.

sons. Ils sont si apprivoisez, qu'ils viennent manger dans sa main; mais il ne souffre pas qu'on en prenne; les Elephans se lavent dans cet Etang. Dans cette plaine il exerce ses chevaux, qu'il fait monter par ses Ecuyers en sa présence, lesquels il recompense, quand il est satisfait d'eux, de la valeur de dix Shellings, ou d'une pièce de toile. Toutes les fois qu'il sort, on mene devant luy des chevaux de main, mais il les monte rarement. Tous les chevaux qu'il a viennent des Hollandois qui luy en ont fait present, ou qu'il a pris sur eux durant la guerre. Il n'en a pas plus de quatorze ou quinze, dont quelques uns ont été achetez en Perse.

Comme il ne songe qu'à ses plaisirs, il s'en est choisi encore de diverses sortes. Il se fait amener, des forests, des Elephans sauvages, qu'il fait prendre devant luy, comme j'ay dit. Quand il sort de la Cour, il prend plaisir à voir ses oiseaux de proye, bien qu'il ne s'en serve jamais: quelquefois il se fait montrer les Chiens, les Daims privez, les Tygres & tous les oiseaux & les animaux qu'il a de plus rares, qui sont en grand nombre. Un jour il éprouvé ses Canons, & un autre, il tire au blanc, ayant d'excellentes armes, enjolivées d'argent & de cuivre, enchassées de pierreries en plusieurs endroits & peintes de diverses sortes de figures & de fleurs.

Quand il est dans son Palais, il passe son temps à des bagatelles, comme à faire toyer ses armes, à demander aux Grands de sa Cour, si leurs armes portent aussi loin que les

Ses divertissemens à la Cour-pagae.

Comme il passe son temps au Palais.

les siennes, combien il faut d'acier, pour faire un couteau dont il leur montre le modèle, & à diverses choses de cette nature. Comme il est adroit à nager, il aime fort ce divertissement; & la coutume est, lors qu'il va se baigner, que tous ceux de sa suite qui savent nager, se baignent aussi avec luy.

Sa Religion.

Pour ce qui est de la Religion, il n'en faut pas attendre beaucoup de luy. Il ne fait que très-peu profession de celle de son Royaume, voyant bien qu'il y a une plus grande Divinité que celle qui y est adorée. Aussi quand un certain imposteur, More de Nation, y aborda & voulut prêcher un *Dieu sans nom*, comme il l'appelloit, il ne s'opposa point à sa predication durant long temps, comme s'il eust attendu lequel de tous ces Dieux remporterait la victoire; mais quand il vit que ce nouvel Apôtre en vouloit à sa Couronne, il ne le souffrit pas long temps, comme nous verrons lors qu'on traittera de la Religion de son pays.

Son inclination pour la Religion Chrétienne.

Il ne persecute, ni ne hait la Religion Chrétienne, au contraire, il semble plutôt qu'il l'honore & l'estime; & en voici une marque. Lors que sa sœur qu'il aimoit chèrement mourut, tout le pays s'abandonna à une affliction profonde: la joye & les festins cessèrent, & l'on donna tous les témoignages imaginables d'une excessive douleur. Cependant il arriva alors, que les Hollandois qui vivent sous sa Domination célébrèrent la feste de Noël & firent de grandes réjouissances; il en eut avis & l'on creut qu'il les maltraiterait; mais ayant

ayant considéré que c'étoit une solemnité de leur Religion, il n'en voulut pas prendre connoissance. On juge aussi de l'estime qu'il a pour la Religion Chrétienne, par les égards qu'il a pour ceux qui en font profession, comme on le dira dans la suite.

CHAPITRE III.

Du Regne Tyrannique du Roy.

Nous avons jusques ici considéré ce Roy, eu égard à sa personne, à son temperament & à ses inclinations, & s'il faut ainsi dire, comme un homme qui n'a point le titre de Prince: à cette heure nous l'allons représenter entant que Roy, & nous traiterons de sa Charge, de sa maniere de gouverner, de ses Trésors & de ses Revenus, de ses principaux Officiers & enfin de ses forces en guerre.

Pour ce qui est de sa maniere de gouverner, elle est Tyrannique & arbitraire, au son suprême degré; car il commande absolument Gouvernement selon sa volonté & son bon plaisir. Il est luy Tyrannique. seul son propre Conseiller; tout le país est à sa disposition, & tout les peuples depuis les plus petits jusqu'aux plus grands sont ses esclaves: leurs corps & leurs biens luy appartiennent, & il possède éminemment ces trois vertus Tyranniques, la jalousie, la dissimulation & la cruauté.

Mais

Mais parce que la politique est une qualité nécessaire à un Prince, je vais montrer par un exemple, ou deux, qu'il n'en manque pas.

Il afferme son païs, à condition qu'on travaille pour luy.

Comme le païs est tout à luy, il afferme ses terres, non pas pour de l'argent, mais à condition qu'on le servira: il donne à l'un une certaine quantité de terres, & la rente qu'il exige de luy est de le servir en guerre; un autre le sert en qualité de laboureur, & d'autres de fermiers, qui fournissent sa maison des fruits que les terres qu'il leur donne rapportent, le surplus leur appartenant entièrement. Ainsi tout ce qu'il fait faire, ne luy coûte rien, & chaque personne est payée pour sa peine; c'est à dire, qu'ils ont des terres pour cela. Ces sortes de Fermiers sont exempts de toutes sortes de tailles & d'impôts; seulement en de certaines occasions extraordinaires, ils sont obligez de donner au Roy une poule, ou une natte, ou quelque chose de semblable. Néanmoins, si ceux qui ont de telles fermes n'y trouvent pas leur compte, ils peuvent les rendre au Roy qui les reprend & les donne à d'autres; en quoi à mon avis, ils font fort bien, car ils vivent beaucoup plus à leur aise après les avoir quittées, qu'ils ne faisoient auparavant.

Sa politique pour s'empêcher d'être assassiné.

Son plus grand soin, est de se garantir des conspirations de ses sujets, qui sont terriblement rebutez de son Gouvernement Tyrannique; souvent ils ont entrepris de se défaire de luy, mais il a toujours eu le bonheur de se tirer de leurs mains, par sa vigilance. Dans

la peur qu'il a d'eux, il fait faire garde nuit & jour; le bruit des tambours & des trompettes qui se fait entendre par son ordre l'empêchent luy & les autres de dormir. C'est pendant la nuit, qu'il fait la plupart de ses affaires, qu'il donne Audience aux Ambassadeurs & qu'il lit toutes ses lettres; c'est dans ce temps là, qu'il ôte les emplois à ses Courtisans, afin de les donner à d'autres, qu'il donne des sentences de mort, & qu'il relègue les Grands de sa Cour, sans qu'ils sçachent quel crime ils ont commis.

Sa politique est d'empêcher qu'on ne voyage facilement dans son Royaume. Dans cette veüe, il en rend les chemins le plus embarrassés qu'il est possible, & il ne permet pas qu'on bâtitte des ponts sur les rivieres, ni qu'on élargisse les moindres chemins.

Souvent il employe le peuple à des ouvrages que des années entieres ne peuvent achever, s'imaginant qu'étant occupez ils ne songeront point à conspirer contre luy. Sur ce pied il leur donne toujours quelque chose à faire, & il commande aux Gouverneurs des Provinces d'avoir soin de les faire travailler. Il fait quitter l'épée aux soldats qui sont obligez de mettre la main à l'ouvrage avec les autres. Il les applique à applanir des montagnes & à combler des vallées; à pratiquer des chemins, pour faire passer l'eau dans ses étangs, & en d'autres lieux dans son Palais, d'où elle fort pour entrer en divers petits étangs faits de chaux & de pierres, & qui sont pleins de poissons.

Autre
trait de
sa Politi-
que.

Il donne
de l'ou-
vrage au
peuple,
& pour-
quoy.

Grand
ouvrage
com-
mencé
& fini
par le
Roy.

C'a esté un grand travail, de faire passer cette eau dans son Palais : car il a fallu fendre en deux une grande montagne, pour luy en ouvrir le chemin, & faire une forte & haute chaussée sur une vallée, d'une longueur considerable, pour empêcher qu'elle ne se débordât. Comme d'abord on la fit de terre, elle fut bien-tôt éboulée : mais depuis qu'on s'est avisé de la revestir de pierre de taille & de la paver, elle est demeurée en fort bon état. Avant que de faire entrer cette eau dans son bassin, on a creusé quatre ou cinq miles de chemin, tantôt dans des montagnes, & tantôt dans des vallées, de maniere qu'on a été obligé de serpenter de côté & d'autre. Et comme on rencontroit souvent des rochers qu'on ne pouvoit rompre, on allumoit de grands feux de bois sur le haut, qui les échauffoient si fort, qu'en suite on les pouvoit rompre avec des Leviers.

Cette
eau dé-
tournée
fait
grand
tort au
païs.

Cette eau faisoit subsister la Province d'où elle venoit, & depuis qu'elle a esté détournée le peuple n'y a presque plus pû labourer la terre. Une si facheuse extrémité força un jour quelques personnes à faire connoître au Roy la peine qu'on en souffroit : on luy representa que le païs étoit détruit par ce moyen, & qu'il y auroit s'il vouloit, assez d'eaux & pour luy & pour eux, s'il la laissoit couler en divers endroits, comme cela se pouvoit faire facilement : mais il prit cette priere en mauvaise part, & comme si on luy envioit un peu d'eau; & depuis

puis cela, on n'a plus osé luy en parler.

Bien loin de songer au bien de son Royaume, il ne cherche qu'à le détruire : Mais il ne s'en soucie pas. car n'ayant point d'enfans en vie, il ne se soucie pas à qui il écherra après sa mort. Cependant il ne laisse pas comme Nebucadnesar de bâtir tous les jours, sans épargner les peines de personne, & sans considérer qu'en employant le peuple comme il fait, il les empêche de cultiver la terre & de moissonner, à leur grand dommage & souvent à leur ruine.

Après que la Rebellion fut éteinte, le Nouvel- Roy résolut d'aller demeurer à Digligy, près le ruse d'une montagne, où il s'étoit enfuy, & de qu'il in- ne plus revenir dans la Capitale de ses Etats. vente Mais les peuples qui en étoient éloignez, pour pu- trouvant que c'étoit une chose fort incom- nir ses mode de luy aller porter leurs rentes si loin, lujets. prirent la liberté de le prier, *de ne les pas priver de sa présence qui leur étoit un Soleil, & de ne se pas confiner dans une montagne, & dans un pays ruiné ; & que puis que le danger étoit passé, on le reverroit avec joye dans son vieux Palais, où en luy donneroit tous les témoignages imaginables de fidelité.* Ce Prince ne goulta pas cette priere : mais voyant que ceux qui la luy faisoient étoient en grand nombre, il ne trouva pas à propos de les rebuter d'abord, ni de faire paroître son chagrin ; ainsi il leur répondit, *qu'il les remercioit de leur affection, & qu'il avoit dessein de s'établir parmi eux dans une Province qu'il leur marqua, & qu'ils y allassent luy bâtir un Palais.* Ils obéi-

rent avec joye , & s'étant transportez sur les lieux, les uns fournirent du bois, les autres des pierres, & tous travaillerent enfin, pendant deux années avec tant d'empressement, que laissez du temps qu'il falloit encore pour achever cet ouvrage, ils se querellèrent, rejettant les uns sur les autres la folie de cette entreprise. Cependant après avoir continué quelque temps, le Roy leur envoya ordre d'abandonner l'ouvrage qui est demeuré imparfait.

Il em-
poison-
ne son
fils uni-
que.

C'est ainsi qu'il occupe son peuple, les uns à abbatre des maisons, & les autres à luy en bâtir & d'autres enfin à luy faire des Etangs pour prendre des Elephans, n'y ayant presque personne qui ne travaille pour luy, tantôt d'une maniere, & tantôt d'une autre. Il n'épargne aucun crime pour s'asseurer la Royauté, ou pour se faire craindre de ses sujets. On l'a veu s'immoler son fils âgé de quinze ans. Après la rebellion s'étant affermi sur le trône, & voyant pourtant la haine qu'on luy portoit, il empoisonna ce jeune Prince, qui étoit universellement aimé, avec une medecine qu'il luy fit prendre, un jour qu'il se trouvoit un peu mal. Aussi-tôt qu'on sçeut sa mort, tout le monde couvert de vieux haillons, selon la coûtume du païs, lors que quelqn'un de la famille Royale meurt, courut à la ville, les hommes tête nuë & les femmes échevelées, jettant des cris & des lamentations pour cette perte. Le Roy ayant appris les regrets qu'ils faisoient, leur envoya dire, que puis
que

que la fortune ne vouloit pas qu'il luy succedât au thrône, il étoit inutile de faire tant de plaintes, & qu'il les remercioit de la part qu'ils prenoient dans son affliction; & après les avoir ainsi congédiés, il fit brûler le corps de son fils sans aucune Cérémonie.

Lors que sa sœur mourut, le deuil fut général par tout le Royaume. Elle l'avoit arraché à la fureur de ses ennemis dans la Rebellion. Toutes les Provinces l'une après l'autre, vinrent luy faire des complimens de condoléance, & mêler leurs larmes aux siennes. Il n'y eut personne qui ne prit le deuil, & on le vit pleurer tres-amerement. Les Européens habitans de l'Isle luy marquèrent l'interest qu'ils prenoient à sa douleur, & la consternation alla si loin, que les Hollandois croyant qu'il étoit mort se mirent en devoir de s'emparer du païs: mais ayant sçeu qu'il étoit plein de vie ils se retirèrent. Tout le Royaume porta plus d'un an le deuil, & le corps de cette Princeesse fut brûlé avec toute la pompe imaginable. Cependant, avec toute l'amitié qu'il luy portoit, il ne la visita pas seulement une fois pendant sa maladie; & l'on assure, qu'il n'y a presentement personne de sa race en vie, pour luy succeder.

Un jour se baignant, il fit semblant qu'il se noyoit, & il cria au secours. Deux jeunes hommes qui n'étoient pas loin vinrent promptement à luy, & l'ayant pris entre leurs bras, ils le portèrent en seureté à terre, où il se fit habiller, témoignant

Deuil pour la mort de sa sœur.

Exemple de sa cruauté.

beaucoup de joye d'être échappé d'un si grand peril. Etant arrivé au Palais, il commanda qu'on luy amenaſt ſes deux libera-teurs, qui crûrent qu'il leur alloit donner des récompensés, mais ils furent bientôt détrompez, çar il les mit entre les mains d'un Grand de son Royaume, afin de les faire mourir : *Vous estes*, dit-il, *à ces Seigneurs établis pour avoir soin de l'execution des mal-faiteurs ; je vous livre ceux-cy, qui ont eu l'insolence de mettre la main sur moy, allez & leur faites couper la teste ; ce qui fut promptement executé.*

CHAPITRE IV.

Revenus du Roy de Ceilan, & de son Tresor.

On luy apporte trois fois l'année ses rentes.

LES sujets de ce Roy luy portent ordinairement trois fois par an, ses rentes. L'une est au commencement de l'année, ce qu'ils appellent *On vida Cotamaul*. L'autre est pour les premiers fruits, qu'ils nomment *Allensal Cotamaul*, & la troisiéme est dans le temps d'un certain sacrifice qu'ils font à leur Dieu, au mois de Novembre, & qui est appellé *Ilmoy Cotamaul*. Outre ces droits, ils sont obligez de fournir tout ce qui manque dans sa maison en quelqu'autre temps que ce soit, pourveu qu'ils l'ayent, & au premier ordre qu'il en donne. Les revenus

con-

consistent fort peu en argent, mais principalement en grain, en rys ou autre chose du produit de la terre.

Le premier payement se fait, comme nous avons dit, au nouvel an, qui comence toujours le 27, le 28, ou le 29 de Mars. Ce jour là estant beau & serain, car on consulte les Astrologues là-dessus, le Roy se lave la tête, ce qui est parmy eux, une fort grande cérémonie. On orne le Palais de grands Arbres en forme d'amphiteatre; on en met devant toutes les Portes neuf, ou sept en chaque rangée, celui du milieu étant toujours le plus haut; on fait au milieu une espece d'arche qui sert de porte; au haut de ces arbres qu'on pourroit appeller des Mays, ils attachent des banderolles qui voltigent, & autour, depuis le haut jusqu'au bas, ils y mettent des morceaux de toile peinte représentant des hommes, des bestes, des oyseaux & des fleurs; ils lient aussi aux branches toutes sortes de fruits avec beaucoup d'ordre & d'exactitude. Ils placent des deux costez de l'Arche des arbres de Platane avec du fruit de cet arbre, comme s'il y étoit creu.

Ce premier payement est accompagné d'une grande Feste.

Il y a aussi en quelques endroits des Mays seuls d'une hauteur surprenante, au bout desquels ils font voltiger de petites Enseignes de diverses couleurs, qui ont chacune une petite clochette, ils disent alors que le Palais de leur Roy est mieux orné que le Ciel. Pour mieux célébrer cette feste, on fait venir toute l'Armée qu'on range en ba-

taille devant la porte du Palais. Alors il va à ses bains, qui sont des maisons basties exprés pour cela, & qu'ils appellent *Oulpan-gi*; il y a de fort beaux bains, des ruisseaux & des canaux pour faire couler les eaux, & quantité d'Officiers pour en avoir soïn. C'est-là que le Roy se lave la tête, après quoy il sort & se montre publiquement, toutes les troupes étant sous les armes, & on tire le gros canon. C'est alors que les Grands, les Seigneurs & les Gouverneurs des Provinces paroissent devant luy avec leurs présens qu'ils appellent *Dacslim*, & qui doivent valoir un certain prix. Ils les font de cette maniere, leurs valets les apportent jusqu'au Palais, envelopés d'un linge blanc; ils les prennent de leurs mains, les mettent sur leurs têtes, & viennent ainsi avec humilité les mettre aux pieds du Roy. Ces présens consistent en or, en joyaux, vaisselle d'argent, armes, coüteaux, draps & autres choses; chacun doit donner jusqu'à une certaine valeur, selon l'employ, ou la charge qu'il a, & le país qu'il a sous luy: outre ces présens, la plupart sont obligés de donner une somme d'argent. Que s'ils découvrent quelque pierre précieuse ou autre chose rare qu'ils croyent que le Roy veuille accepter, ils la luy apportent aussi, s'estimant fort honorés de ce qu'il veut bien recevoir ce qu'ils luy donnent. Il a méprisé depuis plusieurs années ces sortes de présens, ne voulant point les prendre, & leur ordonnant de les remporter. Ils ne laissent pas de

Com-
ment les
Grands
aportent
leurs
présens.

de les luy presenter de temps en temps , jusqu'à ce que les ayant refusé plusieurs fois , ils ne les luy apportent plus.

Tous les Artisans , ou autres qui par leur industrie pouvoient gagner de l'argent , devoient aussi payer une certaine somme au Trésor , le premier jour de l'an , mais depuis quelque temps, il ne prend plus rien.

Les rentes & les taxes que le peuple paye, Qu'elles taxes & rentes paye le peuple. soit dans ce temps-là , soit en d'autres saisons , consistent en vin , en huyle , en bled , en miel , cire , drap , fer , dents d'Elephant , Tabac & argent. Ils les apportent eux-mêmes , & sont quelquefois obligez d'attendre plusieurs mois à la Cour, avant qu'on reçoive leurs taxes. Les Grands Officiers disent au Roy , que ses sujets ont apporté leurs rentes , à quoy il répond que cela est bien , mais s'il ne donne ordre en même temps de les recevoir , ce qui arrive rarement , il n'y a point de remede , il faut qu'ils attendent , ce qu'il fait souvent par grandeur. Les rentes & les taxes sont apportées les deux autres fois de la même manière. Les Grands Seigneurs n'en payent qu'une fois l'an au commencement de l'année.

Le Roy a d'autre revenus extraordinaires. Les revenus extraordinaires de la Couronne. c'est à dire qui ne viennent que par accident , mais qui ne laissent pas de luy rapporter de grands biens. Lors qu'un homme qui a du bestail meurt , le Roy prend aussi tôt un Taureau , une vache avec un veau , & un mâle & une femelle Buffle , ce

qu'ils appellent *Marcal*; & il y a des Officiers établis pour emmener ces bêtes: Chacun paye aussi dans le temps de la moisson, une certaine quantité de grain, selon la terre qu'il possède. Le Roy accordoit autrefois qu'en luy payant une certaine somme d'argent, on étoit exempt de cette taxe annuelle de grain, jusqu'à ce que le Propriétaire mourût, & que la terre fût passée à son Fils ou à quelqu'autre, & alors elle étoit sujette aux mêmes droits: mais présentement on ne s'en scauroit exempter par argent. De sorte que dans quelque temps toutes les Maisons & les Familles du Royaume seront obligées de payer cette taxe en grains, ce qui produira une grande quantité de provisions au Roy. Les terres des soldats qui sont tués à la guerre ne payent point cette taxe, mais s'ils meurent naturellement, ils n'en sont pas plus exempts que les autres; tous les Fermiers en général payent un certain droit en argent, outre cette taxe de bled, & leurs rentes.

Quoy qu'un homme aliène ou vende ses heritages, les droits du Roy ne sont point diminués, quel que soit celui qui les achete, ou qui en jouit. Il n'y a point de terre dans tout ce Royaume qui ne paye quelque chose au Roy; excepté dans ce seul cas, c'est que s'ils donnent, ou consacrent quelque terre à un Prêtre, comme une aumône, ou une œuvre de charité pour l'amour de Dieu, on ne scauroit plus imposer de taxe ou de droit sur cette terre, parce que c'est un sacrilege.

parmy eux de prendre aucune chose de ce qui appartient au Temple. Le Roy avoit autrefois le bénéfice du commerce de deux Ports de mer appellez *Cotiar* & *Portalone*, dans chacun desquels venoient tous les ans, vingt ou trente petits navires, ce qui luy rapportoit une Doüane considerable: mais les Hollandois l'ont privé de l'un & de l'autre, ne souffrant point qu'aucuns Bastimens y viennent.

Le Roy a plusieurs Maisons, où il a des Trésors, soit dans des villes ou dans des Bourgs, où il entretient des Garnisons de soldats qui les gardent jour & nuit. On ne sçauroit dire assurément ce qu'il y a dans ces Trésors: mais on sçait qu'il y a des pierres précieuses, de celles qui se trouvent dans le País, de l'argent mais en petite quantité, du drap, ce qu'il gagne par le naufrage des vaisseaux, des présens qu'on luy envoie des País étrangers, des dents d'Elephant, de la Cire, quantité d'armes, de couteaux, de fer, des feuilles de Talipat, dont une seule peut couvrir une grande Tente, des bois de lit, des tables, des boistes & des nattes de toutes sortes. Je n'en diray pas davantage de peur de me méprendre; ce qu'il y a de certain, est qu'il a en abondance de tout ce que son Royaume produit, car il est fort prévoyant & a grand soin d'avoir provision de toutes choses; il ayme mieux que ce qu'il a se pourisse, que d'en faire liberalité à ses Officiers, ou à ses esclaves.

Il a plusieurs centaines d'Elephans privez

qu'il garde, & il pouroit en avoir beaucoup davantage s'il vouloit ; car quoy qu'ils ne soient pas pris, ils n'en font pas moins à luy, puisqu'il les fait prendre quand il luy plaît.

On a jet-
té autre
fois de
grands
trésors
dans cet-
té Rivie-
re.

C'est un bruit commun en ce Païs-là, & que je crois véritable, que lui & ses Prédécesseurs étant réduits à de grandes extrémités par les Portugais, ont jetté quantité de richesses dans la grande Rivière appelée *Mavelagonga* qui passe auprès de la ville, dans des trous profonds qui sont entre des rochers, ce qui ne se peut recouvrer. On tient qu'il y en a aussi dans un Etang auprès du Palais de la ville de Cande, ou de *Higodegul neur*, dans lequel il garde encore deux grands serpents, de sorte que personne n'oseroit entrer dans l'eau de crainte d'en être dévoré ; & mêmes souvent ils tuent les vaches qui vont boire dans cet Etang, que l'on pouroit pourtant facilement mettre à sec, en coupant un banc qui est auprès.

Le Tré-
sor qu'il
estime le
plus.

En un mot, tout le Païs qui lui obéit, lui appartient, avec tous les peuples, leurs biens, & tout ce que la terre produit, ou ce qui s'y rencontre. Mais ce qu'il estime plus que toutes choses, sont des bagatelles, & tout ce qui lui est nouveau, comme des oyseaux de proye, des chevaux, des chiens, des oyseaux, & des bêtes qu'il n'a point encore vûes, & particulièrement des éléphants tachetez, & de bonnes armes, dont il a grande abondance.

CHAPITRE V.

Des grands Officiers du Roy, & des Gouverneurs de Province.

IL y a deux Officiers dans ce Royaume, Les deux plus grands Officiers du Royaume. qui tiennent le premier rang & ont la plus grande autorité. On les appelle *Adigars*, & nous les nommerons les premiers ou les grands Juges. Le gouvernement des Villes leur appartient, ainsi que celui des Provinces, en l'absence des autres Gouverneurs. Tout le monde a la liberté, quand on ne rend pas bonne justice, d'en appeler à ces *Adigars*, ou lors que leurs disputes ou leurs differents ne sont pas terminez à leur fantaisie par leurs Gouverneurs.

Ces deux Officiers en ont plusieurs autres sous eux, & tous ceux-cy pour être connus, portent un baston crochu, le bout crochu en haut, ce que personne n'oseroit faire qu'eux. La seule veüe de ce baston, quelque message qu'ils portent, fait le même effect que le seing & le sceau des *Adigars*. Si l'*Adigar* ne fait point jusqu'ou s'étend le pouvoir de sa charge, & quelles en sont les fonctions, ces Officiers l'en instruisent; il en est de même de toutes les charges que le Roy donne, il y a des Officiers Inférieurs qui disent à ceux qui les ont, ce qu'il faut faire.

Les *Dissouras* sont sous les *Adigars*; ils sont

Les au-
tres
Grands
Offi-
ciers.

font Gouverneurs des Provinces & des Comtés; chacune à son Gouverneur. Mais tous les Gouverneurs ne sont pas *Diffaivas*, non plus que d'autres Grands Officiers connus sous d'autres noms ou titres, comme *Roterauls* & *Vidanies*. Tous ceux-là sont estimés Généraux ou Commandants en chef, qui ont un certain nombre de soldats sous eux. Ceux ci sont obligez d'avoir soin de faire observer de bons ordres dans les païs qui leur sont confiés, & que les Droits du Roy soyent apportés à la Cour dans le temps ordonné. Il ont aussi le pouvoir de décider les disputes & les differens qui arrivent contre les Habitans du païs qui est sous leur juridiction, comme aussi de punir les personnes querelleuses & qui vivent dissolument, ce qu'ils font en leur imposant des amendes, & cela tourne à leur profit, car elles leur appartiennent, ou en les mettant en prison; & quand ils y sont une fois, il n'y a aucun moyen d'en sortir que par argent. Mais quelque grand que soit le crime, le meurtre même, tous ces Officiers n'ont pas le pouvoir de faire punir de mort le criminel, n'y ayant que le Roy qui puisse condamner au dernier supplice. Ils sont quelquefois envoyés à la guerre avec leurs soldats, & obligés de faire garde à la Cour, aux lieux ou postes qui leur sont donnés, comme aussi d'y envoyer leurs soldats dans le temps ordonné pour cela. C'est le Roy luy-même qui les nomme à ces Offices, non point pour leur vie, mais durant autant de temps

Aucuns
Officiers
ne peu-
vent fai-
re mou-
rir, que le
Roy.

temps qu'il luy plaît. Lors qu'ils meurent ou qu'ils sont déposés, leurs charges de meurent quelquefois des mois, quelquefois des années, sans être remplies. Et pendant ce temps-là, l'Adigar gouverne le païs, & tire pour sa peine tout le revenu & les droits qui appartiennent au Gouverneur.

Les Dis-
sauvas
ne sont
que tant
qu'il
plaît au
Roy.

Lors que ce Prince fait un *Disauva*, ou élève un de ses sujets à quelque autre grand office, il ne regarde ni à sa capacité ni à son habilité à s'en pouvoir acquitter, mais seulement s'il est d'un rang distingué & de bonne famille. Les gens de qualité sont naturellement discrets & habiles, & ainsi plus propres que les autres à remplir ces grands emplois. Lorsqu'il avance quelqu'un, il luy donne en même temps de grandes marques de son affection & de sa faveur: mais principalement si c'est un Chrétien, se fiant beaucoup davantage aux Chrétiens qu'à ses autres sujets, dans la pensée qu'ils ont meilleure conscience, & qu'ils s'acquittent plus fidelement de leur devoir. Il fait présent à ce nouvel Officier, d'une épée, dont la poignée est d'argent & de cuivre de rapport fort bien travaillée, & le foureau couvert de lames d'argent, d'un couteau, & d'une hallebarde. Il luy donne aussi un ou plusieurs Bourgs pour sa subsistance: tous les profits que le Roy reçoit de ces Bourgs, revenant après ce don, à cet Officier. Ces Bourgs ou villes sont habitées par des gens de toutes sortes de métiers nécessaires au service

vice de celuy auquel le Roy les a données ; il luy trouve aussi un Potier de terre , un Maréchal , & un Lavandier. On donne aussi un morceau de terre à labourer aux habitans , dont ils doivent ferrer le grain , pour l'usage du Gouverneur ; & outre les droits ou les taxes que toutes les autres villes libres payent au Roy , elles sont obligées d'en payer aussi une plus petite, au Gouverneur ; ce ne sont pourtant pas là tous ses profits.

Avant-
ges des
autres
Offi-
ciers.

Lorsqu'on donne un Gouverneur à quelque Province ; tous les habitans viennent à la Cour où il réside toujours , paroître devant luy. Il ne faut pas qu'ils y viennent les mains vuides , mais chacun est obligé d'y apporter son present. Il attend la même chose en d'autres temps, quoy qu'ils n'ayent aucune affaire avec luy , ni procès à luy faire juger. Les soldats mêmes venant faire leur garde ordinaire , sont obligés de paroître devant leur Commandant ; & s'ils n'ont rien autre chose , il faut qu'ils luy fassent present de quarante feuilles de Betel vert, qu'il reçoit de sa main , ce qui est un honneur qu'il leur fait.

Ils sont
obligez
de de-
meurer
toujours
à la
Cour.

Ces Gouverneurs , ni les autres Officiers qui sont reçeus à la Cour au service du Roy, ne retournent jamais chez eux , quoy qu'ils ne soient pas employés & qu'on se puisse passer d'eux ; il ne leur est pas non plus permis de jouir de leurs femmes ; & il faut que nuit & jour ils fassent la garde au Poste qui leur a esté donné par le Roy.

Ces

Ces Officiers ne pouvant ainsi exercer leurs charges eux mêmes, ont des gens sous eux pour en faire les fonctions. Le principal est le *Courlividani*, qui outre sa subsistance dans le païs dont il est Gouverneur sous le *Dissauva*, a un certain revenu un peu moindre que le Gouverneur. Son employ est d'exiger & d'amasser tout ce qu'il peut pour son maître, & de voir que tout soit bien gouverné; que s'il arrive quelque querelle ou différent entre les sujets qui sont sous sa juridiction, il prend de l'argent des deux parties pour porter au *Dissauva*, n'ayant aucun égard à la justice ni à l'équité, mais à son profit, & à celui du Maître qu'il sert; ce qui n'empêche pas qu'il n'écoute leur affaire & ne la décide; s'ils n'approuvent pas sa sentence, ils peuvent porter leur affaire devant le Gouverneur, qui ne cherche pas tant la justice de la cause, que son avantage & son profit. Cette conduite ne les fait point aymer du peuple, mais plus ils en sont haïs à cause de leur sévérité, plus ils sont agréables au Roy, qui est bien aise que ses sujets n'ayent pas les Grands Seigneurs.

De cette maniere, ces *Dissauvas* oppriment & tourmentent le peuple, par les *Courlividani* leurs Officiers, qui leur imposent des amendes pour des crimes ou des fautes qu'ils luy imputent. Cet Officier est enfin le principal Substitut du *Dissauva*, & il régle & fait tout ce qui est de la charge de son Maître.

Le

Les Officiers qui sont sous eux.

Le *Congconna* qui est une espece de Contrôleur est sous le *Courlividani*; & outre celui-là, ils ont encore un *Courti-Atchila*, qui comme nos Sergeants, exécute les ordres du Gouverneur; fait porter à la Cour de tout ce que la terre produit, & y envoie ceux qui y sont mandés. Il peut pour exercer sa charge, appeler qui il luy plaît à son secours.

Le *Liannah* est le Secrétaire du Gouverneur; il lit les lettres, tient registre de toutes les affaires, & un compte exact de tout de tout ce qui s'envoie à la Cour. Il écrit les lettres, & enregistre tout ce qui se passe.

L'*Undia* est sous luy; ce mot signifie monceau; il reçoit l'argent du Roy & il est ainsi nommé parce qu'il amasse cet argent en un monceau.

Monnannah est celui qui le suit; c'est le mesureur, qui mesure tout le grain qui croît sur la terre du Roy, & celui qui appartient à sa Majesté. Le pouvoir de ces Officiers ne s'étend pas sur toute une Province, mais seulement sur une partie; de sorte que les autres parties de la Province ont de semblables Officiers.

Ces Officiers peuvent exercer leur pouvoir sur la partie de la Province sur laquelle ils sont établis, excepté dans quelques villes qui sont exemptes de leur juridiction. Et il y en a de deux sortes, 1. celles qui appartiennent aux Temples de leurs Idoles & aux Prêtres, leur ayant été données depuis

puis longtems , par les Roys prédeceffeurs de celuy qui regne. 2. Les villes que le Roy donne à ses Officiers dont nous venons de parler , ni le premier Magistrat n'ont aucun pouvoir sur ces villes que le Roy a données ; ceux qui les ont receuës & à qui elles appartiennent , y mettent leurs propres Officiers , qui y exercent la même juridiction que ceux du Roy.

Tous ces Officiers subalternes attrapent ordinairement leurs charges par présens. Ces Charges s'obtiennent par présens. Leurs enfans pretendent en être pourvus après leur mort , & effectivement ils sont préférés aux autres, pourveu qu'ils graissent la pate au Magistrat.

Leurs charges ne leur sont continuées qu'aussi long temps qu'il plaît au Gouverneur , qui souvent menace de les déposer, sous pretexte de quelque négligence , pour tirer de l'argent d'eux. Et les peuples ont ce privilège , que sur la plainte qu'ils font de quelque'un de ces Officiers, & à la priere qu'ils font qu'ils puissent être changez & que d'autres soyent mis en leur place , il faut qu'ils soient cassés ; il est vray que ceux que l'on y met ne sont pas de leur choix , mais bien du premier Magistrat, ou du Seigneur de la ville. Ils ne les possèdent qu'autant de temps qu'il plaît au Gouverneur.

Pour ouïr les plaintes & exercer la justice entre les voisins , il y a des Cours de Justice à la Campagne , qui sont composées des Officiers & des principaux habitans des villes ou Bourgs où se tient cette Cour, qu'on appelle *Gom-Sabbi* , ce qui signifie, que ce que ces Juges ont déterminé , & si les. Justice dans les Provinces.

les parties ne se trouvent pas bien jugées, elles en peuvent appeller à leur Gouverneur en chef qui demeure à la Cour, mais cela coûte beaucoup, car il luy faut payer ses droits. Ils peuvent aussi appeller de sa sentence, aux Adigars ou principaux Juges du Royaume. Et il faut remarquer que ce luy qui donne le plus gagne son procès. Car c'est un proverbe ordinaire en ce pais-là, que celuy qui a de l'argent pour donner au Juge, n'a que faire de craindre ni de se soucier si sa cause est bonne ou mauvaise. La plus grande punition que ces Juges puissent infliger aux plus criminels, est l'emprisonnement, dont l'argent les peut délivrer.

On en appelle au Roy.

Il y en a qui quelquefois se sont hazardez d'en appeller au Roy; ce qui se fait de cette maniere. Lorsqu'il sort du Palais, ils se jettent à terre devant luy, comme ils font lorsqu'ils veulent luy rendre leurs respects, & se plaindre de l'injustice qui leur a été faite. Il arrive souvent qu'il ordonne aux Grands de leur faire justice; & d'autres fois il leur commande d'attendre, jusqu'à ce qu'il luy plaise d'oïr leur cause, ce qui se fait après beaucoup de temps, car il est fort lent dans toutes ses affaires, & ils n'oseroient partir de la Cour, lorsqu'il leur a été ordonné d'attendre, ce qu'ils font jusqu'à ce qu'ils soient las, & après beaucoup de dépense, de sorte que le remede est pire que le mal. Il arrive aussi quelquefois, que lorsqu'ils se prosternent devant luy, il les

les fait battre & enchaîner, pour l'avoir importuné, & alors ils demeurent plusieurs années en cet état-là.

Lorsque les Grands Officiers du Roy vont dans les Provinces pour faire les affaires de sa Majesté, ils se font accompagner d'un nombre de soldats armés par devant & par derriere. Ils n'ont point l'épée au côté, mais ils la font porter par un valet, aussi n'en ont ils besoin n'y pour leur défense ni pour leur sûreté, car on voyage sans aucun danger: ce n'est donc que par vanité & pour faire voir leur grandeur, qu'ils portent des épées. Leur coûtume est de porter tous les vivres dont ils ont besoin pendant leur voyage, tout apprêtez, si ce n'est lorsqu'ils sont obligez de faire grande diligence, & alors un homme porte un bâton sur son épaule, aux deux bouts duquel pendent deux pots dans lesquels sont leurs viandes, que l'on fait cuire avant que le Seigneur arrive, de sorte qu'il ne dépense rien pour sa nourriture, que le país luy fournit: mais il n'en est pas de même de ses soldats, ils sont obligés de porter leurs provisions; & il n'y a que luy & quelques uns de ses Capitaines qui soient nourris aux dépens de la Province.

Le plus grand titre qu'on leur donne lorsqu'ils demeurent en ville, est *Oussavis* qui signifie Messire: mais estant à la Campagne éloignez du Roy ou les traite de *Sihatta* & *Dishondren*, qui signifie Seigneurie ou Excellence. Lorsqu'ils sortent à pied, ils s'appuyent

Manière
de voya-
ger des
Grands
Offi-
ciers.

Leurs
titres &
marques
de
Gran-
deur.

puyent par vanité sur le bras d'un homme. Mais l'Adigar, outre cette marque de grandeur, ne sort point qu'un homme n'aille devant luy avec un grand fouët qu'il fait claquer, pour faire sçavoir au peuple que l'Adigar vient.

Malheur
succede
à leur
hon-
neur.

Ces Courtisans au milieu de leurs plus grands honneurs, sont sujets à des infortunes qui rendent ces avantages fort peu souhaitables; c'est qu'ils sont fort sujets à être disgraciés du Roy; & cela leur est si ordinaire, que ce n'est point une disgrâce à un Grand Seigneur d'avoir esté enchaîné ou même emprisonné. Et ces Grands sont aussi prêts à mettre la main l'un sur l'autre, lorsque le Roy le commande, qu'il est prompt à le leur ordonner. Ils sont mêmes bien aisés d'être les Executeurs de ses ordres, dans l'esperance d'avoir la charge de celuy qu'ils vont faire mourir. Lors que ce Prince s'est défait ainsi de quelqu'un de ses plus grands Officiers, il fait aussi executer ou mettre en prison tous ses plus proches parents mâles, comme fils ou frères, de crainte que pour se vanger, ils ne conspirent contre lui; il se saisit aussi de tout le bien du deffunt: pour ce qui est de sa Famille, après qu'il a examiné tous ceux qui en sont, & que mêmes il leur a fait donner la torture, pour leur faire confesser où est le bien, il leur fait donner tant par mois pour vivre. La Femme ni les autres parentes du Seigneur disgracié ne font plus rien, & on ne les tient en aucune estime comme on faisoit auparavant.

vant. Il arrive quelquefois , qu'il tire de prison & envoie querir les Fils ou les Frères de ceux qu'il a fait mourir comme traîtres , pour les élever à des charges honorables.

C'est un bruit commun , & dont je suis témoin, que les personnes que le Roy avance à de grands emplois , sont celles dont il a bientôt envie de se deffaire ; & qu'au contraire ceux-là ne sont point comblés de ses bienfaits ni d'honneurs, qu'il aime le plus, & dont il prétend tirer de plus longs services.

Soit
ambi-
tion des
hommes
& des
Femmes
de ce
pays-là.

Cependant, quoy qu'ils voyent cela pratiqué tous les jours , ils ont néanmoins tant d'orgueil & d'ambition , qu'ils souhaitent toujours de monter aux plus hauts degrez d'honneur , & aspirent aux premières charges , quoy qu'il n'y ait qu'un pas , du plus haut employ , à leur ruine & à leur perte. L'orgueil des femmes est semblablement si démesuré , qu'elles reprochent à leur Maris leur paresse & leur lâcheté , s'ils ne recherchent avec empressement les grands emplois , & cela afin d'être respectées comme de grandes Dames.

CHAPITRE VI.

Des Forces du Roi & de ses guerres.

Les forces du Roy.

IL est tems de parler des affaires militaires du Roi de Candé. Tout son pouvoir consiste dans la force naturelle de son païs, dans ses gardes, & dans l'artifice plus que dans le courage de ses soldats.

Force naturelle du païs.

Il n'a point de Châteaux fortifiez, que ce que la Nature lui en a donné. Car tout le païs de Candé Uda étant sur de Hautes Montagnes fort difficiles à passer, ne fait qu'un Fort imprenable.

Gardes & Portes d'épines.

Il y a des Gardes & des Portes d'épines dans tous les endroits du païs, où il est nécessaire d'en avoir ; & on les redouble, lorsqu'on craint quelque guerre ou quelqu'autre irruption, dans toutes les Villes, Villages & chemins de traverse, de sorte qu'il est impossible de passer sans être découvert. Ces Portes d'épines, dont j'ay déjà parlé, sont faites d'une espèce de Buiffon, ou Arbrisseau d'épines, dont il sort des branches tout autour garnies de ces épines de la longueur de trois ou quatre pouces, & aussi fortes & aussi pointuës que des clouds de fer. Ces branches de la grosseur d'un gros baston sont courbées & posées près l'une de l'autre, & liées à trois ou quatre pieux tout droits qui sont plantez comme une porte de la hau-

hauteur de dix ou douze pieds , & sont ajustez de sorte qu'on les peut hauffer & baisser pour passer par dessous.

On fait principalement fort bonne garde dans tous les passages & les chemins qui mènent à la Ville où le Roi fait sa demeure ; & ces Gardes ne laissent passer personne sans Passeport , qui n'est autre chose que l'impression, d'un Sceau , qu'on donne à la Cour à ceux qui doivent passer à travers les Gardes. Ces Sceaux sont différens selon la profession ou la qualité de ceux auxquels on les donne. Celui qu'on donne à un Soldat représente un homme avec une pique sur l'épaule. Pour un Laboureur , c'est un homme portant deux sacs à chaque bout d'un baston , comme ils ont accoustumé de porter leurs fardeaux. Et pour un Blanc , c'est le portrait d'un homme ayant une épée au côté , & un chapeau sur la tête. Chaque Passager est obligé d'avoir son Sceau , quand on seroit vingt de Compagnie. On n'aime pas la moitié tant ceux qui entrent dans la Ville , que ceux qui en sortent , l'on fouille ordinairement ceux-cy pour voir ce qu'ils portent.

Nous parlerons à present de leurs Soldats , de leurs expéditions & de leurs manieres de combattre. Ils ont d'autres Capitaines , outre les *Dissawas* dont nous avons cy-devant parlé. Il y en a qu'ils appellent *Mote-Rals* qui veut dire Scribes , parce qu'ils tiennent les Rolles ou Registres

Il n'est pas permis de sortir de la Ville du Roy sans Passeport.

Leurs Soldats.

ftres de certaines Compagnies de Soldats , qui font de neuf cens foixante-dix hommes chacune , lesquelles ils commandent. Il y a quatre principaux de ces *Mote-Rals*. Ils ont outre ceux là des Commandants de moindre confideration , qui tiennent leurs Charges immédiatement du Roi , & n'obéiffent point aux grands Officiers dont nous avons parlé.

Tous Officiers & Soldats font garde à la Cour.

Tous les Officiers & les foldats font obligez de faire garde à la Cour , mais avec cette différence , que les grands Officiers font obligez d'y être toujours , le Roi donnant un poste à chacun d'eux : mais les Soldats font garde tour à tour ; & lorsqu'ils y vont , il faut qu'ils portent sur leur dos des provisions pour tout le tems qu'ils y demeurent. Ces Soldats ne font point enrollés , mais fe succèdent le Fils au Pere : & au lieu de paye , ils jouiffent de certaines terres & héritages qu'on leur donne , lesquels ils perdent , s'ils négligent leur devoir ; que s'ils ont envie de quitter le service & d'être déchargez , ils le peuvent en quittant leurs terres , que leurs Officiers donnent à d'autres pour servir en leur place : mais tant que ces terres demeurent fans Maître , l'Officier s'en attribue le profit. Et lorsqu'il les donne à d'autres , ils luy font un présent , ne permettant pas que ceux-ci les tiennent plus de trois ans , à moins qu'ils ne renouvellent leurs présents.

Les Soldats ont des terres au lieu de paye.

Les Soldats du país haut , appellé *Cande Uda* ,

Uda, sont dispersés de côté & d'autre dans toute l'Isle, de sorte qu'ils ne se fréquentent point, le Roy ne permettant pas que plusieurs Soldats d'un même pais ou d'une même Ville demeurent ensemble, de crainte qu'ils ne conspirent contre luy.

Moïen
d'empê-
cher les
Soldats
de con-
spirer.

Lorsque le Roy envoie un Commandant avec une Armée en Campagne, soit pour faire la guerre, ou pour quelque expédition, il ne leur permet pas toujours de venir en sa présence pour recevoir leurs ordres de sa main, mais il les leur envoie par un Messager; & lorsqu'il en envoie plusieurs pour quelque entreprise, aucun d'eux n'est nommé Général ou Commandant en Chef sur toute l'Armée; chacun commande son Corps & en dispose à sa fantaisie. Cela fait que fort souvent ils ne s'accordent pas, & que leurs entreprises échouent. Il n'approuve pas que les principaux Commandants de ses Troupes soient fort unis & bons amis, de peur qu'ils ne conspirent contre luy; il ne veut pas d'autre côté, qu'ils soient si mal unis, que leur desunion paroisse & soit publiquement connue.

La ma-
niere de
les en-
voyer à
quelque
expédition.

Lors qu'ils luy rendent compte de ce qui se passe, il ne veut pas que ces Généraux le fassent en commun, mais en particulier, l'un après l'autre; de sorte qu'ils ont accoustumé de luy écrire les uns contre les autres, s'imaginant par là gagner ses bonnes grâces; & par ce moïen, il ne se dit, ni ne se fait rien qu'il ne sçache.

Le Roy
veut que
tous les
Officiers
luy fas-
sent sa-
voir ce
qui se
passe.

H ne
leur est
pas per-
mis de
s'en re-
tourner,
quoyque
la guerre
soit finie.

Lors qu'ils ont été ainsi envoyez pour quelque expédition, ils n'oseroient retourner, quoy qu'ils ayent fait ce qui avoit été requis d'eux; & il faut qu'ils attendent un ordre qui les rappelle.

L'état
des Sol-
dats.

Les soldats ont extrêmement de la peine, lorsqu'ils marchent à la guerre, où il les envoie souvent, particulièrement contre les Hollandois. Ils sont obligez de porter sur leur dos, non seulement leurs provisions, mais aussi les ustencilles pour les apprêter; & outre cela leurs Armes qui sont une épée, une pique, un arc, des flèches & de bons fusils. Pour les Tentes, ils se servent de feuilles de Talipat qui sont fort légères & tres-commodes. Ils mettent des bastons en terre, & d'autres qui croisent par dessus, comme des soliveaux sur une maison, & par dessus tout cela ils posent leurs feuilles, pour recevoir la pluye: ils font leur Tentes ou plus ou moins fortes, selon le tems qu'ils ont à demeurer. Lorsqu'ils ont consommé les provisions qu'ils ont porté, ils retournent chez eux en querir d'autres; de maniere qu'ils n'ont pas plutôt demeuré un mois ou deux en Campagne, que la plus grande partie de l'Armée est absente.

Il cache
ses des-
seins,
lorsqu'il
fait mar-
cher son
Armée.

Lorsque ce Prince envoie ses Armées en Campagne pour quelque expédition, on se fait d'abord des passages au de là du lieu où elles doivent aller, pour empêcher qu'on n'aille avertir les Ennemis. Les troupes mêmes ne sçavent point où elles vont ni

pour-

pourquoy, qu'elles ne soient arrivées sur les lieux; car souvent il envoie des Officiers & des Soldats en certains endroits dans les bois, pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'à ce qu'on leur apporte des munitions, & quelquefois, après qu'ils y ont demeuré long-tems, il leur fait commander de retourner. C'est de cette manière qu'il surprend souvent les Hollandois, avant qu'ils en soient avertis, à leur grande perte & domage. Il est bien aisé que ses principaux Officiers ne soient ni spirituels ni vaillants; que s'il s'en trouve de tels parmi eux, il les casse, de peur qu'ils ne lui jouent quelque méchant tour.

Quelques grands exploits qu'ils fassent dans leurs guerres, ce n'est pas par leur courage, mais par artifice & par stratagème. Ils ne livrent jamais de Bataille en pleine Campagne, n'y n'attendent jamais leurs Ennemis pour les repousser: & lorsque ceux-cy marchent pour envahir les côtes du Royaume, ils sont sûrs de ne rencontrer aucune résistance, les Soldats du Roy sachant que les Estrangers prennent de bonnes mesures & sont fort vigilants. Mais ils ont de coûtume de se mettre en embuscade, & de leur boucher les chemins, y ayant sur toutes les routes, des endroits fort commodes pour cela: ils ne souffrent pas qu'en ces lieux-là, on coupe le bois, afin qu'ils se puissent mettre à couvert, de peur d'être découverts par leurs Ennemis. Ils s'y cachent & posent leurs Mousquets entre les

Ils font
de
grands
exploits,
sans
beau-
coup de
courage.

Rochers & les Arbres, & font ainsi beaucoup de mal à leurs Ennemis, qui ne sauroient se jeter sur eux, parce qu'ils sont derrière ces buissons & ces Rochers qui les gardent d'être surpris : car avant qu'on puisse aller à eux, ils prennent la fuite emportant leurs mousquets, & se retirent dans les bois, où il est impossible de les trouver.

Ils se défendent encore de l'approche de leurs Ennemis, en faisant tomber sur eux de grands Arbres touffus qu'ils ont coupés exprés, & qui les écrasant, ou du moins les estropiant & les embarrassant, les empêchent de passer : & ils font en même tems pleuvoir une gresle de flèches & de balles de mousquet.

Lorsque le Roi les envoie pour quelque grande entreprise, leur principal soin est d'empêcher que leurs Ennemis ne le sachent : & pour cet effet ils ne laissent passer que ceux dont ils sont fort assurez : car ils tâchent sur tout de prendre leurs Ennemis à dépourveu.

Ils entendent la manière dont les Chrétiens font la guerre.

Ils ont aquistant d'expérience par les longues guerres qu'ils ont eues cy devant avec les Portugais, & du depuis avec les Hollandois, qu'ils en ont appris le métier, bien au delà de ce qu'ils en savoient autrefois. La plupart de leurs Généraux, ou principaux Officiers ont servi les Portugais contr'eux : & c'est par ce moyen-là qu'ils ont appris la manière & la discipline des Armées Chrétiennes. De sorte qu'ils ont souvent battu les Hollandois,

dois , & leur ont enlevé des Forts qu'ils avoient basti assez avant dans le pais.

Le Roy les récompensoit autrefois , lorsqu'ils luy apportoit la tête d'un Ennemi, mais cette coûtume s'est perduë. Ils perdent peu de monde dans leurs batailles , car ils n'en donnent point qu'ils ne soient presque assurez de les gagner , ayant mieux ne se pas battre que de courir le risque d'être battus.

Ilz hazardent rarement une bataille.

Si ceux qu'il envoie pour quelque grande entreprise ne réussissent pas , il les punit , ou les faisant travailler comme des Manœuvres autour de son Palais , & ils sont obligez de se nourrir , car il ne leur donne point d'argent pour le faire. Ils ne sçavoient porter des provisions que pour un mois , lesquelles étant consommées , il faut qu'ils aillent chez eux en querir d'autres , ce qui encore ne leur est pas permis , à moins qu'ils ne fassent un présent au Controllleur. Car ils ne sçavoient aller sans son congé , autrement ils seroient arrestez à chacune des Gardes qui sont sur les grands chemins.

Comme il punit ceux qui ne réussissent pas.

CHAPITRE VII.

*Relation d'une revolte contre
le Roy.*

Une
Comete
prédit
une Re-
bellion.

Nous finirons cette Partie par la rélation d'un soulèvement dangereux du peuple contre le Roy, en 1664. auquel temps on vit paroître une grande Comete, qui étoit justement sur nos têtes, lorsque la rebellion commença. Une chose me surprit extrêmement, c'est qu'avant qu'elle commençast, la queue étoit du côté de l'Occident, d'où vint la Rebellion, & la nuit suivante la queue étoit du côté de l'Est

L'inten-
tion des
Conju-
rez.

Les peuples de cette Isle ayant été long temps opprimés par le cruel & injuste gouvernement de leur Roy, machinèrent un complot contre luy. Leur dessein étoit d'attaquer son Palais pendant la nuit, de l'assassiner, & de mettre son Fils sur le Thrône. Ce jeune Prince âgé de douze ou quinze ans étoit alors avec sa Mère à *Candè Uda*, & le Roy tenoit sa Cour à *Nillembly*, dont la situation n'est pas si belle que celle de l'autre, & pourtant beaucoup meilleure que celle de *Digligi*, où il reside présentement. *Nillembly* est à quelques quatorze milles de *Candè*, du côté du Sud. Ils dirent que là où cette premiere ville est bastie, un lièvre donna la chasse à un chien, d'où ils conclurent que ce lieu seroit heureux,

&

& aussi l'a-t-il été pour le Roy; elle est environnée de montagnes & de bois.

Les conjurés avoient marqué la nuit du 21 Decembre 1664. pour exécuter leur entreprise. Ils assemblèrent une Compagnie de gens choisis, je n'en sçais pas bien le nombre, mais je suppose qu'il n'y en avoit pas plus de deux cents, aussi n'en avoient-ils pas besoin de davantage, ayant beaucoup de complices à la Cour. Ils commencèrent à marcher vers la ville, dans la plus grande obscurité de la nuit. On croit que la Garde étoit du complot, mais soit que cela fût on non, il n'importe, puisqu'elle ne pouvoit pas les empêcher de passer. Celuy qui étoit en sentinelle, ne laissa pas de souffrir la mort. Ces conjurez étant entrés dans la ville, marchèrent droit à la Cour, & se jettèrent sur les principaux Officiers qui faisoient la garde autour du Palais, où depuis ce temps-là par ordre du Roy, ils couchent toujours. Plusieurs de ceux auxquels on n'avoit pas confié le secret de l'entreprise, furent tués & blessés, & ceux qui pûrent se sauver, voyant le carnage qu'on faisoit de leurs Compagnons, se retirèrent vers le Roy, qui n'avoit pour toute défense qu'une muraille d'argille, le toit n'étant couvert que de paille. Ils n'osèrent pourtant pas l'attaquer la nuit, & attendirent jusqu'au matin que le Roy s'enfuit, n'osant demeurer dans son Palais, & aymant mieux se retirer dans la montagne, n'ayant pas plus de cinquante personnes

Com-
mence-
ment de
la Re-
bellion.

Le Roy
se sauve.

avec luy. Il emmena quelques chevaux, mais les chemins étoient si mauvais qu'il ne put s'en servir, & ils furent obligez de chasser un Elephant devant eux pour rompre le chemin à travers les bois, afin de luy faire un passage, & à ceux qui étoient avec luy. Ils le poursuivirent, mais de loin, craignant d'approcher de luy de la portée du mousquet, car il s'estoit muni de très-bonnes armes qui se font en ce país-là. Il se retira donc sur une montagne appelée *Gauluda*, à quinze milles de son Palais, & plusieurs des Habitans des environs se rendirent auprès de luy. Cependant, si les Rebelles qui étoient en plus grand nombre, eussent été résolus, cette montagne ne luy auroit point servie de lieu de sûreté, car ils l'en auroient pû chasser, y ayant plusieurs chemins par où on pouvoit monter. Il y a là auprès une grande montagne, nommée *Mandamonour*, fort haute & pointuë, sur laquelle on ne peut monter que par un endroit qui est fort roide. Il y a au haut de grosses pierres enchaînées, pour laisser tomber lors qu'il en est besoin; s'il se fust sauvé là, ou n'auroit pû aller à luy: mais il ne se hazarde jamais d'aller, où il peut être enfermé.

Les Rebelles ayant ainsi fait fuir le vieux Roy, marchèrent à *Cande* & proclamèrent le Prince Roy.

Ils vont
au Prin-
ce & le
procla-
ment
Roy.

Ils nous dirent à nous autres Anglois qui estions-là, qu'ils n'avoient rien fait témérairement, mais après de meures délibérations

tions & avoir pris bon conseil, le Roy s'étant attiré cela par sa mauvaise conduite, ayant entrepris de les ruiner, ainsi que le païs: & cela en entretenant des Ambassadeurs, aneantissant le commerce, retenant tous les Etrangers qui venoient dans le païs, faisant mourir ses sujets & leurs enfans, & ne voulant pas leur permettre de voir leurs femmes, ni d'en jouir; que tout cela étoit contraire à la raison, & ainsi qu'on leur disoit, au gouvernement des autres païs.

Le Prince étant extrêmement jeune & n'étant jamais sorti du Palais, n'ayant vu personne que ceux qui le servoient, ainsi qu'il parut dans la suite, fut épouvanté lorsqu'il vit venir tant de monde luy faire la révérence, & luy dire qu'il étoit Roy, & que son Père s'étoit sauvé dans les montagnes. Il ne fit, ni ne dit rien, qui pût faire connoître qu'il les avoüoit, ou du moins il ne savoit que faire, ou que dire. Cela découragea fort les Rebelles, de voir qu'on ne leur rendoit pas de plus grands remerciemens. Toutes choses demeurèrent en cet état, jusqu'au 25 de Décembre, qu'ils avoient dessein de marcher vers la montagne, pour y attaquer le Roy.

Cependant, la sœur du Roy se sauve de la Cour & emmene le Prince dans le païs auprès du Roy. Cet accident surprit si fort les Rebelles, qu'ils jettèrent de côté & d'autre, l'argent, le drap & le reste du butin qu'ils avoient pris, & qu'ils vouloient partager entre les Etrangers, pour s'attirer leur

Conduite du
jeune
Prince.

Le Prince s'é-
tant en-
fuy, les
Rebelles
se disper-
sent.

bienveillance, & puis ils prirent la fuite. Quelques-uns des Conjurés voyant tout renversé, se jettèrent sur leurs compagnons, les tuant & en faisant autant qu'ils pûrent prisonniers, pour expier leur crimes. Enfin tout le monde étoit en armes les uns contre les autres, tuant & pillant sous prétexte de rébellion.

Un des
Grands
se déclara
pour
le vieux
Roy.

Pendant ce temps-là, un des plus considérables assembla ses troupes, se mit en campagne, & se déclara pour le vieux Roy. Après quoy il alla à la poursuite des Rebelles qui étoient dispersés, de côté & d'autre. Mais ayant appris qu'ils avoient tous pris la fuite & qu'il n'y avoit plus aucun corps ensemble pour luy résister, il marcha vers la ville, tuant tous ceux qu'il rencontra. De sorte que tout le monde se rangea dans le party du Roy, quoy qu'il fût toujours en repos sur sa montagne. Il n'étoit pas besoin qu'il se donnât la peine de faire prendre, ni exécuter les Rebelles, car ils se tuoient & s'emprisonnoient les uns les autres, tant pour faire voir leur zèle, pour luy, que pour expier leurs crimes passés, & cela dura huit ou dix jours. Le Roy ayant appris ce qui se passoit, commanda de n'en plus tuer, mais seulement de les emprisonner, jusqu'à ce qu'ils fussent interrogés, ce qu'il faisoit non pas tant pour sauver les innocens, de la persécution & de la violence, qu'afin d'avoir les Rebelles pour les tourmenter & leur faire confesser leurs complices : car il n'en épargna aucun qui parût
cou-

coupable. Il y en a encore aujourd'huy dans les fers, à qui il a ôté tous leurs biens, & qui sont obligez de mendier. Il envoya un nommé *Ambom Verraloul*, l'un des principaux Rebelles à Colombo chez les Hollandois, pour y être exécuté, croyant qu'ils inventeroient de nouveaux supplices pour le tourmenter. Mais les Hollandois au lieu de le faire mourir, brisèrent ses chaînes, & le receurent tres-bien. Il est encore à Colombo, où ils le gardent pour s'en servir quelque jour dans quelque grande entreprise contre le Roy & son pais.

Quoy que le Roy sceût bien que sa séverité avoit causé cette Rebellion, il ne s'en corrigea pourtant point, au contraire, comme Roboam, il chargea encore plus son peuple & rendit son joug insupportable. De sorte que se voyant affermi sur le Thrône, & remarquant que la vie de son Fils avoit encouragé cette rebellion, il résolut d'y remedier à l'avenir, en le faisant mourir, ce qu'il fit par le poison.

Le Roy empoisonne son Fils, pour prévenir une autre Rebellion.

Mais il fit dans cette occasion paroître autant d'imprudence que d'ingratitude, car il a fait depuis ce temps là perir par une mort fort cruelle, la plûpart de ceux qui le suivirent dans sa fuite, & dont il avoit éprouvé la fidelité.

Son Ingratitude.

On vit une autre Comete en ce pais-là, au mois de Fevrier de l'année 1666. fort semblable à celle qui fut veüe en Angleterre au mois de Décembre 1680. Ce signe épouvanta fort le Roy & le peuple de l'Isle, qui

On voit une autre Comete.

qui avoit depuis si peu de temps senti les effets d'un pareil Phenomene, dans la rebellion dont je viens de faire le recit. La tête de celle-cy étant cachée sous l'horison, le Roy envoya des personnes sur les plus hautes montagnes, pour tâcher de la découvrir, ce qu'ils ne pûrent faire. On la vid pendant un mois; & alors elle diminua si fort qu'on ne put plus la voir. Quoy qu'il en soit elle ne causa rien de remarquable.



RELATION

O U

VOYAGE

D E L' I S L E

D E C E Y L A N .

QUATRIEME PARTIE.

C H A P I T R E I .

Des Habitans de cette Isle.

Nous traiterons dans cette quatrième partie, des Habitans de Ceilan, de leur Religion, de leurs coutumes, & des autres choses qui leur appartiennent.

Les Hollandois autant que j'en puis juger,

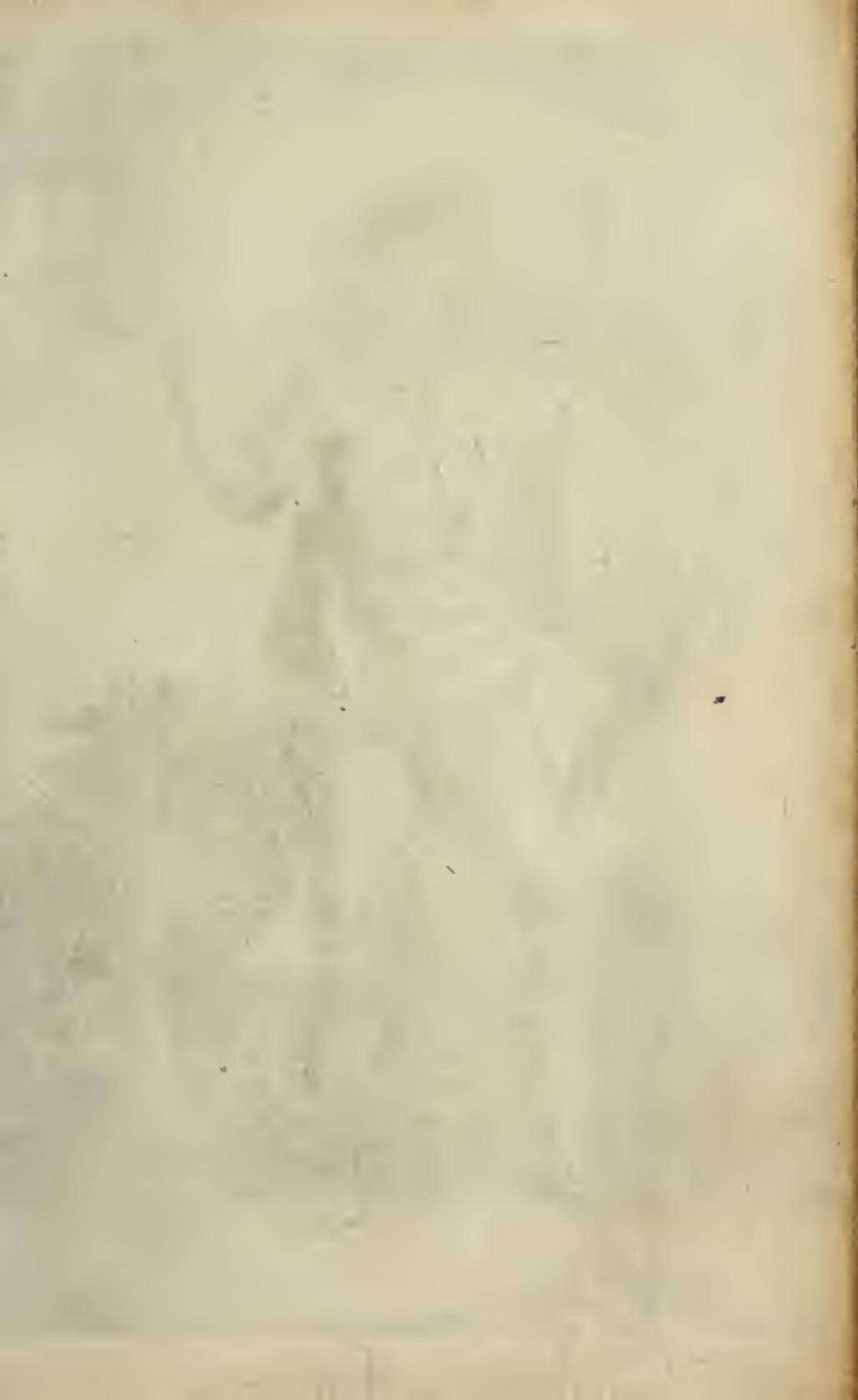
ger, possèdent la quatrième partie de cette Isle. Il y a outre cela, des Malabares qui sont comme naturalisez & payent des droits au Roy, pour les terres dont ils jouissent, ainsi que les sujets naturels. Il s'y trouve des Maures qui sont comme des Etrangers & ne possèdent point des terres. Ils gagnent leur vie à porter du bois dans les Ports de mer, qui sont tous entre les mains des Hollandois. Ces Ports de mer sont habitez par deux ou trois sortes de peuples, des Malabares, des Maures, & des gens qui sont tannés-noirs, qui se disent Catholiques Romains, & portent des Croix & des Chappelllets: quelques-uns de ceux-cy sont sous les Hollandois & leur payent tribut.

Mon dessein n'est pas de parler des Etrangers qui habitent cette Isle, mais seulement des Habitans naturels qu'ils appellent *Chingulays*.

Leur
origine.

Je leur ay souvent demandé d'où ils tirent leur origine, à quoy ils n'ont pû me répondre. Ils disent que leur pais fut premierement habité par des Diabes, sur quoy ils racontent de longues fables. Les Portugais qui demeurent en ce pais-là disent qu'un ancien Roy de la Chine avoit un Fils, qui pendant le régné de son Père, étoit si rude & si cruel au peuple, que ceux-cy craignant qu'étant Roy, il ne fût un Tyran, prièrent le Roy de le bannir, afin qu'il ne pût jamais luy succeder, ce que le Roy accorda à ses sujets pour leur plaisir. Et ainsi il le mit sur un vaisseau avec quelques serviteurs,

&





Waddahou Sauvage

& abandonna le navire aux vents , pour aller chercher leur fortune. La premiere terre qu'ils abordèrent fut cette Isle , laquelle ils habitèrent & peuplèrent : mais cette histoire me semble fort peu vraysemblable parce que les Chinois n'ont aucun rapport ni ressemblance avec les Chingulais, ni en leurs traits ni en leur langage, ni en leur maniere de vivre. Il y a plus d'apparence qu'ils sont venus des Malabares dont le pais n'est pas éloigné quoy qu'ils ne leur ressemblent que très-peu, ou point du tout. Je ne connois point de Nation au monde qui ressemble si fort aux Chingulais, que les Européens

Il se trouve de deux sortes de ces peuples, de sauvages & d'autres qui le sont moins. Nous commencerons par les premiers ; car comme il y a des bestes sauvages dans les bois de cette Isle, il y a aussi des hommes. Le Pais de Binta est tout couvert de grands bois , qui sont remplis de Daims. Il s'y trouve plusieurs de ces hommes sauvages, qu'ils appellent *Waddabs*, & qui ne demeurent auprès d'aucuns autres Habitans. Ils parlent la langue des Chingulais. Ils tuent des Daims dont ils font secher la chair au feu , & les Habitans du Pais la viennent acheter d'eux. Ils ne labourent jamais la terre pour y semer du bled, ne se nourrissant que de chair. Ils sont fort adroits à tirer leurs flèches. Ils portent à leur costé une petite hache, pour couper le miel des arbres creux. Quelques-uns d'entr'eux qui
habi-

habitent proche les autres peuples, ont commencé avec eux. Ils n'ont ni maison ni villes & demeurent près des Rivieres sous un arbre, dont ils coupent des branches, qu'ils mettent autour d'eux, afin d'être avertis lorsque quelque beste fauve approche par le bruit qu'elle fait, en traversant ces branches, ou marchant dessus. Nous vîmes plusieurs de ces cabanes en passant dans les bois, lorsque nous fuyons, mais graces à Dieu, les *Waddahs* étoient partis.

Ils payent quelque reconnoissance au Roy.

Quelques-uns des moins sauvages de ces gens-là rendent quelque sujettion au Roy. Car s'ils sont trouvés dans les bois, ce qui n'arrive qu'après une grande recherche, ils reconnoissent ses Officiers, & leur apportent des dents d'Elephant, de la cire & de la chair de Daim. Mais ceux cy leur en donnent presque la valeur en flèches, arcs, drap & autres choses, de crainte qu'ils ne paroissent plus.

Comment ils font faire des flèches.

J'ay ouï dire à plusieurs que lorsque les plus sauvages ont besoin de flèches, ils portent la nuit, leur charge de viande & la pendent devant la boutique d'un Taillandier, ou Maréchal, & mettent auprès une feuille coupée en la forme qu'ils veulent avoir leur flèche; & si le Maréchal leur fait les flèches selon leur patron, ils le récompensent en luy apportant encore de la viande. Mais s'il ne les fait pas, ils luy font du mal en tirant sur luy pendant la nuit; & lorsqu'il a fait les flèches il les met au même endroit, où le sauvage avoit pendu la chair.

Au-

Autrefois ces *Waddabs* se mettoient en embuscade pour surprendre les voituriers qui vont aux Ports de mer avec des bœufs, pour trafiquer, y portant des noix de Betel & rapportant du drap. Ils leur faisoient donner ce qu'il leur plaisoit, ou les menaçoient de les tuer. Ces Chartiers ayans peur de mourir, leur donnoient ce qu'ils demandoient, car autrement ils étoient sûrs de perdre la vie & leurs marchandises. Le Roy envoya là dessus plusieurs gens de guerre pour les attraper; ce qu'ils firent à la fin. Mais s'ils n'avoient pas esté trahis par leurs compagnons qui furent gagnés par de grandes promesses, ils n'auroient jamais été pris. Les principaux ayant été amenés devant le Roy eurent leur grace, sur la promesse qu'ils firent de ne plus voler: on les envoya dans d'autres bois, avec ordre de ne jamais rentrer dans ceux où ils demeuroient auparavant, mais ils retournèrent bien tôt dans leurs anciennes habitations & recommencerent leur train de vie. Le Roy étant averti de ce qu'ils faisoient, & comment ils avoient abusé de son pardon, commanda qu'on les prît morts ou vifs. Ces sauvages sçachant qu'il n'y avoit plus de grace à esperer, ne se laissèrent pas prendre en vie, mais furent tués à coups de flèches, par la trahison de leurs camarades. On exposa les têtes de deux d'entr'eux sur des arbres auprès de la ville: ils n'ont osé depuis ce temps-là, interrompre le commerce, ni troubler les habitans. Le Roy ne les a point non plus inquiétez,

quietez, ne leur demandant autre chose, sinon de vivre en repos, & de n'être pas contre luy.

Les *Vadabs* de Hourly-*trafi-*quent avec les autres Habitans. Il y en a plusieurs auprès de *Hourly*, qui est la Province la plus éloignée des Etats du Roy, qui sont moins sauvages que les autres, & qui trafiquent avec les habitans du païs. Le Roy ayant une fois besoin de monde, pour quelque prompt expédition contre les Hollandois, le Gouverneur les fit sommer de le suivre, ce qu'ils firent. Ils rendirent d'aussi bons services avec leurs Arcs & leurs flèches, qu'aucuns autres: mais étant de retour, ils se retirèrent plus avant dans les bois, & on ne les vit plus, ayant peur d'être encore contraints d'aller servir le Roy.

Leur Habit & leur Religion. Ils ne coupent jamais leurs cheveux, mais se les lient sur le haut de la tête. Ils ne portent qu'un simple drapeau autour de leur corps, pour le couvrir seulement le derriere. Ils ont une Religion, & un Dieu qui leur est particulier. Les moins sauvages bâtissent des Temples, & les autres se contentent d'apporter leurs Sacrifices sous des arbres, les hommes & les femmes dansant à l'entour, pendant qu'on les offre à leur Dieu.

Ils ont entr'eux des limites dans les bois, & une Compagnie ne doit pas tirer, ni prendre du miel ou des fruits au delà de certaines bornes. Un *Waddab* cueillant un jour du fruit sur un arbre hors de ses limites, un autre habitant de la divi-

division où étoit ce fruit le voyant, luy dit qu'il ne devoit point prendre les fruits de cet arbre-là, parce qu'il leur appartenoit. Des paroles ils en vinrent aux coups, de sorte que l'un tua l'autre; sur quoy, ils se rencontrèrent en grand nombre, & se battirent si vigoureuſement avec leurs flèches, qu'il en demeura vingt ou trente ſur la place.

Ils ſont ſi curieux en matiere de flèches, qu'il n'y a preſque point d'ouvrier qui leur puiſſe plaire. Le Roy pour les récompenser un jour, d'un grand préſent qu'ils luy avoient fait, leur donna des meilleures qu'il eût. Mais ils ne les trouvèrent pas encore aſſez bonnes, & ils allèrent à un rocher qui eſt auprès d'une Riviere, pour leur donner une autre forme. Les flèches dont ils ſe ſervent ſont d'une figure différente des autres, & les Chingulays ne veulent pas s'en ſervir.

Ils ont une maniere particulière de conſerver leurs viandes. Ils coupent un arbre creux; ils y mettent du miel, & puis rempliſſent le trou de viande, & le bouchent enſuite avec de l'argille, & ils gardent cette viande juſqu'à ce qu'ils en ayent beſoin.

On m'a ſouvent dit que leur maniere de prendre des Elephants eſt celle-cy; lorsque cet Animal eſt endormi, ils luy donnent un coup de leur hache dans la plante du pied, qui le rendant boîteux, il leur eſt enſuite aisé de le prendre: mais

mais je tiens cela pour fort fabuleux, car je fais que la plante du pied de l'Elephant est si dure, qu'il n'y a point de hache qui la puisse percer d'un seul coup : & cet Animal est si éveillé, qu'il est impossible de trouver l'occasion de le blesser.

La dot
de leurs
Filles.

Ils donnent en mariage à leurs Filles, des chiens de chasse. On dit qu'ils sont fort amoureux. Il arrive quelquefois, que des Chingulays étant mécontents abandonnent leurs maisons & leurs amis pour aller vivre avec ces Sauvages, qui les reçoivent fort amiablement. Les moins sauvages paroissent quelquefois, & comme on a déjà dit, trafiquent avec les autres Habitans. Mais les autres qu'on appelle *Ramba-Wadaks* ne se montrent jamais,

Descrip-
tion d'un
Chingulay.

Nous parlerons présentement des Habitans les plus civilisés, qui est nôtre principal dessein. Ils sont fort bien faits, & de bonne mine, plus que tous ceux que j'ay veus dans les Indes. Ils portent un linge autour de leurs reins, & un pourpoint comme les François, avec des manches qui se boutonnent au poignet, & qui se plissent sur l'épaule, comme une chemise. Leur tête est couverte d'un bonnet de Tunis, ou d'un autre sorte de bonnet avec des oreilles à la mode de leur país. Ils ont une espee de coutelas à leur côté & un couteau dans leur sein du côté droit.

Leur dis-
posi-
tion.

Ils sont fort agiles & fort adroits, & leurs membres sont fort souples. Ils sont eux-mê-

mêmes toutes les choses dont ils ont besoin, encepté les outils de fer, jusques là qu'ils bastissent leurs maisons. Ils sont fins & traîtres, & on ne se doit point fier à eux quelques protestations qu'ils fassent. Leur parler est agreable & obligeant, de sorte que ceux qui n'y sont pas accoutumés peuvent être trompés aisément. Ils ne font point conscience de mentir, aussi n'ont ils point de honte d'être surpris en menterie, tant ils sont sujets à en débiter. Ils sont vigilants, & éveillés, se contentant de dormir peu. Ils endurent facilement la fatigue, tant du boire & du manger que du tems. Leur orgueil & la bonne opinion qu'ils ont d'eux mêmes est insupportable. Ils ressemblent en quelque façon aux Bramines, avec lesquels ils ne font point de scrupule de manger & de se marier, qui sont pourtant les deux choses dans lesquelles ils sont fort difficiles. Car comme il y a plusieurs rangs de personnes entr'eux, ils ne s'allient jamais avec ceux d'une qualité ou condition inférieure à la leur. Ils font aussi difficulté de manger de ce qui a été apprêté chez une personne de moindre rang qu'eux, & ils ne mangent jamais les restes que de ceux qui leur sont proches parents.

Le naturel de ceux qui demeurent sur les Montagnes est fort différent de celui des Habitants des Vallées, ou du plat pays. Ceux ci sont obligeants, pitoyables, secourables, honnêtes, & ayant pitié des

Différence des Habitants des Montagnes, & de ceux du plat Pays.

Estfran-

Étrangers, ce que nous avons expérimenté étant avec eux. Mais les autres sont de mauvais naturel, trompeurs, & désobligeans, quoy qu'ils paroissent civils & officieux, & que leur mine, leur langage, & leurs manieres, semblent plus agreables que celles de ceux qui habitent les Vallées.

De tous les vices, celui auquel ils sont le moins adonnés, est le larcin, qu'ils haïssent & abhorrent extrêmement, de sorte qu'il ne se commet que très peu de vols parmi eux. Ils estiment & exaltent fort la chasteté, la temperance, & la vérité, soit dans les paroles, soit dans les actions. Ils avoient que c'est leur foiblesse & leur infirmité qui les empêchent de pratiquer ces vertus, & que les vices qui leur sont contraires doivent être detestez, étant en abomination devant Dieu & devant les hommes. Ils ayment les dévots & ceux qui sont ponctuels & exacts à garder leur parole. Lorsqu'il s'agit de témoigner de quelque chose douteuse, un Chrétien sera plutôt cru qu'un de leur Nation, parce qu'ils croyent que nous faisons conscience de rendre un faux témoignage.

Ils sont fort superstitieux à faire des remarques sur le moindre petit accident, comme des présages du bien ou du mal qui leur doit arriver : s'ils esternüent c'est un mauvais signe. De sorte que s'il arrive à quelqu'un de le faire en commençant un

ouvra-

La bonne opinion qu'ils ont de la vertu, quoy qu'ils ne la pratiquent pas.

Leurs superstitions.

ouvrage, il s'arrête, croyant qu'il ne réussira pas. Il n'est permis à qui que ce soit de tousser, éternuer, ou cracher en présence du Roy, soit parce que cela est incivil de soi-même, soit parce qu'il faut faire quelque grimace en le faisant. Il y a un petit animal ressemblant à un Lézard, qu'ils regardent comme un Prophète. Si lorsqu'ils commencent quelque chose il crie, ils cessent pour un peu de tems, dans la pensée où ils sont, qu'il leur dit qu'il y a une mauvaise Planette qui gouverne dans ce moment. Ils observent avec grand soin, lorsqu'ils sortent le matin, quel objet se présente le premier à leur veüe; si c'est un homme blanc ou une Femme grosse, ils en tirent un bon augure. Mais s'ils rencontrent un vieillard ou quelque personne laide, ou contre faite, c'est un mauvais présage.

Lorsqu'ils voyagent plusieurs de compagnie, ils ne vont pourtant qu'un à un, parce que les chemins sont fort étroits. Et quand ils seroient vingt ensemble, ils ne parlent que d'une seule chose, depuis celui qui marche le premier jusqu'au dernier. Ils marchent toujours en parlant, & portent leurs provisions sur leur dos, pour tout le voyage.

Enfin leur mine est grave & grande comme celle des Portugais. Ils ont l'intelligence fine & conçoivent facilement. Leurs desseins sont cachez & subtils, leurs discours flatteurs, ils sont sobres naturellement sur le plaisir

Comment ils voyagent.

Leur Portrait.

du boire & du manger, mais peu chastes. Ils louent le bon ménage, qu'ils observent fort dans leurs familles. Ils ne font point emportez, & s'ils se fâchent, on les apaise aisément; ils tiennent mal leurs promesses, voulant bien mentir, & ne pouvant souffrir que les autres mentent. La paresse est leur partage, & ils ne travaillent que lorsqu'une urgente nécessité les y contraint. Ils sont propres en leurs habits & en leur manger, & ne dorment guères.

L'habit
& le naturel
des
femmes.

Les femmes portent ordinairement une camisolle de toile de coton blanche qui leur couvre tout le corps, & qui est parsemée de fleurs bleuës & rouges. Cette camisolle est plus ou moins longue selon leur qualité. Elles ont un morceau d'étoffe de soye sur la tête, des joyaux aux oreilles, & d'autres parures autour de leur cou, de leurs bras & de leur ceinture. Elles sont de bonne mine comme les Portugaises, desquelles je crois qu'elles ont appris à se faire respecter. Elles ne font pourtant point de difficulté de parler aux moindres personnes. C'est une honte pour elles d'être prodigues, tant elles ont l'avarice en recommandation, la plus grande louange qu'on leur puisse donner étant d'être bonnes ménagères. Elles disent pour se louer, que les miettes & la raclure sont assez bonnes pour elles, & que ce qu'il y a de meilleur est pour leurs maris. Les Marys ne font point jaloux de leurs femmes, qui de quelque grande qualité qu'elles soyent causent avec
tou-

toutes fortes d'hommes, même en présence de leurs Epoux. Et toutes fières & glorieuses qu'elles sont, elles ne laissent pas de mettre les mains à tout dans leur ménage, quoy qu'elles ayent des servantes & des esclaves pour faire tout ce qui est nécessaire dans la maison. Voilà ce que j'avois à dire des mœurs de ce peuple en général; nous donnerons quelque chose de plus particulier dans les Chapitres suivans. Et comme ils parlent fort de leur naissance & de leur qualité, & que ce que nous allons écrire y a quelque rapport, nous traiterons premièrement des divers rangs & de degrés d'hommes parmi eux.

CHAPITRE II.

De leurs honneurs, rangs & qualitez.

IL y a divers rangs ou degrés parmy le peuple, qu'ils ne tirent pas de leurs richesses, ou des charges qu'ils ont auprès du Roy, ou que le Roy leur donne, mais de leurs familles & de leur naissance. Car de quelque honneur qu'ils jouissent grand ou petit, il est héréditaire de Pere en Fils. Ils ne sçauroient souffrir qu'on se marie, ou qu'on mange avec des gens inférieurs ou au dessous de soy. Les marques de qualité sont celle-cy, de porter des pourpoints, ou d'aller le dos nud & à découvert; la longueur

Comment ils se distinguent, selon leurs qualitez & conditions.

de leurs camifolles , au dessus ou au dessous des genoux ; de s'asseoir sur des sieges , sur un bloc , sur des nattes étenduës sur terre , & en leurs bonnets.

Ils ne s'allient jamais avec des gens au dessus d'eux.

Ils ont sur tout grand soin dans leurs mariages de ne se pas allier dans des Familles de basse naissance , mais d'un rang égal au leur ; les richesses ne les obligent jamais à se marier avec ceux qui peuvent tacher ou éclipsër l'honneur de leur famille , qu'ils estiment plus que leur vie. Que si une Fille se laisse gagner , & couche avec un homme de moindre condition qu'elle , & paroît devant ses parents , ils la font mourir , croyant qu'il n'y a que son sang qui puisse reparer l'injure & le des-honneur qu'elle a fait à sa famille.

Ce qu'il arrive, lorsqu'un homme couche avec une femme de moindre naissance que luy.

Il y a pourtant quelque différence du côté de l'homme ; ils ne tiennent pas qu'il y ait de la honte à son égard , ou qu'il commette aucune faute , s'il couche avec une femme qui luy est inférieure , & même de la plus basse extraction , pourveu qu'il ne boive ni ne mange avec elle , & qu'il ne la mène point chez luy en qualité d'Epouse. Que s'il le fait , ce que je n'ay jamais veu , il est puni par le Magistrat , qui luy impose quelque amende , ou le met en prison , & quelquefois le condamne à l'un & à l'autre ; il est outre cela exclus de sa Famille , & mis ensuite au même rang que la Femme qu'il a épousée. Si c'est une femme mariée , & que le mari les surprenne ensemble , de quelque qualité que soit l'un ou l'autre , il est en son pou-

pouvoir de les tuer tous deux. De sorte que se mariant ainsi les uns & les autres avec leurs égaux, la famille & la dignité sont toujours conservées, & ne se changent jamais.

Leur plus haute qualité sont les Nobles qu'ils appellent *Hondrews*, qui vient je crois du mot *Hondrewné*, qui est le titre qu'on donne au Roy & qui signifie Majesté. C'est de ce rang, que le Roy tire ses grands Officiers & les Gouverneurs de Province. On ne fait point état des richesses en ce païs là, & elles n'en rendent pas un homme plus honorable : car il y a plusieurs personnes de la plus basse condition, qui en possèdent plus que les *Hondrews*. C'est la naissance & le parentage qui fait la Noblesse.

Ils sont distingués des autres par leurs noms, & par la maniere dont ils portent leurs habits; les hommes les portent jusqu'à moitié jambe, & les femmes jusqu'aux talons. Les femmes font passer un bout de leurs camisolles sur leur épaule qui descend négligemment sur leur gorge. Au lieu que les autres femmes vont nuës depuis la tête jusqu'à la ceinture, & que leurs jupes ne leur passent pas les genoux, à moins qu'il ne fasse grand froid, auquel cas les hommes & les femmes se couvrent le dos, & en demandent excuse aux *Hondrews* s'ils les rencontrent, leur disant que c'est à cause du froid-

Ils se distinguent aussi par leurs bonnets, qui sont faits comme des Mitres, ayant

Leur Noble^{te} se.

Comment ils sont distingués des autres.

Leurs bonnets les distinguent.

deux oreilles au dessus de la tête. Les Nobles portent leurs bonnets tout d'une couleur, soit blancs, ou bleus. Les autres de moindre naissance portent des bonnets de deux couleurs, le bonnet d'une couleur & les oreilles de l'autre; elles sont toujours rouges.

Il y a de deux sortes de *Hondrews*, dont l'une est un peu inférieure à l'autre, principalement pour ce qui regarde le mariage, mais non pour autre chose. La plupart des habitans de l'Isle descendent de *Hondrews*. Tous les Chrétiens, soit blancs ou noirs, sont estimés égaux aux *Hondrews*. Les blancs sont généralement honorés. Deux choses diminuent l'honneur qu'on leur porte, la première qu'ils mangent du bœuf, & l'autre qu'ils ne lavent pas leurs mains après avoir esté à leurs necessitez, ce que ces peuples regardent comme une abomination.

Honneur
conféré
par le
Roy.

Il y a entre les Nobles, un honneur que le Roy donne, qui est comme la Chevalerie, & qui s'éteint avec la personne, n'étant point héréditaire. Le Roy le donne, en mettant autour de leur tête un morceau d'étoffe de soye, ou un ruban brodé d'or & d'argent, & en leur donnant un titre, qui est celui de *Mundiana*. Il n'y en a pas présentement plus de deux ou trois en vie dans tout le Royaume.

Orfèvres,
Maréchaux,
Charpentiers.

On peut mettre après les *Hondrews*, les Orfèvres, les Peintres, les Maréchaux, ou Faillandiers & les Charpentiers; qui sont

sont tous d'un même rang & qualité. Cependant les *Hondrews* ne veulent pas manger avec eux, quoy qu'il n'y ait pas beaucoup de différence dans leurs habits. Ils peuvent aussi s'asseoir sur des sieges, ce que n'oseroient faire les gens de moindre condition, dont nous allons parler. On tenoit autrefois les Orfèvres & les autres presque égaux aux *Hondrews* de moindre rang, & ceux-cy mangeoient chez ces Artisans, mais ils furent dégradés à cause de ce que je vais raconter. Il arriva un jour, que quelques *Hondrews* furent à la boutique d'un Taillandier pour faire raccommoder leurs outils. Le temps de dîner étant venu, le Taillandier quitta l'ouvrage & entra chez luy, laissant les *Hondrews* dans la boutique où ils avoient esté fort longtemps, attendant que leur ouvrage fût fait, & le Taillandier craignant que ces Gentilhommes ayant grand faim, ne fussent assez impudens pour aller manger son dîner, il ferma la porte sur luy. Ces *Hondrews* affamez trouverent cela si mauvais, qu'ils sortirent aussi tôt, pour aller dire par tout, l'affront que cet homme venoit de leur faire; sur quoy il fut ordonné que les personnes de ce rang-là seroient pour jamais déposées, & privées de l'honneur qu'elles avoient de faire manger les *Hondrews* dans leurs maisons, ce qui a été observé depuis ce temps-là.

Ces Maréchaux ou Taillandiers ne laissent pas de le porter fort haut, sur tout ceux qui appartiennent au Roy, c'est à dire, ceux

Les privilèges
& la condition des
Maréchaux.

qui demeurent dans les villes & qui travailloient pour luy. Ils ont ce privilège, que chacun d'eux à un quartier de ville, pour lequel personne qu'eux n'ose travailler. Leur ouvrage ordinaire est de raccommo-der les outils, pour lequel ils payent une certaine mesure de grain au temps de la moisson, selon une ancienne coûtume parmy eux. Mais lorsqu'ils font quelque chose d'extraordinaire, comme des outils neufs, on les leur paye. Pour cet effet, ils viennent fort humblement trouver le Taillandier avec quelque présent, comme de rys, de poules, ou d'autres sortes de provisions, & le prient de prendre son temps pour faire leur ouvrage, & lorsqu'il le leur a marqué, ils ne manquent pas de venir & d'apporter du fer & du charbon. Le Taillandier est assis avec beaucoup de gravité, ayant son enclume devant luy, sa main gauche du côté de la forge, & un petit marteau dans la main droite. Ceux qui viennent pour faire travailler sont obligez de souffler le feu, & lors qu'il faut battre le fer avec le gros marteau, ils le frappent eux-mêmes luy le tenant & se contentant d'y donner quelques coups de marteau pour luy faire prendre la forme nécessaire. S'il faut émou-dre quelque chose, ils mettent la main à l'œuvre, & le Taillandier y donne la dernière perfection. Ce qui rend ceux de cette profession si superbes, est que les habitants d'une telle ville sont obligez d'aller à celui de leur ville & non à d'autres; celui qui

qui feroit de l'ouvrage dans la Jurisdiction d'autruy, pouvant être obligé à payer quelques dédomagemens & interets.

Tous les Artisans sont estimez être de basse naissance, comme ceux qui prennent & qui gardent les Elephans. Ces derniers pourtant vont du pair avec les Taillandiers, quoy qu'ils ne mangent, ni ne se marient point parmi eux. Il leur est permis de s'habiller comme les *Hondrews* & de s'asseoir sur des sieges; mais les *Hondrews* ne mangent point en leur compagnie.

Les Artisans ne changent jamais de métier. Le Fils est du métier de son Père, & la Fille se marie à un homme de la même profession. On luy donne en mariage des outils qui appartiennent à ce métier; le Père étant néanmoins en liberté de luy donner outre cela, ce qu'il luy plaît.

Après ceux là, viennent les Barbiers. Ils peuvent ainsi que leurs femmes porter des camifolles. Mais il ne leur est pas permis de s'asseoir sur des sieges. Personne ne veut manger avec eux.

Les Potiers sont au deffous des Barbiers, ils ne portent point des camifolles, & leurs habits ne passent pas le genou; ils ne s'asseyent point sur des chaises & personne ne mange avec eux. Parce qu'ils font les pots, ils ont ce privilege qu'étant chez un *Hondrew*, & ayant soif, ils peuvent prendre son pot, & verser l'eau qui est dedans dans leur bouche, ce qu'aucun autre n'oseroit faire.

Il y a parmi eux, un grand nombre de

Lavan-
diers.

Lavandiers. Ils blanchissent pour toutes sortes de gens , jusqu'aux Potiers , mais non pas pour aucune autre personne au dessous de ce rang. Ils vont ordinairement par les ruës, avec un linge sur leurs épaules, tant hommes que femmes. Ils se servent de lie qu'ils mettent au fond d'un pot plein d'eau tenant quatre ou cinq feaux , & appliquent le linge au dessus du pot , de sorte que la vapeur entre dans le linge , qu'ils portent ensuite tremper à la Riviere : & au lieu de le froter , ou de le battre comme on fait à Paris , ils le battent contre un Rocher , & ainsi le nettoient fort bien sans le déchirer.

Ils ont une autre sorte de menu peuple qu'ils appellent des faiseurs de *Jaggory* , qui est une espeece de sucre. Quoy que personne ne mange avec eux , on ne laisse pas d'acheter leur *Jaggory*.

Les *Poddah* ne font aucun métier , & sont comme des Manœuvres & des soldats , qui sont de plus basse extraction que tous ceux que nous avons nommés , sans que j'en sçache la raison , ni peut-être eux non plus , sinon qu'ils sont ainsi de pere en fils.

Les Tif-
ferans.

Le Tisserans sont encore au dessous des Manœuvres ; outre leur métier qui est de faire de la toile , ils sont Astrologues , & prédisent les bonnes saisons & les jours heureux , & malheureux. Lorsqu'il naît un enfant , ils écrivent le jour , la minute de sa naissance & sous quelle Planette il est né , & ils gardent cela toute leur vie , avec beau-
coup

coup de loin, connoissant par là, leur âge, & ce qui leur doit arriver. Ils battent aussi du tambour, jouent du flageolet, & dansent dans les Temples de leurs Dieux & à leurs sacrifices: ils emportent & mangent tous les vivres qu'on offre à leurs Idoles, ce qui n'appartient qu'aux gens de la plus basse extraction; ils mangent de la vache morte.

Les *Kiddeas* ou faiseurs de paniers sont au dessous des Tisserans, ils font des vans pour vanner les grains, des paniers, des lits & des chaises de canne. Faiseurs de paniers.

Les faiseurs de Nattes, appelez *Kin-neraks* viennent ensuite; ils travaillent parfaitement bien & il leur est deffendu à eux & à leurs femmes, de se couvrir la tête. Faiseurs de Nattes.

Tous ceux qui sont au dessous des gardes d'Elephans, excepté les Barbiers, n'oseroient s'asseoir sur des sieges, ni porter des camisolles, ni aucun linge au dessous du genou. Il ne leur est pas permis non plus, soit homme ou femme, excepté les Potiers & Lavandiers de se servir du bout du linge qu'ils portent autour de leurs reins, pour couvrir leur corps, à moins qu'ils ne soient malades, ou qu'ils n'ayent froid. Ils ne doivent pas non plus, prendre les noms que portent les *Hondrens*, ni se déguiser, où ils ne sont pas connus, en se disant de plus haute qualité ou condition qu'ils ne sont, ce qu'aussi ils ne font jamais, se tenant toujours dans le rang auquel la nature les a mis. Ceux de médiocre condition, n'oseroient porter le nom, ni l'habit des gens de qualité.

Tous les Etrangers sont estimez au dessus

de ceux d'une condition médiocre. Les noms des *Hondreus* se terminent toujours par *Oppow*, ceux des autres en *Adgab*.

Esclaves.

Nous ferons un rang à part des esclaves, auxquels les maîtres donnent pour les faire subsister des terres & du bestail. Mais plusieurs d'entr'eux méprisent cette maniere de gagner leur vie, n'étant gueres moins riches, ni au dessus de leurs maîtres, hormis qu'on ne souffre pas qu'ils aient des esclaves eux mêmes. On ne leur ôte jamais ce qu'ils ont amassé par leur diligence & leur industrie, & on les regarde comme des gens en qui on peut se fier. Lorsqu'on achete un nouvel esclave, on le marie d'abord, & on l'avance, afin qu'il puisse tenir maison, & qu'il perde l'envie de s'enfuir. Les esclaves qui descendent de *Hondreus*, retiennent l'honneur de leur naissance.

Les Gueux.

Il y a encore une autre sorte de gens qui sont les gueux, qui pour leurs mauvaises actions, ainsi que nous le ferons voir, ont esté rendus si vils & si abjets par les Roys, qu'ils ne le peuvent être davantage. Ils sont obligez de donner à tous les autres les titres qu'on ne donne qu'aux Princes & aux Roys, & de leur porter le même respect.

La raison de leur bassesse.

Ceux dont ces Gueux sont descendus, étoient des *Dodda Vaddahs* qui signifient Chasseurs. C'étoit à eux à fournir la venaison pour la table du Roy. Mais au lieu de venaison ils présentèrent un jour de la chair humaine à ce Prince; qui l'ayant trouvé excellente, commanda qu'on luy en apportât

portât de la même sorte. Le Barbier du Roi reconnut par hazard la supercherie & la luy découvrit. Le Roy en fut si outré, qu'il crut que ce seroit trop peu de les faire mourir, & de ne punir que ceux qui luy avoient fait un affront si sensible. Il fit donc incessamment publier un Ordre, ou Decret, par lequel il étoit ordonné, que tous ceux qui étoient de cette profession tant grands que petits, seroient chassés du pais & ne pourroient plus demeurer parmy les autres Habitans, & qu'ils ne pourroient jouir d'aucuns biens, ou profession, qu'elle que ce fût, par laquelle ils pussent se procurer leur subsistance, mais qu'ils demanderoient l'aumône de génération en génération, de porte en porte, par tout le Royaume, & qu'ils seroient regardez & tenus de tout le monde, comme des personnes infames, indignes d'être admis dans la société civile. Et ils sont même encore aujourd' huy si odieux & si haïs, qu'on ne leur permet pas de puiser de l'eau dans les puits, étant contraints d'en prendre dans des trous, ou d'en aller chercher aux rivières.

Ils vont donc mendier par bandes, hommes, femmes & enfans, portant leurs pots & leurs chaudrons, leurs poules, & tout ce qu'ils ont, dans des paniers qu'ils mettent au bout d'un bâton. Les femmes ne portent rien. Lorsqu'ils viennent gueuser aux maisons, elles dansent & font des tours pendant que les hommes battent du tambour. Ils font tourner un bassin de cuivre

sur le bout du doigt d'une vitesse incroyable. Ils ont encore l'adresse de jeter des balles en l'air l'une après l'autre jusqu'à neuf, en les retenant l'une après l'autre à mesure qu'elles tombent, y en ayant toujours sept en l'air. Voilà comment ils se font donner l'aumône en ajoutant de grands titres aux personnes auxquelles ils parlent comme ceux d'Altesse & de Majesté aux hommes, & ceux de Comtesses & de Reines aux femmes. Ils demandent avec autant d'importunité, que s'ils avoient des Patentes du Roy pour cela, ne pouvant souffrir qu'on les refuse, & disant qu'il a esté ordonné, que leur subsistance vienne de là. Les gens d'autre côté, ne scauroient les rebuter, ni lever la main sur eux pour les fraper, ou les repousser, de sorte qu'ils sont contraints de leur donner. C'est ainsi qu'ils vivent, se bâtissant des cabanes sous des arbres, dans des lieux éloignez des villes & sur les grands chemins. Et parce que tout le monde doit, comme par nécessité, contribuer à leur entretien, ces Gueux sans travailler vivent aussi bien, ou mieux que les autres, étant exempts de toutes sortes de droits & de service, que les honnêtes gens sont obligez de payer au Roy. On ne requiert autre chose d'eux, sinon de faire des cordes de la peau des vaches mortes, pour prendre, & lier les Elephans, ce qui leur procure un autre privilege, qui est d'en pretendre la chair, & l'ôter aux Tisserans. Et cela est cause d'une contestation
en-

entr'eux, car les Tisserans ayant accoûtumé de couper ces vaches mortes, pour en emporter la chair, ces Gueux s'efforcent de les en empêcher, & menacent de les battre avec les bâtons sur lesquels ils portent leurs paniers, se plaignant qu'ils ne peuvent pas servir le Roy, à faire des cordes de la peau de ces animaux, s'ils viennent à les déchiqueter & les couper, que cela est au dessous de gens d'honneur comme eux de manger une chair immonde & souillée. De sorte que les Tisserans qui appréhendent que ces hommes ne les touchent, ce qui seroit la dernière honte, sont bien aises de fuir & de quitter la partie.

Comme ils sont si abjects que rien ne les peut rendre plus vils, il leur est assez ordinaire de coucher avec leurs Filles, ou aux Garçons de coucher avec leurs Mères, comme s'il n'y avoit point de parentage parmi eux.

L'In-
ceste est
ordinaie-
re en-
tr'eux.

Il arrive souvent, que lorsque le Roy fait mourir quelques grands Officiers contre lesquels il est fort irrité, ils livrent leurs femmes & leurs Filles à cette Canaille, & ont cette punition plus grande que de les faire mourir. Ce châtiment est estimé si grand, que si le Roy par un acte de sa clémence, leur donne quelquefois le choix de se précipiter dans la Riviere, ou d'être livrées à ces Gueux, elles choisissent toujours le premier de ces supplices, ayant mieux être noyées que de tomber entre leurs mains.

Quel-

Quelques-uns ont des bestiaux & tuent des Daims.

Quelques uns d'entr'eux demeurent dans des lieux éloignez des Villes, & y ont des bestiaux que les Chingulays achettent d'eux; ils tuent aussi des Dajms, qu'ils vendent sur les lieux où ils les tuent, car s'ils les avoient touchez, personne ne les voudroit acheter.

Comme l'avis que le Barbier du Roy luy donna, au sujet de ce peuple, est la cause de leur misere & de leur bassesse, aussi pour s'en vanger ils ont en horreur tout ce qui s'apprete chez les Barbiers & ils n'en veulent point manger.

CHAPITRE III.

De leur Religion, de leurs Dieux, de leurs Temples, & de leurs Prestres.

IL est à propos, pour mieux considérer l'état de ce païs là, de faire premièrement connoître leur Religion, qui doit avoir la premiere place entre les choses de ce monde, ensuite de quoy je traiteray de leurs intérêts temporels. Il faut considérer sous ce mot de Religion tout ce qui en dépend, leurs Dieux, leurs Temples, leurs Prestres, leurs Festes, leurs Sacrifices, leur Culte, leur Doctrine & leurs opinions.

Leur Religion & leurs Dieux.

La Religion de ce païs-là, est l'Idolatrie. Ils adorent plusieurs Dieux & Demons, & ils

ils leur donnent des noms , par lesquels ils les connoissent. Ils en reconnoissent un qui est par-dessus tous les autres , qu'ils appellent *Ossa Folla Maups Dio* , qui signifie Créateur du Ciel & de la Terre , & c'est luy qui gouverne l'un & l'autre. Ils tiennent que ce Souverain Dieu envoie d'autres Dieux sur la terre , pour y faire exécuter ses ordres , & que ceux-ci sont les petits Dieux & les inférieurs : ce sont , disent-ils , les ames des hommes de bien , qui vivoient autrefois sur la terre. Il y a aussi des Demons qui leur causent des maladies , & ce sont les ames des méchants.

Ils ont un autre grand Dieu qu'ils appellent *Buddou* , auquel appartient de sauver les ames. Ils croyent qu'il est venu sur la terre , & que lorsqu'il y étoit , il avoit accoutumé de s'asseoir sous un grand arbre qu'ils nomment *Eogahab*. Ils tiennent tous depuis ce tems-là , que cet arbre est Saint & Sacré : & c'est sous ce même arbre qu'avec grande solemnité , ils adorent ce Dieu. Il sortit de ce monde étant au haut de la plus haute montagne de cette Isle , qu'on appelle *Pico Adam* , & il y a encore l'empreinte d'un pied , qu'on dit être le sien.

Ils tiennent le Soleil & la Lune pour des Divinitez , par les noms qu'ils leur donnent. Ils appellent le Soleil en leur langue *Irri* & la Lune *Handa* & y ajoutent quelquefois le titre de *Huumi* , qui est celui qu'ils

Ils adorent le Dieu qui sauve les Ames.

Ils disent que le Soleil & la Lune sont des Divinitez.

qu'ils donnent aux personnes les plus relevées, & celuy de *Dio* qui signifie Dieu. Ils ne donnent point de semblables titres aux Etoilles.

Quelques uns de leurs Temples sont d'un ouvrage exquis.

Les Pagodes, ou Temples de leurs Dieux sont en si grand nombre qu'il est impossible de les compter. Il y en a plusieurs d'un ouvrage exquis & achevé, bâtis de pierre de taille, sur laquelle il y a des Images & des figures, mais je n'ay jamais pû savoir par qui, ni quand elles ont été gravées; les Habitans eux-mêmes ne le sachant pas. Il est certain que ces Temples ont été bâtis par des gens beaucoup plus adroits & plus ingénieux que ne sont les Chingulays, car les Portugais en ayant gâté & ruiné quelques-uns, lorsqu'ils envahirent le pais, on n'a trouvé personne parmi eux, qui fût assez habile pour les réparer & les rebâtir. Ces Temples sont de forme différente. Ceux qui ont été bâtis il y a long-tems, sont d'un ouvrage beaucoup plus exquis que ceux qui ont été construits depuis peu, qui ne sont faits qu'avec de l'argille & des perches sans aucunes fenêtres. Il y en a & particulièrement ceux qui sont dédiés au Dieu *Buddou*, qui sont faits comme un colombier. Ils sont carrés & n'ont d'ordinaire qu'un estage, & rarement deux, les chambres hautes ont leurs Idoles aussi bien que celles d'embas. Quelques-uns de ces Temples sont couverts de tuilles, & d'autres de paille.

On y voit des Idoles d'une figure monstrueuse,

strueuse, les unes sont d'argent, les autres de cuivre, & d'autres de métal. Ils y ont aussi des bâtons peints, des targes & d'étranges sortes d'armes, des hallebardes, des flèches, des lances & des épées. Ces armes ne se trouvent point dans les Temples du *Budelou* qui est un Dieu de paix; on n'y voit donc que des Images d'hommes ayant les *jambes* croisées, vêtus de casques jaunes, comme les Prestres *Gonni*, les cheveux frisés, & les mains devant eux comme des femmes. Ils disent que ce sont les Esprits des saints hommes qui sont morts. Ces Temples sont ornés des choses que le pauvre peuple peut leur fournir, se faisant un grand point de dévotion de présenter à leurs Dieux ce qu'ils estiment de plus précieux.

Ils ne disent pas que ces Images soient des Dieux, mais seulement des figures qui les représentent faites en leur mémoire, & comme telles ils les honorent.

Les femmes ayant leurs ordinaires ne doivent ni n'osent approcher des Temples de leurs Dieux, ni les hommes non plus sortant des lieux, où demeurent les femmes en cet état-là.

Chacun de ces Temples, ou Pagodes a de grands revenus en terres, qui leur ont été accordés par des Roys, qui ont par là fort diminué les revenus de la Couronne, y ayant plus de Villes qui appartiennent à l'Eglise qu'au Roy. Ces biens des Pagodes sont employez à fournir la dépense qu'il faut faire

faire tous les jours, à préparer des vivres & des Sacrifices pour mettre devant les Idoles. Ils ont aussi des Elephants aussi bien que le Roy, qui ne sont que pour la grandeur. Il y a dans ces Temples de toutes sortes d'Officiers, de même qu'au Palais. La plus part sont dédiés au nom & à l'honneur de ceux qu'ils appellent Dieux, auxquels appartient, à ce qu'ils disent, le Gouvernement de la terre, & de tout ce qui regarde cette vie.

Chapel-
les parti-
culiées.

Outre les Temples publics, plusieurs particuliers se bâtissent des Chapelles dans leurs cours, qui sont de petites maisons comme des cabinets & quelquefois si petits qu'ils ne sont pas plus de deux pieds en carré, mais sur un pilier élevé de trois ou quatre pieds de la terre. Ils y mettent une Image du *Buddou*, afin qu'il soit plus près d'eux, & qu'ils le puissent servir & luy témoigner leur zèle, ce qu'ils font en allumant des chandelles & des lampes dans sa maison, y parsemant tous les matins, des fleurs, & luy portant à manger; plus souvent ils s'aquittent de ces cérémonies, plus ils croient qu'ils en feront récompensés à l'avenir.

Ils tiennent que tout le bien & tous les bons succès viennent de la main de Dieu, mais que c'est le Diable qui envoie les maladies, non qu'il en ait le pouvoir de luy-même, mais que comme les serviteurs reçoivent la puissance & l'autorité de leurs Maîtres, aussi les Diables l'ont de Dieu.

Mais

quel-



Tirimanxu cu Uraud

Mais comme les Dieux demandent qu'on serve leurs Autels, les Prestres doivent tenir le second rang dans ce Chapitre. Ils en ont de trois sortes, selon les trois différentes sortes de Dieux parmi eux, & les trois differents noms qu'ils donnent à leurs Temples.

Le premier & le plus haut ordre des Prestres est celui des *Tirinanxes*, qui sont les Prestres du Dieu *Buddou*. Leurs Femmes sont appellés *Vehars*. Il y a une maison Religieuse dans la Ville de *Digligy*, où ils demeurent & tiennent leurs assemblées, pour consulter sur leurs affaires, & cette maison étant celle de ces Saints Hommes, est aussi appellée *Vehar*. Ils ne reçoivent dans leur ordre, que des personnes de naissance, d'un grand savoir, & bien élevées. Ils ne sont pas, dès qu'ils sont receus, avancez au haut degré de *Tirinanxes*, car il n'y en a que trois ou quatre, qui sont tirez & choisis d'entre tous les autres. Il n'y a qu'eux qui demeurent dans le *Vehar*; où ils jouissent de grands revenus & sont comme les supérieurs de tous les Prestres. Ils sont créés par le Roy.

La pluspart de ces *Vehars* sont rentés & ont des fermes. Les *Tirinanxes* en sont comme les Maîtres, & les Fermiers leur en apportent les rentes. Il n'y a personne dans le pais qui vive si à son aise que ces Fermiers, qui n'ont rien à faire, qu'à apporter leurs rentes à certain tems; & à entretenir quel-

quelques petits *Vehars* à la campagne. Les autres Chingulays leur portent envie & disent d'eux, que quoy qu'ils vivent si à leur aise dans ce monde, ils n'éviteront pas la punition qu'ils méritent après cette vie, pour jouir des terres du *Buddou* & luy rendre si peu de service.

L'Habit de ces Prêtres. On appelle *Gonni* les autres de cet ordre. Ils n'ont qu'une même sorte d'habit, tant les *Tirinauxis* que les *Gonni*. Ils portent une casaque jaune plissée autour de leurs reins, avec une ceinture de fil. Ils n'ont point du tout de cheveux & vont nus tête, ayant à la main un espee d'évantai rond, dont la poignée est de bois, pour se garantir la tête des ardeurs du Soleil.

Leurs Privileges. Ils sont fort honorés, & ont de grands avantages. Ils jouissent de leurs terres sans payer ni droits ni taxes au Roy. On les respecte si fort qu'en quelque lieu qu'ils aillent, le peuple se courbe devant eux comme il fait devant ses Dieux: mais ils ne saluent personne. Ils ont l'honneur de porter le *Tallipot* le plus large bout en devant, ce qui n'appartient qu'au Roy. Par tout où ils vont, on estend sur un siege une natte & un lingne blanc dessus pour s'asseoir, ce qui est un honneur qu'on ne fait qu'au Roy.

Ce qui leur est defendu. Il leur est defendu de mettre la main à quelque ouvrage que ce soit; le mariage ne leur est pas permis, non plus que de toucher aucune femme. Ils ne doivent manger qu'une fois par jour, à moins que ce ne soit du rys & de l'eau, ou des fruits dont ils peuvent

vent user le soir & le matin. On ne souffre pas qu'ils boivent de vin. Ils peuvent manger de toute sorte de viande apprestée pour eux, mais il ne faut pas qu'ils donnent ordre de la tuer, ni qu'ils consentent qu'on la tuë. Ils peuvent renoncer à leur ordre, ce que font quelques-uns pour se marier. Il n'y a point d'autre cérémonie pour cela, sinon de quitter leur casaque & la jeter dans la Riviere, se laver la tête & tout le corps, & alors ils sont comme les autres hommes laïques.

Entre les autres avantages dont ces Prestres jouissent, il y a celui-ci; c'est que quand quelqu'un a envie de sauver son ame, il envoie querir un Prestre qui vient sous un dais porté par quatre hommes, au son des Tambours & des Trompettes, ce qui ne se fait que pour le Roy. Ils luy font un grand festin, & lui donnent des présents selon leur pouvoir. Et après qu'il a demeuré chez cet homme un jour ou deux, ils le reconduisent chez luy, avec les mêmes cérémonies qu'ils l'ont amené. Il est obligé pendant la nuit qu'il demeure chez ce nouveau converti, de chanter *Bonna*, qui est un hymne touchant leur Religion, qu'ils tirent d'un livre fait de feuilles de *Tallipot*. Ensuite de quoy, il leur explique ce qu'il a chanté, dans un stile fort éloquent, que le commun peuple n'entend point.

Avantages de ces Prestres.

Aucun Roy ne leur a-voit fait violence avant ce-luy-ci.

Le Roy qui régné à présent, fit couper la tête à quelques-uns de ces Prestres qui l'avoient désobligé, & après leur mort, il les fit

fit jeter dans le Riviere. Tout le monde fut fort surpris de cette action, & on s'étonnoit que le Roy eût osé mettre la main sur des personnes si saintes & si révérees.

Jamais Roy n'avoit ainsi traité ces hommes, qui sont regardés comme les Fils du *Buddou*. Mais celuy-ci allegua qu'il les faisoit mourir, parce qu'ils avoient trempé dans la rebellion contre luy, ayant dépouillé leurs habits Sacerdotaux, pour mettre l'épée au côté.

Second
ordre de
leurs
Prestres. Le second ordre de Prestres, sont ceux qu'on appelle *Koppubs*, qui appartiennent aux Temples des autres Dieux, qui sont appelés *Dewals*. Ils ne portent point d'habits qui les distinguent du reste du peuple, non pas même lorsqu'ils officient, se contentant pour lors d'avoir du linge blanc, & de se laver avant que de commencer. On prend ordinairement ceux-ci d'entre les *Hondrems*. Ils jouissent d'un morceau de terre qui appartient au *Dewall*, où ils officient, ce qui est tout leur profit, à moins qu'ils ne dérobent quelque chose de ce qui est présenté aux Dieux. Ils labourent la terre & vaquent à leurs affaires ordinaires comme les autres, excepté lorsqu'ils doivent officier, ce qui arrive tous les matins & tous les soirs, selon que le revenu du Temple dont ils sont les Prestres le peut supporter. Tout ce service consiste à présenter à l'Idole, le ris bouilli & les autres provisions, que les autres apportent à la porte du Temple. Après qu'elles y ont demeuré quelque tems, il les rap-
porte,

porte, & alors les Tambours, les joueurs de flûte & les autres Ministres du Temple, les mangent. On ne sacrifie jamais de chair à ces Dieux, mais bien toute autre sorte de choses.

Les *Jaddeses* ou les Prestres des Esprits qu'ils appellent *Dayautans*, sont la troisième sorte de Prestres. Leurs Temples sont appellés *Caumels*, qui sont moindres que les autres, & n'ont point de revenus. Un homme dévot bâtit à ses dépens, une Maison, & en est le Prestre. Il fait peindre sur les murailles de cette Maison des halberdiers, des épées, des flèches, des boucliers & des images. On n'appelle que rarement ces Maisons, les Maisons de Dieu, mais plus ordinairement *Jacco* qui veut dire les Maisons du Diable. Lorsqu'il arrive quelque grande Feste au *Jacco*, le *Jaddese* se rase toute la barbe.

Ils consacrent un Coq rouge au Diable, lorsqu'ils sont malades, & cela se fait de cette manière. Ils envoient querir le *Jaddese*, & luy donnent un jeune Coq rouge, qu'il prend entre ses mains tenant une flèche, & le consacre à leur Dieu, en luy disant que s'il renvoie la santé à un tel, ce Coq luy est donné, & qu'il sera apprêté dans son *Cavel*. Après quoi ils laissent aller ce Coq avec les autres & le gardent quelquefois un an ou deux. Ensuite on le porte au Temple, où le Prestre le vient querir : car il va souvent par tout le Village prendre plusieurs Coqs, disant à ceux qui les ont qu'il veut

Troisième ordre de Prestres.

Comment ils consacrent un Coq rouge au Diable.

faire un Sacrifice à Dieu. Quoi qu'il arrive souvent, que lorsqu'il a tous ces Coqs, il les vend & en prend l'argent, ce que j'ay veu moy-même en ayant acheté trois pour quatre sols.

Lorsque le Peuple a envie de s'enquerir de quelque chose à leurs Dieux, le Prestre met sur son épaule des armes & des instruments des Dieux qui sont dans leurs Temples. Après cela il feint d'être enragé, ou il l'est en effect, ce qu'ils appellent *Pissowetitch*. Et alors l'esprit de Dieu est en luy, & tout ce qu'il prononce est regardé comme si Dieu luy-même l'avoit prononcé. Le peuple luy parle avec le même respect, que s'il parloit à Dieu.

CHAPITRE IV.

De leurs Dévotions & de leurs Festes.

Les
princi-
paux
jours de
Dévo-
tion.

LES Mécredis & les Samedys sont les jours que le peuple vient dans les Temples prier & adorer les Dieux, lorsqu'il a besoin d'eux, soit pour leur demander la santé, ou leur assistance dans quelque grande affaire, comme pour la guerre, & autres différentes nécessitez, soit pour jurer au sujet de quelque chose qui est en dispute, ce qui se fait en présence des Idoles.

Leur principale affaire avec leurs Dieux est pour leur santé. Car il n'y a que le Dieu,

Dieu, ou le Diable qui les a fait malades, qui les puisse guerir. C'est pourquoy lorsqu'ils se sentent malades, la premiere chose qu'ils font est de tâcher de découvrir si c'est Dieu ou le Diable qui en est cause; & voici comment ils en viennent à bout. Ils font un Arc du premier petit bâton qu'ils rencontrent, sur la corde duquel ils pendent un petit instrument avec lequel ils coupent les noix de Bétel, qui est fait comme une paire de ciseaux. Alors tenant l'arc par les deux bouts, ils prononcent les noms de tous les Dieux & de tous les Demons. Et lorsqu'ils nomment celuy qui leur a envoyé la maladie, l'instrument tourne. Ils disent que leur mal vient du pouvoir de ce Dieu-là qui a été nommé le dernier. Ce Dieu étant ainsi trouvé, ils luy offrent leurs oblations & leurs Sacrifices.

Il y a neuf Divinitez qu'ils appellent *Gerehab*, qui sont les Planettes, d'où procèdent leurs fortunes. Ils leur attribuent tant de pouvoir, que lorsqu'ils ont pris lequel qu'un en affection, il n'y a ni Dieu ni Démon qui puisse l'empêcher de devenir riche.

Lorsqu'ils ont envie d'adorer ces *Gerehab*, ils font des Images d'argille, autant qu'il y a de Dieux qui leur veulent du mal, ce qu'ils connoissent par certains tours de magie. Ils peignent ces Images de diverses couleurs, & leur donnent des formes tout à fait monstrueuses. Ils font les unes avec

Les Dieux de leur fortune.

Comment ils adorent les Planettes.

autres avec des Cornes comme un Taureau, & ils en font auffi quelquefois de la figure d'un homme. Ils mettent à manger devant eux, le malade étant prosterne à leurs pieds. Cette cérémonie se fait toujours la nuit au son du Tambour & des haut bois, le peuple dansant presque jusqu'au jour, qu'ils prennent ces Images & les jettent sur les grands chemins afin qu'elles soient foulées aux pieds. On leur ôté auffi leurs provisions qui sont données à de la Canaille qui demeure là exprés pour les manger.

Comment ils adorent les Diabes.

Lorsqu'ils veulent adorer les Diabes qu'ils disent être les Esprits de quelques gens cy-devant morts, ils ne leur font point d'images comme pour les Planettes. Ils se contentent de bâtir une nouvelle Maison en forme de grange, dans leur cour, qu'ils couvrent de feuilles, & l'ornent de branches & de fleurs. Ils apportent dans cette maison quelques-unes des armes, ou instruments qui sont dans les Pagodes, & les metrent sur des sieges qui sont au bout du Temple, & les provisions sur d'autres sieges devant les Dieux: & pendant tout le tems que ce Sacrifice dure, ils battent du Tambour, jouent du haubois, chantent & dansent. Cela étant fait, ils emportent ces provisions, qu'ils donnent aux Tambours & joueurs d'instruments, & à d'autres vagabonds & gueux, car il n'y a que ces sortes de gens-là, qui en mangent, non que les autres tiennent ces choses être saintes

tes & qu'à cause de cela, ils n'en osent manger, c'est tout le contraire, ils les regardent comme des viandes polluës, & s'ils en mangeoient, ce leur seroit un reproche éternel & à leur génération après eux.

Ces Esprits, ou Dieux ne sont pas par tout les mêmes. Car ceux d'une Province ne sont pas connus dans l'autre, & n'y ont nul pouvoir sur le peuple. Chaque païs a ses Esprits ou ses Demons qui y dominent & luy sont particuliers. Ils les connoissent par de certains noms qu'ils leur donnent, & confessent être sous leur domination; je me suis apperçû qu'ils les craignent plus qu'ils ne font leurs propres Dieux.

Leurs Dieux ne sont qu'en certains lieux.

C'est une chose déplorable de voir combien ce pauvre peuple est assujetti au Diable. Ils reconnoissent eux-mêmes leur misère, disant que leur païs est si rempli de Diables & de malins Esprits, que s'ils ne les adoroient comme ils font, ils seroient destruits par eux. Ils avoient que les Chrétiens ont un privilège par dessus eux, qui est de n'être pas assujettis à ces Esprits Infernaux.

Sujet-tion de ce Peuple au Diable.

J'ay veu souvent des hommes & des femmes de ce païs-là étrangement possédez, de sorte qu'on voyoit bien que c'étoit les effets du pouvoir diabolique qui les faisoit agir, ce qu'ils avoient eux-mêmes. Je n'ay jamais veu personne qui professe le nom de Jesus dans un semblable état. Lorsqu'ils sont ainsi possédez, les uns courent dans les bois faisant des hurlements &

Le Diable les possède quelque fois.

des crys, sans pourtant faire de mal à personne. Les autres semblent être muets, tremblants, faisant des contorsions, dansants, marchant sur du feu, sans se brusler. Ils parlent quelquefois aussi sans savoir ce qu'ils disent, comme les fous : cela dure deux ou trois mois, & quelquefois deux ou trois jours seulement. Les Amis de ces gens possédez sachant que cela vient du Diable, le vont trouver, & luy promettent des récompenses s'il les veut guérir, ce qui arrive quelquefois, mais aussi quelquefois ils meurent. Ils imputent cette maladie à quelque vœu ou à quelque promesse que le malade a fait au Diable, & qu'il ne luy a pas tenuë, ou pour avoir mangé des fruits, ou des feuilles de Betel qui luy avoient été consacrées. Car ils consacrent des arbres entiers au Diable, pour empêcher qu'on ne leur en dérobe les fruits, ou pour s'excuser d'en donner à ceux qui leur en demanderoient. Mais aussi avant que le Propriétaire puisse légitimement manger de fruit, il est obligé d'en porter au Temple.

La voix du Diable a été souvent entendue.

Je puis affirmer que souvent le Diable crie la nuit d'une voix intelligible, semblable à l'abayement d'un chien. Je l'ay entendu moy-même, sans avoir ouy dire, qu'il ait jamais fait du mal à qui que ce soit. Les Habitants du pais ont fait cette remarque sur cette voix, ainsi que je l'ay fait aussi, qui est qu'immediatement avant qu'on l'entende, ou bien-tôt après, le Roy fait toujours mourir quelqu'un. Les raisons que l'on

l'on a de croire que c'est la voix du Diable, sont celles-cy, premierement parce qu'il n'y a point de créature qui ait une semblable voix, & en second lieu, parce qu'on l'entend souvent dans un lieu, d'où elle part tout d'un coup pour aller se faire entendre dans un autre plus éloigné, & plus viste qu'aucun oyseau ne sçauroit voler, enfin parce que les chiens mêmes tremblent lorsqu'ils l'entendent; & c'est l'opinion de tout le monde. On ne l'entend que dans *Cande-Uda*, & jamais dans le plat país. Lorsqu'elle est proche de la maison d'un *Chingulay*, il maudit le Diable, en luy disant *Esclave qui manges le bœuf va t'en, sois damné, qu'on luy coupe le nez, qu'on le déchire en pieces,* & d'autres paroles semblables qu'ils prononcent avec grand bruit, & en les menaçant. Je les ouï ainsi parler à cette voix, qui pour lors cesse pour un moment & semble s'en aller, se faisant entendre plus loin.

Lorsqu'ils n'obtiennent pas, des petits Demons, ce qu'ils leur demandent, ils s'adressent au grand Demon de cette maniere. Ils préparent une oblation de viandes apprêtées, dont l'un des plats est toujours un coq rouge, qu'ils offrent aussi souvent aux Diabes, que les Catoliques Romains offrent des cierges aux Saints. Ils portent cette oblation dans un lieu bien éloigné dans les bois, & l'offrent à l'honneur & au service du grand Demon devant lequel il y a des hommes déguisés dans une forme horrible, ressemblants à des Demons, ayant

Leur sacrifice au principal Demon.

des clochettes autour de leurs jambes , dansants , chantans , & faisant des postures pour appeller, ce semble , le Diable luy même , afin qu'il vienne manger du sacrifice qu'ils ont apporté , le malade étant présent pendant tout ce temps-là.

Leurs
Fêtes.

J'ay jusqu'icy parlé des jours ordinaires de leurs dévotions , & de celles qu'ils font dans des occasions extraordinaires. Ils ont outre cela , des fêtes solemnelles , & annuelles. Il y en a de deux sortes , dont les unes sont pour les Dieux qui gouvernent la terre , & toutes les choses qui regardent cette vie , & d'autres qui sont pour le *Buddou* , qui a soin des ames & de la future felicité des hommes.

Je commenceray par les fêtes des premiers. Ils en ont deux ou trois. La première , qu'ils célèbrent pour honorer ces Dieux , & se procurer leur assistance , se fait tous les ans , au mois de Juin ou de Juillet , dans la nouvelle lune , & ils l'appellent *Perahars*. Ils ne sont pas obligez d'aller à la même Pagode , les uns vont d'un côté & les autres de l'autre. La plus grande cérémonie se fait dans la ville de Cande , quoy qu'on l'observe en même temps , en plusieurs autres villes & bourgs du país. Le Prêtre apporte un bâton peint , autour duquel on attache des fleurs qui sont comme enfilées dans des cordons de soye , de sorte que ce bâton est en partie couvert de soye. Le peuple se met à genoux devant ce bâton & l'adore, chacun luy présentant une offrande ;

de ; & le peuple ayant fait ces presens , le Prêtre met le bâton sur son épaule , ayant un linge sur la bouche , de crainte que son haleine ne souille ce précieux morceau de bois. Il monte sur un Elephant tout couvert d'un linge blanc , allant ainsi par toute la ville , avec toute la magnificence dont le Roy & le Royaume sont capables. On fait marcher devant luy quarante ou cinquante Elephans ayant des deux côtez des clochettes de cuivre , qui font grand bruit en marchant. Des hommes vêtus en Geants suivent en dansant , selon une vieille tradition qu'il y avoit autrefois de grands hommes , qui pouvoient porter de furieux fardeaux , & arracher des arbres. Quantité de Tambours , de trompettes , de hautbois viennent après , faisant un si grand bruit , qu'il est impossible de s'entendre. Une autre troupe de gens marchent ensuite , en dansant , & après eux des femmes des métiers nécessaires au service des Pagodes , comme des Potiers & des Lavandiers. Chaque métier va ensemble , trois à trois , se tenant par la main , & entre chaque compagnie , il y a des Tambours , des hautbois & des Danceurs. Après eux vient un Elephant , qui porte deux Prêtres , dont l'un est celuy dont nous avons parlé ayant le bâton sur son épaule , & représentant le Dieu Createur du Ciel & de la Terre. L'autre est derriere luy , tenant quelque chose de rond comme un *Umbrello* ou Parasol , sur sa tête , pour le garantir du soleil & de la

pluye. Il a deux Elephans à ses deux côtez un peu derriere luy , sur chacun desquels on voit deux autres Prêtres , ceux qui sont devant représentant deux autres Dieux , & les deux qui sont derriere eux portant comme l'autre des Parasols. Ces trois Dieux sont estimez les plus grands & les plus considérables de tout leurs Dieux, chacun d'eux ayant une Pagode pour sa résidence. Les cuisinieres suivent les Dieux avec des évan-tails pour chasser les mouches. On voit venir ensuite des milliers de Dames & Demoi-selles des plus qualifiées du pais , & aussi bien habillées , qu'elles peuvent l'estre , allant trois à trois. Et on remarque alors toutes les beautez de l'Isle faire honneur à leurs Dieux , & les suivre dans leurs Processions par toute la ville. On a grand soin de nettoyer les ruës , & de les orner de branches d'arbres , auxquelles pendent des banderolles , & de la verdure avec des lampes des deux costés des ruës ; qui brûlent jour & nuit. Enfin les Commandants que le Roy envoie , pour avoir soin que tout se fasse avec ordre , ferment la marche avec leurs Soldats. Ils font de cette maniere , tout le tour de la ville , une fois de jour , & une fois de nuit : & cette Fête dure depuis la nouvelle , jusqu'à la pleine Lune.

Le Roy assistoit autrefois à cette solemnité à cheval avec tous ses Officiers & Domestiques qui marchotent devant luy ; mais il ne se soucie plus guères de ces sortes de pompes.

Avant

Avant que ces Dieux soient ainsi promenez, on les laisse pendant quelque temps à la porte de la Pagode, afin que le peuple les y aille adorer & porter leurs offrandes. Et pendant ce temps là, il s'y trouve des Danseurs qui font des tours de passe passe, ce qui y attire beaucoup de monde, qui y va plutôt pour se faire voir que par dévotion. Deux ou trois jours avant la pleine Lune, on porte un *Palankin* devant chacun de ces Dieux, pour leur faire encore plus d'honneur. Il y a dedans plusieurs de leurs reliques, & un pot d'argent. Lors que la Lune est sur le point d'être pleine, ils vont auprès de la Rivière, & remplissent ce pot d'eau, qu'ils reportent au Temple, où on la garde jusqu'à l'année suivante qu'ils la jettent; c'est par là qu'ils finissent cette cérémonie.

En l'an 1664. le Roy ne voulut pas permettre que pendant cette Fête, on fit la procession dans la ville; & la rebellion étant arrivée cette même année, il ne l'a jamais empêchée depuis ce temps-là.

On ne bat point le Tambour pendant cette grande Fête, au sacrifice d'aucun particulier.

Ils ont une autre grande Fête appelée *Cawta Poyah*, au mois de Novembre, laquelle ils commencent la nuit de la pleine lune. Toute la cérémonie de cette Fête consiste à mettre des lampes autour de la Pagode. Ils vont chercher les plus hauts Mays qu'ils peuvent trouver dans les bois, & les plantent aux portes des Pagodes & du

La Fête
de No-
vembre.

Palais du Roy : & sur ces Mays ils mettent avec beaucoup d'art, des lampes l'une sur l'autre, par rangées jusqu'au sommet. Pour entretenir ces lampes, tout le païs contribue & apporte de l'huile. Le Roy prend plus de plaisir à cette Fête qu'aux autres. Et peut-être que la raison de cela est, qu'on luy fait beaucoup plus d'honneur qu'aux Dieux au nom desquels on la célèbre, car son Palais est bien mieux orné de Mays & de lampes que les Temples. Cette Fête ne dure qu'une nuit.

Le Fête
qui se
fait à
l'hon-
neur du
Dieu des
Anes.

Ce sont là les Fêtes annuelles à l'honneur des Dieux, dont le pouvoir est de les aider en cette vie. Nous verrons maintenant, de quelle maniere ils sacrifient au *Buddou* qui est celuy, à ce qu'ils disent, qui doit sauver leurs Ames.

Pour le représenter à leurs yeux, ils font de petites images d'argent, de cuivre, d'argille & de pierre, qu'ils adorent, & auxquelles ils font des sacrifices, leur donnant toutes les marques de la plus profonde vénération. Ils élevent des Images à la memoire de ce Dieu, en la plupart des lieux, où il y a des rochers & des cavernes, & les plus dévots leurs portent des vivres à la nouvelle & pleine lune, & les vont adorer.

La plus grande Fête du *Buddou* est au mois de Mars, lorsqu'ils renouvellent l'année. Il y a deux endroits où il est principalement adoré, sur une montagne & sur un arbre. Ils vont à l'un, où à l'autre en ce temps-là, avec leurs femmes

mes & leurs enfans, n'y ayant point de difference entre ces deux endroits, pour la dignité ni le merite. La montagne est du côté du Midi, & est appellée par les Habitans du pais, *Hamma-lella* & par les Chrétiens la pointe d'Adam; c'est la plus haute de toute l'Isle. On y voit, comme on a dit, l'empreinte du pied du *Buddou* sur le faîte dans un rocher, qu'il y laissa lorsqu'il monta au Ciel. Ils adorent l'impresion de ce pied, luy allument des lampes & luy offrent des sacrifices, qu'ils mettent dessus, comme sur un autel. Le profit de ces sacrifices appartient aux Pélerins Maures, qui viennent de l'autre côte, pour demander l'aumône, cet avantage leur ayant été laissé par un Roy. De sorte qu'il s'y en trouve toujours beaucoup en ce temps-là, qui y viennent recevoir leurs droits ordinaires.

L'Arbre est du côté du Nord à *Annavo-dybarro*. Ils disent qu'il s'est transporté en cet endroit-là, de l'autre côte, & qu'il s'y est planté comme on le voit aujourd'huy & que lorsque le *Buddou* estoit sur la terre, il avoit de coûtume de s'asseoir sous cet arbre. C'est presentement un lieu de grande devotion, & ils pretendent qu'ils ont bien du mérite, lorsqu'ils s'en acquittent bien. Ils disent que neuf Roys y ont regné successivement; & par les ruïnes qu'on y voit, il paroît qu'ils n'épargnoient ni travail ni argent pour bastir des Temples & de grands monumens à l'honneur de ce Dieu, comme s'ils n'avoient esté nez, que pour remuer

muer des pierres & fendre des rochers, pour les mettre en monceaux l'un sur l'autre. Ces Roys sont presentement, disent-ils, des esprits heureux, qui ont merité de l'être, par leurs travaux. Ceux que la maladie ou la necessité empêchent d'aller à ces lieux de devotion, peuvent aller à des *Vihars* particuliers qui sont plus proches.

La gran-
de vene-
ration
qu'ils
ont pour
ce Dieu.

Ils ont plus de veneration & de respect pour ce Dieu que pour tous les autres, dont voici une preuve. C'est que les Dames & les Demoiselles vont quelquefois par devotion, mandier pour luy. Il est vray que les Dames de la premiere qualité n'y vont pas elles-mêmes, mais elles y envoient leurs suivantes, parées de leurs plus beaux habits. Elles prennent l'Image du Dieu, & la mettent sur la paume de la main couverte d'un linge blanc, & vont ainsi, de maison en maison, disant, nous venons demander l'aumône, pour le *Buddou*, pour luy faire un sacrifice: & on leur donne largement, de ces trois choses, de l'huile pour ses lampes, du rys pour ses sacrifices, ou de l'argent ou du cotton filé.

Les pauvres vont mandier leur vie par ce moyen-là. Ils prennent un livre de Religion, ou l'Image du *Buddou* qu'ils mettent dans une chaffe & l'enveloppent d'un linge blanc, ils la portent avec grand respect, & ils demandent l'aumône au nom du livre ou du Dieu. Le monde leur fait de grandes reverences & leur donne du grain, de l'argent, ou du cotton filé; ils disent quelquefois

fois au pauvre; Qu'est-ce que j'ay à donner? Et il leur répond, comme dit un de leurs Proverbes; *Prenez autant que vous pourrez tenir entre vos doigts, & c'est charité.* Lorsqu'il a reçu l'aumône, il donne quantité de benedictions à celuy qui luy a donné & luy dit; *Que la benediction des Dieux & du Buddou soit avec vous; que vôtre grain meurisse, que vôtre bétail croisse, que vôtre vie soit longue, & d'autres choses semblables.*

Les plus devots font faire l'Image de ce Dieu à leurs despens, & recompensent largement ceux qui les font. Il n'est point Dieu avant que les yeux soient faits, mais seulement un morceau de metal qu'on laisse traîner dans la boutique sans y avoir aucun égard. Les yeux étant faits, c'est un Dieu. On le porte avec grand respect de la boutique de l'ouvrier au Temple, où il est consacré avec ceremonie & sacrifice, puis on le pose en pompe dans sa niche ou petite maison qui a esté préparée exprés.

Il y en a qui quelquefois ordonnent à un Taillandier de faire une Image. & lorsqu'elle est faite, ils la portent de maison en maison, chez les bonnes gens pour leur faire contribuer dequoy payer l'ouvrier, ce qu'ils font volontiers & genereusement. Et on regarde celuy qui a fait faire cette Image, comme s'il avoit fait un grand acte de devotion.

J'ay parlé cy-devant de l'arbre de *Bogahah*, qu'ils tiennent comme sacré en memoire de ce Dieu, & sous lequel ils s'assemblent
pour

pour prier & faire des sacrifices. Ils bâtissent des tentes sous ces arbres. Les unes ne sont faites que de feuilles: mais il y en a d'autres qui sont mieux construites avec du bois, de l'argille & de la chaux, & qui durent des années. Ces Bastimens sont partagez en petits appartemens pour chaque famille particuliere. Toute la ville se joint, & chacun se bastit une maison, de sorte que tout le Bâtiment est rond comme un cercle. Il n'y a qu'une ouverture pour aller à l'arbre de *Bogahali*, & on élève une espee de Portail sur cette ouverture. C'est principalement pour les femmes que cela se fait: car elles prennent grand plaisir à aller voir ces ceremonies, ayant tous leurs plus beaux habits. Elles passent leur temps à voir les danseurs & les bateleurs faire leurs tours, mais ces sortes de gens tirent de l'argent de ces femmes par leur importunité, & quelquefois quelque bague, ou autre chose. Elles s'amusent aussi à manger du Bétel, à causer avec leurs amies, & à leur montrer leurs beaux habits. Ces ceremonies se font toujours la nuit, & durent trois ou quatre nuits durant, jusqu'à la pleine lune, qui est toujours le temps qu'elles finissent.

CHAPITRE V.

De leur opinion touchant la Religion, de leur Doctrine, & de leur Pratique.

LEs Chingulays ont fort peu de zèle pour la Religion, & ils ne font pas grand cas de leurs Dieux. On ne les voit gueres s'embarasser de matières de Religion, ni en parler, à moins qu'ils ne soient malades ou fort âgez. Ils n'empêchent personne de voir leurs ceremonies religieuses. Si un étranger trouve à redire à leur culte, ou s'en moque ainsi que de leur ignorance & de leur folie, ils disent qu'il a raison, se moquant eux-mêmes de la superstition de leurs devotions, ajoûtant qu'ils sont contraints de faire ce qu'ils font, pour se mettre en sureté contre la malice des méchants esprits qui leur feroient du mal, leur pais en étant tout rempli.

Lorsqu'ils sont malades, ils vont aux Temples de leurs Dieux leur faire une offrande, les priant de leur renvoyer la santé, & que s'ils en relévent, ils ne manqueront pas de faire de plus grands presens à leur Majesté, car c'est le titre qu'ils leur donnent, nommant mêmes en quoy consisteront ces presens, comme de la terre, un esclave, de l'argent, du drap & autres choses. Ils parlent & raisonnent avec les Dieux,

com-

Ils sont fort indifferens en matière de Religion.

Ils maudissent leurs Dieux, s'ils ne répondent pas à leurs souhaits.

comme s'ils étoient presens en personne. Que s'il les abandonnent & ne les guerissent point, il ne leur donnent rien, & au lieu de presens, ils les maudissent disant qu'ils ne font que les tromper.

Ils me-
prisent
leurs
Dieux.

Ils disent fort souvent entr'eux, lorsque la fortune ne les favorise pas; *qu'est-ce que Dieu y scauroit faire? Il ne faut point luy sacrifier, il faut luy décharger le ventre dans la bouche, quel Dieu est cela?* tant ils ont peu de respect pour leurs Divinitez. Et le Roy en a encore moins que ses sujets, car il ne fait pas grand cas ni de ceux qui sacrifient à leurs Idoles, ni des Dieux mêmes. C'est un grand bonheur, & pour lequel on doit remercier Dieu, de ce qu'il n'a pas souffert qu'il ait troublé le moins du monde, les Chrétiens pour leur Religion, & qu'il ne les ait jamais contraints de suivre l'Idolatrie de son païs. Au contraire & le Roy & son peuple trouvent généralement la Religion Chrétienne meilleure que la leur, & honorent & respectent ceux qui la professent, croyant qu'il y a un Dieu au dessus & plus grand que tous ceux qu'ils adorent, ainsi qu'on peut voir par l'histoire suivante.

Un
homme
se dit
Prophete.

Il n'y a pas long temps, qu'il se rencontra parmi eux, un homme qui prétendoit être Prophete, envoyé de quelque nouveau Dieu qui n'avoit point encore de nom. Le peuple luy donna quelque crédit, d'autant qu'il prétendoit guerir les malades & faire des miracles, de sorte qu'il fut d'abord en grande vénération. Il fit courir le bruit
que

que ce nouveau Dieu sans nom, commandoit qu'on abattit les *Dewals*, qui sont les Temples de leurs autres Dieux. En quoy il eut beaucoup de succès, sans en être empêché ni par le Roy ni par le peuple. Le Roy ne faisoit paroître d'inclination ni pour l'un ni pour l'autre, ne se souciant pas de ce qui se faisoit, jusqu'à ce qu'il vist lequel de ces Dieux seroit le plus fort, le vieux ou le nouveau, ces gens-là ayant peur de tout ce qui s'appelle Dieu; & celuy-ci les surprenoit davantage, parce qu'il n'avoit point de nom, cela étant si contraire à leurs autres Dieux qui en ont. Ce nouveau Dieu continua donc avec succès, tout le monde commençant de l'admirer. Un grand concours de peuple luy portoit tous les jours, des sacrifices & alloit l'adorer. Et cet homme voyant qu'ils avoient tant d'inclination pour luy, creut qu'il ne luy seroit pas impossible de changer la Prêtrise en un Royaume.

Le Roy, soit qu'il soupçonnât quelque chose ou non, envoya querir un des Prêtres de ce nouveau Dieu qui faisoit la résidence à la campagne dans la Province de *Hotcourli*, à quelques lieuës de la Cour. Après que ce Prêtre eut demeuré quelque temps dans la ville, le Roy osta une bague de son doigt & la mit dans une boîte d'ivoire, & l'envoya à ce Prêtre par trois de ses principaux Officiers, luy ordonnant de s'enquerir de son Dieu sans nom, ce qu'il y avoit dans cette boîte. Cela surprit le

Le Roy
envoye
querir
un des
Prêtres
de ce
nouveau
Dieu.

Prê-

Prêtre, qui ne laissa pas de repondre subtilement, que son Dieu n'avoit pas esté envoyé pour deviner, mais pour guerir les malades. Sur quoy le Roy ordonna qu'on luy mît les fers aux pieds & qu'on l'exposast sous un arbre, pour être mouillé par la pluye & seché par le soleil, ce qui fut executé.

Le premier
Prêtre
s'enfuit
à Columbo,
& se dit
fils d'un
Roy.

Le premier Prêtre qui avoit inventé le premier ce nouveau Dieu, ayant appris ce que le Roy avoit fait, & en craignant les suites, s'enfuit promptement & emporta à Columbo tout ce qu'il avoit dérobé dans les Pagodes, ayant volé un des Elephans du Roy pour le porter. Etant arrivé-là, il se déclara fils du Roy de Mantoli, qui étoit le frère aîné du Roy à present regnant, à cause duquel il s'estoit retiré à Columbo, que les Portugais possédoient alors. Ils l'envoyèrent à Goa, où il est mort.

Le bruit ayant esté répandu que ce Prêtre estoit Prince, le monde se rendit auprès de luy plus qu'auparavant, ce qui luy fit changer de conduite. De sorte que les Hollandois craignant ce qui en pouvoit arriver, le firent garder. Mais ne trouvant pas cela bon, il s'enfuit avec tous ceux qui l'avoient esté trouver, & se retira auprès du Roy. Celly-ci n'eut pas plûtôt appris qu'il estoit arrivé, qu'il envoya cinq Officiers avec des Soldats pour le prendre, & le luy amener, ce qu'ils firent l'ayant enchaîné avec tous ceux de sa suite. Le Roy commanda qu'il fût gardé dans une Pagode, jusqu'à ce que
cette

cette affaire eût été examinée, tout le monde le plaignant fort sans le pouvoir ayder. Les principaux Prêtres eurent ordre de se rendre à la Cour, ce qu'ils firent croyant que c'estoit pour assister au procès de ce Prince, ou Prêtre. Mais cependant il le fit écarteler & exposer ses quartiers en divers endroits qu'il nomma.

Le commun peuple adore encore aujourd'huy la memoire de ce Dieu sans nom; s'il s'estoit contenté de sa divinité sans vouloir usurper la Couronne, il auroit pû vivre jusqu'à ce qu'une mort naturelle l'eût osté de ce monde.

L'opinion du peuple touchant ce nouveau Dieu.

Les Chingulays croyent fermement une résurrection des corps, l'immortalité de l'ame, & un état après cette vie. C'est à cause de cela qu'ils adorent leurs ancestres. Ils croyent que leurs Dieux sont les esprits de certains hommes qui ont autrefois vécu sur la terre. Ils tiennent que ceux là qui ont esté honnestes gens en ce monde quoy que pauvres & de basse naissance, seront élevez & eminens en celuy-là, & que les méchans seront changez en bestes. Il y a en ce pais là, une aragnée qui fait un œuf de la largeur d'une pièce de quatre sols, qu'elle porte sous le ventre, qui est plus gros que le corps de l'aragnée; cet œuf est plein de petites aragnées, qui à mesure qu'elles croissent mangent la vieille aragnée. Les Chingulais disent que les enfans desobeïssans deviendront des aragnées en l'autre monde, & que leurs petits les mangeront.

Leurs opinions.

Ils

Ils croyent que la bonne & la mauvaife fortune de l'homme a esté predestinée de Dieu, avant sa naissance, selon un Proverbe entr'eux; *Il est écrit en sa tête.*

Leur plus grande devotion.

Ils tiennent que le plus haut période de bonté consiste à donner aux Prêtres, à faire des sacrifices à leurs Dieux, & à ne répandre le sang d'aucune creature, ce qu'ils disent être un grand péché. C'est aussi parmi eux, une bonne action de s'abstenir de toute sorte de viande, parce qu'ils ne voudroient point tuer, ni être cause qu'on tuât aucune creature vivante. Les herbes & les racines, sont selon eux, des viandes beaucoup plus innocentes. C'est un acte de Religion de balayer sous l'arbre de Dieu, & de le nettoyer, comme aussi d'être juste, sobre, chaste, & veritable, & d'avoir les vertus des Chrétiens.

Leur charité.

Ils donnent aux pauvres par un principe de charité, qu'ils étendent aux étrangers aussi bien qu'à ceux de leur país. Ils prennent une poignée de chaque mesure de ris qu'ils font bouïller pour leurs familles, la mettent dans un sac & la gardent, pour distribuer aux indigens qui viennent à leurs portes.

Les Privilèges des Pauvres, Maures.

Ils ne donnent pas seulement, comme j'ay dit, à ceux de leur país, mais aussi aux étrangers, & particulièrement aux Maures, qui sont Mahometans, & qui ont une Mosquée dans la ville de Cande. Un Roy donna à ce Temple ce privilege, que chaque habitant y doit contribuer un *Ponnan*,

que

que ces Maures vont recevoir de maison en maison. Que s'ils trouvent les portes fermées, ils ont le pouvoir de les enfoncer. & de prendre la valeur de ce *Ponnan*. Ils mandient avec beaucoup d'assurance, disant qu'ils viennent rendre les gens charitables, & on leur donne liberalement pour l'amour de la charité.

Il n'y a qu'une Province du Royaume, qui ne paye point ce droit aux Maures. La raison en est que lorsqu'ils le vinrent demander les habitans les chassèrent. Et pour cette bonne action, ils ne payent point le *Ponnan*, ayant aussi à cause de cela, cet autre privilege, qu'ils ne payent point de *Marral*, ou de *Harrlots* au Roy, comme font les autres Provinces.

On donne à ces Maures par charité, plusieurs terres, où ils bâtissent des maisons, & y demeurent, ces terres sont à eux pour jamais, de generation en generation.

Ils jettent par devotion, tous les matins & tous les soirs, des fleurs devant leurs Images, auxquelles, comme j'ay dit, ils bâtissent des Chappelles dans leurs cours. Ils portent des chapelets à la main, & disent leurs prières en marchant. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils ont pris cette coûtume des Portugais. Ils respectent un homme qui fait conscience de sa Religion; c'est ce qui fait qu'ils aiment les Chrétiens plus que les autres, parce qu'ils croient qu'ils sont justes, & ne mentent point. Voila ce que j'avois à dire de leur Religion.

Ils honorent les Chrétiens, & pour quoy.

CHAPITRE VI.

De leurs maisons, de leur boire & de leur manger, de leur économie, ou ménage, de leurs salutations, & de leurs vestemens.

Leurs maisons. **A** Prés avoir parlé de ce qui regarde le spirituel, nous traiterons du temporel, & premièrement nous conduirons le Lecteur dans leurs maisons, pour voir comment ils y vivent.

Leurs maisons sont petites, basses, couvertes de paille, basties avec des perches sur lesquelles ils étendent de l'argille, & les murailles en sont fort unies. Il ne leur est pas permis de construire plus d'un estage en haut, ni de les couvrir de tuilles, ni d'en blanchir les murailles avec de la chaux, mais ils ont une sorte d'argille qui est aussi blanche, dont ils se servent quelquefois. Ils ne se servent point d'Architectes ni de Charpentiers, si ce n'est quelques gens du premier ordre, chacun bâtit sa maison, sans qu'ils se servent d'un seul clou. Tout ce qui devrait être cloué, est lié avec des *Rattans*, ou autres liens qui croissent en abondance dans leurs forêts, où ils prennent le bois pour bâtir; ne leur coûtant que la peine de le couper. Comme le pays est chaud, la plupart ne se soucient pas de
plâ-

plâtrer leurs murailles , se contentans de branches & de feuilles d'arbres. Les plus pauvres n'ont qu'une chambre , il s'en trouve peu qui en ayent plus de deux à moins qu'ils ne soient de la plus haute qualité ; le Roy ne permet pas qu'ils bâtissent de meilleures maisons.

Ils ne sont point curieux de ces maisons, où il n'y a point de cheminées ; ils font le feu dans un coin , dont la fumée noircit tout le plancher. Ils n'ont point de cheminées.

Les grands Seigneurs ont de plus belles maisons & commodes. Ils ont ordinairement deux bâtimens opposez l'un à l'autre, & joints par une muraille, ce qui fait une cour quarrée au milieu. Ils ont autour de leurs maisons contre la muraille, des bancs d'argille pour s'asseoir, & ils les frotent de fiente de vache par dessus, pour les rendre unis & les garder contre la pluye. Leurs serviteurs & leurs esclaves demeurent autour d'eux, avec leurs femmes & leurs enfans, dans des maisons particulieres. Leurs plus belles maisons.

Ils n'ont pas beaucoup de meubles. Quelques pots de terre qui pendent à des cannes au milieu de la maison, parce qu'ils n'ont point de planches, un ou deux bassins de cuivre dans lesquels ils mangent, un siege ou deux sans dos, font tout leur emmeublement. Car il n'y a que le Roy qui puisse s'asseoir sur une chaise à dos. Ils ont quelques paniers pour mettre du grain, quelques nattes qu'ils étendent sous la tête, pour se coucher, qui sont tous leurs lits tant pour

cux que pour leurs amis, quelques pilons d'ébène longs de quatre pieds, pour battre le rys, & un mortier de bois, pour l'y piler jusqu'à ce qu'il blanchisse; une rapoire pour raper leurs noix de Coco, une pierre plate pour écraser leur poivre & leur *Tarmeris*, & enfin des haches, des hellebardes, des pèles, des besches & d'autres tels outils pour leur usage. Ils ne se servent point de tables & mangent à terre.

Leur
maniere
de man-
ger.

Puisque nous en sommes venus à leur manger, voyons de quelle maniere ils prennent leur repas. Leur manger est fort ordinaire. Pourveu qu'ils ayent du rys & du sel, ils se croient bien pourvus. Car ils font un bon repas avec quelques feuilles vertes, un jus de citron, du poivre & du sel. Ils ne mangent point de bœuf, c'est parmy eux, une chose abominable. La viande & le poisson sont rares, le peu qu'ils en ont, ils aiment mieux le vendre pour de l'argent que de le manger, & il n'y a que les étrangers qui en achettent, car ce sont eux qui mangent ce qu'il y a de meilleur dans le país. Ce n'est pas une honte parmi eux, que d'être avare & d'épargner sur tout au manger, c'est plutôt une louange aux plus grands de souffrir la faim, ce que les soldats doivent tendurer.

Com-
ment les
Grands
man-
gent.

Les grands Seigneurs ont ordinairement de cinq ou six sortes de viande à leur repas, dont il n'y a qu'un plat ou deux de chair ou de poisson, & plus de potage que de viande, à la mode des Portugais. Leurs autres mets sont de ce que produit la terre. Leur principale

ont
res
r
ic.

r
on.



Arbre qui porte la
Fruite de Solpat

Leur maniere de Manger et de Boire

cipale nourriture est de ris, les autres choses ne servent qu'à luy donner du goût.

Si on ne les empêchoit point de nourrir du bestail & de la volaille, les provisions seroient en beaucoup plus grande abondance. Mais ils ont quantité de *Jackalls* qui prennent leurs poules, & des Tygres qui tuent leurs bestiaux. Cependant le Roy est le principal obstacle, il tâche de les tenir pauvres & necessiteux. Car ses Officiers prennent les poules de ceux qui en ont, & ne leur donnent presque rien, ils en font de même des cochons. Il n'y a que le Roy & les étrangers qui puissent avoir des Chèvres.

Ils sont généralement propres & adroits à ce qu'ils apprestent, & on mange fort bien de leurs viandes quand on y est accoutumé. Ils mangent à terre sur une natte; mais lorsqu'ils veulent faire honneur à quelqu'un, ils le font asséoir sur un siege, & mettent la viande devant luy sur un autre.

Leur boisson ordinaire est de l'eau. Ils ne boivent le *Rack* qui est une espèce d'eau de vie, qu'avant dîner, afin qu'il opere davantage. Ils ne touchent point le pot de leur bouche pour boire, mais ils le tiennent à quelque distance & s'en versent la boisson dans la bouche. Ils mettent leur ris dans des plats de porcelaine, ou de cuivre, ceux qui n'en ont point se servent de feuilles. Les *Carrées* ou autres sortes de viandes qu'ils mangent avec leur ris, sont gardées dans le pot où ils l'apprent, & leurs femmes les leur donnent lorsqu'ils le demandent. C'est

Ils sont
propres
à leur
cuisine.

Leur
boisson.

le devoir des femmes de servir leurs marys pendant qu'ils mangent, & lorsqu'ils ont fait, elles mangent leur reste. Ils ne se plaignent point à parler les uns aux autres pendant leurs repas. Ils se lavent toujours les mains & la bouche après. Ce seroit un affront que de leur verser de l'eau sur les mains, ce qu'ils ne font qu'à ceux qu'ils ne trouvent pas dignes de manier leur aiguiere. Ils se la versent d'une main, pendant qu'ils se lavent l'autre. Ils se tiennent le corps fort net, ainsi que la tête, se les lavant fort souvent, comme ils font leurs mains, après avoir déchargé leur ventre. S'il y a du monde dans la chambre qui parle, lorsque la femme met son ris au pot, elle leur dit de se taire, jusqu'à ce que le ris soit dans le pot, après quoy ils peuvent continuer leur discours. Car s'ils causoient pendant qu'on le met au pot, il ne s'enfleroit pas.

Dans le temps de l'année que les Citrons sont plus communs, ils en prennent & mettent le jus dans un pot de terre, qu'ils mettent sur le feu, & le font bouillir, jusqu'à ce qu'il devienne noir comme de la poix. Ils le gardent de cette maniere aussi longtemps qu'ils veulent, pour s'en servir lorsqu'ils en ont besoin. Il n'en faut que peu pour une sauce, ils appellent cela *Annego*.

Ils ont plusieurs sortes de confitures. Il y en a une qu'ils appelle *Caown*, qui est faite de fleur de ris & de *Jaggory* & ressemble à un bignet. Ils les font en petits morceaux, les mettent sur une feuille, les pressent avec

le

Leur
maniere
de se la-
ver.

Il ne faut
pas par-
ler pen-
dant
qu'on
met le
ris au
pot.

Sauce
avec du
jus de
Citron.

Leurs
Confi-
tures.

le ponce, puis les font frire avec de l'huile de *Coco* ou de beurre dans une poëlle. Lorsque les Hollandois vinrent la premiere fois à Colombo, le Roy fit faire de ces *Caoum* pour les leur envoyer comme un grand festin. Ils les trouvèrent si bons, qu'ils demanderent s'ils ne croissoient pas sur des arbres, ne croyant pas qu'aucun homme eût l'adresse de faire si bonnes choses. Les *Oggulas* sont une autre sorte de confitures, qu'ils font de ris, de *Jaggory*, de poivre, de *Cardamum* & de canelle. Cela est fait comme une balle ronde qui se durcit. Ils les mettent dans des sacs pour les porter, lorsqu'ils voyagent, & les mangent l'après-dînée, quand ils ont faim. Les *Allo-mays* sont presque faits de même manière, sinon qu'ils sont plats comme des Lozanges. Ils sont bons pour les évanouissemens & la soif; ils les mangent aussi après le dîner. Nous en avions avec nous dans nôtre voyage.

Ils ont une espece de gâteaux qu'ils appellent *Yacpetties*, faits de fleur de ris, de noix de *Coco* & de *Jaggory*. Ils sont faits comme un peloton, autour duquel on met une feuille, puis on les enferme dans un linge qu'on pend au dessus d'un pot d'eau bouillante, dont la vapeur chaude les cuit; ils ont le goût de pain blanc, d'amandes & de sucre.

Le *Pitu* se fait ainsi. Ils prennent de la fleur de *Coracan*, & y jettent un peu d'eau, ou la remuë ensuite dans le pot, ce qui la

fait tourner en grumeaux comme de la poudre à canon. Ils prennent ensuite un pot d'eau bouillante qu'ils couvrent d'un linge, sur lequel ils mettent autant de cette fleur, qu'ils en peuvent couvrir avec un autre pot & ainsi la vapeur qui passe à travers ce linge, la cuit & la rend comme un gâteau. Ils en mangent comme du ris.

Fonmé-
nage des
femmes.

Les femmes battent le ris avec des pilons d'ébene, elles posent le ris sur la terre, pour le battre, donnent un coup d'une main, & changeant leur pilon de l'autre, pour luy donner l'autre coup, & ainsi consecutivement un coup d'une main, & un coup de l'autre, & en même temps, battent la mesure avec leurs pieds, pour retenir le grain ensemble. Cela étant fait, elles le battent encore, dans un mortier de bois. C'est là l'ouvrage des femmes, quoy qu'il soit fort rude, comme aussi d'aller querir du bois & de l'eau. Elles portent le bois sur leur tête, & l'eau dans un certain pot de terre qu'elles mettent sur leur hanche. Elles ont aussi un grand couteau pour couper des herbes, des citrouilles & autres choses semblables qu'elles apprêtent.

Com-
ment ils
reçoi-
vent
ceux qui
les vont
voir.

Lorsqu'ils se visitent, le maître de la maison ayant prié l'étranger de s'asseoir, luy donne des feuilles vertes qu'ils appellent *Bullat*, qu'ils mangent avec de la chaux, des noix de Betel, & du Tabac. Lorsqu'ils ont esté assis quelque temps, le maître de la maison, demande à l'autre, ce qui l'a fait venir chez luy. Que s'il tarde quelque temps

pourpoints de toile de coton blanche ou ^{bles.}
bleüe,

F 4



Homme de qualité.

temps à le demander, l'étranger s'en formalise, croyant qu'il n'est pas le bien venu. Aussi ne se visitent-ils jamais que pour quelque fin qu'ils ont, soit pour demander quelque chose, ou pour emprunter.

Si les Parens quelque proches qu'ils ^{Les Parens.} soyent, se trouvent ensemble, ils ne se font aucunes caresses, ni n'ont aucun entretien particulier, mais s'asséent comme des étrangers avec beaucoup de gravité. Que s'ils demeurent plus d'un jour, la coutume ordinaire étant de passer une nuit, ils aident au maître de la maison en tout ce qu'il a à faire. Ils ne se visitent point les mains vuides, portant toujours quelques provisions ou des confitures à leurs amis. Celuy chez qui on va, leur fait un festin selon son pouvoir, ce qui arrive rarement car ils n'en font gueres qu'à leurs nôces

Il est temps de voir comment ils se conduisent dehors. Leur maniere de se saluer ^{Leur maniere de se saluer.} quand ils se rencontrent, est de lever les mains, la paume en haut, & de se courber le corps. Le plus considerable ne leve qu'une main pour celuy qui luy est inférieur, & s'il est bien au dessous de luy, il ne fait que remuer la tête. Les femmes se saluent en mettant les deux mains à leur front. Le compliment ordinaire est *Ay*, qui signifie comment vous portez vous, & l'autre répond *Hundoï*, bien.

Lorsque les hommes sortent, ils sont habillés de cette maniere. Les Nobles ont des ^{L'hab des Nobles.} pourpoints de toille de cotton blanche ou

bleüe, & un linge autour de leurs reins ; il est blanc auprès de leur peau, & sur le blanc, un bleu ou de quelque autre couleur. Ils portent une ceinture bleüe ou rouge, & un couteau dans leur sein dont le manche est travaillé. Ils portent un sabre à leur côté dont la poignée est travaillée avec des piéces de rapport de cuivre ou d'argent, le fourreau étant tout couvert d'argent ciselé. Ils ont à la main une canne pointe. Ils sont suivis d'un garçon nud tête dont les cheveux pendent sur le dos, il tient toujours un sac, au lieu de poche, dans lequel il y a des feuilles & des noix de Betel, qu'ils vont toujours mâchant. Ils ont de la chaux dans une boîte d'argent bien gravée qu'ils ont toujours à la main, & qui est faite comme une boîte à monstre.

Leurs
Che-
veux.

Les Grands & les jeunes gens portent les cheveux longs pendants sur leurs épaules. Mais lorsqu'ils travaillent ou voyagent, ils les nouent derrière. Ils avoient autrefois presque tous les oreilles percées, & y mettoient des poids pour les faire croître longues, comme les Malabares. Mais le Roy régnant n'ayant point fait percer les siennes, cette mode est presque perdue. Les hommes pour se parer, portent des bagues de cuivre & d'argent à leurs doigts, & les plus riches en ont d'or. Personne ne porte d'étoffe de soye.

Mais les femmes surpassent de beaucoup les hommes dans leurs habits, aussi ne se soucient-ils pas tant de quelle manière ils soient





Demoiselle ,

soient vêtus, qu'à parer leurs femmes. Les hommes mettent toute leur vanité dans leur fuite, faisant marcher des domestiques armez devant & après eux.

Les femmes ne regardent point comment elles sont habillées dans leurs maisons, pourveu que leurs habits soient commodes & ne les empêchent point de faire leur ouvrage. Mais lorsqu'elles sortent & qu'elles se parent, elles mettent une espee de chemise d'une tres-belle toile de coton blanche, & brodée de fleurs & de branches; elles portent des bracelets d'argent à leurs bras, leurs doigts tant du pied que de la main, étant pleins de bagues d'argent. Elles ont des Colliers d'argent bien travaillés, gravez & dorez qui leur pendent jusques sur les mammelles. Elles ont des bijoux à leurs oreilles bien travaillés & bien gravés; elles se les font percer dès leur jeunesse, & pour rendre le trou plus grand, elles y mettent une feuille de Betel roulée, de sorte que ces deux trous deviennent si grands, qu'il semble qu'elles ayent deux cercles de chaque côté du visage, ce qu'ils prennent pour un grand ornement, & ce qui est selon moy une très-grande déformité, ces femmes ayant d'ailleurs, les traits assez beaux.

Les femmes dans leurs beaux atours.

Leur ajustement de tête.

Le reste de leur parure leur sied assez bien. Elles mettent de l'huile de Coco à leurs cheveux, pour les rendre luisants, & elles les font pendre par derrière; ils ne passent gueres leur ceinture; mais comme c'est un ornement pour elles d'avoir quan-

tité de cheveux, elles en ont de faux quelles lient avec les leurs, & qui leur tombent jusqu'à moitié du dos. Leurs mains sont nuës ne portant point de gands; elles portent une espee d'écharpe d'une étoffe de soye rayée ou à fleurs, qu'elles jettent negligemment sur leur tête ou sur leurs épaules. Elles ont au milieu du corps, une ou deux ceintures d'argent trait; elles mâchent toujours du Bétel en marchant. Quelques parées qu'elles soient, elles ne portent point de fouliers, non plus que les hommes, cet honneur n'appartenant qu'au Roy.

Ils empruntent leurs habits.

C'est une coûtume générale parmy toutes sortes de gens de ce pais-là, d'emprunter des habits, ou des joyaux, pour porter quand ils sortent, de maniere qu'ils ne le tiennent point à honte, ni ne se mettent point en peine de le cacher. Au contraire, ils en parlent communement à leurs amis, lors qu'ils les rencontrent disant, j'ay emprunté telle & telle chose d'un tel, & cela d'un autre. Leur pauvreté est si grande, qu'ils n'ont pas dequoy acheter les habits qu'ils voudroient porter, quoy que leurs plus beaux soient fort médiocres.

CHAPITRE VII.

De leurs logemens, de leurs lits, de leur concubinage, de leurs mariages & de leurs enfans.

A Prés avoir veu les Dames de Ceilan, hors de chez elles, il est temps de retourner en leurs maisons, de voir leurs chambres de lit, & comment elles couchent, en quoy elles ne sont pas fort délicates. Si leur maison n'a qu'une chambre, ce qui est fort ordinaire, les hommes couchent à un bout & les femmes à l'autre.

Ils ont des chalits, mais sans chevet, ni rideaux, le Roy ne le permettant pas. Ils ne se soucient pas même d'en avoir plus d'un, qui est pour le maître de la maison : & sur ce chalit, il y a des nattes & un chevet de paille. Les femmes & les enfans couchent toujours à terre auprès du feu sur des nattes. La femme prend un morceau de bois pour luy servir de chevet, mais les enfans s'en passent. Ils n'ont point d'autres couvertures, que les habits qu'ils portent le jour. Mais ils ont toujours le feu à leurs pieds, qui dure toute la nuit, ce qui est incommode pour les femmes, qui vont querir tout le bois sur leurs têtes. Car c'est une honte au mary de se mêler des choses que la femme doit faire.

Leurs lits, & comment ils couchent.

Ils se le-
vent la
nuit.

Les petits enfans qui vont nuds tout le jour, se fourent sous les habits de leurs mères; & s'ils sentent du froid la nuit, ils se lèvent & soufflent le feu avec leur bouche, car il n'y a point de soufflets en ce pais-là, puis ils s'assent & se chauffent.

Ils sont si peu endormis, qu'ils se lèvent souvent la nuit pour mâcher du Betel & prendre du tabac, ensuite de quoy, ils se recouchent & chantent des chansons jusqu'à ce qu'ils se rendorment.

On ap-
prend
aux en-
fans à
chanter
en se
cou-
chant.

Ils ne prient que très-rarement Dieu, avant de se coucher, ni n'apprennent à leurs enfans à le faire, se contentant de dire quelquefois, *le Bon Dieu me garde*. Mais au lieu de cela, ils enseignent à leurs enfans à chanter en se couchant.

Les jeu-
nes gens
vont
coucher
les uns
chez les
autres.

Les enfans qui sont un peu âgez, lorsqu'il n'y a qu'une chambre chez eux, vont coucher chez leurs voisins, ce qui leur plaît fort, parce qu'ils rencontrent compagnie. Leurs Parents ne sont point fachez que de jeunes hommes, pourveu qu'ils soient d'aussi bonne condition qu'eux, couchent avec leurs filles, au contraire, ils le trouvent bon; sçachant que leurs filles par ce moyen-là, peuvent commander à ces jeunes gens de les ayder, quelque ouvrage qu'ils ayent à faire. Et elles sont si éloignées de tenir cela à honte, qu'elles se vantent à leurs compagnes, qu'elles ont tels jeunes gens à leur commandement. De sorte que la jeunesse est élevée dans l'impureté. Il est vray qu'il n'y a point en ce pais-là, de femmes publi-
ques

ques permises par autorité. Celles qui ont fait ce métier dans la ville, ont souvent esté sévèrement punies, par ordre du Roy, ayant esté fouëttées, ayant eu les oreilles percées, ou ayant esté rasées. Mais pour ce qui est de se prostituer dans le particulier, peu ou presque point ne s'en sçauroient exempter. Pour ce qui est de devenir grosses, ce qu'elles ne souhaitent point, elles sçavent fort adroitement l'empêcher.

Il faut avouer que les prostitutions publiques ne seroient pas fort profitables, la plupart des filles se prostituant en particulier. Cependant quoi qu'elles soient presque toutes débauchées, elles ont en horreur le nom de *Vesou* qui signifie prostituée. Elles ne s'en font aussi point des reproches les uns aux autres dans leurs querelles, si ce n'est qu'elles eussent couché avec un homme de moindre naissance qu'elles. La femme se croit aussi obligée à l'homme de sa compagnie, que luy de la sienne. Les femmes sont fort adroites dans ces affaires, dont elles se font une pratique continuelle, à cacher leurs débauches à leurs marys, qui ne devroient pas ignorer les tours de leurs femmes, par leur propre experience. Car à moins qu'ils ne les attrapent sur le fait, ils ne se mettent point en peine de découvrir leur infidelité ce qui est si commun en ce pais-là, qu'on n'y prend pas garde.

C'est une loy qu'un homme peut tuer qui-conque il trouve couché avec sa femme, & elle aussi. Il est arrivé quelquefois qu'un

Il n'y a rien de plus commun que le concubinage.

Elles sont coupables du fait, & n'en ayment pas le nom.

Un homme peut tuer celuy

hom-

qu'il
trouve
couché
avec sa
femme.

homme estant venu à sa porte, lorsqu'un autre étoit couché avec sa femme, & n'y ayant point de moyen d'échapper, la femme s'est levée, a pris une espee de corbeille de cendres chaudes, & les ayant jettées en ouvrant la porte, aux yeux de son mary, elle s'est sauvée avec son Amant.

Finesse
des fem-
mes
pour ca-
cher
leurs dé-
bauches.

C'est l'ouvrage des femmes, comme j'ay déjà dit, d'aller querir du bois, & d'amenner le bestail chez elles. Si elles ne peuvent faire leur affaire au logis, elles donnent des rendez-vous, où elles vont pendant que le mary est à la maison à faire jouer les enfans. C'est une chose ordinaire à ces hommes qui ont des commerces avec les femmes des autres d'aller derriere la maison sur la brune, pour les attendre quand elles sortent. Et le Galand pour faire connoître à la femme qu'il est là, rompt un bâton, ou jette une noix de Bétel par dessus la muraille en tel endroit marqué, & alors elle sort pour aller à sa rencontre. Elles aiment si fort leurs Galands que j'ay veu un mary vouloir entrer dans sa maison, sa femme y ayant un homme avec elle, auquel elle aida à faire un trou au toît pour le faire sauver, & cette femme demeura dedans pour soutenir seule toute la colere du mary. Lorsqu'elles manquent d'occasion pour jouir pendant toute la nuit, de leur amy, elles feignent d'être mécontentes, font une querelle d'Allemand au mary & vont chez leurs parents, pour prendre plus long temps leurs plaisirs. Et ceux-ci bien loin
de

de les empêcher les aydent à se divertir.

Il y a des occasions où les maris permettent à leurs femmes & à leurs filles de coucher avec d'autres hommes. Et cela arrive, lorsque leurs meilleurs amis, ou de grands Seigneurs logent chez eux. Alors ils envoient leurs femmes ou leurs filles leur tenir compagnie dans leurs chambres. Ils ne tiennent pas pour cela que leurs femmes soient prostituées, lorsqu'elles couchent avec des hommes d'aussi bonne condition ou de plus grande qualité qu'eux.

Ils ne se soucient gueres lorsqu'ils se marient, si leurs femmes sont vierges ou non. Et pour peu de chose, une mère produit sa fille à ceux qui la souhaitent. Mais c'est une si grande horreur pour des femmes d'une haute naissance de permettre à des gens de basse étoffe d'avoir affaire avec elles, que je ne pense pas qu'elles le fassent jamais.

C'est assez parlé de leurs infamies, passons à quelque chose de plus honneste, & disons un mot de leurs mariages, qui rendent leurs plaisirs légitimes, pour lesquels ils ne font pas grande cérémonie. Ils ne font point l'amour, comme on parle ordinairement. Ce sont les parents qui font le mariage, & qui dans leur choix, ne regardent pas tant à la beauté de la fille, qu'à sa naissance & à sa famille. Quand ils sont une fois d'accord, tout est fait. L'homme porte, ou envoie à la fille ses habits de nocces, qui est une piece de toille de six ou sept

Ils regardent leurs amis & leur permettent de coucher avec leurs femmes ou avec leurs filles.

La mere prostitue sa fille pour peu de chose.

Leurs mariages.

verges , & une camisolle brodée de bleu & de rouge ; si l'homme est si pauvre qu'il ne puisse acheter cette piece de toile , il en emprunte une : s'il la porte luy même , il couche avec la fille cette nuit là. Et ensuite, ils prennent un jour , pour la venir prendre & la mener chez luy , & c'est-là le jour du mariage.

Le Fiancé va chez sa Fiancée.

Le jour venu , le Fiancé accompagné de ses amis , va chez sa Fiancée , ce qui se fait toujours le soir. Il porte des provisions & des confitures , pour la nopce , selon son pouvoir. Ils ne font jamais plus de deux repas, dont le souper est le premier. Et alors les nouveaux mariés mangent ensemble dans un même plat , ce qui signifie qu'ils sont de même rang & qualité. Ils se lient quelques fois les pouces ensemble , & après cela vont coucher de compagnie.

Comment il mène sa femme chez luy.

Le lendemain après le dîner , il prend sa femme & la mene chez luy. Elle marche devant & il la suit avec quelques-uns de ses parens qui la conduisent. C'est la coutume en ce pais-là, que le mary suit sa femme. La raison de cela est , qu'un homme allant une fois le premier , sa femme luy fut enlevée, sans qu'il y prît garde. Estant arrivez au logis du marié, il leur fait un festin.

Autre cérémonie de mariage.

Quelques jours après ses parens la viennent voir , & apportent des provisions. Voici une autre maniere de se marier. L'homme tient un bout du linge de la femme & le met autour de ses reins , & elle tient l'autre , & alors on leur verse de l'eau sur
la

la tête, qui leur mouille tout le corps, ce qui étant fait, ils sont mariés & demeurent ensemble aussi long temps qu'ils s'accordent.

Leurs mariages n'ont pas grand force ni vertu : car s'ils ne s'accordent pas, ils se séparent sans honte ; néanmoins ils donnent en mariage à leurs filles, du bestail, des esclaves ou de l'argent, selon leur pouvoir. Mais s'il arrive qu'ils ne s'ayment pas & qu'ils se séparent, le mary rend ce qu'il a eu, & alors elle peut prendre un autre mary, n'en étant pas pire, à ce qu'ils tiennent, pour avoir eu commerce avec un autre homme.

Les hommes aussi bien que les femmes se marient ordinairement quatre ou cinq fois, avant que de l'être à leur contentement. Que s'ils ont des enfans lorsqu'ils se séparent, la loi veut que les garçons suivent le père, & les filles la mère. La plupart des femmes n'ayant point d'enfans ; sont exemptes de cette dispute. Les hommes de ce pais-là, même les plus grands Seigneurs n'ont qu'une femme. Mais une femme a souvent deux marys. Car il est permis & est assez ordinaire à deux frères de tenir maison ensemble, & de n'avoir qu'une femme, & les enfans les reconnoissent & les appellent tous deux peres.

Les femmes sont tenuës estre souillées ou polluës, tant qu'elles ont leurs ordinaires, & si fort que la maison même est souillée, & que personne n'en approche. Elles n'en font

Privile-
ges des
hommes
par des-
sus les
femmes.

font point de mistere, mais crient à ceux qu'elles voyent venir de ne pas approcher de la maison. Elles sont purifiées lorsqu'elles ont esté lavées par tout le corps. Il n'est pas permis à quelque femme que ce soit, quand elle seroit mariée à un grand Seigneur, de s'asseoir sur un siège en présence d'un homme. Il est assez ordinaire aux hommes de s'accuser les uns les autres, au nom du Roy d'avoir ou de n'avoir pas fait telle chose, ce que les femmes n'oseroient faire, sur peine d'avoir la langue coupée. On punit souvent les gens pour des fautes qu'ils ont faites, par un emprisonnement, & par la chaîne, ou les faisant tenir un certain-temps avec des poids sur leur dos, jusqu'à ce qu'ils payent certaine somme d'argent, ce qui monte pour des fautes ordinaires à cinq, ou à dix Shillings. On châtie les femmes en leur mettant un panier de sable sur la tête, & l'y laissant aussi long temps que les Juges le trouvent à propos. On ne fouette jamais personne, pour quelque crime que ce soit, que le Roy ne le commande.

Privile-
ges des
femmes.

Les terres dont les femmes héritent ne payent rien au Roy. Elles ne payent point de doüanne pour ce qu'elles portent aux Ports de mer. On n'en doit non plus pour ce que porte une beste de charge femelle, vache ou buffe.

Ils font
mourir
quelques
uns de

Ils n'ont point de sages femmes. Ce sont les femmes du voisinage qui aydent aux accouchemens. Aussi-tôt que l'enfant est né,

né, le pere ou quelque proche parent va ^{leurs en-}trouver l'Astrologue, pour s'enquerir s'il ^{fans.} est venu au monde, sous une bonne Planette, & dans une bonne ou mauvaise heure. S'il est nay dans une mauvaise heure, ils le font d'abord mourir, soit en ne lui donnant aucune nourriture, ou le noyant, ou l'enterrant tout vif; ou bien ils le donnent à quelqu'un de même condition qu'eux, qui le nourrit avec du ris & du lait, car ils croyent, que quoy que cet enfant soit malheureux entre les mains de ses parens, il ne le fera pas entre les mains des autres. On leur a quelquefois demandé pourquoy ils traittoient si inhumainement de pauvres enfans qui sortent de leurs entrailles. Ils disent que c'est avec regret, mais ajoûtent ils, pourquoy éleverois-je un Diable dans ma maison? Car ils croyent qu'un enfant né dans une mauvaise heure, fera enrager ses parens par sa desobéissance & sa mauvaise vie. Ils ne traittent presque jamais de cette maniere, un premier enfant, ils l'ayment & le caressent. Mais lorsqu'ils viennent à en avoir plusieurs, il leur est ordinaire de le tuer, sous prétexte qu'il est né sous une malheureuse constellation. Il né a point de crime à cela, & il n'y a point de loy dans ce pais, pour prendre connoissance d'une telle action.

Il ne
traittent
pas ainsi
un aîné.

Ils ont des noms dans leur enfance, par lesquels ils se nomment & se distinguent les uns des autres. Mais c'est une honte aux hommes & aux femmes, lorsqu'ils sont

Leurs
noms.

avan-

avancez en âge , d'être appellés par ces noms-là. Ils changent alors leurs noms en titres , selon la ville dans laquelle ils font nez , ou celle où ils demeurent. Ils ont aussi d'autres noms qui sont comme leurs armes , & qui appartiennent à telle ou telle famille.

Ils ambitionnent les hauts titres.

Ils sont fort ambitieux de titres , n'ayant que cela dont ils se puissent vanter. Ils ont quantité de termes de respect dans leur langue, dont nous donnerons des exemples dans la suite de cette Relation.

CHAPITRE VIII.

De leurs Employs & de leurs Diversifsemens.

Leur commerce.

IL est temps que nous voyons quelle est la maniere de vivre des Chingulays , & par quel moyen ils subsistent , quoy que nous en ayons déjà parlé. Ils ont presentement très-peu de commerce ou de trafic avec les étrangers. Il est vray que lorsque les Portugais étoient dans l'Isle , & qu'il y avoit paix entr'eux & le Roy , le Roy permettoit à ses sujets de trafiquer avec eux , ce qu'il n'a jamais voulu qu'ils fissent avec les Hollandois, quoy qu'ils l'ayent fort recherché. Ils ont entr'eux quelque negoce , que cause là nature du pais. Car ce qui croît dans une partie du Royaume , ne croît pas dans

dans l'autre. Ils ont néanmoins dans cette Isle, en prenant ce que la terre produit d'un côté & d'autre, assez de quoy subsister, sans les denrées d'aucun autre païs, en changeant une chose pour l'autre, & portant ce qu'ils ont de trop en d'autres Provinces, & en rapportant ce qui leur manque.

Le labourage est le principal employ des Chingulays, & les plus Grands s'y appliquent, n'étant point honteux aux gens de la plus grande qualité de travailler, soit dans leurs maisons, soit sur leurs terres, pourveu que ce soit pour eux-mêmes. Mais il est honteux parmi eux de travailler pour de l'argent, ou pour autrui, & il y en a fort peu qui le veulent faire. Un Gentilhomme peut faire tout, excepté qu'il ne doit rien porter, car il faut qu'il louë un homme pour cela; le métier de porteur est tenu pour le plus abjet de tous.

Lorsqu'ils ont besoin de colle forte, ils la font ainsi. Ils prennent du lait caillé, & en font sortir toute l'eau à travers un linge. Ils le lient ensuite dans un autre linge & le mettent dans l'eau bouillante, & le font bouillir assez long temps, après quoy il devient aussi dur que du caillé de fromage. Ils le mêlent après avec de la chaux, pour s'en servir; s'ils n'en ont pas besoin sur l'heure, ils le roulent en boule, & cette boule devient très-dure, & lorsqu'ils s'en veulent servir, ils la raclent avec un coôteau, & y mettent un peu de chaux, ce qui la rend au même temps tendre.

Ils

Leurs
manufa-
ctures.

Ils ont peu de manufactures. Ils font des toiles de coton, qui ne font pas si fines, qu'elles font fortes & propres pour leur usage. Ils font de toutes sortes d'outils de fer pour des Maréchaux ou Taillandiers, des Charpentiers & des Manœuvres, toutes sortes de pots de terre, pour bouillir, étuver, fricasser & mettre de l'eau. Ils font de toutes sortes d'ouvrages d'orfèvrerie, de peinture, de sculpture d'acier, de bons fusils & autres armes semblables. Leur manière de préparer la pierre de fer & de faire le fer, mérite que nous nous y arrêtions un peu. Car il se trouve quantité de fer dans ce païs-là, qu'ils font, de pierres qui se trouvent en plusieurs endroits du Royaume, & il n'est pas besoin de creuser plus de cinq ou six pieds dans la terre pour les trouver.

Com-
ment ils
font le
fer.

Ils prennent ces pierres & les mettent en un monceau, & les brûlent avec du feu de bois, ce qui les rend plus tendres, & plus propres pour la fournaise. Cela estant fait, ils ont une fournaise faite d'une certaine sorte d'argille, dans laquelle ils mettent quantité de charbon de bois, & ces pierres par dessus, & encore d'autre charbon sur les pierres. Cette fournaise a un dos, comme la forge d'un Maréchal, derrière lequel se tient celui qui souffle, pour garantir le souffleur de la chaleur du feu. Il y a derrière la fournaise deux troncs d'arbres qui sont bien avant dans la terre, & qui sont creux en haut comme deux pots. Ils attachent sur chacun de ces deux pieces de bois creux, un
mor-

morceau de peau de Daim , dans laquelle il y a un trou de la grandeur du doigt. Il y a au milieu de chaque peau auprès du trou deux cordons liez fortement à deux bâtons plantés dans la terre , ce qui fait comme un ressort & plie comme un Arc. Cela fait lever cette peau. Le souffleur a chacun de ses pieds sur chacune de ces fouches ou troncs d'arbre , couvrant chaque trou de la plante de son pied : & à mesure qu'il met le pied sur l'un des troncs & presse la peau , il oste son pied de dessus l'autre , qui s'élève aussitôt par le moyen de ce ressort , de sorte que faisant cela alternativement , il fait passer une grande quantité de vent à travers de ces tuyaux dans la fournaise. Car il y a aussi deux tuyaux dans le côté des troncs , qui conduisent le vent dans la fournaise , comme le nez d'un soufflet. Et pour soulager le souffleur , il y a une courroye attachée à deux poteaux qui le prend par derriere, sur laquelle il appuye le dos. Il a devant luy , un bâton en travers sur lequel il pose les deux mains , & ainsi il souffle avec beaucoup de facilité. A mesure que ces pierres brûlent, la crasse se fond & sort par le bas comme une flamme , & le fer demeure dans la fournaise. Lorsqu'ils croyent qu'il est assez purifié, & qu'il ne sort plus de crasse, ils le tirent , & luy donnent un coup à travers avec une hache puis le jettent dans l'eau. Ils le coupent de cette maniere , afin qu'on voye que c'est de bon fer , & cela pour la satisfaction de ceux qui l'achettent.

Voyons, ..

Com-
ment ils
font le
beurre.

Voyons, pour finir ce discours de leur travail, comment ils font le beurre. Premièrement ils font bouillir le lait & le changent en caillé. Le lendemain au matin, ils écument la crème, & la font passer dans un pot de terre, avec un bâton, au bout du quel il y a quelque chose qui ressemble à un bâton à faire du Chocolat. Quand le beurre est fait, ils le mettent dans une poêle pour le frire, afin d'en faire sortir toute l'eau, après quoy ils le mettent dans un pot de terre, pour s'en servir.

Bouti-
ques
dans la
ville.

Il n'y a point de marchez dans toute l'Isle. Il y a quelques boutiques dans les villes, où on vend de la toile, du ris, du sel, du tabac, de la chaux, des drogues, des fruits, des épées, de l'acier, du cuivre & autres telles choses.

Le prix
des mar-
chandi-
ses.

Pour ce qui est du prix des marchandises, voici comme elles se vendent. Le ris se vend dans la ville où il est le plus cher, sur le pied de six mesures de Paris pour quatre sols & demi; six poules autant, un cochon de lait de même; un cochon gras, mais qui n'est pas si gros que les nôtres, quarante-deux sols, une chèvre grasse trente sols, quatre mille noix de Bétel pour neuf sols prix courant. Passons à leurs poids, à leurs mesures & à leur monnoye. Pour leurs mesures, un *Rian* est un *Cubit* qui est depuis le coude jusqu'au bout du doigt du milieu. Le *Waddorian* est une mesure de Charpentier, qui est autant qu'on peut étendre d'un coude à l'autre. La moindre de leurs mesures

Leurs
mesures.

de

de grain est un *Potta*, qui contient autant de grain, qu'un homme en peut prendre avec la main. Quatre *Pottas* font une mesure, qu'ils appellent *Bonder Nellia*, qui veut dire la mesure du Roy, ce qu'on donne ordinairement à un homme, & qui est tout ce qu'il peut manger en un jour. On nous en donnoit deux à nous autres Anglois. Quatre de ces *Bonder Nellias* font un *Courney*, qui est une fort jolie mesure tournée, quelques-unes sont faites de canne comme un panier. Dix de ces *Courneys*, font un *Pale*, qui tient quarante mesures, qui est la quantité qu'on rend pour une *Larée* qui est la cinquième partie d'une pièce de huit, selon le prix de *Cande Uda*, mais en temps de moisson, on a deux *Pales* pour une *Larée*. Quatre *Pales* font un *Ommounda*, qui est la mesure par laquelle ils comptent leur grain.

Le plus petit de leurs poids est un *Collonda* dont six font une pièce de huit. Il y a ^{Leurs poids.} des demi *Collondas* & des quarts de *Collondas*. Ils les font avec de certains petits grains rouges qui croissent dans les bois, & qui sont comme des grains de chapelet; dix de ces grains font un *Collonda*, & vingt *Collondas* un *Pallum*.

On ne punit point en ce païs-là, ceux dont les mesures sont trop petites, & ils ont plus de soin qu'elles ne soient pas trop petites que trop grandes. La raison de cela est que l'argent étant rare, on se sert de grain au lieu de monnoye. Et chaque particu- ^{ils sont punis pour avoir de trop grandes mesures,}

& non
pour en
avoir de
trop pe-
tites, &
pour-
quoy ?

lier a sa mesure, qu'il fait aussi grande qu'il peut, afin que lorsqu'il reçoit la dette de grain il en ait davantage, ce qui fait tort aux pauvres gens qui sont ordinairement les debiteurs. C'est pourquoy les Officiers qu'on appelle *Adigars* vont de ville en ville examiner les mesures, & lorsqu'ils en trouvent de trop grandes, ils les mettent en pieces & les pendent dans les ruës pour épouvanter les autres. Ils mettent quelquefois à l'amende ceux qui en ont.

Leur
mon-
noye.

Ils n'ont que trois sortes de monnoye courante dans les Estats du Roy. L'une a esté fabriquée par les Portugais, ayant le portrait du Roy d'un côté, & celuy d'un Moine de l'autre, les Chingulays l'appellent *Tangum-Massa*. Cette piece vaut environ dix sòls, le demi *Tangum* est la moitié. Il y a une autre sorte de monnoye, que tout le monde peut faire avec la permission du Roy. Elle est faite comme un hameçon à prendre du poisson, & ils y mettent quelle marque il leur plaît, l'argent en est meilleur que des pieces de huit. C'est la coûtume lorsqu'on soupçonne la bonté de l'argent, de jeter la piece dans un feu ardent & de la fondre, & si l'argent n'en est pas extrêmement blanc, la piece ne passe pas. La troisième sorte de monnoye est celle du Roy, & que personne n'ose faire sur peine de la mort. On l'appelle *Ponnam*. Elle est très-petite & il en faut soixante-quinze pour faire une piece de huit. Toute sorte d'argent est fort rare en ce pais-là, & ils ven-

vendent & achettent ordinairement , en changeant une chose pour l'autre.

Nous parlerons maintenant de leurs recreations qui sont fort rares , aussi ne se plaisent ils guères à jouer. Lorsqu'ils recommencent leur nouvel an , ils se divertissent & se réjoüissent ensemble. Leur principal divertissement est de rouler des noix de Coco l'une contre l'autre , pour voir laquelle sera la plus forte. Personne ne travaille en ce temps-là , jusqu'à ce que les Astrologues leur disent que le temps est propre pour reprendre leur ouvrage, ce qu'ils font tous alors , tant hommes que femmes.

Leurs divertissemens.

Ils ont une autre sorte de divertissement qu'ils prennent tous avec beaucoup de plaisir , étant un Sacrifice à l'un de leurs Dieux qu'ils appellent *Potting Dio*. L'avantage qu'ils en tirent , est qu'il délivre leur país de tristesse & de maladies. Cet exercice est si brutal, qu'ils ne le font jamais auprès des villes , ni en presence des femmes. Ils prennent deux bâtons courbés qu'ils mettent l'un dans l'autre , puis ils les tirent avec des cordes , jusqu'à ce que l'un des deux rompe , les uns tirant d'un côté & les autres de l'autre. Le party qui a rompu le bâton fait de grandes réjoüissances , qu'ils expriment par des danses & par des chansons si infames & accompagnées de postures si lascives , que je ne trouve pas à propos de les écrire. Celuy-là est le plus loué , qui réüffit le mieux dans ces infamies. Cette vi-

Jeu qu'ils appellent Sacrifice.

laine cérémonie estoit autrefois fort en usage parmy eux, & le Roy même y prenoit plaisir, mais depuis peu il la deffendüë, sur peine d'une amende pécuniaire, de sorte qu'on ne la pratique plus.

Stratagème
d'un Officier.

Quoy qu'on ne prenne plus ce divertissement & qu'il soit hors d'usage, ceux de *Gompala* avoient pourtant entrepris de le faire revivre, ce qu'ils firent effectivement. Mais cela étant venu aux oreilles du Roy, il envoya un de ses grands Officiers pour leur faire payer l'amende. Celuy cy qui sçavoit que ce peuple refuseroit de la payer, employa la ruse & l'artifice. Il planta ses tentes auprès d'un étang, & y fit venir tout le peuple pour luy ayder à prendre du poisson pour le Roy, ce qu'ils firent volontiers, dans l'esperance d'avoir le moindre poisson pour eux. Lorsqu'ils furent tous assembles avec leurs outils, l'Officier leur ordonna au nom du Roy, selon la coutume du pais, en ôtant son bonnet & se jetant trois fois à terre, de ne pas bouger de là qu'ils n'eussent payé une telle somme d'argent, chacun tant, pour avoir renouvelé le jeu que le Roy avoit défendu, ce qu'ils furent contraints de faire, avant que de sortir d'auprés de l'étang, & cet argent fut mis dans les coffres du Roy.

Tours de souplesse.

Lorsqu'ils veulent se divertir, & particulièrement à la nouvelle lune du mois de Juin ou de Juillet, ils font venir des gens, pour faire devant eux, des tours de souplesse & d'agilité. L'un met un grand bâton de sept

sept

sept ou huit pieds de longueur sur sa poitrine, un petit garçon monte au bout & s'appuye le ventre dessus, & alors cet homme danse avec ce grand bâton sur sa poitrine & ce petit garçon dessus, sans presque le toucher. L'autre prend quatre flèches dont le fer est long d'environ un pied, & il les lie en travers & les met sur le bout du même bâton, qui est sur la poitrine du premier, tout d'un coup il saute à terre & les quatre flèches tombent à son côté sans le blesser, ils font d'autres semblables tours, avec des flèches, ou avec des épées.

Lorsqu'ils n'ont rien à faire, ils s'assemblent dans des lieux baslis pour les étrangers & les passants, où ils s'amuse à mâcher du Betel, & à se regarder avec beaucoup de gravité, s'entretenant des affaires de la Cour, & de ce qui se passe entre le Roy & ses grands Officiers, & à quoy sont occupés les bourgeois de la ville. Ils parlent aussi de leurs affaires, de leurs bestiaux & de leurs ménages. Et lorsqu'ils rencontrent des étrangers, ils s'enquierent des Loix & du Gouvernement de leur país, s'il est comme le leur, qu'elles taxes nous payons à nôtre Roy, quels services nous luy rendons, & autres choses semblables.

Ils tiennent que cette maniere de passer leur temps, est leur plus grand divertissement. Ils détestent l'yvrognerie, aussi ya-t-il fort peu d'yvrognes, parmy eux. Ils disent que c'est un vice de prendre du tabac, quoy que néanmoins les hommes &

Ils s'assemblent & parlent de nouvelles.

Ils détestent l'yvrognerie.

les femmes en prennent, mais plus en machicatoire qu'en fumée.

Leur
grand
plaisir à
manger
le Betel.

Les feuilles de Betel font sur tout leurs délices. Ils en remplissent leur bouche en se couchant, & l'y gardent jusqu'à ce qu'ils s'éveillent, & qu'ils se lèvent pour le cracher, après quoi ils en reprennent d'autres, de sorte qu'ils ne sont jamais sans Betel, que lorsqu'ils mangent. Ils y sont si accoutumés tant hommes que femmes, qu'ils aimeroient mieux être sans viandes ni habits, que de s'en passer. Et je l'ay moy-même pratiqué si long temps qu'il m'est impossible de le laisser. La raison de cela, est premièrement qu'il est sain, secondement qu'il entretient un parfum dans la bouche, car il donne une fort bonne odeur, lorsqu'il est maché, & enfin pour rendre leurs dents noires, car ils ont les dents blanches en horreur, disant que c'est estre comme les chiens.

Les Dames ne font rien autre chose, & lorsqu'elles se visitent, elles prennent autant de plaisir à être assises & mâcher le Betel, que nous en prenons à boire du vin.

Com-
ment ils
le man-
gent.

Ils portent une petite boîte dans laquelle il y a de la chaux humide, & toutes les fois qu'ils veulent manger le Betel, ils prennent de cette chaux, & l'étendent sur la feuille, après cela ils coupent quelques tranches de la noix de Betel qu'ils enferment dans cette feuille, puis la mangent, s'en frottant les dents de fois à autre pour les rendre noires. Voilà comme ils le mangent

gent ordinairement. Il s'en servent pourtant quelquefois autrement, n'étendant point la chaux sur la feuille, ni n'y roulant point des tranches de la noix, se contentant de prendre de la chaux entre leurs doigts, qu'ils mettent dans la bouche, & ainsi mangent la noix & la feuille à part. Ils ne mangent jamais la feuille, que la noix & la chaux ne l'accompagnent.

Ils font la chaux avec beaucoup d'adresse, lorsqu'ils en ont besoin en voyageant ; ils prennent certaines Coquilles qui ressemblent à celles des Escargots, & qu'ils trouvent dans les Rivieres d'eau douce, ils les lavent & les battent sur le rocher pour les mettre en poudre. Ils les mettent ensuite avec du charbon de bois & du feu dans une botte de paille de ris, & les lient ensemble faisant un fagot d'une grosseur raisonnable, & lient tout cela avec des osiers verts, afin qu'ils ne tombent pas par morceaux. Ils le tiennent par une autre courroye longue de quatre pieds, le tournant par dessus leurs têtes tantôt d'une main, tantôt de l'autre, ce qui dure une demie heure, & ce mouvement souffle le charbon & le fait brûler, ce qui fait de fort bonne chaux, la plûpart de la paille étant consommée ; ils la lavent ensuite dans l'eau & la mettent dans leur pot ou dans leur boëte. Ils se servent aussi de la chaux faite avec la pierre dans un four à chaux, de même que de celle-cy, pour manger leurs feuilles.

Com.
ment ils
font la
chaux.

CHAPITRE IX.

De Leurs Loix, & de leur Langage.

IL y a trois choses dont nous n'avons pas encore parlé, & que les gens d'esprit souhaitent le plus de sçavoir, qui sont leurs Loix, leur Langage, & leurs Science.

Leurs Loix. Quant à la première, il n'y a point d'autres loix en ce país là, que la volonté du Roy, tout ce qu'il prononce étant une loy immuable. Ils ont néanmoins de certaines vieilles coûtumes qu'ils observent & qui leur sont comme des Loix, de sorte que lorsqu'elles sont alléguées en justice & devant leurs Gouverneurs, on les suit presque toujours. Par exemple, leurs terres sont héréditaires & passent des peres aux enfans. L'Aîné par son droit d'aînesse ne jouit pas de tout, & le peres'il luy plaît, peut partager ses biens entre ses enfans. Et néanmoins en cas que le fils aîné jouisse de toute la terre, il est obligé sans aucune dispute, d'entretenir & nourrir sa mère & ses frères & sœurs, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de se pourvoir.

En cas qu'un homme endommage le grain de son voisin.

Il y a une coûtume particuliere dans le país d'Ouvah, où on nourrit beaucoup de bestail, & où il y a peu de bois, de sorte qu'on n'a pas de quoy faire des hayes, c'est que lorsqu'ils ensemencent leurs terres, ils en font sortir

fortir leurs bestiaux, & les gardent tout le jour, afin qu'ils n'aillent pas dans leurs champs, & la nuit ils les lient pour la même raison. Et si le bestail d'un homme mange le bled d'un autre, celui-là doit payer le dommage.

Ceux qui sont paresseux ou pauvres, ou qui n'ont pas de quoi semer, donnent leurs terres à moitié à d'autres, mais les droits étant payés, le propriétaire n'en a pas le tiers. Car les Laboureurs ont plusieurs autres droits outre cette moitié.

Premièrement le *Cotouman*, qui est au tant de bled, qu'ils en peuvent ôter de dessus le monceau avec un fagot d'épines. Secondement, le *Waracool*, qui est une récompense de la dépense qu'ils font à labourer & à semer, y ayant un prix selon la grandeur du champ. En troisième lieu, le *Warapoll*, qui est ce qui demeure au fonds du monceau, après qu'ils ont vanné le grain: & c'est le droit de la femme pour avoir arraché les méchantes herbes, & en avoir ôté où il est trop épais, pour le replanter où il y en a trop peu. En quatrième lieu, le *Bolerud*, qui est la baleyeure de l'aire, ce qui est plus ou moins selon la quantité de grain qui est battu. En cinquième lieu, le *Pelderab*, qui est le grain qu'ils mettent devant la porte de la garde qu'on met dans tous les champs de bled, pour empêcher que les bestes sauvages ne le viennent manger, & c'est le droit des gardes. Il y a encore un autre droit qu'ils appellent *Ock-*

La perte qu'il y a à affermer des terres.

yaul qui appartient à leurs Dieux, & qui est une offrande que les Prêtres viennent quelquefois querir, ou qu'on donne aux Gueux; ils l'emportent aussi souvent dans leurs maisons & l'offrent eux-mêmes lorsqu'ils le trouvent à propos; c'est environ un demi-boisseau.

Ils rendent presque au double le bled qu'ils empruntent.

Cependant, le Propriétaire est souvent obligé d'emprunter du bled jusqu'à ce que le sien soit en maturité, & alors il le paye grassement, car il rend un boisseau & demi pour un boisseau qui luy a été presté, ce qui est cinquante pour cent. Et cette maniere de prester du bled fait subsister honnestement beaucoup d'étrangers. Car quand on a une fois un peu de bled, on peut bien vivre par ce trafic, ainsi que par le grace de Dieu, j'ay fait moy-même pendant plusieurs années. Il est pourtant assez difficile de retirer le bled qu'on a presté. Car le debiteur étant pauvre, tous ceux qui ont presté se rendent dans le champ, qui est le lieu de payement, lorsqu'on fait les partages. Et étant faits, chacun se saisit de ce qu'il peut, & quelque éloigné que ce soit, il faut porter le sien soy-même chez soy.

La debte double en deux ans.

Si la debte est deux ans sans être payée, elle double. Mais après, quelque temps que ce soit, on ne paye plus d'interêt, par une loy établie par le Roy en faveur des pauvres, des familles entieres ayant été faites esclaves pour un boisseau de froment.

Si le debiteur ne paye pas,

Il est néanmoins permis au creancier, s'il ne peut-être payé en grain, de se saisir d'au-

d'autre chose, ou si la somme est grosse, il peut saisir ses bestiaux ou ses enfans, après en avoir obtenu la permission du Magistrat, & s'il n'a ni bestail ni enfans, il peut le prendre, ou sa femme, si elle étoit présente lorsque l'emprunt s'est fait, sinon on ne sçauroit la prendre, mais bien ses enfans.

il est sujet à être esclave.

Si une femme quitte son mary sans son consentement, personne ne sçauroit l'épouser, que le mary n'en ait pris une autre. Il en est de l'argent presté comme du grain, il double en un an, mais on ne paye plus d'intérêt l'an étant passé. Si une esclave a des enfans d'un homme libre, ils sont tous esclaves à son maître. Mais si un esclave en a, d'une femme libre, ils sont libres, les enfans étant toujours comme la mère, libres ou esclaves. Il n'est permis à aucun homme de couper un arbre de noix de Coco. Si une personne en faisant un marché, donne une pierre au nom du Roy, le marché est aussi bien conclu que s'il avoit été scellé & signé. Si on surprend un homme en dérobant, il est obligé de rendre sept fois autant, & s'il n'est pas en pouvoir de le faire il est fait esclave.

Autres loix & coutumes.

Il est permis & même ordinaire à un homme en nécessité de rendre ou mettre en gage ses enfans, & luy même. Quand un homme a basti une maison sur sa terre, ou sur celle d'autrui, s'il luy prend envie de quitter cette terre, où est cette maison, il ne luy est pas permis de l'abattre, & il est obligé de la laisser pour le profit de ceux

qui viendront après luy.

Pour terminer une dispute Pour terminer une dispute, dont la connoissance est difficile, les deux parties jurent devant leurs Dieux, & quelquefois dans leurs Temples, & en des occasions extraordinaires, dans l'huile bouillante. Voici un exemple de leur serment dans leurs Temples. Un esclave fut accusé par un marchand de luy avoir volé sa maison, l'esclave pour se purger de cette accusation, demanda à jurer, de sorte que le marchand alla avec luy au Temple pour faire serment. Le marchand jura positivement que l'esclave avoit volé sa maison, & celuy-cy jura qu'il ne l'avoit pas fait. Et comme ils n'avoient point de témoins, on demanda à Dieu qui sçait tout, de punir celuy qui s'étoit parjuré, & ils s'en allèrent tous deux chacun chez soy, pour y attendre sur lequel des deux tomberoit le jugement de Dieu. Cependant, l'esclave mit le feu à la maison du marchand, laquelle fut entièrement brûlée. Il étoit donc évident, par ce supposé jugement de Dieu, que le marchand avoit fait un faux serment. L'esclave demanda aussi tôt satisfaction, d'avoir été faussement accusé de larcin. Le marchand ne sçavoit pas répondre & ne vouloit pourtant point luy faire de satisfaction, & l'esclave se la devoit faire faire, s'il en trouvoit l'occasion. Son maître luy commanda de se saisir de la personne du marchand, ou de quelqu'un de ses proches; de l'amener chez luy & de l'y retenir. Quelque
temps

temps après, l'esclave voyant passer un des parens du marchand se jetta sur luy pour le saisir. Mais luy plûtôt que de se laisser prendre, tira son couteau, en blessa l'esclave à l'épaule, & se sauva. A la fin le marchand fut obligé de donner quelque chose au maître, pour se garantir d'une plus grande perte, & il fallut se contenter de la perte de son bien & de sa maison, quoy que l'esclave eût très-méchante reputation, & qu'il eût commis plusieurs vols. Car même il m'avoit apporté des choses qu'il avoit dérobées, pour me les vendre.

Ils terminent quelquefois leurs disputes en jurant dans l'huile bouillante; & comme c'est quelque chose de remarquable, j'en vais décrire la maniere. Ils ne jurent ainsi que dans les affaires de grande conséquence comme, lorsqu'ils ont des procès pour leurs terres & qu'il n'y a point de témoins. Ils doivent chacun avoir une permission du Gouverneur écrite de sa main, & signée par luy. Après cela, ils se lavent le corps & la tête, qui est une des cérémonies de leur Religion. On les resserre tout deux pendant toute la nuit, dans une maison, où il y a garde, & on leur envelope la main droite d'un linge qui est cacheté, de peur qu'ils ne se servent de quelque charme, pour endurcir leurs doigts. On les fait sortir le lendemain, on leur met du linge blanc, & ils se purifient, comme des gens qui vont paroître devant Dieu. On attache à leur poignet la feuille sur laquelle est écrite la permission

mission du Gouverneur, & puis ils se rendent sous quelque *Bogahab* ou Arbre Dieu, où sont assemblés tous les Officiers de la Province, avec un grand concours de peuple. On apporte sur le lieu des noix de Coco dont on tire l'huile à la veuë de tout le monde, afin qu'on voye qu'il n'y a point de fourbe. Il y a aussi là auprès une chaudiere pleine de fiente de vache & d'eau qui bouillent. L'huile & la fiente bouillant à gros bouillons, ils prennent une feuille de noix de Coco qu'ils trempent dans l'huile, afin que tous les spectateurs voyent qu'elle est chaude. Toute l'assemblée étant persuadée que l'huile est bouillante les deux parties viennent des deux côtez de la chaudiere, & disent; le Dieu du Ciel & de la Terre est témoin que je n'ay pas fait ce dont je suis accusé, ou bien; les quatre Dieux sont témoins que la terre en dispute m'appartient. Et ensuite, l'autre jure tout le contraire. L'Accusateur jure toujours le premier. L'accusé raconte son innocence, son droit, ou son titre. On a ôté après cela les drapeaux dont leurs mains étoient enveloppées. Et ensuite le premier en répétant les paroles cy-dessus mentionnées, trempe les deux doigts dans l'huile bouillante, & en jette dehors par trois fois; il va ensuite à la fiente qui bout, où il fait la même chose; le second fait de même que le premier, on leur envelope ensuite les mains avec le même linge, & on les garde tous deux en prison jusqu'au lendemain, qu'on

n-
ils
les



Manier. de se faire Payer par Force de sa propre est

qu'on regarde leurs mains, & on leur frotte le bout des doigts avec un linge, pour voir s'ils le pellent: & celuy-là dont le doigt se pelle le premier est parjure. On luy impose une grande amende au profit du Roy, & on luy fait faire satisfaction entiere à son adversaire. Je puis témoigner avoir veu les doigts de ces gens-là, après avoir esté trempéz dans de l'huile bouillante, auffi sains que les miens: mais je ne sçaurois dire si c'est par leur innocence, ou par leurs artifices que cela est arrivé. Il est au pouvoir du Juge de punir par amende, ou par emprisonnement, ceux qui violent les loix & les coûtumes du país.

Voicy comment ils font payer les amendes à ceux qui y ont été condamnés. Les Officiers arrestent cet homme-là, en quelque endroit qu'ils le rencontrent. Ils luy ôtent son épée & son coôteau, & luy font dépouiller son pourpoint & son bonnet, & il demeure là, avec des gardes jusqu'à ce qu'il ait payé. S'il diffère à payer, ils luy mettent une grosse pierre sur le dos, qu'il faut qu'il porte jusqu'à ce qu'il satisfasse. Et s'il recule encore, on luy met davantage de pierres, jusqu'à ce qu'il se délivre par payement. Un autre moyen de faire payer les amendes, est de mettre des épines entre les jambes nuës d'un homme, & s'il s'opiniâtre, ils l'enchaînent.

Ils ont encore une étrange maniere de se faire payer de leurs debtes. Ils vont chez leur debiteur avec des feuilles de *Neingala* qui

Com-
ment ils
font
payer les
amen-
des.

qui est une plante qui porte le poison, & le menacent de manger ce poison & de se faire mourir s'il ne luy paye ce qu'il luy doit. Le creancier en a grand peur, & ayme mieux vendre un enfant pour payer, que de souffrir que l'autre s'empoisonne. Non pas qu'il se foucie si fort de sa vie, mais à cause de luy-même. Car si cet homme meurt, celuy pour l'amour duquel il s'est empoisonné, doit payer rançon pour sa vie. Ils menacent aussi quelquefois ceux avec lesquels ils ont quelque querelle, de se vanger de cette maniere-là, & le font. Il leur arrive aussi de se précipiter ou de se pendre, pour faire enrager leurs ennemis, & leur faire des affaires.

De leur langage. Ils ont un langage tout particulier: & je ne sçache aucune nation dans les Indes qui le parle. Il y a quelques mots qui sont communs aux Chingulays & aux Malabares, & qu'ils ont emprunté les uns des autres, par le commerce qu'ils ont ensemble. Mais il y en a si peu, qu'un Chingulay ne sçauroit entendre un Malabare, ni ce'luy cy un Chingulay. La langue de cette Isle est copieuse, coulante élégante & mignarde, selon les gens qui la parlent, & qui sont pleins de titres & de complimens. Ils n'ont pas moins de douze titres pour les femmes, selon leur rangs & qualitez. De sorte qu'il est difficile de parler à une femme, avant de la connoître, de peur de ne luy pas donner la qualité qui luy appartient, les personnes de ce sexe aymant extrêmement les grands titres. Ils

Ils ont sept ou huit mots , pour dire toy , ou vous , selon la qualité des personnes auxquelles ils parlent , & qu'ils veulent honorer.

Les Laboueurs ordinaires & manoeuvres parlent également en faisant des complimens , & il n'y a point de difference pour le langage , entr'eux & les Courtisans. Si ces gens rustres & païsans ont quelque chose à demander à un Grand , ou quelque affaire avec luy , ils ne débutent pas par dire tout d'un coup leur affaire. Ils luy font d'abord une longue harangue , loüant son mérite & ses bonnes inclinations , en des termes polis & choisis. Ils élevent leurs enfans dans cette politesse de langage , & les accouûtument , de bonne heure , à aller parler aux Grands , dont ils s'acquittent fort bien. Ils parlent hardiment , mais sans impudence.

Il n'y a point de difference entre un laboueur & un courtisan pour le langage.

Ils donnent un nom au Roy , qui est au dessus d'un homme , & qui approche de Dieu. Ils le traitoient de *Dionanxi* avant les guerres , qui est un titre au dessus de Dieu , par l'addition de *Nanxi* , mais il a dettendu , depuis la rebellion , qu'on le luy donnât. Lorsqu'ils parlent , d'eux-mêmes au Roy , ils ne parlent pas par la premiere personne , *j'ay fait ou j'ay dit* , mais ils s'expriment ainsi , *le membre d'un chien a fait ou a dit*. Et s'ils parlent de leurs enfans , ils disent ; *les petits chiens*. S'il leur demande combien ils en ont , ils répondent ; *tant de chiens & tant de chiennes* , ce qui fait voir

Comment ils parlent au Roy.

com-

combien il le porte haut, & en quel esclavage ils font sous luy.

Paroles
de civili-
té.

Ils ont de certaines paroles de formalité, & de civilité, dont ils se servent dans l'occasion. Lorsqu'ils vont voir quelqu'un, on leur demande ce qui les amène, qui est leur civilité, & ils répondent rien, quoy qu'ils viennent demander quelque chose, sur quoy ils racontent cette histoire. Dieu vint un jour sur la terre, & ordonna à toutes ses creatures de paroître devant luy, & de demander ce qu'elles voudroient & qu'il leur accorderoit. De sorte que tous les animaux vinrent, l'un demanda la force, un autre des jambes & un autre des aîles; & cela leur fut donné. Les hommes blancs vinrent ensuite, & Dieu leur demanda ce qu'ils vouloient. Ils dirent de la beauté, de la valeur & des richesses, & il les leur accorda. Enfin vinrent les Chingulais auxquels Dieu demanda ce qu'ils venoient demander? ils répondirent rien, Dieu leur repliqua si vous venez pour rien, allez vous en avec rien, & ainsi ils furent les moins favorisez, à cause de leur compliment.

Quand une personne offre quelque chose à un autre, quoy que celuy-cy voulût déjà l'avoir, il dit néanmoins, non, je vous remercie, comment pourrois je vous être si à charge, & cependant il tend la main pour le prendre.

Ils sont
pleins de
paroles

Ils ne manquent pas non plus de recom-
penser en belles paroles & protestations
ceux qui leur donnent quelque chose, ou
leur

leur rendent service. Ils sont toujours prests & de
 à recevoir, & reculent toujours à donner. compliments.
 Si un voisin demande quelque chose à un au-
 tre, ou luy veut emprunter quelque chose,
 ils ne le refusent jamais tout net, disant je ne
 sçaurois ou je ne veux pas, mais ils disent, je
 ne l'ay pas, je l'ay déjà presté, quoy qu'ils
 l'ayent devant leurs yeux.

Leur maniere ordinaire de jurer dans leurs Par qui
ils ju-
rent.
 protestations, est par leur mère, par leurs
 enfans, ou par leurs yeux, plus souvent que
 par leurs Dieux, Mais c'est à quoy il ne se
 faut pas fier, leurs sermens se faisant plutôt
 par coûtume, que pour affirmer la verité.

Voici quelques-unes de leurs railleries, un Leurs
raille-
rics.
 frere dira à l'autre en presence de la mère,
 va t'en coucher avec ta mère, l'autre repli-
 que, vas y toy. La mère dira à sa fille, va
 coucher avec ton père, voulant dire qu'elle
 n'est bonne à rien. Ils louent leurs enfans
 lorsqu'ils se defendent bien de la langue, en
 leur disant c'est bien dit, c'est vaillamment
 parlé. Ils disent aussi quelquefois pour s'in-
 jurier, fourre toy entre mes jambes, coupe
 toyle nez, si tu avois cent vies, tout sera
 damné, S'ils veulent bien injurier une fem-
 me, il luy disent qu'elle a couché avec dix
 hommes de la lie du peuple. Si on vole quel-
 que chose sur leurs terres, comme des fruits
 ou autre chose semblable ils crient tant qu'ils
 peuvent, c'est quelque homme ou quelque
 femme de basse naissance, ce qu'ils con-
 tinuent pendant une demie heure. La
 plus grande injure qu'ils disent aux Chré-
 tiens,

CHAPITRE X.

*De leur Science, de leur Astronomie, &
de leur Art Magique.*

De leur Science. **I**Ls sont fort ignorans, & tout ce qu'ils apprennent ordinairement, est à lire & à écrire. Celui-là qui ne sçait ni l'un ni l'autre n'en est pas plus méprisé. Aussi n'ont-ils point d'écolés pour apprendre ces choses.

Leurs livres, & leurs Arts. Leurs livres ne traitent que de leur Religion & de Medecine. Leurs principaux arts sont l'Astronomie & la Magie. Ils ont un langage qui differe un peu du vulgaire, comme le Latin du nôtre, & leurs livres sont écrits en cette Langue. Ils apprennent à écrire sur le sable, qu'ils étendent sur la terre, l'unissant avec la main, puis forment les lettres avec leur doigt, pour y accôûtumer leur main.

Comment ils apprennent à écrire.

Ils n'écrivent point sur du papier, car ils n'en ont point, mais sur une feuille de *Talipot*; avec un poinçon de fer, qui fait une impression. Ils ne ployent point cette feuille, mais la roulent comme un ruban, & elle ressemble un peu à du parchemin.

Comment ils font & écrivent les livres.

Lorsqu'ils veulent écrire un livre, ils prennent la feuille de *Talipot* qu'ils coupent en divers morceaux de même forme & figure, les

Les unes de la longueur d'un pied, d'autres de huit pouces, d'autres d'un pied & demi, & larges de trois doigts. Ces feuilles étant ainsi préparées, ils écrivent du haut au bas, & de la gauche à la droite, comme nous faisons. Le livre étant plein; ils prennent deux morceaux de planche qui luy sert de couverture. Ils attachent deux cordons à ces deux planches, qui passent à travers de chaque feuillet du livre, & le lient. Quand on a leu un feuillet on le leve & laisse pendre aux cordons, & ainsi d'un feuillet à l'autre.

Les *Gonnis* qui sont des gens de loisir, écrivent plusieurs livres de *Bonna*, qui sont les cérémonies de leur Religion. Ils les présentent souvent aux grands Seigneurs, dont ils attendent récompense.

Les Prêtres écrivent des livres de *Bonna*.

Lorsque le Roy envoie des Ordres à ces Officiers, il les fait envelopper d'une manière qui luy est particulière, & personne n'oseroit ployer des feuilles comme luy.

Les ordres du Roy enveloppez autrement

Les Registres ou les autres affaires de conséquence sont écrites sur des feuilles de *Tallipot*. Mais ils se servent d'une autre sorte de feuille appelée *Taulcole*, pour leurs lettres & autres choses ordinaires. Celles-cy sont plus faciles à recevoir l'impression, mais elles ne se ployent pas si aisément.

que les autres écrits. Ils écrivent sur deux sortes de feuilles.

Ceux d'entr'eux qui entendent le mieux l'Astronomie & la pratiquent, sont les Prêtres du premier ordre, dont étoit le père du Roy à present regnant. Les Astronomes ordinaires sont les tisserans. Il est certain qu'ils prédissent les Eclipses du Soleil & de la Lune,

Leur Science & Astronomie.

& font des Almanacs pour un mois, qu'ils écrivent sur une feuille de *Tallipot* longue d'un pied, & large de deux doigts. On y voit l'âge de la Lune, & les bonnes saisons pour labourer, ou semer, pour commencer un voyage, ou quelque autre ouvrage. Ils ne manquent jamais de jeter précisément dans ce temps-là, quelque semence en terre, bien qu'ils ne sèment tout le champ quelquefois, qu'un mois après. Il en est de même de leurs voyages.

Ces Astronomes disent aussi jusqu'à une minute, quand finit la vieille année. Et alors les Chingulays quittent toute sorte d'ouvrage, excepté celuy du Roy, qu'il faut toujours faire. Ils leur font semblablement sçavoir le bon moment de la nouvelle année, auquel ils doivent commencer à travailler. Et alors hommes & femmes commencent quelque chose de ce qu'ils ont dessein de faire l'année suivante. Ces Astronomes leur enseignent encore le temps de se laver la tête, qui est une cérémonie qu'ils observent fort religieusement & que chacun doit faire, selon le temps de sa naissance.

Il^s prétendent connoître l'avenir par les Etoilles.

Il^s prétendent avoir beaucoup de connoissance dans la science des Etoilles & des Planettes, disant qu'il y en a neuf; il y a apparence qu'ils y ajoutent la tête & la queue du Dragon. Et ils prétendent par là prédire tout ce qui appartient à la santé & à la convalescence des malades, ainsi que la bonne fortune des enfans nouvellement nez, les parens les consultans aussi-tôt après leur naissance

sance, pour les élever ou les faire mourir selon que ces Astrologues leur disent qu'ils seront heureux ou malheureux, par le moment auquel ils sont venus au monde.

Lorsqu'une personne est malade, on luy porte l'heure de sa naissance, & l'ayant considérée, ils prédissent ce qu'elle deviendra. On les consulte aussi sur les mariages, en regardant l'homme & la fille.

Ils comptent le temps depuis un ancien Roy nommé *Saccawarli*. Leur année est de trois cens soixante cinq jours, & ils la commencent le vingt huit du mois de Mars, quelquefois le vingt sept, ou le vingt-neuf, mais rarement. Je crois que la raison de cela, est pour la tenir égale avec le cours du soleil, ce que nous faisons par nôtre année Bissextile. Ils divisent leur année en douze mois, & leurs mois en semaines, qui sont de sept jours chacune comme les nostres, & ils les nomment *Iridah*, *Sandudah*, *Onghorudah*, *Bodadah*, *Braspotendah*, *Secouradah* & *Hennouradah*. Il tiennent que le premier de ces jours qui est le même que nôtre Dimanche, est un jour heureux, & qu'il fait bon commencer quelque ouvrage ou autre affaire, ce jour-là. Ils ouvrent leurs Eglises pour y faire leurs cérémonies, les Mecedys & les Samedys. Ils partagent le jour en trente payes, ou heures qu'ils commencent par le lever du soleil, & la nuit en autant de portions, laquelle ils commencent par le coucher du soleil, de sorte que la quinzième paye est nôtre mydi. Ils ont une fleur par laquelle ils jugent du

du temps, qui s'ouvre toujours sept payes, devant la nuit.

Com-
ment ils
mesu-
rent leur
temps.

Ils n'ont ni orloges, ni montres, ni quadrans au soleil, mais ils savent le temps par divination. Il est vray que le Roy a un instrument par le moyen duquel il mesure le temps, qui est un plat de cuivre qui tient environ une pinte & au fond duquel il y a un petit trou. Ils font nager ce plat dans un pot de terre plein d'eau, qui entre dans ce plat jusqu'à ce qu'il se remplisse, puis va au fonds, & alors ils le retirent, & le remettent nager, ce qui fait une paye. Il n'y a presque que le Roy qui se serve de cet instrument, & il entretient un homme exprés pour en avoir soin. Les autres ne s'en servent qu'en certaines occasions, lors par exemple, qu'ils doivent semer leur bled à certain temps précis, qui est la bonne saison.

Leur
Magie.
L'abon-
dance
d'un païs
détruite
par la
Magie.

Ils pratiquent la Magie, & en voici deux exemples, entre plusieurs autres qu'on pourroit donner. La Province de *Neurecalava* produisoit autrefois une très-grande quantité de bled, à cause qu'elle estoit bien arrosée d'eaux. Un Royaume voisin qui s'appelle le Royaume de *Cournegal* en *Hotcourley* souffrit en ce temps-là, une très-grande famine, ce qui obligea le Roy d'envoyer aux peuples de *Neurecalava* qu'ils apportassent du bled en son païs. Ils y en apportèrent donc quantité de sacs sur des bestes de charge, & vinrent d'abord à la ville du Roy. Et pour mieux & plutôt mesurer à chaque habitant, sa mesure de bled, ils firent des trous aux sacs

par

par où couloit le bled à mesure que la voiture marchoit, & tout ce qui étoit tombé devant la maison de chaque particulier, étoit la portion de celuy-là, ce qui plût fort au Roy. Il leur demanda ce qu'il leur donneroit pour les récompenser, & de quoi ils avoient le plus de besoin en leur pais? Ils luy répondirent qu'ils avoient abondance de toutes choses, à la reserve du Turmeric & du Poivre. Le Roy leur en envoya autant qu'il luy fut possible, & dont le pais se pût passer. Aussi-tôt que ce *Turmeric* & ce *Poivre* furent apportez au peuple de *Neurecalava*, ils voulurent en mesurer à chacun sa portion, mais trouvant qu'il y en avoit fort peu, ils resolurent de le broyer, comme on fait quand on s'en veut servir dans les viandes, après quoy, ils le jetterent dans la riviere pour assaisonner l'eau, chacun après cela, devant prendre de cette eau ainsi poivrée, ce qu'il en auroit besoin. Et c'est de là qu'est venu le mot de *Neurecalava Neur*, signifiant ville, *Cava* Turmeric ou poivre, & *Lava* qui signifie mis dans la riviere. Le Roy étant informé de leur action fut extrêmement irrité de ce qu'ils avoient ainsi méprisé son present, mais il dissimula son chagrin. Quelque temps après, il fit un voyage en ce pais-là, & estant parmi eux, il leur demanda comment leur pais estoit devenu si fertile? Ils luy dirent que c'est qu'ils avoient un grand Lac ou Etang qui se formoit de l'eau de la riviere, & que de ce Lac ils avoient fait des

tranchées ; ou feignées pour faire couler l'eau dans leurs champs où ils semoient leur blé , qu'ils avoient fait ce Lac ou cet Etang avec beaucoup d'art & de travail , y ayant fait une muraille d'une vaste étendue & fort épaisse , en forme d'une demi-lune. Le Roy après cette information , prit congé d'eux & retourna chez luy. Il trouva moyen avec l'ayde de ces Magiciens , de rompre cette muraille où l'eau étoit réservée , & ainsi ce pais si fertile n'ayant plus d'eau , est devenu aussi sterile que les autres terres , n'ayant plus d'autres eaux que celles qui tombent du Ciel.

Leur
charme
pour de-
couvrir
un lar-
ron.

Lorsqu'un vol a esté commis & qu'ils en veulent découvrir l'auteur , ils se servent de Magic , par le moyen d'un charme qu'ils font avec une noix de Coco de cette manière. Ils prononcent quelques mots sur cette noix , puis l'enfilent dans un bâton qu'ils mettent à la porte ou au trou , par lequel le voleur est sorti. Quelqu'un tient le bâton au bout duquel est la noix , qui poursuit les traces du larron , & ils suivent ce bâton prononçant toujours les mots , & à la fin il les mene au lieu où le voleur s'est retiré & même tombe jusques sur ses pieds. Il arrive quelquefois que cette noix qui conduit ce bâton tourne d'un côté & d'autre , ou s'arrête , auquel cas ils recommencent leurs paroles charmées & jettent des fleurs de Coco , & cela fait aller la noix & le bâton. Cela ne suffit pas pour convaincre le voleur , & il faut pour le faire déclarer

cou-

coupable , que celuy qui a fait le charme jure que c'est luy , ce qu'il fait souvent sur la confiance qu'il a en son charme, auquel cas le voleur est obligé de faire serment du contraire , sinon il est condamné. Il y en a qui ayant du courage & de la vigueur se pourvoyent de bons bâtons & frottent très-bien le charmeur & ceux qui sont avec luy, & ainsi le charme perd son effet. Je voulus un jour éprouver ce charme, & effectivement le bâton qui ne faisoit rien estant entre mes mains , obligeoit celuy qui le tenoit, qui estoit celuy lequel avoit prononcé les mots, à le suivre.

Il y a des inscriptions sur des Rochers, si anciennes & si peu intelligibles, que personne n'y sçauroit rien comprendre. Il s'en trouve en plusieurs endroits de Cande Uda, & dans les parties Septentrionales du país. On voit des lettres gravées si avant dans ces Rochers; qu'elles doivent durer jusqu'à la fin du monde. Il n'y a qui que ce soit qui les puisse déchiffrer, ni Malabares, ni Chingulays, ni Maures. Il y a un ancien Temple en *Goddiladeni* au país d'*Yattanour*, situé dans un lieu où il y a de ces Rochers, sur lesquels il se trouve de ces lettres, qui ont peut-être été gravées en memoire de quelque grande action, mais nous en laisserons la conjecture aux Sçavans.

Inscriptions
sur des
rochers.

CHAPITRE XI.

De leurs maladies, de leur mort, & de leurs enterremens.

Les ma-
ladies
ordina-
res du
païs.

IL ne nous reste plus qu'à parler de leurs maladies, & de ce qu'ils font du corps de leurs Amis, après qu'ils sont morts. Ces peuples vivent long temps, du moins jusqu'à quatre vingts ans. Le Roy avoit encore une sœur lorsque j'y estois, qui avoit près de cent ans. Ils sont sains & de bonne constitution. Les maladies auxquelles ce païs-là est le plus sujet, sont les fievres intermittentes & continues, & les flux de sang. Ils ont aussi quelquefois la petite verolle, dont ils ne sçauroient guérir avec tous leurs charmes & tous leurs enchantemens, quoi qu'ils leur réussissent souvent en d'autres maladies. Aussi avoient-ils, comme les Magiciens d'Egypte que c'est le doigt de Dieu. Ils sont sujets à des douleurs par tout le corps. Mais ils ont d'excellens remedes pour cela, qui sont des huiles, & des onguens qu'ils font & qu'ils gardent pour s'en servir, lorsqu'ils en ont besoin.

Chacun
est son
propre
Mede-
cin.

Ils n'ont ni Medecins de profession, ni Chirugiens, mais ils ont tous quelque connoissance en ces deux sciences, & sont leurs propres Medecins & Chirugiens. Ils font
leurs

leurs medecines des feuilles qui croissent dans les bois, & de l'écorce des arbres. Ils se purgent avec cela & se provoquent le vomissement. Ils font des cures admirables pour les playes & pour les yeux.

Ils se servent pour se purger d'un arbre ^{Leurs purgations.} appelé *Dallugouhab*, qui ne porte point de feuilles, mais seulement des épines, & qui est d'une substance fort tendre. Lorsqu'on le coupe, il en sort un lait blanc & épais, dans lequel on fait tremper du poivre toute la nuit. On retire ce poivre le lendemain, puis on le fait bouillir dans de l'eau claire avec un fruit aigre qu'ils appellent *Goraca*. Ils boivent cette eau & elle les purge fort bien. Ce lait est estimé un très-grand poison, & néanmoins les chèvres mangent avidement de l'arbre dont il sort, sans en recevoir de mal.

Ils prennent pour vomir, la feuille d'une plante qu'ils appellent *Warracole*, qui par ^{Leurs vomitifs.} la couleur ressemble à une feuille de chou, mais elle est plus petite. Elle croît sur un long tuyau haut de trois pieds. Cette feuille étant ôtée de sa plante, est pleine de lait qui en sort. Ils mettent dans ce lait, une poignée de sel & l'y laissent toute la nuit. Le lendemain, ils l'en retirent, & comme il n'est pas dissous, ils le lavent; puis ils font bouillir un peu de ris & d'eau, après qu'ils l'ont ôté de dessus le feu, ils y mettent ce sel & le boivent.

Ils ont une autre sorte de purgation mais

plus forte, avec une espece de groseille qui est longue & verdâtre. C'est un veritable poison de soy même. Ils la font bouillir dans de l'eau, avec le *Goraca* & le poivre, puis ils boivent un peu de cette eau.

Pour
guérir
les
playes.

Ils ont une herbe pour guérir les playes qu'ils appellent *Mocladinacola*, qui ressemble à nôtre lierre rampant, excepté que le verd en est plus éclattant; ils en prennent seulement la feuille qu'ils mettent sur la playe.

Pour
guérir
une apo-
stume.

Lorsqu'ils ont une apothume dans la gorge, ils prennent l'écorce d'un arbre appellé *Amaranga* & la reduisent en poudre la frottant avec du *Turmeric* verd. Ils l'enveloppent ensuite dans une feuille de plantain & la mettent dans de la cendre chaude, où ils la laissent une heure ou deux, jusqu'à ce que le feu l'ait bien qualifiée. Après quoi le malade la mâche pendant un jour ou deux, & en avale l'eau. J'en ay moy même fait l'expérience ayant esté guéri d'un mal de gorge en vingt-quatre heures avec ce remede.

Pour le
mal des
yeux.

Pour guérir quelque mal ou fluxion sur les yeux, ils prennent le jus de deux sortes d'herbes, qu'ils appellent *Oulcanle-Cole* & *Goderacole*, & du lait de femme qu'ils mêlent ensemble, & le font couler dans l'œil.

Pour
guérir la
galle.

Ils guérissent la galle avec un fruit d'arbre qui ressemble à un *Massel*, mais est un peu plus gros. Ils font frire ce fruit après l'avoir coupé par tranches, dans de l'huile de Coco, dont ils se frottent le corps.

Ils

Ils donnent ordinairement aux accouchées, au lieu de bouillons, du *Goraca* bouilli dans de l'eau avec du poivre & du gingembre ; elles ne prennent rien autre chose. Ce *Goraca* est un fruit rond comme une pomme. Lorsqu'il est meur, il est en dedans & en dehors, rouge comme du sang, & aigre. Ils s'en servent, comme nous faisons des citrons & des oranges. Le cœur de ce fruit est doux & agréable, mais ils ne s'en soucient pas & le jettent. Lorsque vous le mordez, il vous tient aux dents comme de la cire ou de la poix. Le principal usage qu'ils en font, est de le faire bouillir avec autre chose, pour en rendre le goût aigre. Ils le cueillent dans un certain temps, en séparent les côtes, & puis ils les exposent au soleil pour les faire sécher ; lorsqu'elles sont séchées, elles ressemblent aux oreilles d'un homme. Deux ou trois donnent à un grand plat de quelque chose liquide que ce soit un goût aigret fort agreable. Ils s'en servent beaucoup.

Les bouillons qu'on donne aux femmes en couche.

Comme il y a dans ce pais-là plusieurs plantes & bêtes venimeuses, aussi les hommes y ont beaucoup d'art & d'habileté à se guerir du poison. Il y a entr'autres une plante si venimeuse, qu'il n'y a point d'animal qui en vueille manger, ni qui la vueille toucher. C'est la feuille de cette plante qu'ils portent, lorsqu'ils vont demander leurs dettes, & dont ils menacent de s'empoisonner si on ne les paye. On l'appelle *Neiingala*, qui sort de la terre comme du

Ils sont habiles à se guerir du poison.

chèvre-feuille, mais elle n'est pas si grande, la fleur ressemble fort pourtant à celle de cette plante.

Ils gué-
rissent
aisément
les mor-
sures de
serpens,
avec des
herbes.

Ils sont souvent mordus de serpens venimeux, ce qui leur cause une mort soudaine, s'ils ne sont promptement secourus. Mais s'ils en prennent soin de bonne heure, ils ne manquent point de se guérir, ce qu'ils font avec des herbes & des charmes, quoi qu'ils crachent toujours le sang, lorsqu'ils sont mordus. Ils ont appris la connoissance de ces herbes d'un petit animal nommé *Mounggoutia* qui ressemble à un furet; le *Noya* ne rencontre jamais cet animal, qu'ils ne se battent. Et si le serpent est fort venimeux, le mord; & il court à une certaine herbe dont il mange & qui le guérit, puis il retourne à la charge. Les Chingalays ne voyent jamais ces deux animaux se battre, qu'ils ne les observent avec beaucoup de soin. Et lorsqu'ils voyent que le *Mounggoutia* est mordu & qu'il se retire, ils remarquent l'herbe qu'il mange, & par ce moyen-là, ils ont appris à connoître les herbes propres pour guerir le poison.

Leurs
char-
mes.

Ils se servent aussi fort adroitement des charmes pour se guérir de la morsure des serpens, ou pour les prevenir. Ils ont l'art de charmer les *Noyas*, de sorte qu'ils les peuvent manier, les porter dans des paniers, les baiser & tout cela sans en recevoir aucun mal. Mais le serpent appelé *Polonga*, ne sçauroit être charmé. Ils sçavent aussi charmer d'autres bêtes sauvages

&

& venimeuses , comme le Tigre ; qu'ils empêchent par là , de mordre leur bétail.

Ils ne sont pas si habiles à guérir des maladies intérieures , leur recours ordinaire, lorsqu'ils sont malades , étant de s'adresser à leurs Dieux. Mais leur principale application est au Diable , estant disent-ils , l'instrument dont Dieu se sert , pour punir & affliger qui il luy plaît.

Ils ne meurent qu'avec beaucoup de regret , & ont grand peur du Diable dans leurs maladies. Ils l'invoquent principalement en ce temps-là. On n'approche point de la maison d'un mort , pendant plusieurs jours de peur d'être souillé. Les gens de condition brûlent les morts , de peur qu'ils ne soient mangés des vers. Mais les pauvres gens les enterrent dans un creux qu'ils font dans les bois. Ils enveloppent le corps d'une natte & le portent sur un ais sur leurs épaules , deux ou trois personnes le suivant , & ainsi le mettent en terre & le couvrent sans aucune cérémonie.

Quelques jours après qu'un homme est mort , si ses amis souhaitent du bien à son ame , ils envoient querir un Prêtre , qui passe toute la nuit à prier & chanter pour le salut de cette ame. On fait le matin à ce Prêtre , outre un grand repas , de grands presens. Et pour les encourager à augmenter sa récompense , il leur dit , que l'ame de leur amy recevra dans l'autre monde la même bonté & la même liberalité dont ils

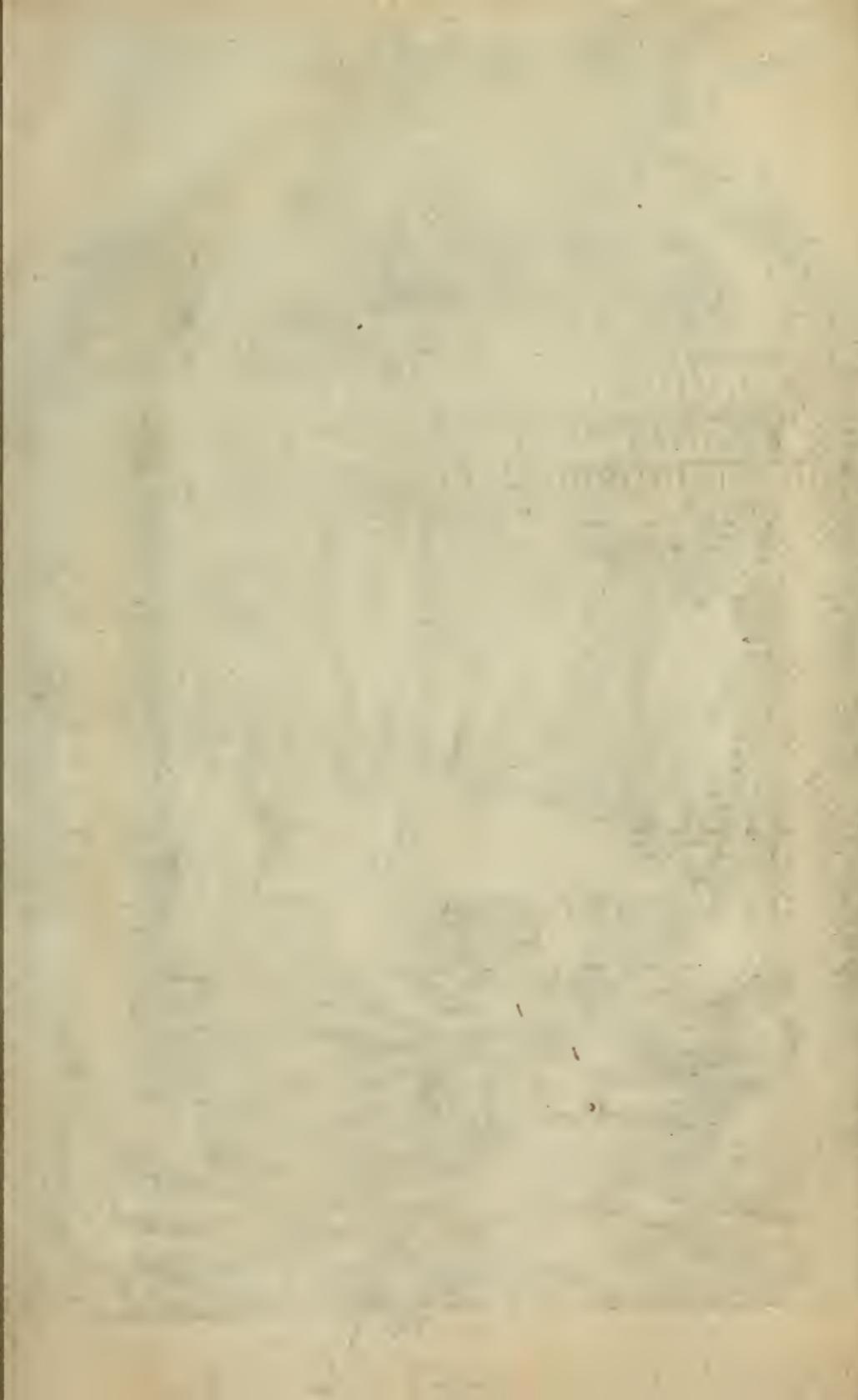
Ils enterrent & brûlent les morts.

Ils envoient querir un Prêtre pour prier Dieu pour leurs amis.

usent envers luy. De sorte qu'ils luy donnent autant qu'ils peuvent, & pour luy il ne refuse rien de ce qui luy est offert, quelque petit que soit le present. Après quoy, ils le reconduisent chez luy, au son du tambour & des hauts-bois.

Comment ils portent le deüil. Leur maniere de porter le deüil, est que toutes les femmes qui sont presentes, délient leurs cheveux, les laissent pendre sur leurs épaules; & mettant leurs mains derriere leurs têtes, font un bruit épouvantable, criant & s'égosillant aussi haut qu'elles peuvent, faisant de grandes louanges du deffunt, parlant fort de ses vertus, quoy qu'il n'en eust aucune, & deplorant leur malheureuse condition de vivre sans luy. Elles continuent ces lugubres chants durant deux ou trois matins & autant de soirées, pendant quoy, les hommes demeurent en repos se contentant de soupirer. Ces femmes sont robustes & courageuses, ne prenant rien trop à cœur, car leur deüil est plutôt, par maniere d'acquit, que par affection, n'étant jamais trop possédées, ni de chagrin, ni d'amour. Leurs marys morts, elles ne songent qu'à en chercher d'autres, ne pouvant s'en passer long temps.

Comment ils enterrent. On fera peut-être bien-aïse de sçavoir comment ils brûlent leurs morts. Car pour les gens de basse extraction, ils se contentent de les enterrer dans les bois, comme je viens de dire. Ils les mettent sur le dos, leur tête à l'Occident, & leurs pieds à l'Orient,





Comme ils brulent leurs Morts ,

rient, comme nous faisons. Ceux qui les ont enterrez sont obligez de se laver après l'avoir fait, parce qu'ils sont souillez, pour avoir manié les morts.

Les gens de qualité sont brûlez, & même avec ceremonie. Lorsqu'ils sont morts, on les porte dehors, en couvrant une certaine partie de leur corps; ensuite, ils lavent le corps en versant dessus cinq ou six seaux d'eau; on le couvre d'un drap puis on le porte pour être brûlé, c'est à dire lorsqu'ils le brûlent du moment qu'il est mort; sinon ils coupent un arbre le creusent & mettent le corps dedans après en avoir tiré les boyaux & l'avoir embaumé, le remplissant pat tout de poivre. Ainsi ils le laissent dans leur maison, jusqu'à ce que le Roy ait commandé qu'il soit emporté & brûlé, car si c'est le corps d'un Courtisan, ils n'oseroient le brûler sans le commandement du Roy; il arrive quelquefois que le Roy est long temps sans donner aucun ordre, ou qu'il n'en donne point du tout. Et en ce cas, afin que ce corps ne tienne point de place dans la maison ou qu'il n'incommode, ils font un trou dans le plancher, & y mettent l'arbre creux & le corps & le couvrent. Si dans la suite le Roy ordonne que le corps soit brûlé, ils le retirent pour obéir, sinon ils le laissent dans ce trou.

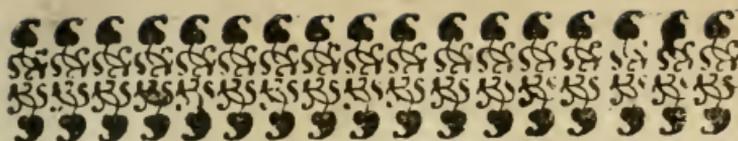
Leur maniere de brûler est ainsi. Si ce corps n'est point mis dans un tronc d'arbre creusé, on le met sur un châlit, ce qui est un grand honneur parmi eux. Ce châlit

avec ce corps dessus, ou cét arbre creusé est attaché à quatre piliers, que des hommes portent sur leurs épaules, au lieu où il doit être brûlé, qui est quelque endroit éminent dans les champs, ou sur les grands chemins. Ils le posent là, sur une pile de bois haute de trois ou quatre pieds, & mettent encore d'autre bois par dessus le corps. Il y a au dessus du bucher, une espece de dais, si c'est une personne du premier rang, avec des pendans de toile peinte & des branches de Noyer de Coco à l'entour, & ils y mettent le feu. Lorsque tout est réduit en cendres, ils les balient & en font un monceau semblable à un pain de sucre, puis ils entourent ce lieu-là de bonnes hayes, afin que les bêtes sauvages n'y entrent, & ils y sèment des herbes. Je vis brûler de cette maniere, l'Oncle du Roy, le premier *Tirinax*, qui étoit comme le Primat de toute la Nation, ce fut sur un lieu fort élevé, de sorte qu'on pouvoit voir la flamme de fort loin. Lorsqu'on brûle le corps d'un Seigneur qui n'est pas de si haute qualité, on ne fait qu'une espece de bucher avec des branches d'arbres & des feuillages.

Com-
ment ils
brûlent
ceux qui
meurent
de la pe-
tite ve-
role.

Mais ceux qui meurent de la petite ve-
role, de quelque rang qu'ils soient, sont
brûlez sur des épines, sans aucune cere-
monie.

Fin de la Quatrième & dernière Partie.



T A B L E

*Des Matières, contenuës dans la Première
& Seconde Partie de ce Livre.*

A.

- A** *Beilles* de diverses sortes. 62.
Abeilles qui font leur miel sur le haut
des arbres, 63. On les mange avec le miel.
ibid.
- Aboutneur*, Ville de Cande Uda. 13
- Ambassadeurs* chez le Roi de Ceilan. 201
- Anurozburro*. Ville dans la partie Septen-
trionale du Royaume. 15
- Animaux* de diverses sortes. 52
- Anglois* commencement de leur défiance
dans l'Isle, 85. On laisse pourrir leurs
hardes sans les toucher, 89. Cause pro-
bable de leur prise, 90. Ils essayent en
vain de se sauver, *ibid.* Le peuple à pi-
tié d'eux, 91. On les separe dans diver-
ses villes, *ibid.* Ils sont bien traitez dans
leur marche à travers des bois, 92. Les
Villes habitées, 93. On les mene près de
Cande où on les separe, *ibid.* Ce qu'ils
deviennent, 102. On les éloigne les uns
des autres & on leur permet enfin de se
revoir, 103. On ne les force point à tra-
vailler,

vailler, *ibid.* Leur industrie pour avoir des habits, 104. A quoy ils s'appliquerent, 105. Ils y veulent faire les maîtres, *ibid.* Satisfaction qu'un Potier fit à un d'eux pour l'avoir battu, *ibid.* Leurs batterie entr'eux & les Chingulays, 106. On parle de leur délivrance, 120. on les fait venir à Cande, *ibid.* On les assure de leur liberté, 121. Ils refuserent tous de servir le Roi, 122. Ils sont obligez de mendier, 126. On les renvoye dans de nouveaux quartiers où ils travaillent & vivent avec plus de liberté, 127. Leur conference, sçavoir s'il est permis de se marier avec des Idolatres, 138. Commerce qu'ils font. 139

Anglois d'un vaisseau appellé Marchand de Perse prisonnier dans l'Isle avant l'Authour, 101. Ils sont presentez au Roi, 112. Ils croyent d'être mis en liberté, 113. Action ridicule qu'ils font, *ibid.* Ils dérobent une vache qu'ils tuënt, 114. Autre marque de leur licence, *ibid.* Ce que deviennent deux jeunes Anglois pris au service du Roi, 115. Le Roi ordonne que tous les Anglois du Marchand de Perse soient bien traitez. 117

Anglois (divers) ils s'engagent au service du Roi, 141. On leur donne de l'argent & des habits, 142. Le Roi ne leur tient pas parole, *ibid.* Ils vivent miserablement. 143

Araignée de la grosseur du poing. 77

Authour (l') l'occasion de son voyage dans l'Isle

l'Isle de Ceilan, 83. La fièvre qui l'a-
voit travaillé pendant seize mois dans sa
captivité le quitte, 100. Comment il
trouva une Bible Angloise, *ibid.* Sa joye
à la veüe de ce livre, 101. Le Chingu-
lay la luy donne pour un bonnet fait à
l'aiguille, 102. Voit ses Camarades après
un an de separation, 106. Ils luy con-
seillent de faire des bonnets à l'aiguille
comme eux & à demander du ris crud,
107. Peine qu'il a d'obtenir ce ris, 108,
Il traite avec le peuple de sa subsistance,
ibid. Il bâtit une maison, 109. Il s'ap-
plique au trafic, 110. Desein de s'en-
fuir avorté, *ibid.* Il bâtit une maison
dans la Province de *Handapowdn*, 128.
Le peuple luy conseille de se marier, *ibid.*
il fait semblant d'écouter leurs conseils,
129. Il demeure deux ans en ce lieu-là,
ibid. Il est forcé d'abandonner sa maison
suivi de trois de ses compagnons qui
étoient dans la même Province que luy,
130. Ils sont menez dans une méchante
ville, 131. Le Roy leur envoie dire de
prendre courage, *ibid.* On les y met
pour châtier le peuple, 132. Ils se las-
sent de cette demeure. *ibid.*

Auteur (l') retourne à son ancienne de-
meure par adresse, 133. Il s'y rétablit
peu a peu, 134. Il resout de la quitter,
on luy veut vendre une terre, *ibid.* Sa
situation, 135. Il l'achette, *ibid.* Il bâ-
tit une maison, *ibid.* Il retourne à *Lag-
gendenny* pour un peu de temps puis re-
vient:

T A B L E

vient à *Ellad'at*, 136. Il retient trois de ses Camarades pour demeurer avec luy, *ibid.* Leur liberté de trafiquer, 137. deux de ses compagnons se marient, *ibid.* Il se determine à ne se pas marier, 139. Il entreprend un nouveau commerce, 143. Il se fait assigner la portion qu'il avoit à *Laggendenny* sur les provisions du Roi, 145. Ce qui le met en danger, *ibid.* il a ordre d'aller trouver le Roi, 146. Il demeure chez un Anglois de sa connoissance, 149. Il retourne chez luy, mais il est encore mandé de la Cour, 150. voyant qu'on ne l'envoye point querir il retourne chez luy & reprend son ancien trafic. *ibid.*

Auteur (1^o) avec son amy concertent les moyens de s'enfuir, 150. Ils concluent de prendre la route du Nord du país, 151. Ils marchent trois jours durant vers le Nord, 152. Ils sont obligez de s'en retourner, 153. Ils se remettent en chemin à diverses fois & ne peuvent executer leur dessein, *ibid.* Ils ne trouvent que de l'eau puante à boire qui leur cause des fièvres malignes, *ibid.* Ils apprennent un secret pour empêcher le mauvais effet de ces eaux, 154. l'*Auteur* rencontre son Nègre qui s'engage de les mener chez les Hollandois, *ibid.* Ils marquent un temps pour cela, 155. Ils en sont empêchez par une maladie de l'*Auteur*, *ibid.* Ils vont au rendezvous après sa guérison, *ibid.* Ils n'y trou-

DES MATIERES.

trouvent point son Nègre & s'en retournent. *ibid.*

Auteur (1^o) avec son amy leur dernière entreprise de s'enfuir qui leur réussit, 156. Chemin qu'ils prennent, 157. Ils se proposent d'aller à *Anarogdburro*, *ibid.* Ils se détournent & leur chemin pour éviter les Officiers du Roi, *ibid.* Ils se trouvent obligez de passer par la maison du Gouverneur de la Province de *Colluvilla*, 158. Precaution qu'ils prennent pour ne se pas rendre suspects, 159. Danger qu'il y a de passer par le país des Malabares, 160. Ils s'arrêtent encore chez le Gouverneur de peur de se faire soupçonner, 161. Accident qui leur cause beaucoup de frayeur, *ibid.* Ils se tirent du mauvais pas où ils étoient, 162. Ils partent de chez le Gouverneur, *ibid.* rencontre qu'ils font d'une riviere qu'ils croyent propre pour leur fuite, 163. Ils arrivent à *Anarogdburro*. Description de cette Place, *ibid.* Le peuple est étonné de les voir, 164. Le Gouverneur de la Place les interroge, *ibid.* Est satisfait de leur réponse, 165. Preparatifs pour poursuivre leur voyage, 166. Ils prennent resolution d'aller à *Manaar* Port des Hollandois, *ibid.* Ils rebrouffent chemin vers la riviere, 168. Ils prennent congé du gouverneur, *ibid.* ils se mettent en chemin, *ibid.* Ils arrivent à la riviere qu'ils se determinent de suivre, 170. Ils marchent jusqu'à la nuit

&c.

T A B L E

& rencontrent un Elephant, *ibid.* Ils se trouvent dans des petits villages, 171. Ils ont peur d'être vûs & se cachent dans le creux d'un arbre, 172. Ils se tirent de ce peril, *ibid.* Ils craignent la rencontre des Sauvages, 173. Ils entendent les cris de leurs femmes, *ibid.* Difficulté qu'ils trouvent en marchant sur le bord de l'eau, 174. Description de cette riviere, *ibid.* Comment ils se garantissent des bêtes sauvages, *ibid.* Ils passent la riviere qui separe le Royaume de Ceilan des terres des Malabares, *ibid.* Rencontre qu'ils font des lieux habitez. 176. Deux Malabares se presentent à eux, 177. Ils les traitent humainement, 178. Ils s'excusent de les mener au fort des Hollandois, *ibid.* Un d'eux les guide deux ou trois miles & les laissent-là, 179. Rencontre qu'ils font d'un autre homme qui leur apprend qu'ils sont sur les terres des Hollandois, *ibid.* Leur arrivée au Fort de *Sarrepa*, 180. ils y sont très-bien reçûs & envoyez à *Manaar*, 181. On leur propose d'aller à *Jafnapatan*, *ibid.* Le peuple accourt pour les voir, 182. Ils ont ordre de demeurer encore quelques jours à *Manaar*, *ibid.* Ils s'embarquent avec le Gouverneur pour Columbo, *ibid.* On s'étonne de les voir à Columbo, 183. Ils ont ordre d'aller voir le Gouverneur, 184. Questions faites par le Gouverneur, 185. Il les prie d'aller avec luy à Batavia, 187.

On

DES MATIERES.

On leur donne des habits & de l'argent, *ibid.* L'amy de l'Autheur retombe malade & est enfin gueri de la fièvre. *ibid.*
Autheur (l') écrit aux prisonniers Anglois à Cande, 188. Écrit à son arrivée en Angleterre à l'Ambassadeur de France à Londres au sujet des prisonniers François à Ceilan, 212. Il s'embarque pour Batavia. Il est bien reçu du Général, *ibid.* on leur donne des habits & de l'argent, 189. L'Amiral leur offre passage sur son vaisseau pour retourner en Angleterre, 190. Ils s'embarquent à Bantam sur le Cesar & arrivent heureusement à Londres. *ibid.*

B.

Bardoula Ville de Cande Uda. 13
Bailliages chacun est séparé par de grands bois. 5
Bétel (arbre des noix de) 33. Ses feuilles, *ibid.* Sa pellicule, *ibid.* A quoi elle leur sert, 34. Son bois. *ibid.*
Bêtes fauves comment on les prend. 66
Bintam description de ce païs. 13
Bogabab ou arbre Dieu. 46
Bourgs comment ils sont bâtis, 17. Il y en a une bonne partie qui tombent en ruïne. 18.

C.

Cande Ville capitale du païs. 11
Canelle (arbre qui porte la) 41. De son écorce, *ibid.* De son bois, *ibid.* Et de son fruit. 42.
Capitaine (le) du vaisseau où étoit l'Autheur pris.

T A B L E

pris avec sept des liens, 85. Son ordre à ceux du vaisseau, 88. Il envoie son fils Auteur de ce livre à son vaisseau, *ibid.* Refus de l'équipage d'entrer dans la riviere, 89. Son ordre pour faire partir le vaisseau, *ibid.* Il est logé avec son fils & deux autres, 94. On le mene avec son fils à *Cooswat*, *ibid.* Ils manquent d'argent, mais n'on pas de provisions, 95. A quoy il passoit le temps, 96. Il tombe malade & son fils aussi, *ibid.* ses regrets, *ibid.* Leur maladie continue, 97. Desobéissance d'un Nègre qu'ils avoient, *ibid.* Ses discours avant sa mort, 98. Sa mort, *ibid.* Comment il fut enterré. 99.

Carée (Simon) Général des Portugais fort cruel. 196.

Carowla (serpent appelé.) 76.

Caracan grain qui leur sert en place de ris. 29.

Ceilan (Roide) sa lettre supposée au Capitaine Anglois, 84. Son ordre de mener les Anglois à *Cande*, 92. Il apprend la mort du Capitaine, 99. Il justifie les Anglois de l'accusation de l'avoir abandonné dans un soulèvement de son peuple, 125. Il invite les Portugais à s'établir dans son Royaume, 195. Il leur donne de grands privileges, *ibid.* haine du Roi pour les Hollandois, 199. Il prend le Fort de *Bibligon*, 200. Il est irrité contre l'Ambassadeur de France & le fait enchaîner, 210. Il fait sortir de pri-

Aprison ceux de la suite de cet Ambassadeur, *ibid.* Il tâche de le reconcilier avec ceux de sa suite. 211

Ceylan (Roy de) pourquoy il retient les Européens dans ses Etats, 213. Son adresse pour les obliger à le mieux servir, 215. Il a du penchant pour eux, *ibid.* Il aime à leur parler. 216

Ceylan (l'Isle de) sa description, 2. & sa division generale, 3. Difference des saisons dans cette Isle, 9. Quelles parties de l'Isle est peuplée & saine, 7. Endroits les plus sujets aux pluyes, 10. Il est montagneux, mais abondant en belles rivières, 5. Il est fort couvert de bois, 7. est naturellement fort, 8. Sa production. 18

Charruës leurs descriptions & des autres instrumens, 23. Commodité de ses charruës. 24

Chingulay (un) puny pour avoir battu un Anglois. 140

Chingulays (les) s'emparent du grand bateau du vaisseau où étoit l'Autheur, 86. Ils se revoltent contre leur Roi, 122. danger que courent les Anglois dans ce soulèvement, 123. Ils les entraînent avec eux, 124. Ils leur donnent de l'argent afin de les servir, *ibid.* Ils se retirent ne voulant pas prendre part dans ces broüilleries, 125. Les Rebelles voyant leur coup manqué apprehendent le Roi, *ibid.* Respect qu'ils portent aux Anglois.

T A B L E

<i>Christianisme</i> (état du) dans le Royaume de Ceylan.	216
<i>Constantin Sa</i> Général des Portugais, Il est défait & perd la vie.	195. 196
D.	
<i>Daims</i> qui ne sont pas plus gros qu'un lievre.	
53	
<i>Daim</i> blanc comment on le prit.	<i>ibid.</i>
<i>Digligly-Neur</i> , Résidence ordinaire du Roi de Ceilan.	14
<i>Dissanva</i> ou Officier du Roi de Ceylan fa ruse pour surprendre le vaisseau de l'Auteur, 87. Son retour vers le Roi.	90
<i>Donnekaya</i> Arbrisseau.	43
<i>Draak</i> (<i>Henry</i>) Ambassadeur Hollandois près du Roi de Ceylan, & sa mort.	203
E.	
<i>Elephans</i> comment on les prend, 54. Leur sagacité, 56. Dommage qu'ils causent.	
<i>ibid.</i>	
<i>Elephans</i> qui executent les malfaiteurs, 57. leurs maladies, 58. Divertissemens auxquels on les applique.	<i>ibid.</i>
<i>Européens</i> dans le Royaume de Ceylan, bonté du Roi pour eux, 214. Ils gardent ses Magasins, <i>ibid.</i> Leurs privileges sur les naturels du país.	215
F.	
<i>Figari</i> (<i>Gaspar</i>) Général des Portugais dans l'Isle, 196. Sa ruse, 197. Il défait l'Armée du Roi, <i>ibid.</i> Il perd Columbo & est fait prisonnier.	198
<i>Fleur</i> qui leur sert d'horloge.	51
<i>Fourmis</i> de diverses sortes.	58

DES MATIERES.

Fourmis (sorte de) qui pique cruellement. 60
François leur arrivée avec une Flotte dans
 l'Isle de Ceilan, 207. Le Roi leur donne
 des provisions & permet qu'ils bâtissent un
 Fort. 208

France (Ambassadeur de) auprès du Roy de
 Ceylan, il offence le Roy, 209. Il le
 fait attendre dans une Sale attendant qu'il
 ait le loisir de luy donner audience, *ibid.*
 Il s'impatiente & se retire sans voir le Roi.
 210

Fruits qui croissent dans l'Isle, ils en ont de
 diverses sortes, & fort delicats, 31. Les
 meilleurs appartiennent au Roi, 32. Il
 y en a de diverses autres sortes qui croissent
 dans les bois. 36

Fruits communs avec les autres parties des
 Indes, 37. Fruits pour des sauces. 49

G.

Gauluda montagne ainsi appelée. 14

Gerende (serpent appelé.) 76

Grands (les) de la Cour du Roi de Ceylan
 ordonnent aux prisonniers Anglois de venir
 tous les jours aux Palais recevoir les ordres
 du Roi. 122

Grains comment ils les préparent lorsqu'ils
 veulent semer. 25

Grains de diverses sortes que produit le pays.

19

H

Habitans (les) de Ceylan ne prennent
 point d'ombrage de l'arrivée des Anglois
 dans leur Isle. 84

Hamalel montagne ainsi appelée par les Na-
 turels

T A B L E

turels du païs & par les Portugais <i>Pointe d'Adam.</i>	7
<i>Herbes</i> bonnes à bouillir.	48
<i>Herbes</i> & plantes qu'ils ont comme en Europe.	49
<i>Herbes</i> medecinales.	<i>ibid.</i>
<i>Hickanella</i> (serpent appelé.)	177
<i>Hollandois</i> bâtissent un fort proche de l'endroit où l'Auteur avoit bâti une maison, 130 Le Roi le prend peu de temps après.	<i>ibid.</i>
<i>Hollandois</i> leur nombre à Ceylan.	206
<i>Hollandois</i> (divers Ambassadeurs) auprès du Roy de Ceylan, 201. Du premier qui fut retenu, 202. Le Roi luy fait des presens & le fait mourir, 203. Un troisième fort du Royaume par une vigoureuse resolution, 204. Un quatrième d'une humeur complaisante, 205. Et un cinquième qui presente au Roi un Lion.	<i>ibid.</i>

I.

<i>Jack</i> sorte de fruit.	35
<i>Jombo</i> autre sorte de fruit.	36
<i>Jesuite</i> (un) mange des viandes consacrées aux Idoles.	215

K.

<i>Ketule</i> arbre qui rend un jus delicieux, 39.	
son écorce propre à faire des cordes, 40.	
Proprieté & usage de son bois.	41
<i>Kobbera-Guion</i> animal comme un Alligator,	
77	

L.

<i>Labourage</i> (du premier) qu'ils font, 24. &	
du second.	25
	de

DES MATIERES.

Leawava. Port de Mer qui produit quantité
de sel, 16. Sa description. *ibid.*

M.

Maladies & mortalitez dans le Païs. 95

Man, Anglois prisonnier dans l'Isle, la fin la-
mentable. 115

Malabares habituez dans l'Isle de Ceylan,
191. De leur Prince, *ibid.* Comment il
gouverne ses peuples, 192. Leurs mar-
chandises & commerce. *ibid.*

Mavelagongue grande Riviere de Ceilan. 5

Mineraux & autres denrées de l'Isle. 79

Moung, graine semblable à nos vesses. 30

N.

Nellembay, Ville dans la Province d'Oudipal-
lar. 12

Noix de Bétel. 32

Noya (serpent appelé Te) 74. Fable qui se
raconte de ce serpent & d'un autre appelé
le *Polonga*. 75

O.

Oiseaux de diverses sortes 69

Oiseau qu'on peut apprendre à parler. 70

Oiseaux admirables pour leur couleur. *ibid.*

Oiseau étrange. *ibid.*

Oiseaux de riviere semblables aux Canards
& aux Cygnes. 72

Omb, graine qui vient dans le Païs. 30

Orula, Arbre qui porte un fruit purgatif &
sert à la teinture. 45

Ova Matteral, Seigneur Chingulay, fait en-
tendre à l'Autheur que le Roy luy veut
donner de l'emploi qu'il refuse, 147. Ré-
ponse de l'Autheur à ce Seigneur, *ibid.*

Il le renvoye a un autre Officier.	148
<i>Owab</i> , Province dans l'Isle	13
P.	
<i>Paons</i> comment ils les font prendre.	71
<i>Pierres</i> precieuses qui se trouvent dans l'Isle.	
79	
<i>Pimberab</i> (serpent appellé) sa grosseur prodigieuse.	73
<i>Poissons</i> qu'ils ont.	72
<i>Poissons</i> comment ils les prennent dans les rivieres.	73
<i>Poissons</i> nourris pour le divertissement du Roi.	73
<i>Polonga</i> (serpent appellé le)	74
<i>Portugais</i> (des) & de leur commerce dans ce pais-là, 193. Guerres entre eux & le Roi de Ceilan qui implore le secours des Hollandois, <i>ibid.</i> De leurs Généraux, 194. Le Roi leur permet de bâtir une Eglise. 218.	
<i>Pointe d'Adam</i> , montagne ainsi appellée par les Portugais, & <i>Hamalel</i> par les Naturels du pais.	7
<i>Portaloon</i> , Port de Mer qui fournit du sel.	16
R.	
<i>Rattan</i> arbrisseau, 44. Son fruit.	45
<i>Racines</i> bonnes à manger.	47
<i>Rillows</i> , Singes ainsi appellez qui font beaucoup de ravage.	66
<i>Ris</i> , il croît dans l'eau, 19. Reservoirs d'eau qu'il ont pour le faire croître, 21. Il en croît aussi dans la bourbe.	23
<i>Ris</i> (autre sorte de) qui croît hors de l'eau.	
23	
	Ris,

DES MATIERES.

Ris, maniere de le fouler, 27. Ceremonie qui se pratique en cette occasion. *ibid.*

S.

Sangfues qui sont sous l'herbe & qui s'attachent aux jambes des voyageurs, 64. Remede contre ces sangfues. *ibid.*

Sanglier (chasse du) 68

Semer (la maniere de) 26. Ils sement en divers temps & recueillent tout à la fois. 21

Semilles (saison pour les) & pour la moisson. 23

Serpens de diverses sortes. 73

Singes de plusieurs sortes. 65

Smart; Anglois prisonnier dans l'Isle, sa disgrace auprés du Roi. 115

T.

Tanna, sorte de grain. 29

Tallipot (arbre appellé) usage admirable de sa feuille, 37. Sa moëlle bonne à manger. 39

Terres comment on les aplantit, 20. Comment ils les préparent après qu'elles ont été labourées. 25

Terre, maniere d'y travailler. 23

Terroir (nature du) de l'Isle de Ceilan. 7

Tissera (Louis) Général des Portugais traité comme il avoit menacé de traiter le Roi.

196

Tollaguion, animal qui ressemble au Kobberaguion. 78

V.

Vassal, Anglois prisonnier dans l'Isle, sa prudence à l'occasion de quelques lettres, 118. Le Roi les luy fait lire, *ibid.* Entre

1 2

tre

T A B L E

cretien particulier qu'il eut avec le Roi.

119

Varnham (*Richard*) Anglois son emploi au-
près du Roi de Ceilan. 140

Villes principales de l'Isle, il n'y en a que cinq,

11

Villes ruinées. 14

W.

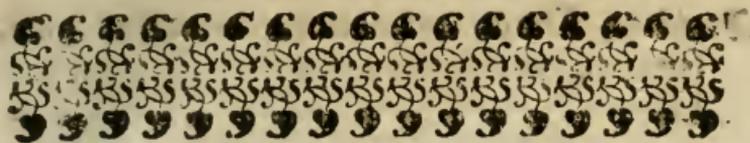
Wanderows, Singes ainsi appellez. 65

Vacos (fourmis ainsi appellees.) qui font de
grands degats, 60. Beauté de leurs pe-
rites loges. 61

*Fin de la Table des Matieres de la Pre-
miere & Seconde Partie.*



T A.



T A B L E

*Des Matières contenues dans la Troisième
& Quatrième Partie de cette Relation.*

A.

A Bondance d'un País détruite par la Mairie.	168
<i>Adigars</i> sont les deux plus grands Officiers du Royaume.	37
<i>Aïrs</i> (leur) : leurs années , leurs mois , leurs semaines , leurs jours , & leurs heures.	167
<i>Ambassadeurs</i> comment le Roy les reçoit.	10
<i>Amendes</i> comment ils les font payer.	159
<i>Apostumes</i> , remede pour les guerir.	174
<i>Artisans</i> (des) du País.	81.
<i>Astronomie</i> comment ils la pratiquent.	165
<i>Avenir</i> , ils prétendent le connoître par les Etoilles.	166

B.

<i>Barbiers</i> (des) du País.	81
<i>Beurre</i> comment ils le font.	144
<i>Boüillons</i> qu'on donne aux femmes encouche.	175
<i>Bniffon</i> (de leur)	123
<i>Boutiques</i> dans les Villes.	144
I 33	<i>Bud-</i>

Buddou, Dieu qui sauve les ames, 89.
 Grande veneration qu'ils ont pour ce
 Dieu. 110.

C.

Ceylan (Gouvernement de l'Isle de) 1
Chingulais leur origine, 64. Leur descrip-
 tion, 70. Leur disposition, *ibid.* Dif-
 ference des habitans des montagnes & de
 ceux du plat païs, 71. La bonne opi-
 nion qu'ils ont de la vertu quoy qu'ils ne
 la pratiquent pas, 72. Leurs supersti-
 tions, *ibid.* Comment ils voyagent,
 73. Leur portrait, *ibid.* Ils honorent
 les Chrétiens, & pourquoy. 119.

Chingulais, comment ils se distinguent se-
 lon leurs qualitez & conditions, 75. Ils
 ne s'allient jamais avec des gens au des-
 sous d'eux, 76. Ce qui arrive lorsqu'un
 homme couche avec une femme de
 moindre naissance que lui, 76. Ceux
 de médiocre condition n'oseroient porter
 le nom ni l'habit des gens de qualité, 83.
 Comment ils recoivent ceux qui les vont
 voir, 126. Ils empruntent leurs ha-
 bits, 130. Ils apprennent à leurs enfans
 à chanter en se couchant, 132. Les jeu-
 nes gens vont coucher les uns chez les
 autres, *ibid.* Un homme peut tuer celui
 qu'il trouve couché avec sa femme, 134.
 Ils regalent leurs amis & leur permettent
 de coucher avec leurs femmes ou filles,
 135. Une mère prostituë sa fille pour
 peu de chose, *ibid.* Leurs privileges
 par dessus les femmes, 138. Ils font

mourir, quelques-uns de leurs enfans,	
<i>ibid.</i> Ils ne traitent pas ainsi un aîné,	
139. Ils ambitionnent les hauts titres,	
140. Ils s'assemblent & parlent de nouvelles,	149.
Leur grand plaisir à marcher du Bétel,	150.
comment ils le mènent.	<i>ibid.</i>
Chingulays. Honneurs divins qu'ils rendent à leur Roi,	14.
Leur sottise ambition.	
47	
<i>Charme</i> pour découvrir un larron.	170.
<i>Charmes</i> contre les serpens.	176.
<i>Chaux</i> comment ils la font.	151
<i>Chapelles</i> particulieres qu'ils ont:	92
<i>Charité</i> (de leur)	118
<i>Cheveux</i> (de leurs)	128
<i>Civilité</i> (Paroles de) 162. Ils en font pleins & de complimens.	163.
<i>Commerce</i> (de leur)	140
<i>Colle forte</i> comment ils la font.	141.
<i>Concubinage.</i> Il n'y a rien de plus commun parmi eux.	133
<i>Confitures</i> (de leurs)	124.
<i>Couronne</i> (revenus extraordinaires de la)	
33	
<i>Comete</i> (une) prédit une Rebellion, 56. Autre Comete qu'on voit.	61
<i>Conjurez.</i> Leur intention dans une rebellion contre le Roi.	56.
<i>Cuisine</i> du Roi de Ceylan. Les femmes qui y servent sont toutes jeunes & des mieux faites.	7

D.

<i>Dette</i> (une) double en deux ans.	154
--	-----

<i>Debitur</i> (si un.) ne paye point il est ſujet à être eſclave ,	155
<i>Deüil</i> pour la mort de la ſœur du Roi.	29
<i>Deüil</i> , comment ils le portent.	178
<i>Devotions</i> (de leurs) & des principaux jours, 98. Leur plus grande devotion.	118
<i>Divertiſſemens</i> (de leurs)	147
<i>Diſputes</i> . Leur maniere de les terminer,	156
<i>Diſſauvas</i> , ou Gouverneurs de Provinces, 38. Ils ne ſont que tant qu'il plaît au Roi, 39. Ils ſont obligez de demeurer toujours à la Cour.	40
<i>Dieux</i> (de leurs) 88. Ils ne ſont qu'en cer- tains lieux, 101. Ils les maudiſſent s'ils ne répondent pas à leurs ſouhairs, 113. Ils les mépriſent.	<i>ibid.</i>
<i>Dieux</i> de leurs fortunes.	99
<i>Diabes</i> . Comment les Chingulais les ado- rent, 100. Leur ſujettion au Diable, 101. Il les poſſède quelquefois, <i>ibid.</i> Sa voix s'eſt faite ſouvent entendre, 102. Leur ſacrifice au principal Demon.	102
<i>Doüannes</i> . On les payoit autrefois au Roi.	35
E.	
<i>Eſpions</i> que le Roy a pendant la nuit.	6
<i>Eſclaves</i> (de leurs)	84
<i>Ecrire</i> . Comment ils l'apprennent, 164. Ils écrivent ſur deux fortes de feuilles.	165
F.	
<i>Fêtes</i> (de leurs)	104
<i>Fête</i> de Novembre.	107
<i>Fête</i> qui ſe fait a l'honneur du Dieu qui ſauve les ames.	108
<i>Fer</i> . Comment ils le font.	142
<i>Fem-</i>	

DES MATIÈRES.

<i>Femmes</i> (le naturel des) du païs, & de leurs habits, 74. Leur bon menage, 126.	
De leurs privileges.	138.
<i>Femmes</i> (des) du Roi & des privileges des Villes où elles demeurent.	8.
<i>Femmes</i> dans leurs beaux atours, 129.	
De leur ajustement de tête, <i>ibid.</i> Leurs finesse pour cacher leurs débauches, 134. Elles ont quelquefois deux maris.	137.
<i>Femmes</i> souillées ou polluës.	137.
<i>Forces</i> (des) du Roi.	48.
<i>Force</i> naturelle du païs.	<i>ibid.</i>

G.

<i>Gardes & Portes</i> d'épines dans le païs.	48.
<i>Gâteaux</i> (sorte de) qu'ils font.	125.
<i>Galle</i> (remède pour la)	174.
<i>Général</i> du Roi de Ceilan, sa desertion vers les Hollandois.	15.
<i>Grands</i> du Royaume, comment ils apportent leurs presens au Roi, 32. Comment ils mangent, 122. Ils ne font point difficulté de travailler.	141.
<i>Gueux</i> (des) du païs. Ils ne peuvent jamais changer de condition, 84. La raison de leur bassesse, <i>ibid.</i> L'inceste est ordinaire entre eux, 87. Quelques-uns ont des bestiaux & tuent des Daims.	88.

H.

<i>Hollandois</i> (deserteurs) ce que le Roi en dit.	16.
<i>Honneur</i> conféré par le Roi.	78.
<i>Homme</i> (un) se dit Prohpete, 114. Le Roi envoie querir un des Prêtres de ce nouveau	

veau:

T A B L E

veau Dieu, 115. Le premier Prêtre s'en-
fuit à Columbo & se dit fils d'un Roi,
116. Opinion du peuple touchant ce
nouveau Dieu. 117

I.

Idoles (de leurs) & de leur forme. 91
Inscriptions sur des Rochers. 171
Justice qui s'exerce dans les Provinces, 43.
On en appelle au Roi. 44
Jeu appelé Sacrifice. 147
Juris (leur manière de) dans l'huile boi-
llante. 157
Jurmens. Par qui ils les font. 163

K.

Kiddeas (des) ou faiseurs de paniers. 83
Kinneraks (des) ou faiseurs de nattes. *ibid.*

L.

Langage [de leur] il n'y a point de différen-
ce entre celui d'un Laboureur & d'un
Courtisan. 161
Lavandiers (des) ou Blanchisseurs. 82
Lavo [leur manière de se] 124
Lits [de leurs] & comment ils se couchent,
131. Ils se lèvent la nuit. 132
Livres [de leurs] & de leurs Arts, 164.
Comment ils font & écrivent leurs li-
vres. *ibid.*
Loix [de leurs] 152. Ils rendent presque
au double le bled qu'ils empruntent.
154.
Loix [autres] & coutumes. 155.

M.

Maison de plaisance du Roi de Ceilan. 20
Ma-

DES MATIERES.

<i>Maréchaux</i> , de leur condition & de leurs privilèges.	79
<i>Maures</i> . De leurs privilèges.	118
<i>Maisons</i> [de leurs] 120. Ils n'ont point de cheminées, 121. Ils sont propres à leur cuisine.	123
<i>Maisons</i> [de leurs plus belles.]	121
<i>Manger</i> [de leur manière de.]	122
<i>Mariages</i> des Chingulais, 135. Le fiancé va chez la fiancée, 136. Comment il mène sa femme chez luy, <i>ibid.</i> Autre cérémonie du mariage, <i>ibid.</i> L'homme & la femme se peuvent separer, 137. Ils changent.	<i>ibid.</i>
<i>Manufactures</i> [de leurs]	142
<i>Marchandises</i> , de leur prix.	144
<i>Magie</i> [de leur]	168
<i>Maladies</i> ordinaires du païs.	171
<i>Meubles</i> [de leurs]	121
<i>Mesures</i> [de leurs] 144. Ils sont punis pour en avoir de trop grandes, 145. Et non pour de petites.	145
<i>Médecin</i> , chacun est le sien.	172
<i>Morsures</i> de serpent, ils les guérissent aisément.	176
<i>Mort</i> , ils les enterrent & les brûlent, 177. Comment ils les enterrent, 178. Comment ils les brûlent, 179. Comment ils brûlent ceux qui meurent de la petite vérole.	180
<i>Monnoye</i> [de leur]	146

N.

<i>Nègres</i> [les] font la garde auprès de la personne du Roi.	6.
	No-

- Nobles* [des] du païs , 77. Comment ils
sont distinguez des autres , *ibid.* Leur
bonnet les distingue , *ibid.* De leurs
habits. 127
Noms que les Chiugulais se donnent dans
leurs enfance. 139

O.

- Officiers* du Roi sont tous de jeunes gens ,
7. Leur triste état. 19
Officiers [aucuns] ne peuvent faire mourir.
Il n'y a que le Roi qui ait ce privilege. 38
Officiers au dessous des *Dissauvas* , 41. De
leurs charges , 42. Elles s'obtiennent
par presents , 43. Ils ne les possèdent
que tant qu'il plaît aux *Dissauvas.* *ibid.*
Officiers (grands] leur manière de voyager ,
45. Leurs titres & marques de Gran-
deur , *ibid.* Malheur succede à leur
honneur. 46
Officiers (les) sont tous obligez de faire gar-
de à la Cour , 50. Il ne leur est pas permis
de s'en retourner quoy que la guerre soit
finie. 52
Ordres du Roy envelopez autrement que
les autres écrits. 165
Orfevres [des] & des autres metiers. 78
Ouvrage [grand] commencé & fini par le
Roi , 26. Il fait grand tort au païs. *ibid.*

P.

- Pagodes* [de leurs] ou Temples. 90
Parents [de leurs] 127
Palais du Roi & de sa situation. 4. Il y
fait faire bonne garde. 5
Peuple [le] se détourne voyant passer le linge
sale.

DES MATIERES.

sable du Roi, 16. Il leur donne de l'ou- vrage & pourquoi.	25
<i>Permis</i> [il n'est pas] de sortir de la ville du Roi sans passeport.	49
<i>Playes</i> remede pour les guerir.	174
<i>Poitiers</i> , [des] du païs.	81
<i>Poddah</i> [des] ou Manœuvres.	82
<i>Poison</i> . Ils sont habilles à le guerir.	175
<i>Poids</i> [de leurs]	145
<i>Prisonniers</i> , les chiens les suivent. lors qu'on ls mene au supplice.	17
Prisonniers du Roi & leur misere.	18
<i>Prêtre</i> . du second ordre.	96
Prêtres du troisieme ordre, 97. Comment ils consacrent un coq rouge au Diable. <i>ibid.</i>	97
Prêtres [de leurs] du premier ordre, 93. L'habit de ces Prêtres, 94. Leurs privi- leges, <i>ibid.</i> Ce qui leur est desfendu, <i>ibid.</i> Avantage de ces Prêtres, 95. Au- cun Roi ne leur avoit fait violence avant celuy cy. <i>ibid.</i>	93
Prêtres qui écrivent des livres de <i>Bonna</i> . 165	165
<i>Purgations</i> [de leurs]	173
<i>Punir</i> . Le Roi punit toute une race pour la faute d'un seul.	19

R.

<i>Radga Singa</i> Roy de Ceylan, sa généalogie, 2. De ses promenades dedans & de- hors son Palais, 8. Sobrieté dans son boire & dans son manger, 11. De quel- le maniere il mange, 12. Il s'abstient de	de
---	----

de femmes & veut que sa Cour en fasse de même, *ibid.* Il commit incestes, mais c'est un inceste permis, 13. Sa fierté, *ibid.* Comment il veut que ses Sujets l'abordent, *ibid.* Il aime les titres magnifiques, 14. Exemples de la fierté de ce Prince, 15. Sa capacité naturelle, 16. Sa cruauté naturelle, 17. Ses divertissemens à la Campagne, 21. Comme il passe le temps dans son Palais, *ibid.* De la Religion, 22. Son inclination pour la Chrétienne, *ibid.* Exemple de sa cruauté. 29

Radga Singa Roy de Ceylan, son gouvernement tyrannique, 23. Il afferme son pais à condition qu'on travaillera pour luy, 24. Sa politique pour s'empêcher d'être assassiné, *ibid.* Autre trait de sa Politique, 25. Il empoisonne son fils unique, 28. Il veut que tous ses Officiers luy fassent sçavoir ce qui se passe, 51. Il cache ses desseins lorsqu'il fait marcher son Armée, 52. Comment il punit ceux qui ne réussissent pas dans ses desseins, 55. Son ingratitude dans la rebellion, 61. Comment ses Sujets luy parlent. 161

Railleries [de leurs] 163

Religion [de leur], 88. Ils disent que le Soleil & la Lune sont des Divinitez, 89. Comment ils adorent les Planettes, 99. Ils sont fort indifferens en matiere de Religion, 113. Leurs opinions. 117

Reyne [de la] de Ceylan & de ses enfans. 4

DES MATIERES.

Revenus du Roi de Ceilan. On les apporte trois fois l'année. 30. Le premier payement est accompagné d'une grande Fête.

31

Rebellion contre le Roi, ses commencemens, 57. Le Roy se sauve, *ibid.* Les Rebelles vont au fils du Roi & le proclament Roi, 58. Conduite de ce jeune Prince, 59. S'étant enfuy, les Rebelles se dispersent, *ibid.* Un Grand du Royaume se declare pour le vieux Roi. 60. Le Roi empoisonne son fils pour prevenir un autre rebellion 61

Ruse [nouvelle] que le Roi invente pour punir ses Sujets. 27

S.

Sauce avec du jus de citron. 124

Saluer [leur maniere de] 127

Science [de leur] 164

Soldars [de leurs] 49. Ils font tous garde à la Cour, 50. Ils ont des terres au lieu de paye, *ibid.* Moyen de les empêcher de conspirer, 51. Maniere de les envoyer à quelque expedition. *ibid.* Ils font de grands exploits sans beaucoup de courage, 53. Ils entendent la maniere dont les Chrétiens font la guerre, 54. Ils hazardent rarement une bataille. 55

T.

Taxes [quelles] & rentes le peuple paye au Roi. 33

Terres, perte qu'il y a d'en affermer. 153

Temps, comment ils les mesurent. 168

Temples [de leurs] ou Pagodes. Ils en ont quel-

TABLE DES MATIERES.

quelques-uns d'exquis.	90
<i>Tisserans</i> [des]	82
<i>Tours</i> de souplesse qu'ils font.	148
<i>Tresors</i> du Roi, 35. On en a jetté autrefois de grands dans une riviere, 36. <i>Tre-sor</i> que le Roi estime le plus.	<i>ibid.</i>

V.

<i>Vomitifs</i> [de leurs]	173
----------------------------	-----

W.

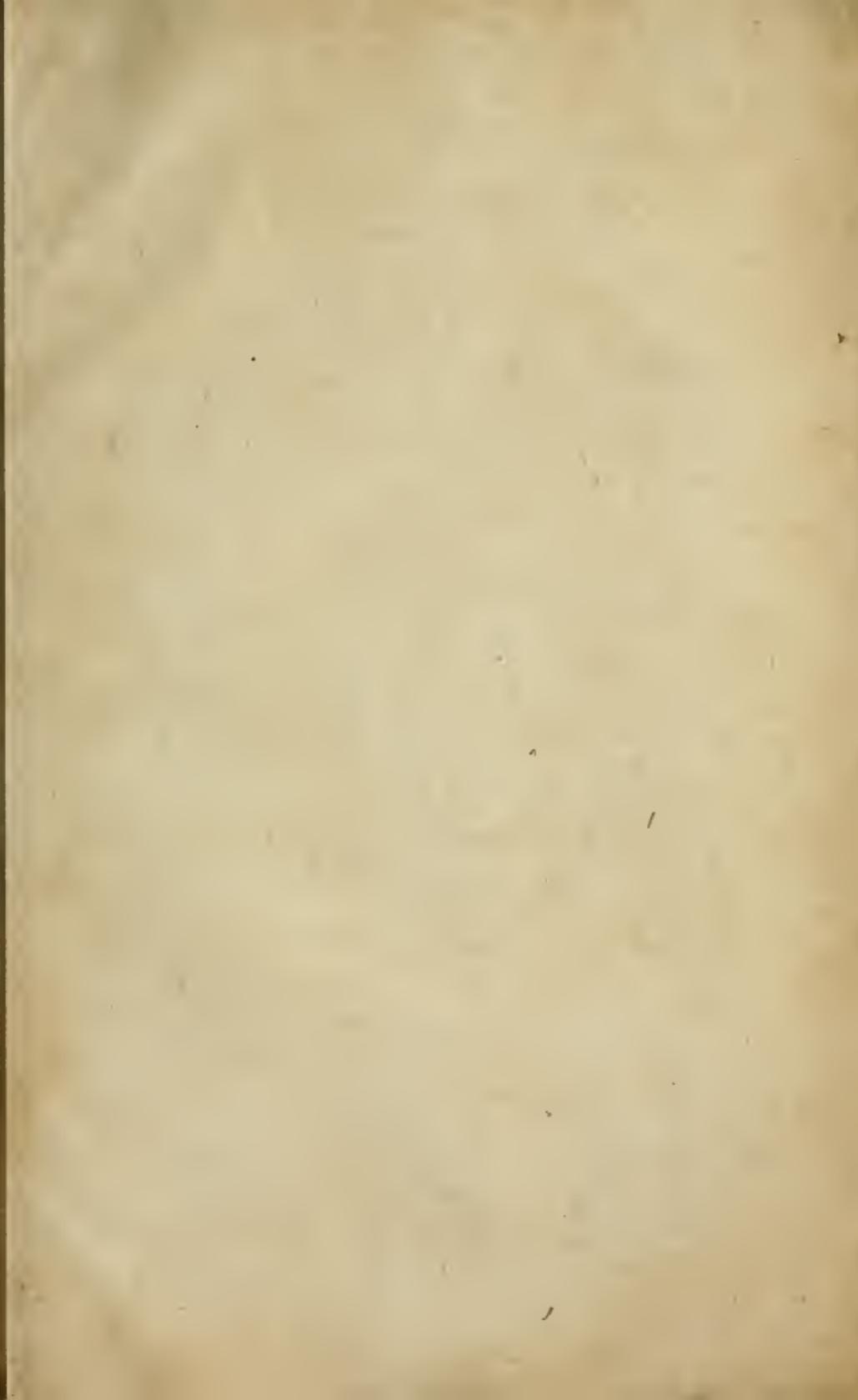
Wadadhs, Sauvages ainsi appellés, 65. Ils payent quelque reconnoissance au Roy, 66. Comment ils font faire des flèches, *ibid.* Ils enlevent les voitures, 67. Leur habit & leur Religion, 68. Ils sont curieux pour leurs flèches, 69. Comment ils conservent leurs viandes, *ibid.* Comment ils prennent les Elephans, *ibid.* La dot de leurs filles. 70

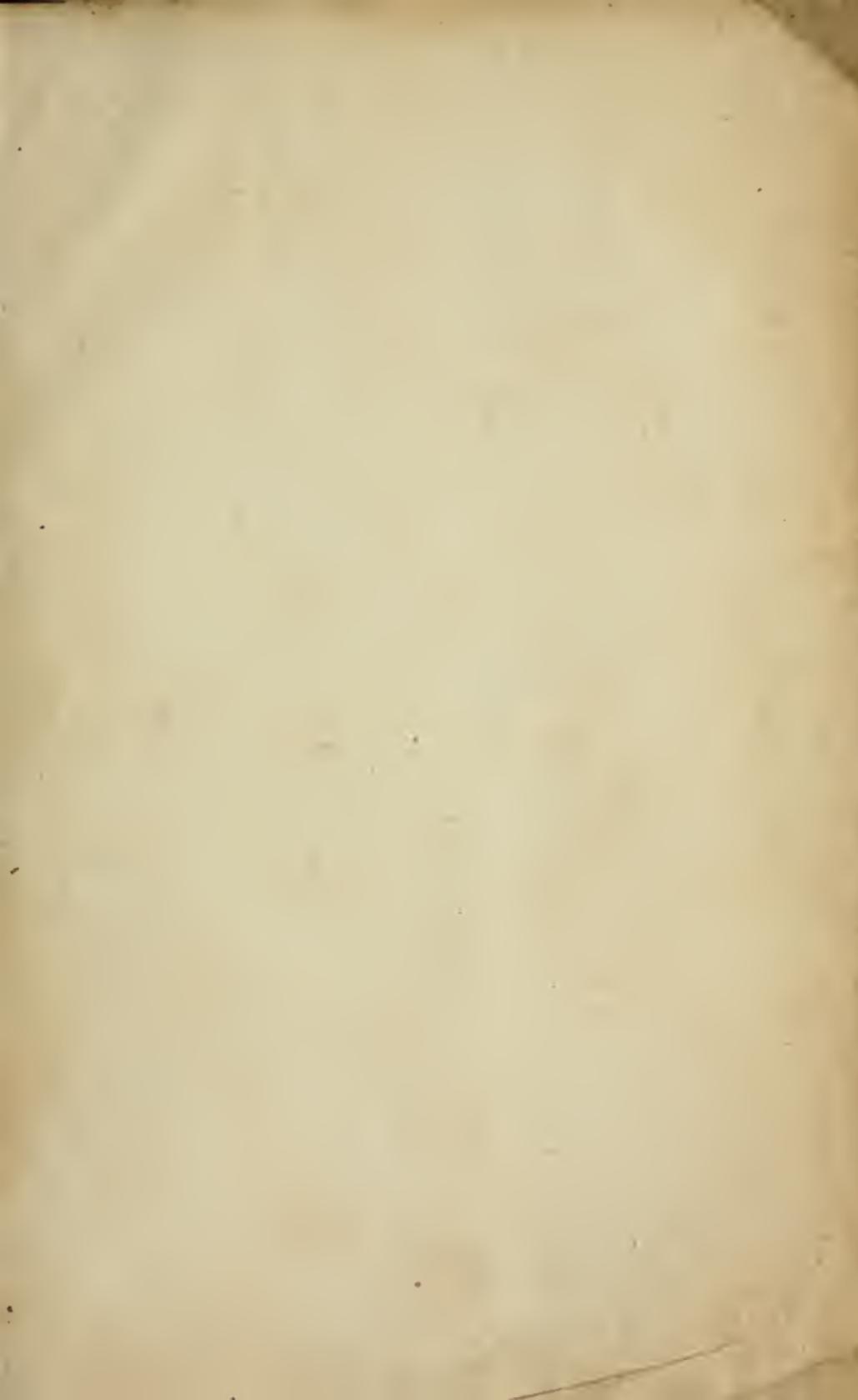
Waddahs, Sauvages de la Province de *Hourly*. Ils trafiquent avec les autres habitans. 68

Y.

<i>Yeux</i> (remede pour guerir le malades)	174
<i>Tyrognerie</i> . Ils la detestent.	149

Fin de la Table des Matieres de la Troisième & Quatrième Partie.





[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

